

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le nerf de la grève ?

Stratégie de lutte et usage militant de l'argent dans les expériences récentes de
caisses de grève en Région Parisienne

Pratiques de l'Interdisciplinarité en Sciences Sociales (M2)
2018-2019

Gabriel ROSENMAN

Sous la direction de **Johanna SIMEANT-GERMANOS**

Sommaire

Introduction

1. Les caisses de grève, un objet paradoxal p.4
2. Qu'est-ce qu'une caisse de grève ? p.10
3. Un objet d'étude à défricher p.17
4. De la pratique militante à l'enquête sur une pratique militante : un retour réflexif p.28

I : Pistes pour une socio-histoire des caisses de grève

1. « Comprendre comment le passé pèse sur le présent » p.40
2. Un destin rythmé par les cycles économiques ? p.45
3. Un essai de périodisation de l'histoire des caisses de grève p.53

II : La caisse de grève comme élément contraint et contraignant du répertoire d'action collective

1. Les caisses de grève comme réponses aux contraintes p.63
2. Les caisses de grève comme « co-construction » entre grévistes, patrons et État p.71
3. Les caisses de grève comme génératrices de pratiques communes p.76
4. La caisse de grève comme génératrice de « cadrages » p.90

III : Acteurs et espace social des caisses de grève

1. Des dispositions à gérer l'argent ? p.111
2. Une pratique déterminée par les propriétés sociales et syndicales ? p.119
3. L'espace social des caisses de grève p.124

IV : L'argent, ce « nerf honteux de la guerre sociale »

1. D'où vient l'argent ? p.138
2. Des règles faites pour être « bricolées » p.145
3. Les « marquages sociaux » de l'argent p.158
4. Les mises en scène du rapport à l'argent p.166

Conclusion p.174

Le 2 mai dernier, un nouveau service a fait son apparition sur Internet : *Wistand* se présente comme « l'équivalent du vote par procuration, appliqué aux manifs »¹. Pour 15 € de l'heure (dont 20% de commission pour le fondateur), les utilisateurs peuvent « payer des personnes physiques pour [les] représenter lors de manifestations auxquelles ils ne peuvent assister ». Appuyé sur les technologies de l'information et de la communication, ce nouveau service incarne jusqu'à la caricature le « business de la solidarité » dont parle le sociologue Sylvain Lefèvre, dans lequel « les militants bénévoles d'hier auraient fait place à des professionnels pragmatiques »². En effet, les dimensions de professionnalisation et de financiarisation de l'action militante sont ici poussées à l'extrême, donnant même à la démarche un caractère « contre-nature » : l'engagement militant est ici transformé en source de profit pour le fondateur, et en salaire pour un manifestant professionnel qui n'a même pas besoin de partager les causes pour lesquelles il manifeste. L'initiative paraît donc loufoque.

Il s'agit pourtant de soutenir une cause, sans s'y investir pratiquement mais en donnant de l'argent pour que d'autres s'y investissent. La frontière est donc étroite avec une démarche courante et normalisée dans les milieux militants : l'engagement financier et délégataire constitue en effet l'une des ressources principales des structures religieuses, des associations, des ONG ou des syndicats. Les transactions financières y sont courantes (de l'adhésion au don, en passant par la vente des objets les plus divers) et s'accroissent bien souvent des nouvelles technologies (à travers les « QR codes » ou le *crowdfunding*, par exemple). Ces organisations reposent aussi le plus souvent sur des salariés (des « permanents »), rémunérés notamment avec l'argent issu de ces transactions. Ce qui différencie toutefois ces structures du service *Wistand*, c'est précisément que leurs permanents sont censés en partager les convictions, et que leurs activités sont censées évoluer en dehors de la sphère du profit (associations « à but non lucratif », « non-profit » en anglais).

Les rapports entre argent et militantisme sont en effet très sensibles, en particulier pour les militants amenés à en gérer directement les aspects financiers. Reprenant les travaux d'Everett Hughes³, Sylvain Lefèvre analyse ainsi la collecte d'argent dans les ONG au prisme du « stigmatisme du *dirty work*, ce travail sale et salissant de la manipulation de l'argent »⁴. Et Michel Pigenet fait le même constat en analysant l'histoire de la CGT : le côté basement matériel des finances y contraste fortement avec les idéaux syndicaux de dévouement et de lutte désintéressée,

1 https://www.lexpress.fr/actualite/societe/manifester-par-procuration-c-est-possible-pour-15-euros-de-l-heure_2076012.html, consulté le 10 mai 2019.

2 Lefèvre Sylvain, Le sale boulot et les bonnes causes, Institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG, « Politix », 2007/3 n° 79, pages 149 à 172.

3 Hugues (E.C.), « Studying the Nurse's Work », *American Journal of Nursing*, 51, 1951 - traduction française dans *Le regard sociologique. Essais choisis, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulié*, Paris, EHESS, 1996).

4 Lefèvre Sylvain : art. cit.

faisant de l'argent le « *nerf honteux de la guerre sociale* »⁵.

1. Les caisses de grève, un objet paradoxal

La multiplication des caisses de grève

Malgré ce prisme négatif, une forme particulière de transaction financière et militante est en fort développement et surprend par son ampleur récente : les caisses de grève (aussi appelées caisses de solidarité), dont le principe est de récolter de l'argent pour soutenir des salariés en grève. Leur multiplication semble également s'appuyer sur les nouvelles technologies : il suffit de parcourir les sites internet *leetchi.com* et *lepotcommun.fr* pour en recenser plus d'une centaine. L'exemple le plus frappant est sans doute la « cagnotte » en ligne lancée par des sociologues et des écrivains pour soutenir les cheminots en grève au printemps 2018, qui a connu un succès spectaculaire en totalisant plus de 30.000 contributions et plus d'un million d'euros. Mais il ne s'agit pas d'un phénomène isolé : deux ans auparavant, la « caisse de solidarité avec les salariés en grève reconductible » lancée au printemps 2016 par la CGT Info'Com⁶ pour soutenir les opposants à la Loi Travail, avait connu un succès comparable en réunissant plus de 500.000 €.

Et si l'on se penche non plus sur les grands conflits nationaux mais sur certaines expériences locales récentes, on trouve de nombreux exemples de grèves longues avec caisse de grève, comme la grève de plus de 13 mois des postiers des Hauts-de-Seine en 2018-2019, celle de 3 mois des femmes de chambres sous-traitantes du Park Hyatt Vendôme en 2018, ou celle de 4 mois des ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois en 2013... Cette pratique se retrouve également lors de diverses expériences de grève dans d'autres pays: en Espagne, avec la *caja de resistencia* des ouvriers de Coca-Cola en grève pendant 2 mois à Madrid en 2014⁷, ou celle du personnel de la résidence Ariznavarra au Pays Basque en grève pendant 3 ans de 2008 à 2011⁸ ; mais également aux États-Unis, avec le *strike fund* des personnels de 23 hôtels Marriott en grève pendant 2 mois en 2018⁹, ou celui des salariés de l'opérateur téléphonique Verizon à New York en grève pendant 6 semaines en 2016.

5 Pigenet Michel, « Les finances, une approche des problèmes de structure et d'orientation de la CGT (1895-1914) », *Le mouvement social*, 1995 (n°172), p. 63-88.

6 Syndicat CGT des salariés de l'information et de la communication.

7 <https://www.elmundo.es/cataluna/2014/02/09/52f773e2e2704ea0798b4570.html>

8 <https://www.ela.eus/es/noticias/tras-casi-tres-anos-de-huelga-se-ha-alcanzado-un-acuerdo-en-la-residencia-ariznavarra>

9 <https://www.bostonglobe.com/business/2018/12/05/progressive-marriott-union-contract-could-have-ripple-effects/VljiCqd8IKev9R7OaFRSGJ/story.html>

Pour Gaël Quirante, animateur de la longue grève des postiers des Hauts-de-Seine, l'idée de collecter de l'argent pour permettre aux grévistes de tenir plus longtemps est une évidence absolue : « *faire grève sans caisse de grève, c'est comme faire du camping sans avoir de tente* »¹⁰. Et c'est ce que semble attester la multiplication récente des caisses de grève en ligne. Mais derrière l'évidence se cache un sérieux paradoxe.

Des caisses sans grèves... aux grèves sans caisses ?

En effet, au-delà de ces conflits particulièrement longs, les syndicats et les grèves sont depuis plusieurs années perçus principalement à travers le prisme de leur « crise ». Dès 2006, Dominique Andolfatto et Dominique Labbé parlent d'une « *phase de déclin continu des organisations syndicales : échec répété de grandes mobilisations, faiblesse de l'action revendicative, déclin de la participation aux élections professionnelles, perte de confiance dans l'opinion et recul continu de la syndicalisation* »¹¹. Au niveau statistique, ce propos se fonde sur une double chute spectaculaire : d'une part, la baisse radicale du taux de syndicalisation (de 30 % en 1949, à 10 % aujourd'hui), et d'autre part, celle du nombre de jours de grève comptabilisés chaque année (de 4054 Journées Individuelles Non Travaillées pour 1000 salariés en 1976, à 69 en 2015)¹². Cette chute spectaculaire tient notamment à la baisse de la durée des grèves (avec une raréfaction des grèves de plus de deux jours), et au recul des « *grèves massives, déclenchées dans les grands établissements industriels et dans le cadre de journées d'action nationales* »¹³.

Comment donc concilier l'essor d'une pratique comme celle des caisses de grève, particulièrement conflictuelle et liée à la longueur des grèves, avec le déclin radical du nombre de Journées Individuelles Non Travaillées et la quasi disparition des grèves longues ? Autrement dit, comment les caisses de grève peuvent-elles se développer dans un contexte de déclin général des grèves, et plus spécifiquement des grèves longues ?

Ce paradoxe est encore plus saisissant si l'on adopte une perspective diachronique. Dans

10 Intervention de Gaël Quirante à la fête de soutien aux postiers du 92 en grève, le 23 mars 2019.

11 Andolfatto Dominique, Labbé Dominique, « La transformation des syndicats français. Vers un nouveau « modèle social » ? », *Revue française de science politique* 2006/2 (Vol. 56), p. 281-297.

12 Source DARES / Ministère du Travail.

13 Giraud Baptiste, Penissat Etienne, Grèves et conflits du travail en France, un état des lieux, Terrains de lutttes, dossier n°20, 2016.

différents pays, des articles de presse parlent en effet d'un « retour des caisses de grève »¹⁴, car la constitution de caisses de soutien aux grèves est une pratique qui n'a rien de récent. Les caisses sont aussi vieilles que le mouvement ouvrier lui-même, et elles en ont même été l'un des piliers. On en trouve déjà mention à propos de la révolte des canuts lyonnais dans les années 1830, puis lors de la grève des typographes parisiens en 1866 avec leur « caisse fédérative des cinq centimes », ou encore lors de la grève des bronziers parisiens en 1867 avec la caisse de soutien de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT). Elles occupent une place centrale dans le développement des « sociétés de secours mutuel », puis des Bourses du travail, et enfin des premiers syndicats et de la CGT. Divers exemples montrent que la pratique des caisses de grève continue à se développer jusqu'aux grèves de 1936, et encore lors de la grève des mineurs de 1948, malgré l'interruption due à la seconde Guerre Mondiale.

De manière surprenante, c'est après 1946 et la reconnaissance de la grève comme droit constitutionnel que les caisses de grève semblent progressivement tomber en désuétude. En dehors des quelques cas (grèves des mineurs en 1963, du Joint Français en 1972 ou du *Parisien libéré* en 1975) mentionnés dans les travaux de Stéphane Sirot ou Xavier Vigna¹⁵, par exemple, et la création d'une caisse centralisée à la CFDT en 1973, les caisses de grève semblent avoir quasiment disparu de la pratique syndicale, pendant une période qui a pourtant vu la grève devenir le centre incontesté du « répertoire d'action collective » du XXe siècle¹⁶. En d'autres termes, les caisses de grève ont accompagné le développement impétueux des grèves jusqu'à la moitié du XXe siècle, avant de s'éclipser progressivement alors que ces dernières devenaient la pratique contestataire de référence, et de finalement réapparaître récemment, après plusieurs décennies de déclin des grèves. Ce chassé-croisé interroge : comment expliquer que les grèves et les caisses de grèves aient suivi pendant soixante-dix ans des évolutions apparemment inverses ?

Ce paradoxe semble également s'incarner au sein même du champ syndical, dans les débats internes à la CGT par exemple. Dès 1902, la Confédération Générale du Travail se dote en effet de trois commissions centrales, dont une « *commission des grèves et de la grève générale* », qui « *recueille les souscriptions de solidarité, et en assure la répartition aux intéressés.*

14 <http://www.slate.fr/story/70673/psa-aulnay-caisses-de-greve-classique-luites-durables>
https://elpais.com/ccaa/2013/11/30/catalunya/1385837897_587513.html
<http://www.slate.fr/story/70673/psa-aulnay-caisses-de-greve-classique-luites-durables>
<https://www.labornotes.org/2018/06/how-west-virginia-activists-organized-solidarity-fund-uprising>
<https://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/unison-builds-16330m-strike-fund-2299771.html>

15 Vigna Xavier, L'insubordination ouvrière dans les années 68, Rennes, PUR, 2007.

16 Tilly Charles, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande- Bretagne », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 4 (4), 1984, p. 95-103.

Elle s'efforce, en outre, de faire toute la propagande utile pour faire pénétrer dans l'esprit des travailleurs organisés la nécessité de la grève générale »¹⁷. Sept ans après sa fondation, la CGT donne donc une place décisive à la perspective de la grève générale, et organise un soutien financier concret pour les grèves en cours. La continuité semble donc évidente lorsqu'en 2016, 114 ans plus tard, une caisse de grève estampillée CGT se présente comme « *un outil permettant à davantage de travailleurs de cesser le travail plus longtemps. C'est un levier de l'action gréviste autant qu'un outil de solidarité et de mobilisation massive. Notre objectif : soutenir des grèves locales et préparer le prochain mouvement social contre les réformes de régressions sociales* »¹⁸. On croirait lire une simple réactualisation des principes de 1902, mais une différence majeure dissipe immédiatement cette impression de continuité : en 2016, non seulement la confédération CGT n'a pas lancé de caisse de grève, mais elle a même engagé une intense campagne de dénonciation interne, contre cette initiative du syndicat CGT Info'Com. L'histoire longue et riche du syndicalisme français semble avoir inversé la position de la CGT confédérale sur les caisses de grève : comment expliquer une telle volte-face ?

Au-delà de la seule CGT, il s'agit d'étudier les caisses de grève en France, et donc les grèves et les syndicats qui s'en dotent, depuis leur genèse dans les grèves du XIXe siècle jusqu'aux expériences les plus récentes. C'est d'ailleurs en étudiant ces grèves que Charles Tilly et Edward Shorter ont forgé certains des concepts les plus centraux de la sociologie de l'action collective, en particulier celui de « répertoires de l'action collective », sur lequel on reviendra.

De la « mobilisation des ressources » à la mobilisation *par* les ressources ?

Depuis les années 1970, le courant central en sociologie de l'action collective est en effet le courant de la « mobilisation des ressources », qui met au centre de l'analyse les ressources mobilisées par les contestataires pour permettre l'émergence d'un mouvement social. Tilly en donne la définition suivante : « la *mobilisation* désigne le processus par lequel un groupe acquiert un contrôle collectif sur les ressources nécessaires pour l'action. Ces ressources peuvent être de la puissance de travail, des biens, des armes, des votes et une quantité d'autres choses, aussi longtemps qu'elles sont utilisables pour agir sur des intérêts partagés. [...] L'analyse de la mobilisation s'occupe des manières dont ces groupes acquièrent des ressources et les rendent disponibles pour l'action collective »¹⁹. Dans cette perspective, tout élément mobilisable par un groupe contestataire peut

17 Compte-rendu du 13e Congrès national corporatif (Montpellier, 1902), Imprimerie Debord-Boehm et Martial, 1902.

18 <https://www.infocomgt.fr/caisse-de-solidarite-financiere/>

19 Tilly Charles, *From mobilization to revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley Publishing, 1978 - traduction de l'auteur.

donc virtuellement constituer une ressource : c'est, pour ainsi dire, la fin qui constitue les moyens. Ce renouvellement complet de la manière d'analyser les mouvements sociaux et leurs acteurs a ouvert de nombreuses pistes de recherche, et a permis aux approches qui s'inscrivent dans cette tradition de connaître un important succès académique.

Mais, malgré les avancées réalisées, ces approches ont toutefois conservé un angle mort : elles sont centrées sur « les manières » dont les ressources sont mobilisées, sans accorder d'attention à ce que la consistance de ces ressources fait à l'action collective. Pour reprendre l'analyse qu'en fait Michel Dobry, c'est parce qu'elles reposent sur « l'illusion selon laquelle les ressources politiques (entre autres) s'échangeraient et opéreraient de la même façon que le font les biens économiques sur les marchés « modernes » », que ces approches se privent d'une analyse « des rapports sociaux dans lesquelles ces ressources s'insèrent »²⁰. Or, replacer les ressources mobilisées dans des rapports sociaux est justement ce qui permet d'analyser leurs effets sur l'action collective, et la manière dont elles sont (ou pas) « transférables ou « convertibles » d'un endroit de l'espace social en un autre »²¹. Pour le dire autrement, le paradigme de la « mobilisation des ressources » traite les ressources mobilisées comme s'il s'agissait d'une monnaie échangeable universellement, en perdant de vue, d'une part, les effets singuliers de chaque ressource mobilisée sur l'action collective, et, d'autre part, les effets spécifiques de l'argent quand il constitue la ressource mobilisée.

L'argent, une ressource particulière

Que se passe-t-il, en effet, quand l'action collective amène un groupe à mobiliser de l'argent, comme c'est le cas pour les caisses de grève ? Comme le propose Baptiste Giraud, il s'agit d'« interroger la complexité des conditions et des mécanismes sociaux qui rendent possible la conversion des ressources militantes syndicales en support à l'expression d'un mécontentement collectif »²², mais en centrant l'analyse sur une ressource particulière : l'argent.

Les caisses de grève visent en effet à compenser (ou à suspendre) la contrainte de la retenue de salaire sur les grévistes, en transformant la solidarité en soutien financier. Mais dans quelle mesure poussent-elles, en retour, les grévistes à subordonner leurs décisions politiques à des critères financiers, à dédier leur temps à la récolte d'argent, et à se conformer à une image susceptible d'attirer les soutiens ? Étudier les caisses de grève permet en effet de mettre en évidence le

20 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*. Presses de Sciences Po, 2009 – p.28.

21 Dobry Michel, op. cit. - p.28.

22 Giraud Baptiste, « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique », *Politix* 2009/2 (n° 86), p. 13-29.

« caractère *relationnel* des ressources » dont parle Michel Dobry : la transformation de la solidarité en argent n'est pas possible dans n'importe quelle configuration sociale, et sa réalisation a des effets en retour sur le groupe mobilisé. C'est, par exemple, ce que semble suggérer une surprenante affiche datant de Mai 68, où la présence d'une chaîne donne à la solidarité financière une dimension de contrainte.

Illustration n°1 : « Soutien aux grévistes », Université autonome et populaire de Caen, Mai 1968



Dans son étude des pratiques de solidarité financière de l'AIT, Nicolas Delalande écrit ainsi que « l'aide financière vaut autant par sa composante monétaire que par le capital social qu'elle génère »²³. Il s'agit de caractériser ce « capital social », d'analyser ses effets sur l'action collective, et, comme y invite Michel Dobry, d'identifier les modalités de sa conversion depuis et vers la forme argent : quels sont les rapports sociaux qui permettent la solidarité financière, et quels sont ceux qui sont produits par elle ? En somme, qu'est-ce que la solidarité financière fait aux grèves ?

2. Qu'est-ce qu'une caisse de grève ?

Une enquête comparative et participante

Pour répondre à cette question, on se propose d'analyser et de comparer sept expériences récentes de caisses de grève en région parisienne : la « cagnotte pour les cheminots grévistes », lancée par le

²³ Delalande Nicolas, La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières, Paris, Seuil, 2019 – p.124.

sociologue Jean-Marc Salmon au printemps 2018 pour soutenir les cheminots en grève contre la privatisation de la SNCF ; la caisse de grève locale des cheminots de la Gare St Lazare lors des grèves des printemps 2016 et 2018 ; la « caisse de solidarité avec les salariés en grève reconductible », lancée en 2016 par la CGT InfoCom ; la « caisse statutaire » de la CGT HPE (Hôtels de Prestige et Économiques) lors de la grève du personnel sous-traitant du palace Park Hyatt Vendôme à l'automne 2018 ; la caisse des postiers des Hauts-de-Seine lors de leur grève entamée le 26 mars 2018 (et toujours en cours) ; la caisse du personnel administratif de l'université Paris 1 – Tolbiac lors de la grève de septembre 2018 ; et, enfin, la caisse de grève du personnel des Catacombes de Paris lors de leur grève du printemps 2018. Cette recherche s'appuiera également sur l'analyse récente menée par Jean-Michel Denis à propos de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) de la CFDT²⁴.

Ces expériences ont été choisies en fonction de leur ampleur (celles dont le montant collecté était le plus important), de leur actualité (grèves en cours en septembre 2018) et de leur proximité sociale (grèves récentes impliquant des acteurs familiers). Les méthodes d'enquête ont donc différé selon les cas étudiés : la grève des postiers des Hauts-de-Seine et celle des cheminots de St Lazare en 2018 ont été étudiées dans le cadre d'observations participantes ; celle du Park Hyatt Vendôme l'a été au moyen d'entretiens et d'observations ethnographiques répétées ; les quatre autres ont principalement donné lieu à des entretiens et à des analyses documentaires (ce qui est aussi le cas pour l'enquête de Jean-Michel Denis sur la CNAS). Pour être plus précis, en plus de l'analyse de nombreux documents et matériaux militants, cette recherche s'appuie sur huit entretiens, sur l'observation d'une quarantaine de réunions et assemblées générales de grévistes, d'une vingtaine de repas et fêtes de soutien, d'une quinzaine de manifestations, et sur la participation à cinq collectes avec des grévistes. Avec l'accord des organisateurs des trois principales caisses « en ligne » (InfoCom, cheminots et postiers), un questionnaire a également été élaboré à destination des donateurs, mais il n'a malheureusement pas pu être administré à temps pour être analysé dans le cadre de ce mémoire.

Un rapide survol des grèves étudiées

Parmi les huit caisses de grève étudiées, trois relèvent d'une démarche durable, nationale et/ou interprofessionnelle (« cagnotte » pour les cheminots, caisse de la CGT InfoCom et CNAS-CFDT), alors que les cinq autres (postiers du 92, Park Hyatt Vendôme, Gare St Lazare, université de Tolbiac

²⁴ Denis Jean-Michel, Une approche de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) par sa branche grève, Rapport IRES, 2019.

et Catacombes) correspondent au contraire à des grèves inscrites dans une temporalité, une entreprise et un site précis. En voici une présentation rapide.

La grève des postiers des Hauts-de-Seine a commencé le 26 mars 2018 et est toujours en cours à l'heure où ces lignes sont écrites : elle dure donc depuis plus de 13 mois, ce qui en fait sans conteste l'une des plus longues de l'histoire sociale du pays. Elle fait suite à l'autorisation de licenciement délivrée par la ministre du travail Muriel Pénicaud à l'encontre de Gael Quirante, secrétaire départemental du syndicat SUD Poste 92. Autre fait rare : il s'agit d'une grève départementale, qui regroupe plusieurs bureaux de poste²⁵. Sur les 900 facteurs titulaires que compte le département, 150 sont en grève de manière ininterrompue, et quelques dizaines d'autres ont rejoint la grève sur des durées plus courtes. La grève est majoritaire sur les bureaux de Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Asnières-sur-Seine et Gennevilliers. En ce qui concerne les revendications, si le point de départ de la grève est la demande de maintien (puis de réintégration) de Gael Quirante, seize autres revendications ont rapidement été formulées : les principales découlent d'un désaccord avec la quantification patronale de la charge de travail²⁶, ce qui se traduit par la demande de report des réorganisations et le refus de la mise en place de nouveaux services, vus comme dénaturant le métier de facteur.

La grève du Park Hyatt Vendôme (un palace situé rue de la Paix) a commencé le 25 septembre et s'est terminé le 21 décembre 2018, après 87 jours. Les 58 grévistes (réduits ensuite à 41) étaient pour l'essentiel des femmes de chambre et des gouvernantes dépendant de l'entreprise de sous-traitance STN (qui compte 4500 salariés), 8 grévistes seulement étant salariés de l'hôtel Hyatt (qui en compte 300). Les revendications centrales de la grève étaient la hausse des salaires et surtout l'internalisation du personnel sous-traitant. A l'issue du conflit, les salaires des 300 salariés de l'hôtel ont été augmentés et alignés sur ceux pratiqués dans les autres hôtels Hyatt de Paris, mais les grévistes n'ont pu gagner l'internalisation des sous-traitants ; ils ont toutefois obtenu le maintien de délégués de proximité, à l'encontre des récentes ordonnances gouvernementales qui devaient les faire disparaître.

Les deux grèves des cheminots de St Lazare se sont inscrites à chaque fois dans le cadre de mouvements nationaux : une grève reconductible du 18 mai au 15 juin 2016 contre la Loi Travail et la refonte de la réglementation du travail (convention collective de la branche ferroviaire), et une grève perlée (2 jours de grève suivis de 3 jours de travail, soit 36 jours de grève) du 3 avril au 28

25 Bouffartigue Paul, Bouteiller Jacques, Giraud Baptiste. L'émiettement et la localisation des conflits du travail. Le cas des grèves de facteurs (2013-2018). Journées Internationales de Sociologie du Travail, Jul 2018, Paris, France. <halshs-01813871>.

26 Jounin Nicolas, « Le caché de La Poste. La genèse de temps virtuels pour organiser le travail des facteurs », *La Revue de l'Ires* 2017/3 (n° 93), p. 25-50.

juin 2018 contre la privatisation de la SNCF et la remise en cause du Statut des cheminots. Vu l'ampleur des effectifs (et les chiffres fantaisistes donnés par l'entreprise), il est difficile d'évaluer précisément la participation, mais, sur les 5500 cheminots de la Région SNCF de Paris St Lazare, on peut estimer la proportion de grévistes à plus ou moins deux tiers, malgré une forte discontinuité (un tiers seulement a du participer à l'ensemble des journées de grève) et de fortes inégalités entre métiers (les conducteurs de trains ont beaucoup plus participé que les agents commerciaux, eux-mêmes beaucoup plus impliqués que les cadres, par exemple). A l'issue de ces grèves, les revendications des grévistes n'ont pas été satisfaites, et le gouvernement a donc pu mettre en place les réformes prévues en se contentant d'ajustements mineurs.

La grève d'une partie du personnel administratif de l'université Paris 1 – Tolbiac a commencé le 3 septembre 2018, pour se terminer 18 jours plus tard. Elle faisait suite au non-renouvellement de contrat pour deux agents du service d'accueil, et a impliqué les 8 salariés du service concerné, ainsi que quelques agents administratifs (notamment des bibliothèques) ; 160 enseignants ont également signé une pétition pour les soutenir. A l'issue de la grève, les deux agents ont vu leurs contrats renouvelés.

Enfin, la grève reconductible des agents des Catacombes s'est étendue du 3 mai au 15 juin 2018, avec quelques jours d'interruptions au début. Elle a impliqué 20 fonctionnaires territoriaux qui dépendaient de l'organisme public Paris Musées, soit la totalité de l'effectif du site. Les revendications centrales portaient sur le sous-effectif, sur les conditions de travail et sur la rémunération, et les grévistes ont obtenu la création de 6 postes supplémentaires, ainsi qu'une prime de 180 € par personne.

« Les sapins, les couettes, les photos, le gâteau d'anniversaire... : tout ça, ça fait partie de la caisse de grève »²⁷

Cet inventaire « à la Prévert » laisse d'abord perplexe, mais il permet de mettre le doigt sur une caractéristique fondamentale des caisses de grève étudiées : bien loin de la pratique routinière et uniforme à laquelle on pourrait s'attendre, l'enquête a au contraire fait émerger un magma de pratiques différentes et hétérogènes, difficile à mettre en ordre. En effet, derrière le principe abstrait de la solidarité financière, les huit caisses de grève étudiées ont en réalité adopté les formes, les échelles et les objectifs les plus divers. Au point de rendre difficilement discernable, de prime abord, ce qui pouvait constituer leur unité. Un tableau synthétique permet de visualiser cette

²⁷ Entretien avec Hawa (le prénom a été modifié par souci d'anonymisation), femme de chambre ayant participé à la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019 .

hétérogénéité (voir Tableau n°1 en Annexe, p.194).

Parmi ces huit caisses, une première distinction permet de différencier les caisses « internes » aux grèves (organisées par les grévistes et leurs organisations syndicales) des caisses de soutien « externes » (organisées par des militants extérieurs au syndicat et au milieu mobilisés), mais cet aspect se combine d'emblée avec des différences d'échelle, de pérennité et de périmètre des destinataires. Parmi les caisses étudiées, seules deux sont « externes » : il s'agit de la « caisse de solidarité » interprofessionnelle lancée par la CGT InfoCom en 2016 (et pérennisée ensuite), et de la « cagnotte » pour les cheminots lancée par Jean-Marc Salmon en 2018 (dissoute par ses organisateurs immédiatement après la grève). Les six autres caisses étudiées sont « internes », mais selon des modalités et des échelles différentes. Deux d'entre elles sont « statutaires », c'est à dire à la fois pérennes, mentionnées dans les statuts des syndicats concernés et réservées à leurs adhérents : il s'agit de la CNAS, créée par la CFDT confédérale en 1973, et de la caisse de la CGT HPE, créée en 2012. Au contraire, les quatre autres ne dépendent pas directement d'un syndicat et sont ouvertes aux non-syndiqués : les caisses « éphémères » des Catacombes en 2018 et des cheminots de la Gare St Lazare en 2016 et 2018, la caisse « intermittente » du personnel administratif de l'université de Tolbiac (en sommeil, puis réactivée à plusieurs reprises entre 2006 et 2018), et la caisse « récurrente » des postiers des Hauts-de-Seine (relancée puis dissoute lors de chacune de leurs nombreuses grèves depuis 2009). On constate donc que se combinent ici les différences d'échelle (caisses locales, par branche nationale ou interprofessionnelles), de pérennité (caisses permanentes, intermittentes, récurrentes ou éphémères) et de périmètre (ouverture, ou pas, aux non-syndiqués).

Ces caisses se distinguent également dans le rapport qu'elles entretiennent avec la temporalité de la grève, ce qui a pour conséquence de modifier profondément leur utilité. La modalité temporelle de référence est l'intervention pendant la grève : soutenir financièrement les grévistes avant qu'ils ne reprennent le travail, pour les aider à « tenir ». C'est le rôle que donne Romain Altmann²⁸ à la caisse de la CGT InfoCom, en parlant des cheminots de Versailles en 2016 :

« Ca commençait à être compliqué, parce qu'ils étaient déjà en grève depuis deux semaines, en reconductible. Et en fait, notre caisse de grève [...] elle a redonné un espoir. Parce qu'ils se sont dit « Ouais super, on peut continuer ! » Ça a été vécu comme ça. Nous on venait pour de la solidarité, et eux ils l'ont interprété comme un outil de combat, pour dire « Avec l'argent qu'on a eu, ça permet d'aller plus loin ! » Et donc ils ont fait quasiment une semaine et demi de grève en plus ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

En revanche, ce rôle est d'emblée au centre de la cagnotte pour les cheminots, selon Jean-Marc

²⁸ Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

Salmon : « au moment où on donnait l'argent, il fallait que les gens soient engagés sur le futur. Parce que notre objectif, c'est que la grève tienne. [...] Que tu aies fait grève avant, c'est pas le problème, le problème c'est « est-ce que tu fais grève demain ? » »²⁹. Cette modalité d'intervention est celle qui revient le plus souvent dans les travaux historiographiques qui mentionnent des grèves soutenues financièrement. Elle est par exemple au centre de la correspondance que cite Maxime Leroy³⁰, concernant la grève des bronziens parisiens de 1867 : « vous pouvez dire aux bronziens qu'ils ne cèdent pas un pouce de terrain [...] Nous recevons pour cette grève, nous l'espérons, des sommes considérables » écrit ainsi le correspondant des grévistes à Londres. D'autres caisses interviennent plutôt après les grèves. C'est le cas de la CNAS, qui met en général plusieurs mois pour verser ses subsides, et de la caisse des cheminots de la Gare St Lazare : en grève au printemps 2018, ceux-ci n'ont reçu l'aide financière collectée pour eux qu'au mois de septembre. C'est également le cas de la caisse de l'université Paris 1 :

« Il y a peut-être des collègues qui se sont un peu énervés, parce qu'on mettait du temps... Mais ça, c'était normal d'attendre, parce que ça prend du temps la redescente de la totalité des informations sur les nombres de jours, pour pouvoir faire les calculs. Nous, il faut savoir que nos feuilles de paie, on les a souvent deux mois après, on les reçoit avec un retard de 2 mois et quelquefois même plus... Donc c'était plutôt des signes d'impatience, parce qu'il fallait attendre 3 ou 4 mois avant qu'on commence à rembourser »

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

Dans ces cas-là, la solidarité financière n'aide plus vraiment les grévistes à « tenir » : elle leur sert plutôt à compenser une partie du coût de la grève, *a posteriori*. Certaines caisses, enfin, sont même conçues pour jouer un rôle avant même que les grèves ne se déclenchent : c'est, logiquement, le cas des caisses pérennes. Ainsi, pour Claude Lévy³¹, « le principe de la caisse de grève statutaire permet de donner plus de courage aux salariés pour partir en grève » : le moment décisif se situe donc ici en amont du conflit, dans la décision de faire grève. Ces modalités temporelles modifient donc en profondeur le rôle que peuvent jouer les caisses de grèves, même si elles sont parfois cumulées par certaines caisses.

La caisse de grève comme matérialisation de rapports sociaux

Ces caisses se différencient également du point de vue de leur matérialité : une caisse (la CNAS) ne semble exister que par des chèques et des transferts d'argent entre comptes en banque,

29 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

30 Leroy Maxime, *La coutume ouvrière*, Paris, Editions CNT-RP, 2007, p.638.

31 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

quand les autres ont également (ou exclusivement pour la cagnotte pour les cheminots) une existence numérique sur les sites *lepotcommun.fr* ou *leetchi.com*. La plupart des caisses ont aussi une existence « physique », sous la forme de boîtes de conserve ou de cartons à chaussures qui servent à récolter billets, pièces de monnaie, chèques ou même tickets restaurants. Une seule caisse a combiné ces formes numériques et monétaires avec une forme « en nature » : celle de la CGT HPE, qui s'est aussi matérialisée sous la forme de repas quotidiens lors de la grève du Park Hyatt Vendôme.

Enfin, une autre distinction semble tout aussi centrale : celle qui concerne l'origine des fonds. En effet, si la CNAS et la caisse statutaire de la CGT HPE sont financées par les cotisations obligatoires de leurs adhérents, celle des personnels de l'université de Tolbiac repose en revanche sur les contributions volontaires des différentes catégories de personnels (administratifs comme enseignants), les autres caisses étant exclusivement abondées par les dons de personnes et d'organisations extérieures au milieu et au syndicat concernés. En se référant à l'ouvrage de Guy Caire³², Jean-Michel Denis relie cette distinction à des « traditions » syndicales : « il convient de distinguer le système de cotisations qui possède le plus souvent un caractère obligatoire du système de la souscription qui répond à un appel spécifique. Une telle distinction conduit Guy Caire à séparer deux traditions : celle de la CGT sur la base de souscriptions (timbres de solidarité) auprès des adhérents et du public, et celle de la CFDT d'une caisse de grève permanente « avec cotisations affectées spécialement à cet usage » (1978, p. 193) »³³. Cette interprétation semble correspondre à la plupart des caisses étudiées, et en particulier à celle de la CGT InfoCom, mais elle semble plus problématique pour celle de la CGT HPE, censée incarner ici la « tradition CFDT ».

Les huit caisses de grève étudiées se différencient donc autant par le lien de leurs organisateurs avec la grève soutenue, que par leur échelle, leur pérennité, leur périmètre, leur temporalité, leur matérialité ou l'origine de leur financement. Malgré cette forte hétérogénéité, elles partagent toutefois un même rôle fondamental, que Pierre Rosanvallon formule ainsi : il s'agit d'« institutions permettant de socialiser l'action revendicative pour faire de chaque lutte ponctuelle un épisode articulé sur un combat de classe global »³⁴. Si l'idée d'un « combat de classe global » mériterait un examen plus approfondi, les caisses étudiées reposent toutes en revanche sur le même principe : créer une institution (temporaire ou permanente) pour permettre que la grève soit soutenue (financièrement mais aussi politiquement) par un ensemble plus large que les grévistes (adhérents du syndicat, collègues de travail, dons individuels ou d'autres organisations),

32 Caire Guy, *La grève ouvrière*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1978.

33 Denis Jean-Michel, art. cit.

34 Rosanvallon Pierre, *La question syndicale*, Paris, Calmann-Lévy, 1988, p.183

matérialisant ainsi des liens de solidarité entre les grévistes et leurs soutiens, et les opposant au(x) patron(s) et/ou au gouvernement.

3. Un objet d'étude à défricher

Mis à part un chapitre précis dans les ouvrages de Michelle Perrot³⁵ et de Stéphane Sirot³⁶, et l'œuvre très récente de Nicolas Delalande³⁷, peu de travaux se sont penchés sur les caisses de grève, et cela semble être la conséquence de leur longue période d'éclipse : les nombreux travaux sociologiques sur la grève ne les mentionnent pas, ou parfois seulement pour commenter les conséquences de leur absence, et la plupart des travaux historiographiques qui analysent une expérience particulière de grève ne mentionnent l'existence éventuelle d'une caisse de grève que comme un élément de contexte non problématisé. C'est pourquoi mener une étude des caisses de grève nécessite de faire dialoguer plusieurs champs disciplinaires *a priori* sans rapport : les quelques travaux historiographiques qui y portent attention et divers travaux sociologiques sur les grèves et les syndicats, mais aussi des travaux d'histoire, de sociologie et d'anthropologie sur les interactions économiques, le rapport à l'argent et le don.

Les caisses de grève comme élément du « répertoire d'action collective »

Comme on l'a déjà mentionné, l'un des concepts les plus utiles pour analyser les caisses de grève est celui de « répertoire d'action collective » forgé par Charles Tilly. En étudiant le développement des grèves en France au 19^e et au 20^e siècle, et la manière dont elles ont progressivement remplacé d'autres modes d'action (comme les charivaris), Tilly a mis en évidence la rareté des modes d'action disponibles : « l'idée de répertoire présente un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorités, en rendant un ensemble de moyens d'action limités plus pratique, plus attractif, et plus fréquent que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts »³⁸. L'idée centrale est ici que les moyens de lutte à disposition des contestataires dans une période donnée sont non seulement limités, mais surtout contraints par les stratégies des autorités politiques et économiques : c'est en effet le déploiement du capitalisme et de l'Etat qui explique le remplacement, au cours du 19^e siècle, de l'ancien répertoire par un nouveau,

35 Perrot Michelle, *Jeunesse de la grève*, Paris, Seuil, 1984 – Partie III, chapitre 6 : pp.520-546.

36 Sirot Stéphane : *Le syndicalisme, la politique et la grève*, Nancy, Editions Arbre bleu, 2011 – chapitre 9, pp.171-188 ; et, *La grève en France*, Paris, Odile Jacob, 2002, partie II, chapitre 5, pp.136-142.

37 Delalande Nicolas, *op.cit.*

38 Tilly Charles, *art. cit.*

centré sur la grève. C'est ce que Michel Offerlé résume dans l'idée qu'« un répertoire est toujours une co-construction entre des mobilisés et les divers producteurs du maintien de l'ordre »³⁹. Pour analyser les expériences de caisses de grève, il s'agira donc d'étudier les choix tactiques des grévistes et des organisateurs de caisses, mais aussi de voir de quelle manière ces choix sont contraints par les configurations économiques et politiques particulières dans lesquelles ces grèves s'insèrent : on ne peut comprendre le recours à la grève ou la mise en place d'une caisse de grève sans analyser conjointement le groupe mobilisé et ses adversaires, et sans replacer la mobilisation étudiée dans un ensemble spécifique et historiquement situé de contraintes économiques, légales et politiques. Car cet enjeu d'historicisation concerne non seulement le répertoire dans son ensemble, mais également les éléments qui le composent. Comme le rappelle Tilly, « toutes les formes utilisées ont déjà une histoire »⁴⁰. Il s'agit donc d'analyser les expériences récentes de caisses de grève en les resituant dans l'histoire de cette forme de lutte et dans celle des grèves et des syndicats.

L'histoire des grèves : une périodisation problématique

Toujours selon Tilly, au cours du 19^e siècle « l'altération la plus visible du répertoire d'action collective de la classe ouvrière dans les pays occidentaux a été la montée en puissance de la grève »⁴¹. Et cette montée en puissance s'est notamment traduite par de profondes modifications dans la morphologie des grèves : Stéphane Sirot⁴² divise ainsi l'histoire des grèves en France en trois périodes distinctes. Si leur pré-histoire plonge ses racines dans les traditions compagnonniques du Moyen-Age, c'est bien entre la Révolution de 1789 et leur légalisation en 1864 que les grèves deviennent une pratique autonome et notable : c'est ce que Stéphane Sirot appelle « l'âge de l'exclusion ». La grève, alors appelée « coalition », est rare, interdite et durement réprimée, ce qui correspond également à la situation de forte marginalité du monde ouvrier. Avec sa légalisation s'ouvre « l'âge de l'intégration » : les grèves se multiplient et s'installent progressivement au cœur du rapport salarial. « Le deuxième âge de la grève voit l'allongement notable de sa durée. Désormais licite, elle devient un mode de lutte courant du monde ouvrier »⁴³. C'est à cette période que semblent se multiplier les caisses de grève. Une rupture importante se produit en 1945 : la reconnaissance de la grève comme droit constitutionnel s'accompagne d'une forte massification et d'une certaine routinisation de son usage, c'est « l'âge de l'institutionnalisation ». Charles Tilly met bien en évidence le contraste avec la fin du 19^e siècle : « dans les années 1890, les grèves en France étaient

39 Offerlé Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e- XXI^e siècles), *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 81 (1), 2008, p. 183-204.

40 Tilly Charles, *La France contestée : de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, p. 541.

41 Tilly Charles : *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978. p.159 – traduction de l'auteur.

42 Sirot Stéphane : *La grève en France*, op. cit.

43 Ibid.

relativement petites et rares, mais elles avaient tendance à durer très longtemps. Dans les années 1950, les grèves en France étaient, en moyenne, massives et fréquentes, mais courtes »⁴⁴. Dans le contexte du « compromis fordiste » et des « trente glorieuses », la grève prend de plus en plus la forme de grandes journées d'action nationales et interprofessionnelles. Selon Guy Groux et Jean-Marie Pernot, les trois indicateurs qui servent à mesurer l'ampleur annuelle des grèves (nombres de grèves, de grévistes et de journées de grève) « connaissent leur apogée au cours des années 1971-1975, c'est à dire la période comprise entre la grève générale de mai 1968 et les premières manifestations de la crise économique »⁴⁵. Après cette date, l'ampleur des grèves diminue de manière nette et quasiment continue. Et cette contraction du phénomène gréviste est tellement radicale qu'elle incite même à remettre en cause la tripartition de l'histoire des grèves proposée par Stéphane Sirot. En effet, si celle-ci semble étayée et convaincante jusqu'à la crise de 1975, il semble en revanche difficile de considérer que la séquence ouverte à la fin des années 1970, et dans laquelle nous nous trouvons toujours aujourd'hui, partagerait les mêmes caractéristiques que les premières décennies de l'Après-Guerre. Compte tenu de la baisse drastique du nombre de grèves, de grévistes et de journées de grève, mais aussi du caractère de plus en plus défensif des conflits et de leur issue de plus en plus négative (en particulier pour les conflits d'ampleur nationale), il semblerait peut-être plus pertinent de clore le « troisième âge » de la grève à la fin des années 1970, et de lui faire succéder un quatrième âge, qu'on pourrait appeler « l'âge de la neutralisation ». Les caisses de grèves étudiées dans cette recherche semblent en effet s'insérer dans un contexte économique, social et politique qui se distingue fortement de celui des « trente glorieuses », et dont la forte décline de la pratique gréviste constitue l'un des aspects majeurs. Baptiste Giraud y voit, plus précisément, « l'un des traits caractéristiques de l'évolution de l'activité gréviste en France, à savoir le ralentissement du nombre de jours de grève (inter)professionnelle – devenues très rares en particulier dans le secteur privé – et par voie de conséquence, la fragmentation croissante de l'activité gréviste »⁴⁶.

La morphologie des grèves actuelles

Selon les données de la DARES⁴⁷, en particulier ses enquêtes ACEMO-DSE⁴⁸ et REPONSE⁴⁹, la

44 Tilly Charles : op. cit. p.162 – traduction de l'auteur.

45 Groux Guy, Pernot Jean-Marie, La grève, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2008. p.85.

46 Giraud Baptiste: Les apports d'une approche ethnographique et mosaïque des conflits du travail pour reconstituer le « puzzle des grèves », Actes du Colloque MSH Dijon, Approches croisées de la conflictualité, XVIIIe siècle à nos jours.

47 DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques, Ministère du Travail.

48 Enquête ACEMO-DSE : Activité et Conditions d'Emploi de la Main d'Oeuvre - Dialogue Social en Entreprise.

49 Enquête REPONSE : Relations Professionnelles et Négociations d'Entreprise.

pratique gréviste en France n'a pas connu de changement majeur depuis les années 1980. La principale dynamique à l'œuvre reste la diminution continue du nombre de Journées Individuelles Non Travaillées (ou JINT) : on passe ainsi de 4054 JINT pour 1000 salariés en 1976, à 69 en 2015. C'est notamment la conséquence du démantèlement des grands établissements industriels et du recul des grandes journées d'action interprofessionnelles. Mais la crise de 2008 a toutefois occasionné des inflexions notables, que Baptiste Giraud et Etienne Penissat mettent en perspective avec la dernière période de croissance : « alors que le retour de la croissance avait été évoqué comme une raison de la recrudescence des conflits dans les entreprises au début des années 2000, on ne constate pas d'effet inverse quand la conjoncture économique se dégrade de nouveau [...]. On constate même que, à conflictualité globalement stable, les mouvements sociaux tendent plutôt à se durcir avec une augmentation continue des établissements concernés par des conflits avec arrêts de travail entre 1998 et 2011 »⁵⁰.

L'inflexion principale concerne donc la proportion des entreprises de plus de 10 salariés touchées par des grèves : si cette proportion est de 2,7% en 2005, elle monte à 3,3% en 2010, redescend à 1,3% en 2012, puis remonte à 1,7 % en 2016. L'évolution du nombre de JINT présente exactement la même dynamique : on passe de 165 JINT pour 1000 salariés en 2005, à 318 en 2010, pour redescendre à 61 en 2012 et remonter à 131 en 2016. Ce que montrent ces évolutions, c'est que la crise de 2008 n'a pas suscité une croissance linéaire du nombre de journées de grève effectuées ou de la proportion d'entreprises touchées par des grèves, mais plutôt une succession de flux et de reflux. En effet, les poussées de 2010 et 2016 s'inscrivent de manière évidente dans le cadre de la lutte contre les mesures d'austérité qui ont suivi la crise de 2008 : 2010 correspond au mouvement de grève interprofessionnel contre la réforme des retraites du gouvernement Fillon, et 2016 au mouvement contre la Loi Travail du gouvernement Valls.

Au-delà de ces mouvements interprofessionnels, le regain de conflictualité observé ces dernières années dans certains secteurs (comme la SNCF, La Poste ou l'industrie automobile) s'explique notamment par la mise en place de mesures patronales et gouvernementales de « gestion de la crise », telles que licenciements et suppressions de postes, privatisations, réorganisations et augmentation de la charge de travail... Parmi les huit caisses de grève étudiées ici, la moitié relève précisément de cette catégorie. A ce propos, Giraud et Penissat constatent non seulement qu'« il s'agit à présent le plus souvent de grèves très localisées, circonscrites à l'échelle d'une entreprise, voire d'un établissement », mais aussi qu'il y a « plus de conflits là où il y a déjà du conflit. Cette tendance à l'intensification et au « durcissement » des conflits là où ils se produisent est confirmée

50 Giraud Baptiste, Penissat Etienne, art.cit.

par la concentration des conflits »⁵¹. Les grèves ont donc tendance à se maintenir au même niveau, mais en touchant de plus en plus les mêmes secteurs, voire les mêmes sites. Ce phénomène s'explique notamment par le rôle central que jouent les syndicats dans les grèves. L'enquête REPONSE de 2011 établit ainsi que 35 % des établissements qui ont un délégué syndical ont connu un conflit avec grève, contre 6 % seulement des établissements qui n'ont pas de représentant du personnel. Ce qui permet à Baptiste Giraud d'en conclure que « la fréquence d'apparition des grèves est toujours étroitement corrélée au degré d'implantation syndicale dans les établissements »⁵².

Grèves et caisses de grève : une histoire syndicale ?

Si l'histoire des grèves est en effet très fortement liée à l'histoire des organisations syndicales, les rapports entre les deux ont toutefois connu de profondes transformations. Michelle Perrot résume ainsi cette relation contradictoire : « De nos jours, syndicat et grève forment un couple indissoluble et inégal. Le syndicat a l'initiative et la maîtrise. [...] Dans la gamme étendue de ses activités, où les fonctions de représentation, de négociation, de *bargaining* sont devenues primordiales, la grève n'est que seconde, subordonnée, d'aucuns disent mineure. [...] Aux origines du syndicalisme, la situation est toute différente. La grève règne. [...] Elle n'est pas nécessairement liée à une organisation : 41 % des conflits ici étudiés n'en comportent aucune trace particulière. [...] Dans le cas des grèves organisées, néanmoins majoritaires (59 %), la grève commande à l'organisation ; elle secrète ses propres formes ; le syndicat lui-même n'est souvent que sa créature, né par et pour elle, vivant de son succès, mourant de son échec »⁵³.

Le rapport entre grèves et syndicats semble en effet s'être inversé au cours de la montée en puissance du mouvement ouvrier, suivant la périodisation déjà formulée. Au « premier âge » de la grève, les syndicats (ou leurs prémices) n'existent que pour la grève. C'est ainsi que Maxime Leroy analyse les ancêtres de la CGT : « organisations professionnelles et grèves sont alors intimement liées les unes aux autres ; et il faut même dire que les organisations professionnelles, dénommées sociétés de résistance, ne sont considérées que comme des moyens de grève »⁵⁴. Le « deuxième âge » de la grève se traduit, quant à lui, par une prise en charge croissante de la grève par les structures syndicales et par son intégration dans une stratégie d'ensemble (grève générale révolutionnaire, puis conquête de droits sociaux). C'est ainsi qu'on peut comprendre la mise en place, dans la jeune CGT, d'une « commission des grèves et de la grève générale » dont le rôle est de faire de la propagande en faveur de la grève générale et d'organiser le soutien financier aux

51 Ibid.

52 Giraud Baptiste, art.cit.

53 Perrot Michelle : op.cit. p.43.

54 Leroy Maxime, op.cit. p.641.

grèves. Pendant le « troisième âge » de la grève, les syndicats dirigent les grèves : ils les préparent, les déclenchent, en formulent les revendications et en négocient l'issue. Et si ce contrôle semble parfois échapper aux sommets des organisations fédérales et confédérales (en mai 68 par exemple), ils réussissent toutefois à faire de la grève un moyen de pression plutôt qu'un affrontement décisif. Enfin, le lien entre grèves et syndicats connaît lui aussi une transformation importante à la fin des années 1970, confirmant l'ouverture d'un « quatrième âge » : en même temps qu'elle perd des effectifs, la grève semble aussi perdre sa centralité dans les stratégies syndicales. Baptiste Giraud et Etienne Penissat constatent ainsi qu'aujourd'hui, « l'immense majorité des militants syndicaux sont loin de partager la « gréviculture » dont on les accuse souvent. Même les militants aguerris, acquis aux principes de la lutte des classes, s'imposent des limites dans l'usage de la grève, qu'ils soient empêchés par la précarité salariale de leurs collègues, mis sous pression par les risques de délocalisation de leur entreprise, ou contraints tout simplement de trouver des terrains de compromis avec leur direction »⁵⁵. Il faut ajouter que les organisations syndicales ont un rapport différencié à la grève, mais si « la confrontation par la grève est de fait très attachée à l'image de la CGT ou de Solidaires, alors qu'elle l'est moins concernant la CFDT »⁵⁶, cela peut s'expliquer par une différence d'orientation stratégique tout autant que par une logique de distinction au sein du « champ syndical »⁵⁷. La meilleure incarnation de cette évolution est sans aucun doute le « recentrage » de la CFDT qui, depuis le mandat d'Edmond Maire, relègue explicitement la grève au rang de « dernier recours ». Il est donc particulièrement paradoxal que la CFDT soit en même temps la seule confédération à disposer d'une caisse de grève permanente (la CNAS). Ce paradoxe, ainsi que ses implications sur la pratique même de la solidarité financière, est au centre de l'étude que Jean-Michel Denis a consacré à la CNAS.

« La dépolitisation de la grève provient du fait qu'il s'agit désormais d'un répertoire d'action isolé, coupé de toute stratégie d'action. Autrefois intégrée dans un projet politique ainsi que dans une stratégie d'action qui promouvait la rupture avec le principe de subordination, tel qu'il pouvait s'exprimer dans le monde du travail et dans la société en général, la grève y prenait tout son sens, symbolique et pratique. Et la caisse de grève y trouvait sa finalité politique : celle d'être une caisse de résistance. Aujourd'hui, le registre lexicographique utilisé ne laisse pas de place au doute : qui parle encore de la CNAS comme une caisse de résistance, hormis pour insister sur la capacité de résistance financière de l'organisation ? Une désincarnation sociale et politique donc, qui s'exprime également dans le changement de registre de la solidarité à promouvoir, celle-ci ne prenant plus ni la forme d'une solidarité de classe ni celle de la solidarité professionnelle mais celle plus globale articulée autour de l'intérêt général »⁵⁸.

55 Giraud Baptiste, Penissat Etienne : art. cit.

56 Ibid.

57 Bérout Sophie, Pour une sociologie politique du syndicalisme : structures, pratiques et représentations, Mémoire d'HDR soutenu en 2018.

58 Denis Jean-Michel, art. cit.

L'évolution de la place qu'occupe la grève au sein du répertoire d'action de la CFDT a donc provoqué un glissement dans sa conception de la caisse de grève, au point d'interroger le sens même de la solidarité financière. Pour répondre à cette interrogation, il faut faire appel aux travaux de sciences sociales qui ont pris pour objet la solidarité, le don et le rapport à l'argent.

Le « marquage social de l'argent »

La ressource centrale des caisses de grève est l'argent. Or l'argent est le plus souvent analysé à travers un prisme directement hérité de la science économique : « la sociologie contemporaine s'accroche toujours à l'idée que l'argent serait un moyen d'échanges marchands absolument fongible, qualitativement neutre, infiniment divisible et totalement homogène »⁵⁹, comme l'écrit Viviana Zelizer. En conséquence, quand les travaux relevant de cette approche se préoccupent des rapports sociaux dans lesquels s'inscrit l'argent, c'est toujours pour constater « la capacité que possède l'argent de transformer les valeurs non pécuniaires [...] ; en revanche, la transformation réciproque de l'argent par des valeurs ou des relations sociales est rarement conceptualisée, quand elle n'est pas rejetée explicitement »⁶⁰. En procédant à ce renversement surprenant, Zelizer a ouvert un nouveau champ d'études : cette ambivalence est en effet au cœur de ses travaux sur « la signification sociale de l'argent ». Ainsi, d'une part, « les individus s'emploient sans cesse à créer des monnaies appropriées à la gestion de situations d'autant plus complexes socialement parlant que toutes sortes de sentiments ou de rapports s'y expriment - non seulement de l'intimité, mais aussi de l'inégalité ; de l'amour, mais aussi du pouvoir ; de la sollicitude, ainsi qu'une volonté de contrôle ; de la solidarité, non moins que du conflit »⁶¹. Appliquer cette analyse aux caisses de grève signifiera donc tenter de les analyser comme une monnaie complexe où se mêlent tous ces sentiments. Mais, d'autre part, ces monnaies « influencent directement sur les pratiques sociales. Non seulement nos diverses monnaies nous inspirent des pensées et des sentiments différents, mais nous les dépensons, les épargnons ou les offrons à des fins différentes et au bénéfice de personnes différentes »⁶². Et, là encore, il s'agira d'évaluer de quelle manière les caisses de grève incarnent cette différenciation des usages sociaux de l'argent.

En mobilisant l'approche proposée par Zelizer, Florence Weber et Caroline Dufy proposent « d'analyser tout échange en distinguant trois questions : celle de la relation entre les partenaires de

59 Zelizer Viviana, La signification sociale de l'argent, Seuil, coll. « Liber », 2005. p.40.

60 Zelizer Viviana : op.cit. p.42.

61 Zelizer Viviana, op. cit. p.316.

62 Zelizer Viviana, op. cit. p.325.

l'échange, personnelle ou anonyme, celle de la forme de la transaction, marchande ou non, celle du médium de l'échange, monétaire ou non »⁶³. Ces trois questions permettent en effet d'envisager de nombreuses configurations, comme le fait Florence Weber dans sa Préface à *l'Essai sur le Don*⁶⁴. Parmi les huit combinaisons qu'elle mentionne, deux semblent pointer en direction des caisses de grève : « individu et monnaie sans marché », ce qu'elle identifie à la Sécurité sociale, et « relations personnelles, absence de marché et monnaie moderne », qu'elle rattache aux dons cérémoniels en argent. Les caisses de grèves semblent en effet se situer quelque part entre les deux, puisque, si certaines caisses reposent sur des milieux d'interconnaissance (celle de l'université de Tolbiac par exemple), d'autres sont au contraire financées par des dons anonymes. Mais on peut également remarquer que leur rapport au marché est variable : certaines caisses bénéficient de prêts en plus des dons, certaines vendent des objets pour récolter de l'argent, et d'autres versent une partie des fonds récoltés à des prestataires marchands (comme Leetchi ou LePotCommun). Enfin, si toutes les caisses étudiées mobilisent de l'argent, certaines mobilisent également des médiums non-monétaires (comme de la nourriture, dans le cas de la grève du Park Hyatt Vendôme).

Nicolas Delalande se réfère également aux travaux de Zelizer pour analyser les pratiques de solidarité financière de l'AIT, à la fin du 19^e siècle. Il reprend ainsi sa distinction entre les échanges marchands (fondés sur la fixation d'un prix), les prestations sociales (fondées sur l'autonomie du bénéficiaire) et les dons (fondés sur une relation de subordination) : « ces trois modalités financières, porteuses de conceptions distinctes des relations sociales, sont à l'oeuvre au sein des mondes ouvriers du XIX^e siècle. Les coopératives de production et de consommation proposent des échanges de biens et de services ; les sociétés de secours mutuels ou les syndicats donnent accès à des droits, sous forme de secours et de prestations, en contrepartie du versement de cotisations régulières ; des souscriptions et des quêtes, enfin, sont organisées pour venir en aide à des militants, des grévistes et leurs familles frappés par la violence de la répression, par la misère ou la famine »⁶⁵. Les deux dernières formes semblent précisément correspondre aux caisses de grève étudiées ici, mais selon des modalités divergentes qu'il s'agit donc d'examiner plus en détail.

Le don : au-delà du rapport de domination ?

Loin d'être exclusivement l'acte désintéressé qu'il prétend être, le don masque souvent un rapport de domination : c'est ce que la sagesse populaire résume dans la formule « la main qui donne est toujours au dessus de la main qui reçoit ». Marcel Mauss exprime la même idée dans la conclusion de son *Essai sur le don* : « la charité est encore blessante pour celui qui l'accepte, et tout l'effort de

63 Dufy Caroline, Weber Florence: *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte, 2007, p.54.

64 Mauss Marcel, *Essai sur le don*, Paris, PUF, 2012.

65 Delalande Nicolas, *op.cit.* p.19.

notre morale tend à supprimer le patronage inconscient et injurieux du riche « aumônier »⁶⁶. Selon Florence Weber, c'est même l'enjeu politique principal de *l'Essai* : cet ouvrage se conçoit en effet comme une intervention dans le débat politique de l'époque, sur le sens à donner aux nouvelles politiques sociales. « Eviter le don « de haut en bas », lui substituer la redistribution « dans le respect mutuel et la générosité réciproque », en d'autres termes inventer une forme de don égalitaire [...] voilà l'utopie positive à laquelle M. Mauss s'est attaché »⁶⁷. Pour sortir le don des rapports de domination qu'il a tendance à instaurer, il faut donc un effort de réinvention. Le don qui est à la base des caisses de grève remplit-il ce rôle ? La définition que donnent Florence Weber et Caroline Dufy de cette nouvelle forme de don permet d'en faire l'hypothèse, puisqu'il s'agit d'un « don pur, don sans contre-don, qui n'est possible sans humiliation que dans des collectifs ou en l'absence de relations personnelles entre donateur et donataire »⁶⁸. Ce « don égalitaire » reposerait donc, d'une part, sur l'anonymat (« si le donataire ne connaît pas l'identité de son donateur, en quoi pourrait-il être engagé, contre son gré, dans une relation personnelle inégale ? »⁶⁹), et, d'autre part, sur une dimension collective (« si le don s'inscrit à l'intérieur d'un collectif qui fonctionne sur la mutualisation des ressources, il devient un élément parmi d'autres d'une spirale d'échanges dont nul ne peut dire où et quand elle a commencé »⁷⁰).

Ce nouveau don, anonyme et collectif, est justement au centre d'un ouvrage coordonné par Sidonie Naulin et Philippe Steiner⁷¹. Les auteurs proposent en effet de considérer qu'« une nouvelle catégorie de dons se met en place lorsqu'une ou plusieurs organisations prennent place entre le donateur et le donataire. Il n'y a plus de lien direct entre les deux personnes : la première donne des ressources à l'organisation qui (re)donne ensuite à la seconde des ressources qui lui manquent. C'est la forme épurée de ce que nous proposons d'appeler le don organisationnel »⁷². Cette définition semble correspondre exactement à certaines des caisses de grève étudiées (celle de la CGT InfoCom ou la cagnotte pour les cheminots, par exemple), d'autant plus que les auteurs insistent sur le fait que « la rapide croissance des dispositifs de médiation et des dispositifs d'appariement qui résulte de l'Internet accélère singulièrement la montée en puissance du don organisationnel »⁷³. Cet ouvrage explore également une piste intéressante du côté des bénéficiaires de ce don organisationnel. En effet, les auteurs se demandent « quelle forme prend « l'obligation de rendre » dès lors que le lien

66 Mauss Marcel, op. cit., p.214.

67 Weber Florence, Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage. Genèses, 41, 2000, pp. 85-107.

68 Dufy Caroline, Weber Florence, op. cit. p.26.

69 Mauss Marcel, op.cit. Préface de Florence Weber.

70 Ibid.

71 Naulin Sidonie, Steiner Philippe, La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations, Toulouse, PUM, 2016.

72 Ibid., p.11.

73 Ibid, p.257.

entre le donateur et le donataire passe par une organisation ? »⁷⁴. Et les deux éléments de réponse qu'ils formulent semblent concerner les caisses de grève étudiées ici : ils évoquent, d'une part, un « contre-don sous forme de retour d'informations concernant les actions menées »⁷⁵, auquel correspondrait l'impératif de transparence qui touche les caisses étudiées, et, d'autre part, la possibilité pour le bénéficiaire de « faire acte de réciprocité en donnant à son tour la ressource dont il a bénéficié »⁷⁶. Il s'agira donc de confronter ces pistes aux injonctions reçues et aux pratiques mises en oeuvre dans le cadre des caisses de grève étudiées.

La solidarité comme institutionnalisation d'une pratique réciproque ?

Selon Nicolas Delalande, cette dimension de réciprocité est au centre de la solidarité financière avec les grèves : « le mouvement ouvrier affiche sa volonté de produire un monde d'égaux, où ceux qui aident entretiennent des rapports de similarité et de réciprocité avec ceux qui reçoivent »⁷⁷. Cette volonté semble caractériser le syndicalisme dès l'époque de la Charte d'Amiens : Pierre Rosanvallon parle ainsi d'une « conception horizontale de la solidarité qui n'a de sens qu'exercée à l'intérieur d'un groupe relativement homogène, d'abord dans le métier et ensuite seulement dans la classe. Le syndicalisme a véritablement considéré la condition ouvrière comme un monde auto-suffisant, fier de sa morale, jugée plus élevée, réglé par ses coutumes, nourri de sa culture politique propre »⁷⁸. Cette conception horizontale se traduit donc dans l'ensemble des pratiques de solidarité du mouvement ouvrier de l'époque : Nicolas Delalande les divise en deux catégories, qui correspondent précisément à celles formulées par Guy Caire. Il s'agit tout d'abord du « versement régulier de cotisations, qui alimentent une caisse commune et permettent de financer les activités militantes (publication de journaux, tenue de congrès et envoi d'émissaires, caisses de grève) et de services aux adhérents (secours de voyage, indemnités en cas de maladie, de vieillesse ou d'accidents de travail, services funéraires) »⁷⁹. Ensuite, « la pratique des souscriptions intervient de manière plus ponctuelle, mais selon des rythmes de plus en plus soutenus à mesure que se multiplient les grèves et les conflits politiques dans l'Europe des années 1860 aux années 1900. Une collecte de fonds est ouverte à l'occasion d'une grève, d'un épisode de répression policière ou politique ou d'une catastrophe industrielle. Les listes de souscriptions circulent dans les ateliers, et les montants des sommes collectées sont publiés dans les journaux, mentionnés dans les correspondances et inscrits, lorsque celles-ci existent, dans les comptabilités des chambres

74 Ibid, p.17.

75 Ibid, p.98.

76 Ibid, p.268.

77 Delalande Nicolas, op.cit., p.16.

78 Rosanvallon Pierre, op.cit. p. 157.

79 Delalande Nicolas, op.cit. p.20.

syndicales ou des associations politiques »⁸⁰. L'auteur opère surtout une distinction intéressante entre l'« entraide », qui « renvoie à des formes spontanées, quasi instinctives et naturelles de coopération », et la « solidarité », qui « insiste sur un principe d'obligation et sur les voies possibles de son institutionnalisation »⁸¹.

Une institutionnalisation productrice de hiérarchies sociales

En suivant cette piste, on peut retracer de manière précise le processus d'institutionnalisation des pratiques de solidarité ouvrière qui aboutissent aux caisses de grève actuelles. Ainsi, dès les années 1860, l'AIT ne se contente pas d'aider financièrement les grèves, elle adopte également une devise qui formalise le rapport de réciprocité et l'institutionnalise : « Pas de droits sans devoir, pas de devoirs sans droits ». Selon Nicolas Delalande, « tout l'édifice repose sur la conviction que les grévistes bénéficiant d'une aide extérieure vont à leur tour porter secours à d'autres ouvriers, par reconnaissance envers leurs créanciers, mais surtout vis-à-vis de l'ensemble des sociétés affiliées à l'Internationale. Par la démonstration pratique des effets positifs de l'aide extérieure doit s'enclencher un cycle vertueux de la solidarité et de la réciprocité généralisées »⁸². L'instrument par excellence de cette réciprocité n'est pas le don mais le prêt sans intérêt, car « l'émancipation ne peut pas naître seulement de la bienveillance et de la générosité d'autrui ; elle doit se nourrir de la capacité de chacun à être à la fois prêteur et emprunteur, dans un cycle ininterrompu, et en perpétuel redéploiement, de circulation des dettes et des créances »⁸³. C'est pourquoi les années 1866-1867 voient se produire des « chaînes de la solidarité », où « les appels à l'aide s'appuient toujours sur la mémoire de secours antérieurs, qui soit ouvrent des droits pour ceux qui ont déjà prêté, soit créent des devoirs à ceux qui ont déjà bénéficié de la solidarité »⁸⁴.

Ces pratiques de solidarité ouvrières ne sont toutefois pas dénuées de rapports de domination et de hiérarchies sociales : « le prêt fonctionne comme un geste de reconnaissance de la qualité supérieure attribuée aux professions les mieux organisées, qui se pensent à la pointe du mouvement ouvrier. L'attention que celles-ci portent au « marquage » des transferts monétaires, en distinguant toujours les prêts des dons, la solidarité de la charité, participe de leur statut et de leur dignité »⁸⁵. Cette dimension correspond précisément au paradoxe soulevé par Michelle Perrot : « la solidarité découle de l'organisation, beaucoup plus que de la sympathie, de l'émotion ou de l'altruisme. On aide qui sera susceptible de vous rendre la pareille. Il s'agit non de don gratuit, mais de réciprocité,

80 Ibid.

81 Ibid., p.17.

82 Ibid., p.124.

83 Ibid., p. 72.

84 Ibid., p.124.

85 Ibid., p.72.

entre chambres syndicales assises et solvables. Ici, comme ailleurs, il est bien vrai qu'on ne prête qu'aux riches : les syndicats ouvriers gèrent leurs finances en bourgeois »⁸⁶. On cherchera donc également à confronter les expériences récentes de caisses de grève à ces dimensions de hiérarchie sociale et de « marquage » de l'argent, notamment au moyen d'une analyse de l'origine des fonds recueillis. Il faut toutefois s'attendre à une origine bien plus diverse que dans les expériences analysées par Michelle Perrot et Nicolas Delalande, car comme l'écrit Stéphane Sirot, « les solidarités qui se manifestent témoignent [...] du degré d'insertion des conflits du travail, des ouvriers et du salariat dans la société. L'histoire des secours de grève évolue au rythme de ce processus d'intégration : leur provenance s'élargit par cercles concentriques »⁸⁷. Et la solidarité suit donc le même processus : « ouvrière et militante d'abord, elle s'ouvre davantage, après la Seconde Guerre mondiale en particulier, à un soutien populaire recherché ardemment par les grévistes et leurs organisations »⁸⁸.

4. De la pratique militante à l'enquête sur une pratique militante : un retour réflexif

Pour commencer, il faut dire que le déroulement de cette enquête s'est accompagné d'un puissant sentiment de continuité. Au fil de la recherche, ce sont en effet de nombreux souvenirs, réflexes, angoisses, mais aussi amitiés, qui ont refait surface à certains moments du terrain. Ces impressions m'ont systématiquement ramené à mon parcours militant antérieur, dont une brève présentation s'avère nécessaire pour saisir mon expérience d'enquête. Dans un second temps, j'interrogerai les raisons pour lesquelles j'ai décidé de travailler sur les caisses de grève. Puis j'étudierai les relations d'enquête qui se sont nouées au fil de la recherche, ce qui me permettra de questionner les conditions de l'observation participante, et d'en identifier les effets sur l'enquête.

Une recherche aux racines militantes ?

Avant d'enquêter sur des syndicats et des grèves, j'ai moi-même été syndicaliste et organisateur de grèves pendant plusieurs années. J'ai découvert le militantisme alors que j'étais étudiant à l'Université de Nanterre, en participant aux nombreuses mobilisations qui ont agité la jeunesse à

86 Perrot Michelle, op.cit. p.135.

87 Sirot Stéphane : op.cit., p.138.

88 Ibid., p.141.

cette période. Puis l'engagement militant est progressivement devenu le centre de mon quotidien et de mon projet de vie. Après la longue grève étudiante de 2006 contre le Contrat Première Embauche, j'ai décidé d'abandonner mes études de philosophie et d'anglais, pour m'établir comme salarié d'exécution dans une grande entreprise et y construire une implantation militante. Mon premier choix s'est porté sur la SNCF, symbole à mes yeux de la combativité ouvrière depuis la grève de 1995, et j'ai réussi à m'y faire embaucher rapidement comme cheminot. J'ai donc passé les neuf années suivantes comme aiguilleur, agent de manœuvre et agent-départ, à Mantes la Jolie puis à la Gare St Lazare. J'ai adhéré au syndicat SUD-Rail dès ma titularisation, et j'y ai progressivement pris diverses responsabilités militantes : j'ai d'abord participé aux tournées syndicales et aux réunions de section, puis j'ai été élu Délégué du Personnel, membre du CHSCT⁸⁹, puis du CE⁹⁰, et j'ai également rempli des mandats internes d'animateur de section et de membre du Bureau régional du syndicat, avant de finir par représenter le syndicat de St Lazare dans les débats nationaux de la Fédération SUD-Rail. En conséquence, j'ai aussi été amené à animer des grèves au niveau local : présider des assemblées générales, y représenter le syndicat, y faire des propositions d'action et de stratégie... C'est dans ce cadre que j'ai proposé la mise en place d'une caisse de grève locale pour la Gare St Lazare, lors de la grève nationale des cheminots au printemps 2016, et que j'ai ensuite été désigné pour la gérer avec deux militants d'autres syndicats⁹¹. En enquêtant sur les caisses de grève, j'ai donc été confronté à une forte impression de familiarité, devant des situations militantes, des discussions stratégiques, des pratiques syndicales : j'ai reconnu chez les militants sur qui j'enquêtai de nombreuses questions que je m'étais posées à leur place. Cette impression a été d'autant plus forte que j'avais été amené, dans le cadre de ces activités militantes, à occuper les différents rôles liés aux caisses de grève : en plus d'en être gestionnaire et collecteur en 2016, j'en ai aussi été bénéficiaire lors d'une grève précédente, et donateur à plusieurs reprises.

Ce passage de l'expérience militante à l'enquête sociologique ressemble fortement au récit de Lilian Mathieu, qui a étudié le mouvement contre la double peine après en avoir été militant pendant plusieurs années : « C'est dans un second temps [...] que nous avons endossé une position de sociologue en réalisant une ethnographie de cette campagne – position qui a bien sûr bénéficié de notre intégration préalable au mouvement »⁹². Ainsi, si mon expérience directe du syndicalisme ouvrier et de la gestion d'une caisse de grève n'est pas un gage suffisant de scientificité pour cette recherche, elle est en revanche un élément important pour comprendre mon rapport au terrain, et

89 Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

90 Comité d'Établissement.

91 Voir le document « Soutien à la grève des cheminots de St Lazare » en Annexe, p.203.

92 Mathieu Lilian, « Sociologie des engagements ou sociologie engagée ? », *SociologieS*[En ligne], Dossiers, Pour un dialogue épistémologique entre sociologues marocains et sociologues français, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 27 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5150>

notamment la facilité avec laquelle j'ai pu y accéder. Mais cette expérience pratique de la caisse de grève n'est pas suffisante pour rendre compte de mon intérêt pour la question. En effet, le projet d'une recherche sur les caisses de grève est né plus tard : lors de la grève nationale des cheminots qui s'est déroulée au printemps 2018, alors que je menais mon enquête de M1 sur la direction du syndicat SUD-Rail. J'ai été aux premières loges pour assister à l'émergence de la « cagnotte de soutien » aux cheminots lancée par des sociologues et écrivains, et pour constater ses effets sur les grévistes de St Lazare. Ce qui a déclenché cette recherche, c'est donc l'importance prise par cette cagnotte, juste deux ans après la caisse locale de St Lazare et celle lancée par la CGT Info'Com.

Neutralité ou « libido politique » ?

Cette recherche ne s'inscrit pas dans le cadre d'une hypothétique neutralité, qu'une lecture biaisée du concept weberien de *Wertfreiheit*⁹³ a pourtant installée comme norme académique. Bertrand Geay parle ainsi de la « bienséance académique qui voudrait que la qualité de l'analyse sociologique soit directement corrélée à l'occupation d'une sorte de lieu neutre, présumé à l'écart de toutes déterminations et intentionnalités sociales »⁹⁴. Au contraire, j'ai préféré tenter d'identifier et de formuler mes « déterminations et intentionnalités sociales » : je me suis efforcé de partir de mon parcours et de mes convictions, pour tenter d'explicitier les biais normatifs qui pourraient peser sur l'enquête. En cela, ma démarche ressemble à celle de Nancy Scheper-Hughes : « chaque fois, j'ai du m'arrêter et reconsidérer le rôle traditionnel de l'anthropologue comme neutre, dépassionné, froid et rationnel, observateur objectif de la condition humaine : l'anthropologue comme « spectateur sans peur » »⁹⁵. Son plaidoyer pour une anthropologie militante m'a en effet aidé à résoudre le conflit qui m'habitait au début de l'enquête : j'ai préféré la partialité assumée à une neutralité feinte. Selon elle, « l'ethnographie pourrait être utilisée comme un outil pour la réflexion critique et la libération humaine »⁹⁶, mais il faut pour cela se défaire de la posture froide et prétendument neutre, pour adopter celle de « l'anthropologue comme camarade », c'est à dire un mode actif qui le situe « à l'intérieur des événements humains, comme un être réactif, réflexif et moralement engagé, qui « choisit son camp » et porte des jugements »⁹⁷. Cette posture engagée est-elle synonyme de biais ?

93 Weber Max, Kalinowski Isabelle, La science, profession et vocation, suivi de Leçons weberiennes sur la science et la propagande, Marseille, Agone, 2005.

94 Geay Bertrand, « Engagement et réflexivité », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pour un dialogue épistémologique entre sociologues marocains et sociologues français, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 27 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5146>

95 Scheper-Hughes Nancy, *The Primacy of the Ethical : Propositions for a Militant Anthropology*, *Current Anthropology*, vol. 36, 1995 - traduction de l'auteur.

96 Scheper-Hughes Nancy, *ibid.* - traduction de l'auteur.

97 Scheper-Hughes Nancy, *ibid.* - traduction de l'auteur.

Certainement, mais pas plus qu'une autre : comme le dit si justement Howard Becker, « on ne peut jamais éviter de choisir un camp » car « il n'y a pas de position d'où mener une recherche sociologique qui ne soit pas biaisée d'une manière ou d'une autre »⁹⁸. Le camp que j'ai choisi est donc celui des grévistes, qu'ils soient postiers, cheminots, femmes de chambre ou personnels administratifs, bien que cela aille à l'encontre de la « hiérarchie des crédibilités » qui nous incite au contraire à donner spontanément plus de valeur aux propos des directions d'entreprise qu'à ceux des subalternes. Selon Becker, c'est pour cette raison que l'accusation de biais émerge principalement quand « la recherche donne foi, d'une quelconque manière réelle, à la perspective du groupe subordonné dans une relation hiérarchique »⁹⁹, alors que le biais le plus fréquent est au contraire en faveur des dominants, au point de constituer la norme. Sa réponse n'est donc pas de prétendre à la neutralité, mais plutôt de considérer les critères de la recherche scientifique comme des garde-fous, afin que « nos inévitables sympathies n'invalident pas nos résultats » : il s'agit pour cela de « choisir un camp comme nos engagements personnels et politiques nous l'imposent, d'utiliser nos ressources théoriques et techniques pour éviter les distorsions que cela pourrait introduire dans notre travail, de limiter prudemment nos conclusions, de reconnaître la hiérarchie des crédibilités pour ce qu'elle est, et de répondre autant que faire se peut aux accusations et aux doutes que l'on rencontrera certainement »¹⁰⁰. C'est le programme de travail que je me suis efforcé de suivre dans cette enquête.

Enfin, pour tenter d'explicitier les convictions et engagements qui ont partiellement orientée cette recherche, il semble qu'au-delà de mon parcours, le ressort principal soit ce que Johanna Siméant-Germanos appelle la « libido politique »¹⁰¹ : un ensemble de valeurs, de sympathies, de désirs, propres au chercheur et qui situent le fondement de la recherche à l'extérieur du champ scientifique. Si j'ai décidé de travailler sur les caisses de grève, c'est en effet parce que je suis convaincu de leur utilité pour les grévistes, et parce que cela voulait dire enquêter sur des combats pour lesquels j'ai de la sympathie, sur des personnes dont je partage les préoccupations. Cette enquête correspond donc largement à l'analyse de Lilian Mathieu : « il y a donc, fréquemment, des ressorts non scientifiques mais normatifs au principe du choix d'un objet de recherche. L'enjeu, plus ou moins conscient ou explicite, peut être d'assurer une forme de légitimation de la cause dont on est membre ou sympathisant par une publicisation de ses enjeux et de son action »¹⁰². En d'autres termes, l'un des objectifs de cette enquête est sans aucun doute de faire connaître plus largement la

98 Becker Howard, *Whose side are we on ?*, *Social Problems*, vol.14, 1967 - traduction de l'auteur.

99 Becker Howard, *ibid.* - traduction de l'auteur.

100 Becker Howard, *ibid.* - traduction de l'auteur.

101 Siméant Johanna, *Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants*, in Hamman Philippe, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*. Paris, L'Harmattan, 2002.

102 Mathieu Lilian, *ibid.*

pratique des caisses de grève : il s'agit notamment de présenter et d'analyser divers exemples de caisses, dans l'espoir d'en généraliser l'usage.

La relation d'enquête comme transaction militante ?

Si j'ai pris le temps de préciser mon parcours militant et de formuler explicitement mon *a priori* favorable aux caisses, c'est parce qu'il s'agit d'éléments nécessaires pour comprendre à la fois « d'où je parle » et comment m'ont accueilli les enquêtés. En effet, ces deux éléments étaient centraux à chaque fois que je leur ai présenté mon projet de recherche, de même que la volonté d'extraire du mémoire une sorte de « manuel de la caisse de grève » pour en diffuser les bonnes pratiques. Cela explique sans doute la facilité assez surprenante avec laquelle j'ai pu interviewer des grévistes et des dirigeants syndicaux, assister à des assemblées générales, à des versements et à des collectes ou administrer un questionnaire en ligne aux donateurs. En résumé, si les enquêtés m'ont facilité l'accès, c'est parce qu'ils m'ont fait confiance pour parler de leur grève et pour promouvoir leur démarche de construction d'une caisse : c'est donc parce que, durant l'enquête, j'ai évolué à cheval entre le terrain militant et le terrain académique.

Cette position hybride est en partie le résultat de mon parcours et de mes convictions, mais elle est surtout le résultat de l'interaction avec les enquêtés : de manière différente à chaque fois, ce sont eux qui m'ont tiré vers plus d'activité militante. En cela, mon expérience d'enquête rejoint largement le récit de Christophe Broqua : « j'ai pris conscience du caractère coconstruit de mon rapport au groupe ou à l'action, et du fait que l'on ne décide pas seul de la distance à l'objet, mais conjointement avec les acteurs, dans un processus de négociation »¹⁰³. J'ai en effet commencé l'enquête en pensant me contenter d'un rôle d'observateur, mais les enquêtés m'ont rapidement tiré vers un rôle plus actif. Par exemple, j'ai commencé par venir à des fêtes de soutien à la grève des postiers... avant de me retrouver à en organiser plusieurs ; on m'a d'abord demandé de trouver quelqu'un pour filmer des actions... avant que je finisse par y participer moi-même ; etc. Lilian Mathieu décrit précisément ce phénomène : « le chercheur peut en outre être contraint à un engagement militant par le mouvement qu'il étudie, via des formes de transactions imposées par des enquêtés qui entendent introduire une forme de réciprocité dans la relation d'enquête »¹⁰⁴. La co-construction de la relation d'enquête a donc ici pris la forme d'un échange entre un accès facilité et

103 Broqua Christophe, L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant, Genèses, n°75, 2009.

104 Mathieu Lilian, *ibid.*

un engagement militant. Au fondement de cette relation se trouvent des rapports de confiance et de réciprocité.

Toutefois, la relation de confiance et l'engagement militant ont ici précédé l'enquête elle-même, car je connaissais déjà la plupart des enquêtés, certains de longue date. Si la relation d'enquête a donc bénéficié de ces rapports militants préalables, elle a également été contrainte par eux : c'est parce qu'ils me connaissaient déjà comme militant que certains enquêtés m'ont immédiatement sollicité pour des activités militantes, avec plus ou moins d'insistance. Et, inversement, seuls les enquêtés que je connaissais le moins m'ont laissé occuper une position d'observateur relativement passif. Cette transformation d'une relation militante préexistante en pression à l'activité militante pendant l'enquête est au cœur du récit de Nancy Scheper-Hughes sur son retour au Brésil : après un premier séjour dans les bidonvilles d'Alto do Cruzeiro comme militante au milieu des années 1960, elle y retourne vingt ans plus tard pour une enquête anthropologique sur le même milieu. Mais les gens qu'elle y connaît ne l'entendent pas de cette oreille : « ma transformation d'anthropologue « objective » en « camarade » engagée politiquement et moralement était moins le résultat d'un processus torturé d'auto-réflexivité critique, que de l'insistance de certains de « mes » sujets anthropologiques »¹⁰⁵. Ne comprenant pas sa nouvelle posture passive et indifférente, ses enquêtés lui donnent un ultimatum : « la prochaine fois que je reviendrais à Alto do Cruzeiro, ce serait selon leur conditions, c'est à dire comme « camarade », en les accompagnant comme avant dans la lutte, et non en restant assise sur le bord pour prendre des notes »¹⁰⁶. S'il n'a pas été question d'ultimatum dans mon cas, j'ai par contre dû naviguer, comme elle, entre les postures d'observateur passif et de « camarade » engagé, en fonction des exigences des enquêtés et de mes propres injonctions morales et politiques.

Une enquête déterminée par mes caractéristiques sociales ?

Si l'accès aux différents terrains a été si aisé, c'est donc notamment parce que je partageais avec les enquêtés une certaine expérience de la pratique syndicale. C'est ce qui explique le développement de discours implicites lors de plusieurs entretiens (« *comme tu sais, comme tu es de ce champ-là, enfin que tu étais de ce champ-là* »¹⁰⁷). Mais l'enquête m'a aussi progressivement fait prendre conscience des nombreuses propriétés sociales que je partageais avec certains d'entre eux. En effet, si mon profil s'éloigne de celui des grévistes « de base », il se rapproche en revanche de celui des dirigeants syndicaux et des organisateurs de caisses. Tous ont, comme moi, appartenu à une organisation d'extrême gauche (de la Gauche Prolétarienne post Mai-68 au NPA actuel, en passant

105 Scheper-Hughes Nancy, art. cit. - traduction de l'auteur.

106 Ibid.

107 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

par divers courants du PCF). C'est cette appartenance qui explique, par exemple, le besoin ressenti par une enquêtée de justifier sa pratique (« *c'est très réformiste tout ça, je suis d'accord* »¹⁰⁸), sans que cela ne réponde au moindre commentaire de ma part. Presque tous ont, comme moi, fait un long passage par l'université et y ont appris le syndicalisme étudiant (pour l'un d'entre eux, cette expérience a été remplacée par une prise de responsabilité précoce à la CGT). Mis à part deux sexagénaires, tous ont, comme moi, entre 30 et 40 ans. Ici encore, mon expérience d'enquête se rapproche fortement de celle racontée par Christophe Broqua : « mon âge, mon niveau d'études, mes opinions politiques ou mes dispositions à l'action protestataire, par exemple, me rapprochaient des caractéristiques majoritaires des militants »¹⁰⁹. Et comme pour lui, cette forte proximité avec les enquêtés a eu des conséquences ambivalentes sur l'enquête : « Si ma proximité avec les membres d'Act Up a facilité mon intégration puis la compréhension subjective des logiques de l'engagement, elle allait aussi me placer dans une situation de double contrainte, rendant difficilement tenable la distance que je m'étais efforcé d'établir »¹¹⁰. Dans mon cas, c'est l'existence de liens forts et anciens avec certains enquêtés qui a été le plus troublante : transformer des amis en objets de recherche a été en même temps synonyme de connaissance du terrain dans la durée et dans le détail, et de gêne pour mobiliser cette connaissance. Toutefois, avoir conscience de cette ambivalence permet de se défaire partiellement de ses effets, grâce à ce que Bertrand Geay appelle la « familiarité réflexive »¹¹¹.

Cet effort de réflexivité m'a ainsi amené à prendre conscience de la centralité de la grève des postiers dans l'enquête. En plus d'être ceux avec qui les liens préalables étaient les plus forts, il s'agit également de la grève la plus longue dans l'enquête (elle représente même une forme surprenante de continuité avec mon enquête de M1 l'an dernier), et surtout de la plus centrale au niveau militant : leur habitude des grèves longues et des caisses de grève et leur omniprésence dans les autres conflits ont fait d'eux une référence incontournable dans le milieu militant.

Cette centralité dans le champ militant a même posé problème, car elle s'accompagne d'une forte identification publique : le fait de passer du temps avec les postiers, de collecter de l'argent avec eux pendant les manifestations et de participer à leurs actions et rassemblements, a eu pour conséquence que diverses personnes m'ont pris pour l'un d'entre eux. Ce n'était ni problématique ni surprenant quand cela venait de manifestants que je sollicitais pour la caisse de grève. Mais c'est également arrivé avec des enquêtés d'autres grèves : plusieurs grévistes du Park Hyatt Vendôme ont pensé que j'étais un postier en grève, et que c'était la raison de ma présence à leurs AG. Mais ils ne

108 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

109 Broqua Christophe, *ibid.*

110 Broqua Christophe, *ibid.*

111 Geay Bertrand, *ibid.*

m'ont posé la question que plus tard (« *je t'avais vu avec une caisse de grève, on te donnait de l'argent ou pas ?* », « *vous êtes combien en grève ?* »¹¹²). Au-delà de l'image des postiers, j'ai aussi été associé à une autre structure militante : le Front Social, qui est un regroupement de divers syndicats locaux et collectifs, animé par les postiers du 92 et par la CGT Info'Com. Cette association a été plus dérangeante durant l'enquête : même les deux permanents de la CGT HPE qui ont animé la grève du Park Hyatt Vendôme m'ont parfois parlé comme si je représentais le Front Social (autour duquel ils ont gravité, mais avec une certaine tension). Tous ces éléments ont soulevé un doute plutôt inconfortable, et auquel je ne parviens pas vraiment à répondre : ai-je mené une enquête sur différentes grèves et caisses de grève? Ou n'ai-je finalement enquêté que sur le Front Social et son entourage, sans même m'en rendre compte ?

Observation passive, observation participante, participation observante ?

Mon enquête a principalement pris la forme de l'observation participante, mais de manière différente selon les grèves. Par exemple, cela ne s'est même pas posé pour la grève du personnel administratif de l'université Paris 1 - Tolbiac : j'ai pris contact avec les grévistes lors d'une collecte au bord de la manifestation interprofessionnelle du 9 octobre, et je n'ai ensuite même pas eu le temps d'entrer sur le terrain, car la grève s'est terminée deux jours plus tard, par une victoire.

Au contraire, j'ai pu assurer une présence régulière lors de la grève des femmes de chambre du Park Hyatt Vendôme, tout au long des trois mois de grève : j'ai pris contact sur le piquet de grève quinze jours après le début de la grève et en plein milieu d'une journée particulièrement importante (agressions par des vigiles, expulsion policière, rassemblement de soutien) et j'ai ensuite régulièrement participé aux rassemblements et aux repas de soutien organisés devant l'hôtel ; j'ai également assisté aux deux réunions du comité de soutien, et aux trois principales assemblées générales, lors des versements de la caisse (à la fin du premier et du deuxième mois) et lors du vote sur la fin victorieuse de la grève. Je ne connaissais préalablement qu'une seule militante active dans la grève, et j'y ai donc principalement tenu un rôle d'observateur passif, agrémenté de conseils militants ponctuels quand cette militante me sollicitait.

Au contraire, ma position dans la grève des postiers a été principalement active (pendant un temps toutefois limité), notamment du fait de la durée exceptionnelle de la grève (plus de treize mois, pour l'instant), et de l'existence préalable de forts liens militants et amicaux avec plusieurs grévistes : j'ai assisté à une dizaine de réunions hebdomadaires du comité de soutien et à une quinzaine de fêtes hebdomadaires (d'abord comme observateur, puis en trouvant des salles pour l'accueillir et enfin en cuisinant pour la soixantaine de participants) ; j'ai également participé à trois

112 Entretien avec Hawa, femme de chambre ayant participé à la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.

assemblées générales de grévistes, à cinq collectes lors de manifestations, à plusieurs rassemblements de soutien et distributions de tracts devant des bureaux de poste, à deux collages d'affiches et à deux actions d'occupation de sièges de la direction de La Poste.

Enfin, en ce qui concerne la grève des cheminots du printemps 2018, j'ai plutôt occupé une position de « participation observante » : si j'ai assisté à une vingtaine d'assemblées générales des grévistes de la Gare St Lazare, c'est avant tout parce que j'étais toujours cheminot à l'époque, et que je me sentais directement concerné par les enjeux de la grève. J'y étais donc principalement comme participant. Mais, comme j'étais en pleine recherche sur les dirigeants de la fédération SUD-Rail à ce moment-là, je me suis tenu scrupuleusement en retrait de la tribune pour pouvoir prendre des notes, à la fois sur le rôle des quelques dirigeants nationaux présents et sur le déroulement plus global du mouvement (particulièrement les interventions et décisions relatives à la caisse de grève).

Dans cette enquête sur les caisses de grève, deux expériences posent des problèmes particuliers. La première concerne la grève des cheminots de 2018 : après plusieurs mois d'enquête, un membre du bureau fédéral, qui me connaissait comme animateur local à St Lazare, m'a demandé de concevoir la campagne fédérale de propagande pour la grève, c'est dire des affiches, des autocollants et des images destinées aux réseaux sociaux.

Illustration n°2 : Appel au soutien financier, fédération SUD-Rail, mars 2018.



Sans qu'il y ait besoin de le verbaliser, il s'agissait d'une forme de transaction : accès facilité contre production militante. Et c'est donc dans ce cadre que j'ai été amené à concevoir le matériel d'appel à soutien financier pour les grévistes. Après avoir argumenté vainement pendant plusieurs années pour la mise en place d'une caisse de grève fédérale, et alors que mon centre de gravité était déjà passé de la SNCF au monde universitaire, je me suis donc retrouvé à participer au lancement de la première caisse de grève fédérale dans l'histoire de SUD-Rail... avant de la prendre comme objet d'étude l'année suivante !

La deuxième expérience porte quant à elle sur l'actuelle grève des postiers, et pose quasiment les mêmes problèmes : lors de la manifestation interprofessionnelle du 5 février 2019, j'ai participé à la collecte des grévistes au bord de la manifestation, et avant cela à la mise en place du point fixe en attendant que le gros des postiers arrive. En raison de leur retard et de mes activités militantes antérieures, on m'a alors demandé de réaliser une grande banderole pour appeler les manifestants à participer à la caisse de grève. Cette banderole très visible, mais surtout l'imposant dispositif de collecte des postiers et le contexte politique des « gilets jaunes », ont permis à cette collecte de battre tous les records : alors que les collectes précédentes au bord des manifestations avaient rapporté entre 1000 et 2000 €, celle-ci en a rapporté plus de 15 000 ! Et, ici encore, je me suis donc retrouvé à observer une situation que j'avais moi-même contribué à transformer...

Ces deux anecdotes soulèvent inévitablement des doutes quant à la validité scientifique de l'enquête dans laquelle elles s'insèrent. C'est le lot commun de toute enquête ethnographique, comme le souligne Olivier Schwartz à propos du fameux « paradoxe de l'observateur »¹¹³, mais c'est également le lot particulier des terrains militants. Christophe Broqua explique ainsi que « la posture de l'observateur participant en terrain militant vient souvent éveiller des doutes quant à la validité des analyses qu'il est en mesure de produire sur les activités dont il est considéré partie prenante », aboutissant même à questionner « la hiérarchie de ses intérêts entre recherche et militantisme »¹¹⁴. En réponse à ces doutes, j'espère avoir donné tous les éléments nécessaires pour comprendre comment s'articulent ces deux intérêts dans mon cas particulier.

Cette recherche s'efforcera d'emprunter les diverses pistes de réflexions évoquées jusque là. Dans un premier temps, une perspective socio-historique permettra d'aborder les différentes sources et expressions à travers lesquelles les caisses de grèves peuvent être étudiées, ainsi que leur rapport avec la conjoncture économique et avec l'histoire des grèves et des organisations syndicales. Puis on analysera les huit caisses de grève retenues à la lumière du concept de « répertoire d'action

113 Schwartz Olivier, *L'empirisme irréductible*, postface de Anderson Nels, Le Hobo, Paris, Nathan, 1993.

114 Broqua Christophe, *ibid.*

collective » : on se penchera aussi bien sur les contraintes auxquelles les caisses répondent que sur celles qu'elles génèrent, notamment en termes de pratiques militantes et de « cadrages », et on tentera également de mettre en lumière la manière dont un tel mode d'action peut circuler et se propager. Une troisième partie déplacera la focale vers les acteurs (individuels et collectifs) que les caisses de grève relient, et vers l'espace social qu'ils constituent. Enfin, la dernière partie de ce mémoire portera sur l'argent des caisses de grève : son origine et le périmètre de solidarité qu'il dessine, les « marquages sociaux » et les règles qui lui sont appliqués, ainsi que les manières dont le rapport à l'argent est mis en scène par les acteurs.

I : Pistes pour une socio-histoire des caisses de grève

1. « Comprendre comment le passé pèse sur le présent »¹¹⁵

Les caisses de grève étant des dispositifs dont les racines remontent au moins au début du 19^e siècle, une étude de leurs manifestations récentes ne peut se passer d'un effort d'historicisation. Il s'agit en effet, comme y invite Gérard Noiriel, de « comprendre comment le passé pèse sur le présent »¹¹⁶, en prêtant attention aussi bien à la genèse de cette pratique qu'aux mutations qui lui ont permis de se maintenir jusqu'à l'époque contemporaine. L'histoire des caisses de grève est en effet longue et mouvementée, comme celle des syndicats et des grèves qui les ont mises en place. Mais avant d'en décrire les grandes dynamiques, on se penchera, d'une part, sur les sources qui permettent de la reconstituer, (et donc sur les biais qui en découlent), et, d'autre part, sur les différentes expressions qui y ont successivement désigné les caisses de grève (et donc sur leurs conséquences en termes de représentations induites).

Comment les sources successives ont modifié la perception des grèves

Les caisses de grève n'ayant presque jamais fait l'objet de travaux spécifiques, elles confrontent d'emblée la recherche au problème des sources qui permettent de les analyser. Ne pouvant procéder ici à une exploitation de première main sur des archives appropriées, l'approche a donc logiquement consisté à tenter d'identifier les données spécifiques qui concernaient les caisses de grève dans les travaux pré-existants sur les grèves (Perrot, Sirot, Delalande, entre autres). De ce fait, la question des biais induits par leurs sources se repose à l'identique. En effet, les sources varient radicalement selon les périodes étudiées, et impliquent à chaque fois des biais différents. Il semble ainsi qu'entre les grèves du début du 19^e siècle et les grèves actuelles, cinq types de sources se soient succédées assez clairement : d'abord judiciaires, elles ont ensuite été administratives, puis principalement syndicales, avant de devenir médiatiques, et, enfin, de finir par concerner les réseaux sociaux.

Comme l'ont bien démontré Michelle Perrot et Stéphane Sirot, les maigres traces qui subsistent des grèves antérieures à 1864 sont principalement judiciaires : c'est la conséquence de leur interdiction. « Instrument incomparable de connaissance des histoires de gens sans histoire, l'archive judiciaire présente un autre avantage considérable : elle renseigne sur les relations entre des pratiques sociales et le gouvernement des populations »¹¹⁷, écrivent Fabien Carrié et Laurent Bonelli. Ce prisme répressif a bien sûr des conséquences sur la nature des informations recueillies : les rares statistiques de l'époque concernent les « coalitions poursuivies », et Michelle Perrot reproduit ainsi de savoureux portraits de grévistes en bêtes sanguinaires, affolant les juges et

115 Noiriel Gérard, Introduction à la socio-histoire, Paris, La Découverte, 2006.

116 Ibid.

117 Bonelli Laurent, Carrié Fabien, La fabrique de la radicalité, Paris, Seuil, 2018. p.35.

menaçant la « bonne société ». Le problème évident est donc que ces sources sont surtout susceptibles d'aborder les rares caisses de grève de l'époque sous l'angle de potentielles accusations liées à l'argent (vol, escroquerie ou corruption, par exemple). Si la légalisation de la grève en 1864 n'a pas mis fin aux poursuites judiciaires envers les grévistes, en particulier envers les « meneurs », elle a toutefois transformé l'intérêt de l'État pour les grèves : comme l'écrit Etienne Penissat, il s'est alors agi d'évaluer « un phénomène social et non plus une infraction à la loi »¹¹⁸. C'est pourquoi les sources basculent à partir de ce moment là vers les services administratifs de l'État : les préfets remettent des rapports annuels sur les grèves, et l'année 1890 voit la création de l'Office du Travail. Mais ces rapports ne s'intéressent que d'assez loin aux caisses de grève, contrairement peut être à d'autres services de l'État dont les archives sont plus discrètes (les Renseignements Généraux et leurs ancêtres, par exemple). A partir de 1892, les rapports des inspecteurs du travail constituent pour longtemps la principale source étatique d'informations sur les grèves : il faut en effet attendre un siècle pour que la statistique publique renouvelle son approche des grèves, avec la création de l'enquête Relations Professionnelles et Négociations d'Entreprise (REPONSE) en 1993. Comme l'a montré Delphine Brochard¹¹⁹, cette enquête a permis de corriger la forte sous-estimation des grèves par les sources administratives : celles-ci ne mesureraient par exemple que la moitié des grèves longues (supérieures à deux jours). Dans son enquête sur les statistiques des grèves, Sophie Camard propose la même évaluation : « les conflits déclarés étaient deux fois supérieurs aux conflits recensés par le ministère du Travail »¹²⁰.

A partir de la création de la CGT en 1895, ces sources officielles sont complétées (et concurrencées) par les productions propres des organisations syndicales : tracts, textes de congrès et circulaires diverses permettent ainsi de reconstituer la manière dont les militants syndicaux préparent les grèves, les gèrent, les présentent, et les financent. De la fin du 19^e siècle jusqu'aux grèves les plus contemporaines, les archives syndicales constituent probablement les sources les plus riches sur les caisses de grève : archives locales, fédérales et confédérales de la CGT¹²¹, de la CFTC¹²² et de la CFDT¹²³, par exemple. Malheureusement, cette enquête n'a pas disposé du temps

118 Penissat Étienne, « Mesure des conflits, conflits de mesure. Retour sur l'histoire des outils de quantification des grèves », *Politix* 2009/2 (n° 86), p. 51-72.

119 Brochard Delphine, *Evaluation des statistiques administratives sur les conflits du travail*, DARES, 2003.

120 Camard Sophie, *Comment interpréter les statistiques des grèves ?*, *Genèses*, 2002/2, n°47, p.107-122.

121 Parmi les archives consultables de l'Institut d'Histoire Sociale CGT, il serait notamment intéressant de travailler sur celles liées aux congrès confédéraux (ex : débat sur la « caisse des grèves » confédérale dès 1895), sur celles du Syndicat du Livre, de la Fédération Mines-Energie, et d'autres fédérations.

122 Parmi les archives consultables de la CFTC, on pourrait s'intéresser aux cartons relatifs à la Caisse Confédérale de Défense Professionnelle créé en 1934, aux caisses régionales (Nord, Alsace) et aux caisses fédérales (mineurs, textile, chimie, PTT, métallurgie, employés) créées dans les années 1950.

123 Parmi les archives consultables de la CFDT, les cartons portant sur la constitution du Fonds National d'Action Syndical et de la Caisse Nationale d'Action Professionnelle, ainsi qu'à leur processus d'unification dans la Caisse Nationale d'Action Syndicale seraient intéressants à dépouiller. De même que les dossiers remplis par chaque structure demandant à bénéficier de la CNAS.

nécessaire pour y mener un travail de recherche. D'autre part, la fin du 19^e siècle voit également l'apparition d'un second type de sources centrales, en ce qui concerne les grèves et les caisses de grève : la presse, notamment ouvrière. En effet, les journaux tels que *Le Peuple*, *Le Cri du Peuple*, *La Révolution prolétarienne*, *La Bataille syndicaliste*, *Le Droit Social*, ou *La Vie Ouvrière* ont non seulement publié systématiquement des informations concernant les grèves en cours, mais ont aussi ouvert de nombreuses listes de souscription pour les soutenir. A ce jour, seule les souscriptions lancées par le *Cri du Peuple* ont fait l'objet d'un travail de recherche¹²⁴. Dans les périodes plus récentes, le déclin de la presse ouvrière a laissé la place à une presse plus généraliste, mais qui n'en est pas moins restée la source d'information la plus fiable à propos des grèves. En se référant à une étude de 1978¹²⁵, Etienne Penissat estime ainsi que le taux de couverture des grèves par la presse est de 86 %, quand celui des sources administratives n'est que de 50 %¹²⁶.

Après les sources judiciaires, administratives, syndicales et médiatiques, un dernier type de sources a permis de collecter de nombreuses informations concernant les caisses de grève : les réseaux sociaux. En effet, Facebook a constitué la source principale pour tout ce qui concerne l'actualité des grèves et la diffusion des informations les concernant au sein des réseaux militants. Tout d'abord, parce que chacune des grèves étudiées a ouvert une page Facebook pour promouvoir ses initiatives et diffuser des appels à dons. Mais également parce qu'il existe des comptes (comme celui dénommé « Luttés invisibles », par exemple) dont l'activité quotidienne est justement de recenser les grèves en cours et leurs actualités, notamment en relayant du matériel militant et des articles de presse. Des réseaux plus restreints, comme les groupes WhatsApp, ont également permis de documenter les échanges internes des comités de soutien aux grèves étudiées.

Les mots et les choses

Au fil des périodes historiques couvertes par ces sources successives, le phénomène des caisses de grève a connu d'importantes mutations : celle qui est d'emblée apparue comme la plus évidente concerne leur dénomination. En effet, plusieurs expressions ont successivement (parfois simultanément) désigné cette pratique, impliquant des représentations très différenciées de la démarche et de ses ressorts. C'est ce qu'explique très clairement Jean-Michel Denis à propos de deux de ces dénominations : la solidarité et la résistance. « Ces deux termes sont le plus souvent utilisés au singulier, laissant accroire une certaine naturalité de leur caractère et de leurs fonctions,

124 Feller Henri, *Physionomie d'un quotidien: le Cri du Peuple (1883-1889)*, *Le Mouvement social*, No. 53 (Oct. - Dec., 1965), pp. 69-97.

125 Furjot (D.), *L'information sur les conflits collectifs du travail. Étude comparée des données recueillies au niveau régional dans la presse et dans les fiches conflits*, Rapport de synthèse, Service des études et de la statistique, ministère du Travail, 1980.

126 Penissat Etienne, art.cit.

alors qu'il s'agit de catégories profondément instables et évolutives, construites et reconstruites au fil de la transformation des liens sociaux et des formes d'intégration des groupes ouvriers dans le monde de la production comme dans la dynamique de l'action »¹²⁷. Il faut donc s'efforcer de dénaturer ces catégories, d'en distinguer les évolutions et de les resituer dans des conditions historiques et sociales précises.

Les mentions les plus anciennes de dispositifs correspondant aux caisses de grève, en tout cas les plus anciennes identifiées dans le cadre de cette enquête, remontent à la première moitié du 19^e siècle. « En 1864, les bronziers de Paris, groupés en société de crédit mutuel, se donnèrent un règlement de grève ; deux ans plus tard, un service spécial des grèves est organisé sur l'initiative des typographes : c'est la « caisse fédérative des 5 centimes » (une caisse de ce genre avait déjà fonctionné de 1839 à 1850) dont les adhérents s'engageaient à verser 5 centimes par semaine pour subvenir au chômage de grève »¹²⁸, écrit ainsi Maxime Leroy. Cette dénomination est intéressante en ce qu'elle combine l'idée de réceptacle économique (« caisse ») avec le caractère syndical de l'initiative (« fédérative »), tout en l'inscrivant dans la comptabilité quotidienne des ouvriers, grâce à l'affichage du montant de la cotisation demandée.

Dans les travaux de Michelle Perrot, qui étudie les grèves survenues entre 1871 et 1890, c'est une autre expression qui revient le plus souvent : il s'agit des « secours de grève » (et donc des « grèves secourues »). Au-delà des dimensions de passivité et d'extériorité qu'on y entend aujourd'hui, cette expression est surtout profondément inscrite dans l'héritage des « caisses de secours mutuel ». Le « secours de grève » n'est en effet qu'une des variétés de secours que ces caisses procurent à leurs membres : elles prennent également en charge des secours concernant la maladie, le chômage, le voyage pour rechercher un emploi, les obsèques...

Lors de la période suivante, la généralisation de la démarche dans les « chambres syndicales » et dans la Fédération Nationale des Syndicats s'appuie sur une autre dénomination. Maxime Leroy écrit ainsi que « le comité central et ses sous-comités devaient être alimentés par une retenue de 10 % sur les sommes versées à chacune des organisations possédant une caisse du sou de grève »¹²⁹. Cette même expression est aussi mentionnée dans un article du *Journal du Loiret*, daté du 23 août 1891 : « Hier, les délégués des chambres syndicales de Paris, réunis à la Bourse du travail, ont adopté le principe d'une caisse dite « le sou des grèves » ». Ici aussi, la dénomination même de la caisse renvoie à la perception populaire de l'argent et à la modestie des sommes demandées, tout en précisant d'emblée son usage futur : c'est une remarquable illustration du « marquage social de l'argent » théorisé par Zelizer. On retrouve les mêmes mots dans le *Germinal*

127 Denis Jean-Michel, art. cit.

128 Leroy Maxime, op. cit, p.641.

129 Ibid., p.523.

d'Emile Zola, même si l'expression entière n'y est pas mentionnée en tant que telle : pour convaincre ses collègues de l'utilité d'une « caisse de prévoyance », Etienne leur propose de « verser vingt sous par mois. Avec ces vingt sous accumulés, on aurait, en quatre ou cinq ans, un magot ; et, quand on a de l'argent, on est fort, n'est-ce pas ? dans n'importe quelle occasion... [...] Si nous nous mettons en grève, tu comprends l'utilité de cette caisse. Nous nous fichons de la Compagnie, nous trouvons là les premiers fonds pour lui résister... »¹³⁰. Cette œuvre étant directement inspirée de la grève des mineurs d'Anzin en 1884, on peut supposer que Zola a reproduit le vocabulaire qui y avait cours.

Mais la dénomination la plus fréquente des caisses de grève au 19^e siècle est sans conteste celle de « caisses de résistance ». De nombreux ouvrages (notamment celui de Michel Dreyfus sur les rapports entre syndicalisme et mutualité¹³¹) expliquent ainsi comment les « caisses de secours mutuels » se muiaient fréquemment en « caisses de résistance » par la simple adoption, dans leurs statuts, de la possibilité d'un « secours de grève ». Nicolas Delalande livre une analyse intéressante de ce terme : « la « résistance » s'entend ici dans un double sens : celui de la lutte et des revendications que les fonds collectés contribuent à soutenir et à financer ; mais aussi au sens plus large de la formation d'une économie ouvrière alternative, où l'émancipation économique par le crédit, la coopération et le mutuellisme conduit quasi naturellement à la résistance politique. Car c'est de l'apprentissage quotidien de la mise en commun des ressources que peut naître la solidarité dont les travailleurs ont besoin pour s'opposer aux patrons »¹³².

Il semble que le terme de « caisses de grève » ne se soit imposé qu'assez tardivement, mais il n'a pas été possible d'en identifier précisément le moment ou la manière dans le cadre de la présente enquête. Ce qu'on a pu en revanche identifier dans la période la plus récente, c'est l'apparition et la diffusion d'une nouvelle appellation : les « cagnottes ». Ce terme, qui désigne à l'origine les sommes cumulées revenant au gagnant d'un jeu, a ensuite été identifié aux diverses collectes réalisées sur les sites Leetchi et LePotCommun (d'abord sans rapport avec des grèves). Ce n'est donc que par extension qu'il en est venu à désigner aussi les nouvelles caisses de grèves « en ligne ». Il est notable que le changement de forme occasionné par le passage sur Internet ait également suscité un changement de dénomination : si Romain Altmann conçoit la caisse de solidarité lancée par la CGT InfoCom comme une « caisse de grève digitale ou numérique », Jean-Marc Salomon a en revanche intitulé celle qu'il a lancée « cagnotte pour les cheminots grévistes ». Et cette distinction semble tellement importante à ses yeux, qu'elle l'amène à répéter « *on est pas une caisse de grève* » plus de dix fois au cours de l'entretien mené avec lui.

130 Zola Emile, *Germinal*, Paris, Flammarion, 1989 [1885], pp.167-172.

131 Dreyfus Michel, *Liberté, Egalité, Mutualité*, Paris, Editions de l'Atelier, 2001.

132 Delalande Nicolas, *op. cit.*, p.73.

Ce renouvellement technologique, mais aussi nominatif, des caisses de grève correspond aux innovations tactiques dont parle Tilly, et qui se caractérisent en général par « une extension des limites de formes d'action qui appartiennent déjà au répertoire »¹³³ : en effet, non seulement « les nouvelles performances sont souvent le produit d'innovations dérivées des performances existantes, mais elles tendent à se cristalliser, à se stabiliser et à acquérir des frontières visibles dès lors qu'elles existent »¹³⁴, comme l'écrit Olivier Fillieule. De fait, cette mutation du dispositif des caisses de grève pour l'adapter aux possibilités de l'informatique n'est pas la première : il semble même qu'elle ne fasse que reproduire, dans les conditions du 21e siècle, des mutations antérieures liées aux innovations technologiques précédentes. Nicolas Delalande raconte ainsi comment, malgré leurs réticences initiales, les membres de l'AIT ont finalement adapté leur pratique des caisses de grève aux avancées technologiques de leur époque : « la circulation des nouvelles, via le réseau télégraphique, permet de faire connaître beaucoup plus vite aux grévistes ces gestes d'entraide et de solidarité, ce qui leur donne une motivation supplémentaire pour tenir et prolonger la grève, d'autant que l'argent parvient désormais dans des délais plus brefs grâce à la technique des virements bancaires, très peu utilisée auparavant »¹³⁵.

Élaborer des pistes pour une socio-histoire des caisses de grève nécessite donc à la fois un examen des sources qui permettent de les étudier, des expressions successives qui les désignent, et des avancées technologiques qui ont suscité certaines de leurs mutations. Mais une autre dimension semble tout aussi décisive pour en comprendre l'évolution : la dimension économique. C'est depuis longtemps une dimension centrale dans l'étude des grèves, mais elle apparaît d'autant plus évidente ici, étant donnée la nature financière des caisses de grève. Quels sont donc les liens qui relient les caisses de grève aux cycles économiques ?

2. Un destin rythmé par les cycles économiques ?

L'impact des cycles et des crises économiques sur les grèves est depuis longtemps l'objet d'un débat intense dans les sciences sociales : un large éventail de nuances sépare en effet les partisans de l'autonomie et ceux du déterminisme. Le politiste Charles Tilly mentionne par exemple l'existence d'une « tendance générale de l'activité gréviste à grimper avec l'expansion économique et à chuter

133 Tilly : op. cit., p.155.

134 Fillieule Olivier, Tombeau pour Charles Tilly, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, 2010, p.82.

135 Delalande Nicolas, op. cit. p.205.

avec la contraction »¹³⁶, quand l'historienne Michelle Perrot écrit au contraire que « le mouvement cyclique des grèves [...] a son rythme propre, et une certaine autonomie par rapport aux cycles économiques »¹³⁷. Ces points de vue sont-ils contradictoires ? Et de quelle manière peuvent-ils éclairer une étude socio-historique des caisses de grève ?

Un déterminisme économique ?

Selon Udo Rehfeldt¹³⁸, cette discussion remonte au moins à 1921, avec la dichotomie opérée par l'économiste américain Alvin Hansen entre période de croissance et période de stagnation à l'intérieur d'un même « cycle des affaires » décennal : « en période de croissance[...] la fréquence des grèves augmente lorsque la conjoncture économique progresse. En période de stagnation, cette relation s'inverse : la conflictualité augmente, lorsque l'on entre en phase de récession, car les salariés essaient de se prémunir contre une baisse des salaires à laquelle ils s'attendent ». Si cette analyse a été formulée trop tôt pour pouvoir tenir compte des bouleversements économiques, sociaux et politiques qui ont affecté la pratique gréviste tout au long du 20^e siècle, elle réussit toutefois à dépasser le déterminisme mécaniste en vigueur jusque là. Elle a notamment le mérite d'introduire une dimension fondamentale, sur laquelle on reviendra : la perception des salariés.

L'économiste marxiste Ernest Mandel retravaille cette thèse dans une tentative de dépasser les cycles décennaux pour relier les cycles de grève aux dynamiques longues du développement capitaliste. En s'inspirant des « cycles Kondratieff », Mandel postule l'existence d'« ondes longues » : des périodes d'une cinquantaine d'années, avec une alternance de grandes dynamiques expansives ou récessives dans l'économie mondiale, au-delà donc des « cycles des affaires » décennaux. Il les définit même comme « plus que de simples mouvements rythmiques de hausse et de baisse du taux de croissance de l'économie capitaliste. Ce sont des périodes historiques distinctes »¹³⁹. Ces ondes correspondent aux périodes suivantes : révolution industrielle et révolutions bourgeoises de 1789 à 1848, avec une phase ascendante de 1789 à 1825, puis une phase descendante de 1826 à 1848 ; capitalisme industriel de « libre concurrence » de 1848 à 1893, avec une phase expansive de 1848 à 1870, puis une phase dépressive de 1870 à 1893 ; puis l'apogée de l'impérialisme classique de 1893 à 1913, en phase ascendante, suivie d'une phase descendante de déclin, de guerres et de révolutions, de 1914 à 1940 ; et enfin ce qu'il appelle le « capitalisme du troisième âge », avec une phase ascendante de 1940 (ou 1948 selon les zones) à 1967 (ou 1973),

136 Tilly Charles : *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978, p.166, traduction de l'auteur.

137 Perrot Michelle, « Grèves, grévistes et conjoncture. » *Le Mouvement Social*, n° 63, 1968.

138 Rehfeldt Udo, « Cycle des grèves et cycle économique », *Chronique Internationale de l'IRES*, n°36, septembre 1995.

139 Mandel Ernest, *Les ondes longues du développement capitaliste*, Paris, Syllepse, 2014, p.128-129.

suivie d'une nouvelle phase dépressive depuis 1968 (ou 1973). Mandel tient toutefois à limiter l'échelle géographique de son propos : « sans vouloir esquisser un tel cycle pour l'ensemble du prolétariat mondial depuis l'apparition du mode de production capitaliste, son profil nous semble assez évident pour la classe ouvrière européenne »¹⁴⁰. Selon lui, « vers la fin d'une onde longue expansive, la lutte des classes s'intensifie généralement pour des raisons qui tiennent à l'accélération de l'accumulation elle-même : renforcement numérique de la classe ouvrière, recul relatif du chômage, progression de la syndicalisation »¹⁴¹. Cette thèse ne prétend donc pas expliquer toutes les vagues de grève, mais plus spécifiquement celles qui se déclenchent lors des retournements de cycle : elle s'appuie en particulier sur la forte intensité mondiale des grèves en 1968 et au début des années 1970, ou lors des années 1910-1913 par exemple.

Cette théorie des ondes longues permet surtout à Mandel de formuler une alternative au déterminisme strict entre les cycles économiques et les grèves : il postule l'existence « d'un cycle long de la lutte de classe (ou, pour être plus précis, d'un cycle long de la montée et du déclin de l'activité et de la radicalisation de la classe ouvrière), relativement indépendant des ondes longues d'accumulation plus rapide ou plus lente du capital, mais qui s'enchevêtre jusqu'à un certain point avec celles-ci »¹⁴². Cette indépendance relative des cycles de grève envers les cycles économiques repose sur une combinaison de facteurs économiques, sociaux et politiques : les cycles de lutte ne sont déterminés qu'« à long terme, dans un cadre historique, pas directement et immédiatement par les développements économiques, ou par ceux de la période immédiatement précédente ». Il s'agit donc, d'une part, de prendre en compte d'autres facteurs que les seules dimensions économiques, et, d'autre part, d'analyser les relations entre cycles économiques et cycles de grève sur une échelle temporelle plus vaste que la simple conjoncture immédiate. Ces conclusions sont-elles applicables dans le cadre d'une histoire des caisses de grève ?

La durée des grèves comme indicateur ?

Bien que les facteurs potentiellement déterminants dans la mise en place d'une caisse de grève soient nombreux et difficilement quantifiables, on peut toutefois faire le raisonnement suivant : si les caisses de grève visent bien à suspendre ou à compenser la contrainte financière de la retenue de salaire sur les grévistes, alors elles devraient apparaître principalement dans les grèves qui leur coûtent particulièrement cher, c'est à dire celles qui se prolongent au-delà d'un certain temps (par exemple au-delà de la quinzaine, c'est à dire le rythme principal de versement du salaire avant 1970). A chaque période historique, le facteur le plus à même de refléter ces situations devrait donc

140 Mandel Ernest, *ibid.*, p.78.

141 Mandel Ernest, *ibid.*, p.74.

142 Mandel Ernest, *ibid.*, p.78.

être la durée des grèves.

En se basant sur une analyse économétrique de la totalité des grèves survenues au Canada entre 1946 et 1983, les économistes Allan Harrison et Mark Stuart¹⁴³ réalisent une régression logistique pour identifier les facteurs déterminants dans la durée des grèves. Par exemple, ils démontrent statistiquement que les grèves qui combinent revendications salariales et extra-salariales ont une durée supérieure de 25 % aux grèves uniquement salariales. Mais ils arrivent surtout à la conclusion que la durée des grèves est contracyclique : elle augmente en période de dépression et diminue en période de croissance. En toute logique, les caisses de grève devraient donc être plus fréquentes dans les périodes de dépression économique.

Pour prendre en compte les fluctuations économiques durant la longue histoire des caisses de grève, il faut s'appuyer sur un indicateur suffisamment représentatif de la situation économique d'ensemble, et en même temps suffisamment documenté sur une période aussi vaste. Parmi les indicateurs possibles, on a choisi de s'appuyer sur la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant. Comme l'expliquent Antonin Bergeaud, Gilbert Cette et Rémy Lecat, il faut tout d'abord reconnaître que « cette approche est évidemment réductrice : elle ne s'intéresse qu'à une dimension du niveau de vie, elle ne concerne que la situation moyenne des habitants sans prendre en compte la dispersion de leurs situations, elle laisse de côté la question de la soutenabilité de ce niveau de vie ainsi que celle de l'arbitrage possible entre niveau du PIB par habitant et loisirs ou travail non marchand »¹⁴⁴. Mais, malgré toutes ces limites, cet indicateur paraît tout de même le plus adéquat : « même si le PIB ne mesure que très imparfaitement le niveau de vie ou le niveau de bien-être, il est une de leurs composantes et mérite d'être examiné à ce titre » et, surtout, il permet une « mesure de l'activité économique globale, ce qui reste sa vocation principale ». Il permet en outre de remonter jusqu'à des périodes relativement anciennes .

Pour confronter ce indicateur à l'évolution empirique de la durée des grèves, on peut se référer aux travaux déjà cités de Tilly et Perrot, ainsi qu'à un article de Pierre Dubois¹⁴⁵. Ces travaux permettent d'établir l'évolution suivante : en 1875, la durée moyenne des grèves était de 6 jours ; en 1902, elle monte à 21 jours ; elle redescend ensuite autour de 15 jours jusqu'en 1919 ; puis elle remonte à 31 jours en 1928 ; le maximum est atteint en 1932, avec 34 jours en moyenne ; après la Seconde Guerre mondiale, la durée moyenne chute entre 1 et 3 jours ; puis un pic a lieu autour de 1975, avec 5 jours de moyenne ; ensuite, le niveau retombe à 1 jour de moyenne, et y reste jusqu'à aujourd'hui.

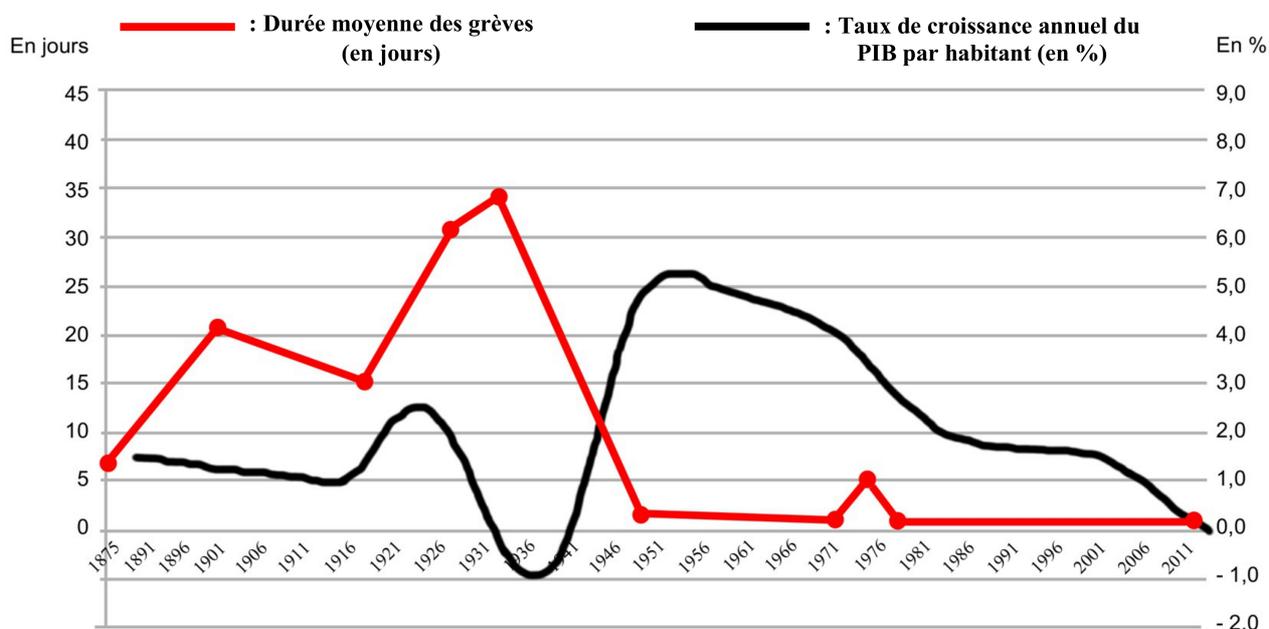
143 Harrison Alan, Stuart Mark, « Cyclical Fluctuations in Strike Durations », *The American Economic Review*, 1989.

144 Bergeaud Antonin, Cette Gilbert, Lecat Rémy, *Le produit intérieur brut par habitant, sur longue période en France et dans les pays avancés : le rôle de la productivité et de l'emploi*, *Economie et Statistique* n°474, 2014.

145 Dubois Pierre, « La grève en France », in Kesselman Mark, Groux Guy, « 1968-1982 : Le mouvement ouvrier français », Paris, Editions Ouvrières, 1984, p.246.

Le Graphique 1 confronte ces données (en rouge) au taux de croissance annuel du PIB par habitant en France (en noir).

Graphique n°1 : Durée moyenne des grèves en France et taux de croissance annuel du PIB par habitant (1875 à 2011)



Sources : Michelle Perrot¹⁴⁶, Charles Tilly¹⁴⁷, Pierre Dubois¹⁴⁸, Antonin Bergeaud, Gilbert Cette, Rémy Lecat¹⁴⁹.

Si ces deux courbes semblent en partie correspondre pour certaines périodes (1902-1929, 1948-1966, ou 1983-2011), elles divergent en revanche assez radicalement pour d'autres (1875-1902, 1929-1948, ou 1967-1983). Tout d'abord, ce graphique permet de repérer la période pendant laquelle les caisses de grève devraient être les plus fréquentes : la durée moyenne des grèves n'est supérieure à 15 jours qu'entre la fin du 19^e siècle et 1932. Stéphane Sirot aboutit à un constat similaire : « c'est donc bien du XIX^e siècle aux années 1930 qu'une parenthèse de pauvreté menace avec le plus de force les ouvriers en mouvement et que la recherche de palliatifs du salaire suspendu occupe un temps important de la journée des grévistes »¹⁵⁰. Ce graphique présente également plusieurs périodes qui semblent confirmer l'hypothèse de Harrison et Stuart sur le caractère contracyclique de la durée des grèves : la durée des grèves augmente au début des dépressions

146 Perrot Michelle, art. cit.

147 Tilly Charles, Shorter Edward, art. cit.

148 Dubois Pierre, art. cit.

149 Bergeaud Antonin, Cette Gilbert, Lecat Rémy, art.cit.

150 Sirot Stéphane, op. cit. p.172.

économiques (1929 / 1932, ou 1967 / 1975), et diminue en période de croissance (1940 / 1948). Mais cette hypothèse semble en revanche infirmée par d'autres périodes : entre 1917 et 1929, la durée des grèves augmente pendant une période de croissance, et entre 2001 et 2011, au contraire, elle stagne pendant une période de dépression.

La période qui va de 1929 à 1948 semble particulièrement intéressante : alors que le taux de croissance s'effondre après la crise de 1929 et remonte très fortement entre 1940 et 1948, la durée moyenne des grèves continue à augmenter jusqu'en 1932, avant de chuter radicalement pour s'établir à un niveau historiquement bas. De manière générale, ce graphique ne permet donc pas de confirmer l'hypothèse du caractère contracyclique de la durée des grèves, ni de l'infirmier. Comme l'écrit Stéphane Sirot, « rechercher une coïncidence parfaite et permanente entre grèves et conjoncture économique est illusoire »¹⁵¹, et ce que ce graphique met surtout en évidence, c'est la coupure radicale que représente la seconde Guerre Mondiale, aussi bien du point de vue de la durée des grèves que du taux de croissance.

Articuler les facteurs économiques et politiques

Cette coupure est justement au centre de l'analyse de Pierre Dubois : au lieu d'opposer les conclusions divergentes des principaux travaux d'histoire quantitative des grèves (Perrot, Andreani, Goetz-Girey), il les articule dans une même perspective chronologique. Avant 1890, « l'activité et la reprise économique sont favorables à la grève, que les ouvriers déclarent quand leur pouvoir d'achat est en bonne posture ». Entre 1890 et 1914, « le nombre de grèves augmente en période d'essor et diminue en période de contraction ». Mais la période suivante obéit à d'autres mécanismes : « les facteurs conjoncturels ont moins d'importance après la Seconde Guerre mondiale »¹⁵². Dubois en conclue donc à une « distanciation progressive des fluctuations économiques et des mouvements de l'activité gréviste » : « il est bien évident que la conjoncture économique influence d'une manière ou d'une autre l'activité gréviste ; les analyses montrent qu'elle influence aujourd'hui moins qu'hier, qu'elle n'est plus aujourd'hui le facteur explicatif décisif, que les facteurs socio-politiques ont une influence plus forte. » En s'appuyant sur cette perspective historique, il s'agit donc d'étudier ces facteurs socio-politiques déterminants : il pourrait s'agir, entre autres, de la structuration du mouvement ouvrier (taux de syndicalisation, rapports de force entre courants politiques), mais aussi du pouvoir politique (cadre légal et institutionnel, type de gouvernement) et du marché capitaliste (structure des entreprises, concentration capitaliste et sous-traitance)¹⁵³.

151 Sirot Stéphane, op. cit. p.40.

152 Dubois Pierre, art.cit.

153 Boltanski Luc, Chiapello Eve, Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard, 1999.

C'est ce que fait Charles Tilly en affirmant par exemple que le niveau d'activité gréviste est particulièrement sensible aux variations du marché quand les « relations que les syndicats et les directions d'entreprises entretiennent avec le gouvernement sont relativement stables »¹⁵⁴. Autrement dit, les grèves réagiraient d'autant plus aux fluctuations économiques que le gouvernement se maintient à distance et ne déstabilise pas le rapport de force entre syndicats et patronat : « dans la mesure où déclinent les menaces et promesses d'intervention gouvernementale dans les grèves, les travailleurs deviennent libres de régler leur activité gréviste sur les rythmes de l'économie »¹⁵⁵. Tendanciellement, ce sont donc les interventions du gouvernement qui empêcheraient l'activité gréviste de suivre les cycles économiques. On peut alors faire l'hypothèse que, dans les pays industrialisés, le plus faible impact des facteurs économiques sur les grèves, après la Seconde Guerre mondiale, correspond au renforcement simultané de l'interventionnisme de l'État.

En s'appuyant sur les travaux de Sidney Tarrow, Richard Hogan propose une autre approche, qui combine déterminisme économique et prise en compte de la « structure des opportunités politiques ». Selon lui, « les cycles d'expansion et de récession créent des cycles d'opportunité politique » : « l'expansion économique crée des ressources pour le mouvement ouvrier et pour le capital, qui poussent le mouvement ouvrier à élever ses revendications. Pendant le cycle de récession, les ressources du mouvement ouvrier pour soutenir ses demandes sont plus maigres, de même que celles du capital pour concéder de nouveaux avantages, les grèves ont donc tendance à chuter et à croître en réponse à l'expansion ou à la récession de l'économie nationale »¹⁵⁶. Cette analyse propose une articulation intéressante des dynamiques économiques et politiques, mais elle reste prisonnière d'un déterminisme économique trop strict : les ressources des contestataires y semblent réduites à des effets presque mécaniques de la situation économique.

C'est justement ce qu'évitent Tilly et Shorter, en articulant différemment cycles économiques, cycles de grève et dimensions politiques : « les fluctuations du cycle des affaires n'influencent pas en elles-mêmes la montée et l'ampleur des vagues de grèves [...] une explication complète des vagues de grèves du XXe siècle doit intégrer trois éléments : 1) l'incitation économique à la grève, 2) une organisation suffisante pour permettre aux ouvriers de soutenir une action collective, 3) la vulnérabilité des employeurs et du gouvernement. Ces trois éléments affectent le niveau d'activité des grèves. Quand ils apparaissent tous les trois simultanément, une vague de grèves se déclenche »¹⁵⁷. En plus de combiner facteurs économiques, organisationnels et

154 Tilly Charles : *From Mobilization...*, op. cit. - traduction de l'auteur.

155 Tilly Charles : *ibid.*

156 Hogan Richard, *Political Opportunity and Capitalist Crisis*, in Maria Kousis and Charles Tilly, *Economic and Political Contention in Comparative Perspective*. Boulder, CO, Paradigm Publishers, 2005 – traduction de l'auteur.

157 Tilly Charles, Shorter Edward, « Les vagues de grève en France, 1890-1968 », *Annales ESC*, 1973.

politiques, cette approche réussit également à inclure une dimension déterminante, déjà abordée par Hansen : celle de la perception des acteurs. En effet, saisir la situation économique sous l'angle de l'« incitation » à la grève, et la situation politique sous l'angle de la « vulnérabilité » des dirigeants, permet précisément d'introduire une médiation décisive entre les crises et les grèves : la manière dont les contestataires perçoivent et anticipent les conjonctures économiques et politiques.

Plutôt que la conjoncture, la perception de cette dernière par les acteurs

Pierre Dubois pose la question de but en blanc : « la mise en correspondance d'indicateurs économiques conjoncturels et d'indicateurs d'activité gréviste est-elle théoriquement et statistiquement légitime ? [...] L'analyse faite suppose un lien de causalité, c'est à dire que les grévistes se laissent déterminer mécaniquement par la conjoncture, c'est à dire encore qu'ils ne se déterminent pas en fonction de leur analyse de celle-ci »¹⁵⁸. Rejetant les analyses mécanistes, il en conclue logiquement que « l'influence de la conjoncture n'est jamais strictement déterminante ; elle est toujours médiatisée par les décisions des acteurs ». On retrouve ici l'idée d'une indépendance relative par rapport aux facteurs économiques : s'ils ont une influence importante, c'est surtout à travers leurs effets sur la perception des acteurs, et ce sont donc ces effets qu'il s'agit d'analyser.

C'est à Michelle Perrot qu'il revient d'avoir la première forgé un concept spécifique pour expliquer l'influence des facteurs économiques sur les grèves, par l'intermédiaire de la perception des acteurs. En parlant de « conscience ouvrière de conjoncture », elle réussit à saisir le point précis où s'articulent le caractère objectif des facteurs économiques et le caractère subjectif de la décision d'agir. « Bas prix des denrées coïncidant avec une conjoncture heureuse : tel était jadis le terrain le plus propice à la coalition. Les ouvriers la déclarent quand les conditions du marché leur sont favorables, quand le « manque de bras » (vieille formule du plein-emploi) fait qu'on les demande, quand, d'autre part, leur pouvoir d'achat est en bonne posture, parce qu'alors ils peuvent mieux « tenir ». [...] Le trait majeur de cette psychologie, on pourrait l'appeler « conscience ouvrière de conjoncture ». [...] Ses symptômes sont simples : l'accélération de la production, ce tressaillement, cette fièvre des ateliers que les ouvriers parisiens appellent si bien « la presse » »¹⁵⁹. Cette anticipation combine tout à la fois une perception du cycle économique, à travers l'estimation empirique du besoin de main d'œuvre et des marges dont dispose l'employeur pour satisfaire les revendications, et une connaissance de l'état des ressources disponibles du côté des grévistes. Et c'est justement de l'articulation de ces facteurs que naît l'intuition tactique qui explique le déclenchement des grèves. Si le Parti Ouvrier adopte explicitement ce raisonnement en 1881 pour

158 Dubois Pierre, art. cit., p.246-247.

159 Perrot Michelle, « Grèves, grévistes... », art. cit.

créer sa caisse de grève, c'est dans le but paradoxal non de multiplier les grèves mais de les restreindre : il s'agit en effet « d'empêcher les grèves hasardées, déclarées en méconnaissance soit de ses ressources, soit des conditions générales du marché »¹⁶⁰.

L'approche proposée par Michelle Perrot correspond précisément à la synthèse que fait Lilian Mathieu des travaux de McAdam, Tarrow et Tilly : il s'agit de fonder l'analyse sur une « appréhension située (c'est-à-dire relative à une conjoncture donnée) et surtout subjective des opportunités, qui intègre que celles-ci ne constituent plus tant un donné stable et « objectif » que la représentation que les acteurs se font du « possible » et du « jouable » en regard de ce qu'ils perçoivent de la détermination et des intentions de leur adversaire »¹⁶¹. Ainsi, le fait même que les grévistes et leurs syndicats envisagent la mise en place d'une caisse de grève signifie qu'ils se préparent à une grève longue, face à un patron qui a les moyens (financiers, politiques, moraux) de tenir. Et cette anticipation constitue donc une forme de « conscience de conjoncture » inversée : non seulement les grévistes ne déclenchent pas la grève dans la conjoncture économique ou politique la plus favorable pour eux, mais ils ont au contraire conscience dès le début que leur combat aura lieu dans des conditions défavorables et qu'il risque de durer longtemps. Comme y invite Baptiste Giraud, cette approche permet donc de sortir d'« une analyse objectiviste et déterministe des effets de contexte sur la propension des salariés à entrer en grève, qui occulte ce que les pratiques des acteurs doivent à leur perception des situations – autrement dit à leur subjectivité -, à leurs dispositions sociales et la dynamique de leurs interactions »¹⁶².

Partis d'une interrogation sur les éventuels déterminants économiques qui pourraient expliquer l'usage des caisses de grève, ce cheminement nous amène donc plutôt au double constat d'une combinaison des facteurs économiques, politiques et organisationnels, et d'un déplacement de l'analyse « objective » de ces facteurs vers la prise en compte de leur perception par les grévistes.

3. Un essai de périodisation de l'histoire des caisses de grève

Après avoir examiné le problème des sources qui permettent d'étudier les caisses de grève, ainsi que leurs dénominations successives et leur rapport avec les cycles économiques, il est désormais

160 Leroy Maxime, op.cit. p.646.

161 Mathieu Lilian, Contextes politiques et opportunités, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, 2010, p.48.

162 Giraud Baptiste, Les apports d'une approche ethnographique et mosaïque des conflits du travail pour reconstituer le « puzzle des grèves », Actes du Colloque MSH Dijon, Approches croisées de la conflictualité, XVIIIe siècle à nos jours.

possible de proposer une périodisation de leur histoire. Cinq périodes distinctes semblent en effet se différencier, qui combinent les dimensions sociales (activité gréviste), économiques (« ondes longues ») et politiques (réglementations successives du droit de grève et du droit syndical) : on pourrait les intituler l'âge des expérimentations (1848-1895), l'âge de la systématisation (1895-1940), l'âge de l'institutionnalisation (1945-1975), l'âge de la disparition (1975-2008) et l'âge du renouveau (2008-...). Mais avant même d'entamer ce survol chronologique, il est nécessaire de revenir sur le phénomène majeur qui en marque les débuts : la profonde modification du rôle des sociétés de secours mutuel.

Du mutualisme au syndicalisme

Ces sociétés apparaissent dès la fin du 18^e siècle mais ne se multiplient réellement qu'au cours des années 1830 : Michel Dreyfus estime que leur nombre passe de 114 en 1815 (regroupant plus ou moins 10 000 ouvriers), à 2500 en 1847 (regroupant 250 000 sociétaires)¹⁶³. Dès les années 1830, de nombreuses sociétés de secours mutuel se transforment en sociétés de résistance : on peut citer le cas emblématique de la société du Devoir mutuel des chefs d'ateliers tisseurs de Lyon, dont les dirigeants ont compté parmi les principaux meneurs des révoltes de Canuts en 1831 et 1834¹⁶⁴. Ces sociétés de résistance, qui prévoient statutairement le « secours-grève », se multiplient surtout dans les métiers qualifiés, notamment parisiens : chapeliers (1854), tailleurs de pierre (1857), bronziers (1858), ébénistes et lithographes (1863), bijoutiers (1865), cordonniers (1866), ouvriers du bâtiment (1867), peintres et tailleurs (1868), mais aussi tisseurs de Saint-Etienne (1865), tullistes de Calais (1867), tisseurs de Lyon et porcelainiers de Limoges (1870).

Selon Nicolas Delalande, l'existence et le contrôle de ces caisses deviennent même les enjeux centraux de nombreuses grèves à la fin des années 1860 : « plus encore que le montant des salaires ou la longueur des journées de travail, c'est bien la question du droit des ouvriers à gérer eux-mêmes leur argent et développer des formes autonomes d'organisation qui est l'élément déclencheur des grèves les plus célèbres de l'époque »¹⁶⁵. C'est notamment le cas de la grève des bronziers parisiens en 1867.

La fin du Second Empire voit une forte diminution de l'intervention des sociétés de secours mutuel dans les grèves, progressivement remplacées par les « chambres syndicales » : Michel Dreyfus cite l'exemple des mineurs de Denain, des peintres et des menuisiers parisiens en 1866, des tailleurs de Paris et des mineurs de la Loire et d'Aubin l'année suivante, des travailleurs de Saint-Quentin et du Creusot en 1870. Cette séparation croissante entre sociétés de secours mutuel et

163 Dreyfus Michel, op. cit. p.24.

164 Ibid, p.26.

165 Delalande Nicolas, op. cit. p.75.

chambre syndicales provient tout d'abord de la pratique syndicale (et de l'orientation révolutionnaire qui la caractérise alors), mais elle est également renforcée et officialisée par le gouvernement de Jules Ferry : en 1884, une loi sépare officiellement activités syndicales et mutualité, avec la volonté explicite d'empêcher la transformation des sociétés de secours mutuel en sociétés de résistance.

L'âge des expérimentations (1848-1895)

Au-delà de la séparation entre mutualisme et syndicalisme, le premier âge des caisses de grève se caractérise également par les aspects suivants : les grèves s'allongent au-delà de 6 jours de moyenne et plusieurs expériences de caisses de grève emblématiques apparaissent, en particulier dans les réseaux liés à l'AIT, pendant que les syndicats connaissent une forte croissance et se regroupent en fédérations. Cette période correspond à la seconde « onde longue » dont parle Mandel (1848-1893), celle du capitalisme industriel de « libre concurrence ».

A l'image de son rôle dans le soutien financier aux bronziens en 1867, cette période voit l'AIT devenir de plus en plus centrale dans le financement des grèves. C'est même l'accusation centrale qui lui est faite lors d'un procès en 1868 : selon Maxime Leroy, « ce que l'on reprochait le plus communément à l'Internationale, c'était d'être le « banquier des grèves ». Sa puissance paraissait être moins dans le fait de la coalition, de la solidarité étendue, que dans celui de sa richesse. « Est-il possible, disait l'avocat impérial Merveilleux-Duvignaux [...] de laisser se constituer ainsi une sorte d'agence générale des grèves, où se paient, comme à bureau ouvert, les frais des coalitions, quelles qu'elles soient... ? » »¹⁶⁶. Ces accusations expriment plus la crainte qu'inspire l'AIT que son pouvoir réel, même si deux ans plus tard, son organe officiel (*L'Egalité*) publie bien un « règlement général des grèves » : « toute section faisant partie de la Fédération, ou qui désire en faire partie, doit avoir une caisse de résistance, dont chaque membre de la section doit faire partie »¹⁶⁷. L'AIT dispose en effet de faibles ressources propres, et l'afflux grandissant de demandes d'aide financière la met en difficulté.

Au cours du dernier quart du 19^e siècle, ce sont principalement les syndicats qui prennent en charge le soutien financier aux grèves, même si ce soutien reste minoritaire. Le syndicat qui pousse le plus loin la mise en place de « services » aux adhérents est la Fédération du Livre, qui instaure dès son premier congrès en 1881 « un service d'indemnisation des grévistes assimilés à des salariés du syndicat »¹⁶⁸. Mais dans l'ensemble, selon Michelle Perrot, « le nombre de grèves ayant bénéficié de secours financiers [...] est relativement faible : 653, soit 22,3 % [des 2923 grèves identifiées du 1^{er} juin 1871 au 31 décembre 1890]. Mais on n'oubliera pas que 39 % seulement des coalitions

166 Leroy Maxime, op.cit. p.638

167 Ibid., p.641.

168 Pigenet Michel, art. cit.

dépassent le cap de la semaine. De façon générale, après 1880, la proportion des grèves secourues est plus forte et plus régulière ; les meilleurs taux se rencontrent en 1880-1882 (maximum : 32 % en 1881) et 1887-1888 ; ils correspondent aux années où le soutien des syndicats, source majeure de l'aide financière, a été le plus élevé »¹⁶⁹.

La fin du 19^e siècle constitue une période de basculement, pour la pratique gréviste comme pour la solidarité financière. Les grèves impliquent parfois plusieurs milliers de grévistes, et cette « ampleur nouvelle de la lutte modifie en retour les pratiques de la solidarité : le financement syndical ne suffit plus, puisqu'il faut désormais coaliser des ouvriers peu qualifiés, aux capacités d'épargne limitées. Le soutien et la solidarité de l'opinion publique s'avèrent indispensables, en particulier pour nourrir les grévistes et leurs familles durant la lutte »¹⁷⁰. C'est pourquoi la pratique de la souscription se généralise à cette période, après quelques essais plus précoces : dès 1870, par exemple, le journal *La Marseillaise* avait déjà lancé une souscription en faveur des grévistes du Creusot, recommandant une participation de 50 centimes à ses lecteurs, et récoltant 10 000 francs en trois semaines¹⁷¹.

L'âge de la systématisation (1895-1940)

Entre la toute fin du 19^e siècle et la Seconde Guerre mondiale, on assiste au renforcement des syndicats et à leur constitution en confédérations (la CGT est fondée en 1895), ainsi qu'à la création de nombreuses caisses statutaires, dans un contexte où la durée moyenne des grèves atteint des records (entre 15 et 34 jours), et où la pratique gréviste se propage massivement. Cet âge correspond à la troisième onde longue décrite par Mandel (1893-1940) : l'apogée de l'impérialisme classique, suivie d'une phase de déclin, de guerres et de révolutions.

« L'augmentation rapide des effectifs syndicaux, la consolidation des organisations nationales et les nouveaux moyens de communication (télégraphe, presse et virement bancaires) permettent de lever et d'échanger des fonds pour soutenir des grèves qui mobilisent des dizaines de milliers de personnes, parfois durant plusieurs mois »¹⁷². Selon l'Annuaire des syndicats professionnels de 1910-1911¹⁷³, 800 syndicats assurent des secours de grève (sur les 5325 qui existent à ce moment-là). La même année, le Congrès confédéral de la CGT vote le principe d'une « caisse confédérale de grève ». Mais les caisses de grève soulèvent toutefois des débats dans le mouvement syndical, et de nombreux syndicalistes révolutionnaires sont opposés à leur mise en place : certains craignent que cela ne transforme les adhérents en « machines à cotiser ne venant

169 Perrot Michelle, op. cit., p.132

170 Delalande Nicolas, op. cit. p.204.

171 Ibid., p.94.

172 Ibid., p.201.

173 Cité par Rosanvallon Pierre, op. cit. annexe.

plus aux réunions »¹⁷⁴ et que ne cela développe chez eux une « mentalité de propriétaire » et « d'épargnant »¹⁷⁵; pour d'autres, « ce sont la misère et la précarité [...] qui donnent aux grèves leur efficacité, bien davantage que l'argent accumulé dans des caisses gérées en « bons pères de famille » »¹⁷⁶. Cela n'empêche pas la pratique des caisses de se propager, sous diverses formes : l'Union des syndicats CGT de la Seine ouvre ainsi une « souscription permanente » au début des années 1910.

Cette période voit ainsi une claire diversification dans la forme et dans la provenance de l'aide aux grèves. En plus des fonds syndicaux, l'aide financière provient désormais aussi de la presse et des municipalités socialistes, qui ouvrent systématiquement des souscriptions. C'est également à ce moment-là que s'installe la pratique des « soupes communistes » : dès la fin du 19^e siècle, ces distributions alimentaires sont organisées pour les grévistes, et permettent « de prolonger les mobilisations, de retarder les défections, de faire passer des messages et des mots d'ordre dans l'opinion »¹⁷⁷. François Jarrige en mentionne plusieurs exemples : à Reims en 1880, en 1901 à Montceau-les-Mines, à Fougères en 1907¹⁷⁸. On peut ajouter celles destinées aux mégissiers de Graulhet en 1909, qui servent 3500 repas par jour, ou encore celles des grévistes de la métallurgie parisienne en juin 1919. Un document de la CGT affirme ainsi en 1913 que « les soupes communistes ont un double avantage, matériel et moral. Matériel : celui d'économiser les ressources du syndicat et de permettre ainsi, le cas échéant, de prolonger la lutte aussi longtemps qu'il est nécessaire. Moral : parce que, par le contact journalier des travailleurs en lutte, elles resserrent entre eux les liens de solidarité, elles les enlèvent au danger débilisant de l'isolement, elles entretiennent la confiance indispensable pour conquérir la victoire »¹⁷⁹.

Malgré cet usage plus fréquent des caisses de grève, peu de références historiques ont pu être recensées concernant cette période. C'est sans doute la période pour laquelle une exploitation des archives syndicales et de la presse ouvrière permettrait de combler le plus de lacunes.

L'âge de l'institutionnalisation (1945-1975)

Le troisième âge des caisses de grève se situe entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la crise de 1975. Il prend place dans un contexte où les syndicats deviennent des organisations de masse reconnues et intégrées, où la grève acquiert le statut de droit constitutionnel, connaît une durée

174 Compte-Rendu du XVII^e Congrès national corporatif, Toulouse, 1910.

175 Julliard Jacques, Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe, Paris, Seuil, 1971, p.227.

176 Delalande Nicolas, op. cit., p.85.

177 Jarrige François: L'invention des « soupes communistes » (France, 1880-1914) - Actes du Colloque MSH Dijon, Approches croisées de la conflictualité, XVIII^e siècle à nos jours.

178 Ibid.

179 Agenda 1913 de la fédération nationale des travailleurs de l'industrie du bâtiment de France et des colonies, Villeneuve-Saint-Georges, Imprimerie coopérative ouvrière, s.d., p.216. Cité par Stéphane Sirot.

moyenne très courte (1 à 2 jours) et prend principalement la forme de journées d'action nationales. Cet âge correspond également aux « trente glorieuses », c'est à dire à la phase ascendante de la quatrième et dernière onde longue décrite par Mandel : celle du « capitalisme du troisième âge ».

L'immédiat après-guerre est d'abord marqué par les grandes grèves de 1947, à Renault Billancourt puis chez Citroën, à la SNCF, dans les banques et les grands-magasins, à EDF, chez les mineurs... Mais, dès 1950, la reconnaissance de la grève comme droit constitutionnel marque une rupture importante. La même loi reconnaît également que « la grève ne rompt pas le contrat de travail », mettant fin de fait à la forte précarité qui menaçait les grévistes jusque là. Les « trente glorieuses » se caractérisent en effet par une installation de la grève au centre du rapport salarial, ce qui participe de son institutionnalisation. Plusieurs grèves exemplaires font toutefois irruption dans cette situation plutôt pacifiée, comme celles de la fonction publique en 1953, ou celle des mineurs en 1963, qui suscite un grand mouvement de solidarité financière : un « fonds national de solidarité » est même créé et géré de manière unitaire par la CGT, la CFTC, la FEN et l'UNEF.

Il faut ensuite attendre les années 1970 pour assister à un rallongement de la durée moyenne des grèves (jusqu'à 5 jours en 1975) et à une résurgence des caisses de grèves, à l'image des conflits emblématiques du Joint Français en 1972 et de LIP en 1973. Mais l'exemple le plus frappant de cette période est sans doute la grève du *Parisien Libéré* en 1975 : les ouvriers du journal restent en grève pendant 28 mois, grâce à la solidarité des adhérents du Syndicat du Livre CGT, qui leur versent chaque mois 10 % de leur salaire¹⁸⁰.

Pendant cette période, une caisse en particulier incarne la dynamique d'institutionnalisation : la Caisse Nationale d'Action Syndicale de la CFDT. L'analyse récente menée par Jean-Michel Denis¹⁸¹ permet d'en mettre en évidence les étapes principales. Les racines de cette caisse remontent à la CFTC, où un « fonds confédéral tactique » est ouvert en 1951, en même temps que se créent des caisses régionales (Nord et Alsace) et fédérales (employés, mineurs, textile, chimie, métallurgie, PTT). Et c'est dès la fondation de la CFDT en 1964 que sont créés, d'une part, le FAS (Fonds confédéral d'action professionnelle et de défense syndical), et, d'autre part, la CNAP (Caisse nationale d'action professionnelle, qui résulte de la fusion des principales caisses régionales et fédérales), respectivement en 1965 et 1966. Leur activité monte en puissance progressivement, encouragée par leur fusion en 1973 (pour constituer la CNAS) : selon un rapport interne, la CFDT estime avoir indemnisé plus d'un quart de l'ensemble des journées de grève recensées par le ministère du travail en 1974. Mais cette forte sollicitation est difficile à soutenir pour les finances de la CNAS, et elle connaît une crise importante suite à la grande grève des PTT de 1974, qui totalise

180 <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-l-histoire/28-mois-de-greve-quand-les-salaries-du-parisien-libere-tentaient>

181 Denis Jean-Michel, art. cit.

plus de 3 millions de journées de grève individuelles. Jean-Michel Denis estime ainsi qu'au cours des années 1970, « le nombre de dossiers grève déposés à la CNAS tournait en moyenne autour de 1500 et le nombre de journées indemnisées autour de 500 000 »¹⁸².

L'âge de la disparition (1975-2008)

Lors des années qui suivent la crise de 1975, la grève prend souvent la forme de longs combats pour la sauvegarde de l'emploi, dans un contexte de chômage en forte augmentation. On assiste également à une importante diffusion du recours à l'intérim, notamment pour remplacer des grévistes, au point qu'une loi est adoptée en 1982 pour en réglementer l'usage et l'interdire explicitement pendant les grèves. Mais la dynamique principale qui caractérise cette période est la très forte décline du taux de syndicalisation et de la pratique gréviste, qui s'accompagne aussi d'une forme d'invisibilisation des grèves. Certains conflits emblématiques réussissent toutefois à réactiver des pratiques de solidarité financière : la grève de l'usine Alstom de Belfort en 1979, celle de Peugeot-Sochaux en 1989, ou encore le mouvement de 1995, chez les cheminots notamment.

Cette période permet également aux réserves financières de la CNAS de se reconstituer, sous le double effet « de l'effondrement des grèves au niveau national et de la prise de distance de la confédération avec ce moyen d'action »¹⁸³, tous deux survenus au tournant des années 1980. Malgré des finances en bonne santé, le contraste est donc radical avec la période récente : alors qu'au milieu des années 1970, la CNAS avait pu indemniser jusqu'à 400 000 journées de grève en un an, ce chiffre varie entre 45 000 et 75 000 à la fin des années 1990, avant de chuter à 10 000 en 2004.

L'âge du renouveau (2008-...)

Il n'est pas aisé de borner précisément le dernier âge des caisses de grève et la date de 2008 est sans doute moins évidente que les précédentes. Elle s'est toutefois imposée pour deux raisons principales : tout d'abord parce que la crise économique a représenté un tournant majeur (économiquement mais aussi politiquement, avec les plans d'austérité), mais également parce que les exemples de caisse de grève semblent se multiplier à partir de cette date, en particulier dans les secteurs les plus combatifs (Automobile, SNCF, Poste, hôtellerie...). Malgré le maintien de la durée moyenne des grèves à un niveau faible, des grèves longues ont tout de même lieu (tout en restant difficilement repérables au niveau statistique). Les caisses de grève font donc leur réapparition à une large échelle avec celles des ouvriers de PSA Aulnay en 2007 puis 2013, des travailleurs sans-papiers en 2008 et 2009, des postiers des Hauts-de-Seine en 2009 et les années suivantes... Même la

182 Denis Jean-Michel, art. cit.

183 Ibid.

CNAS de la CFDT, qui avait pourtant fortement réduit son activité de soutien aux grèves, connaît une année exceptionnelle en 2010, avec 1500 fiches de grève dans le cadre du conflit interprofessionnel sur les retraites. Enfin, le dernier élément majeur de ce renouveau est l'apparition et la multiplication rapide des « cagnottes » en ligne depuis 2016.

Ce survol historique semble donc bien confirmer que les facteurs économiques, sociaux et politiques se combinent pour marquer des périodes clairement distinctes. On peut ajouter que la succession de ces périodes présente une ressemblance frappante avec la définition que donne Isabelle Sommier du concept de cycle. Ce dernier permet en effet de comprendre « comment les répertoires d'action collective évoluent : les innovations introduites par les contestataires et qui, souvent, donnent le « ton » particulier à chaque cycle (par exemple le sit in dans le mouvement pour les droits civiques, les occupations d'usine en 1919-1920, les « actions directes » dans les années 1968-1972 en Italie) sont reprises, « modularisées » et adaptées par les organisations plus traditionnelles, par répétition, ce qui contribue tout autant à leur diffusion qu'à l'élévation du contrôle social exercé au cours de l'action et, du coup, à leur banalisation et leur acceptabilité sociale »¹⁸⁴. Pour confronter ce processus au renouveau des caisses de grève, il s'agit désormais de resserrer la focale vers des dimensions plus proches de la pratique des acteurs, en examinant précisément les logiques à l'oeuvre dans les huit caisses de grève que l'on a sélectionnées.

184 Sommier Isabelle, Diffusion et circulation des mouvement sociaux, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, 2010, p.110.

II : La caisse de grève comme élément contraint et contraignant du répertoire d'action collective

Illustration n°3 : collecte avec les postiers du 92



Lundi 12 novembre 2018, 231e jour de grève des postiers du 92

Une heure avant le départ de la manifestation, je retrouve une quinzaine de grévistes et quelques soutiens, un peu en aval sur le parcours. On vide le camion et on installe le stand : déplier le barnum, accrocher trois banderoles sur des arbres, scotcher des drapeaux sur les lampadaires, disposer sur la table tracts, boîtes de conserve et calendriers à vendre... Un gréviste distribue aux présents une quinzaine de boîtes à chaussure décorées et dotées de lanières pour les mettre autour du cou. Plusieurs grévistes enfilent des gilets, des vestes et des casquette siglés La Poste.

L'un des animateurs de la grève demande à tout le monde de se regrouper. Un cercle se forme avec la vingtaine de présents. « Attention les camarades, la manif est assez courte, donc il faut qu'on taxe comme des chèvres ! ». Rires. Un deuxième animateur enchaîne : « on ne sait pas combien de monde il va y avoir, donc il faut être hyper efficaces ! On va se répartir : une équipe avec les tracts en amont, comme ça les gens savent déjà qui on est quand ils arrivent là, et ici on collecte. On est 22, ça veut dire 2-3 personnes à la table, 7-8 avec des tracts et 1 avec des calendriers en amont, le reste ici avec des boîtes. On se répartit sur toute la ligne » (la largeur de la rue).

Les premiers manifestants approchent : l'un des animateurs prend le micro et répète en boucle quelques phrases sur la grève, il termine par « 231 jours de grève ! Solidarité avec les postiers du 92, victoire pour les postiers du 92 ! ». Je suis immergé dans le flux des manifestants. Comme les autres, je répète « Soutenez la grève des postiers du 92 ! Donnez à la caisse de grève ! » En passant, des manifestants mettent des pièces ou des billets dans nos caisses. Certains sourient ou nous encouragent sans donner d'argent. D'autres disent : « J'ai déjà donné » en montrant les collecteurs en amont. Une jeune femme me dit : « J'ai donné déjà par PayPal ».

Vers la fin de la manif, deux grévistes du Hyatt me reconnaissent et m'abordent chaleureusement : elles admirent les lanières qui tiennent nos caisses. Quand les derniers manifestants nous ont dépassé, on se regroupe autour de la table et chacun vide sa caisse dans deux cartons. Je demande à un animateur quand et où sera fait le décompte de l'argent récolté. Il me répond : « au local, et vue la galère des collègues, ce sera fait aujourd'hui ! ». Dans la soirée, il m'informe du montant récolté : 1000 € en billets, et 150 à 200 € en pièces.

Extrait du journal de terrain

Si la mise en place d'une caisse de grève est avant tout une réponse à l'urgence de la contrainte financière qui pèse sur les grévistes, cette scène illustre également à quel point la caisse de grève produit des effets en retour sur leur pratique : la caisse n'est pas seulement le résultat d'une contrainte, elle est aussi contraignante. On y perçoit par exemple la manière dont le besoin de collecter de l'argent les pousse à s'organiser et à se répartir le travail, ou à privilégier certains éléments dans la présentation qu'ils font de leur grève.

Dans cette partie, on cherchera à éclairer cette ambivalence. Il s'agira donc tout d'abord de mettre en évidence les différentes contraintes qui pèsent sur les grévistes : la contrainte financière bien sûr, qui leur est largement commune, mais également les contraintes plus spécifiques qui découlent des configurations économiques et politiques dans lesquelles chaque grève s'insère. On étudiera ensuite la constitution du répertoire d'action spécifique qui caractérise les caisses de grève, pour mettre en évidence la cohérence qui relie les différentes pratiques des grévistes. Analyser les caisses de grève à travers le prisme du répertoire d'action collective permettra aussi d'étudier la manière dont cette pratique circule entre les collectifs militants. Enfin, on se penchera sur la manière dont ces caisses sont aussi génératrices de « cadrages », c'est à dire dont elles poussent les grévistes à (se) présenter leur lutte d'une manière adaptée à leur perception des opportunités, et adaptée aux besoins de la collecte d'argent.

1. Les caisses de grève comme réponses aux contraintes

On l'a dit, la contrainte principale qui pèse sur les grévistes est de nature financière, et les caisses de grève servent précisément à contourner cette contrainte. Dans certaines des grèves étudiées, la caisse de grève est même mobilisée dans ce but avant le déclenchement du conflit : il s'agit alors de « donner confiance » aux salariés pour partir en grève. Selon les grèves et les acteurs interrogés, ce rôle se manifeste toutefois de manière différente. Ainsi, pour la CGT HPE, il repose sur l'existence d'une caisse statutaire et pérenne : « *pour des salariés qui gagnent 800 ou 1000 balles, tu leur dis « à la fin du mois tu vas avoir 800 balles », ça te met en confiance, quand même* »¹⁸⁵. Dans la grève des postiers du 92, la « confiance » prend même un double sens : la possibilité de « donner confiance » et de « rassurer » repose non sur une caisse préexistante, mais sur des liens de confiance entre les futurs grévistes et le syndicat.

185 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

« - L'existence d'une caisse de grève, c'est un argument qui rassure. Parce que les collègues savent que la boîte, quand elle lance un conflit, il peut durer longtemps. Et ils savent aussi que dès le premier mois, la paye va être à 0 €. Donc la question de la caisse de grève est un élément essentiel, pour convaincre du départ. C'est un point d'appui pour qu'on se mette en grève

- Et la perspective d'une caisse est suffisante ? Sans que la caisse ait besoin d'exister au préalable ?

- Tout à fait. Parce qu'il y a une confiance. »

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

On atteint ici un degré de virtualité assez remarquable : avec des liens de confiance suffisants, l'anticipation d'une caisse de grève peut donc répondre à l'anticipation de la contrainte financière, avant même que la grève ne soit déclenchée et le salaire amputé, et avant que l'argent ne soit récolté.

Mais pour la plupart des grèves étudiées, c'est bien l'expérience effective de la grève qui fait de la caisse de grève une réponse adéquate. Pour Jean-Marc Salmon, la cagnotte de soutien aux cheminots vise ainsi à libérer les grévistes du poids des préoccupations financières :

« Ce qu'on veut, c'est que, quand les gens se réunissent pour décider « est-ce que demain on fait grève ? », on veut que sur leur cou pèse le moins possible la question de l'argent. On veut qu'ils soient libres de décider [...] On ne veut pas que les gens soient pris par les questions d'argent : on veut les libérer le plus possible de cette contrainte ».

Entretien avec Jean-Marc Salmon, 19 novembre 2018.

La contrainte financière de la grève peut en effet devenir synonyme de contraintes personnelles très concrètes. Gael Quirante parle ainsi du risque de se retrouver *« en galère, de te retrouver interdit bancaire, de te retrouver expulsé de ton logement, de te retrouver dans une crise avec ta compagne où ton compagnon... »*¹⁸⁶. Et c'est même sur le registre de l'urgence qu'un autre animateur de la grève des postiers s'adresse aux militants du comité de soutien : *« On est harcelés tous les jours par des grévistes, à cause des banquiers, des huissiers... Certains grévistes ne font qu'un repas par jour. Et c'est pas du misérabilisme ! »*¹⁸⁷ Ces situations découlent certes d'une grève exceptionnellement longue, mais on peut entendre les mêmes accents dans les propos que Pierre Augros prête aux grévistes des Catacombes, dès le premier jour de la grève :

« Les collègues, ils ne parlaient que de thunes. « Oui... Combien de temps ça va durer ? Combien ça va nous coûter ? » Le premier jour, les gens, t'avais l'impression qu'un jour de grève, ils allaient mourir ! C'est normal, hein. Mais donc c'était tellement important, le fait de rassurer en disant « on a récolté du pognon et on va indemniser ». C'est-à-dire « on va pas perdre de but en blanc la thune, mais on va essayer de s'indemniser au maximum ». Ça résonnait beaucoup ».

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

186 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

187 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, Bourse du travail de Paris, 20 novembre 2018.

Le temps et l'argent

Comme l'expriment les grévistes dans cet extrait, une fois la grève entamée, un rapport étroit se noue entre la caisse et la dimension temporelle de la grève. Gael Quirante affirme même que « *ce qui nécessite la mise en place de la caisse de grève, c'est la durée de la grève* »¹⁸⁸. Cet élément ressortait déjà de l'approche socio-historique des caisses de grève : la pratique des caisses de grève semblait en effet fluctuer en même temps que la durée moyenne des grèves. De la même manière, la centralité de la caisse dans les grèves étudiées semble augmenter en même temps que la durée du conflit. Isabelle Calvet suit précisément ce raisonnement à propos de la grève de l'université de Tolbiac :

« Les collègues du service qui étaient en grève, on commençait à s'inquiéter de l'impact que ça allait avoir pour eux. Parce que là, on était à 5, 6, 7, 8, 10 jours de grève. Donc ça commence à être beaucoup... Je crois qu'on a fini avec 18 jours, pour des collègues qui sont pratiquement tous de catégorie C, c'est-à-dire payés au SMIC en gros. Donc du coup, on a décidé de réactiver cette caisse de grève »

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

Lors de la grève des Catacombes, si la caisse est mise en place rapidement, elle reste d'abord une ressource pour ainsi dire virtuelle : « *en fait, on ne la compte pas jusqu'à la fin de la deuxième semaine. [...] Je commence à sentir que les collègues, ils hésitent un peu, donc on fait un comptage* ». Et c'est bien la durée de la grève qui rend nécessaire d'évaluer sa valeur effective.

Cette dimension temporelle est d'ailleurs perçue différemment pas les grévistes, selon qu'ils sont peu expérimentés ou dirigeants syndicaux aguerris. C'est en se basant sur ses trente années d'expérience syndicale que Claude Lévy se permet d'être catégorique : « *la règle, c'est au moins 28 jours. On a jamais rien débloqué à moins de 28 jours.* »¹⁸⁹. Le contraste est donc très fort avec ce qu'exprime Nora, gréviste du Park Hyatt Vendôme et récente déléguée syndicale : « *le syndicat nous a dit « ça va être trois ou quatre mois », mais entre le savoir et le vivre... On le savait, mais on ne savait pas. On s'attendait à deux ou trois semaines, mais pas à trois mois !* »¹⁹⁰. Pour les moins expérimentés, c'est le déroulement de la grève qui remplace l'expérience préalable, et qui les pousse à réévaluer la dimension temporelle de la grève.

Après quelques jours de grève, il semble en effet qu'un phénomène d'entraînement se produise et transforme le temps lui-même en contrainte : le décompte des jours déjà perdus remplace alors l'anticipation de la durée potentielle de la grève.

188 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

189 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

190 Intervention de Nora lors du débat organisé sur la grève du Park Hyatt Vendôme par le Groupe anarchiste Salvador Seguí, à la Librairie Politico le 17 janvier 2019.

« Nous, on pensait franchement qu'en trois jours, les trois premiers jours qu'on faisait, on pouvait obtenir des trucs significatifs. Moi je le pensais, et tous les autres en étaient encore plus persuadés. [...] Mais en fait, on se fait entraîner : parce qu'on avait perdu tant de jours et qu'on avait rien gagné, on se dit « Eh ben, on continue ! » ».

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

C'est également ainsi que l'on peut comprendre la référence permanente des postiers au nombre de jours de grève déjà effectués. S'ils l'actualisent chaque jour, l'affichent sur les banderoles et les tracts, le crient lors des collectes..., c'est parce que son simple rappel suggère déjà un raisonnement implicite : on a déjà fait tant de jours... donc maintenant on ne peut plus arrêter avant d'avoir gagné.

Face à cette transformation du temps en contrainte, la mise en place d'une caisse de grève vise donc précisément à transformer l'argent en ressource temporelle : les caisses de grève convertissent l'argent en temps, pour permettre aux grévistes de « tenir ».

« Dans la caisse de grève, il y a vraiment pas assez »¹⁹¹

Cet impératif de « tenir » (et son corollaire « empêcher les reprises ») est constamment répété par les animateurs de la grève des postiers : « si on ne trouve pas l'argent rapidement, il va y avoir des reprises du boulot »¹⁹², « la priorité reste toujours le fait qu'il n'y ait pas de reprise »¹⁹³, « il faut faire rentrer de l'argent tous les jours si on veut tenir »¹⁹⁴. Et ces propos établissent un lien direct entre la quantité d'argent disponible et la possibilité même de continuer la grève : la contrainte financière continue en effet à opérer après le déclenchement de la grève et la mise en place de la caisse de grève. C'est également ce qu'exprime Pierre Augros à propos des agents des Catacombes : « au moment où on commençait à perdre confiance collectivement - on avait voté la baisse de revendications et tout - on se rend compte que dans la caisse de grève, il y a vraiment pas assez, et qu'on va se faire sécher »¹⁹⁵. Dans ces moments, la confiance permise par l'existence de la caisse de grève laisse la place à la crainte que la caisse ne soit pas suffisante. Hawa décrit ainsi la réaction angoissée des grévistes du Hyatt quand Claude Lévy leur annonce, après un mois de grève, que la CGT HPE ne peut plus leur verser d'argent :

« En septembre, Claude nous a payé 1000 €, parce qu'avant la grève, il nous a promis « oui, vous avez 42 € par jour ». Tout le monde était partant pour la grève. [...] Donc à la fin du mois on nous a donné 1000 €. Mais après il a dit « attention, je n'ai plus rien à vous donner ». Ah bon ?! On commence à... « Mais il faut continuer la lutte quand même ! Il n'y a plus rien, la caisse est vide » Comment ça la caisse est

191 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

192 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, Bourse du travail de Paris, 20 novembre 2018.

193 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

194 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, Bourse du travail de Paris, 2 octobre 2018.

195 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

vide ?! « HPE n'a plus rien ». Mais comment ça ?! On va rester les mois de septembre octobre sans un sou ?! »

Entretien avec Hawa, le 8 janvier 2019.

L'insuffisance des ressources est une menace qui plane sur les caisses de grève depuis leurs débuts. Maxime Leroy mentionne ainsi les doutes de certains militants lors du Congrès de l'AIT en 1866, ne comprenant pas comment on pouvait « espérer la victoire sur un terrain où la lutte était manifestement inégale : capitaux accumulés contre petits salaires épargnés »¹⁹⁶. Cette impression de disproportion, de décalage impossible à combler, est également au coeur des doutes exprimés par Romain Altmann sur les sommes collectées par la caisse de solidarité :

« Au total on avait collecté 575 000 €, sur la période liée à la Loi Travail. Par rapport aux besoins réellement nécessaires, c'est une goutte d'eau. C'est une goutte d'eau, parce que si tu mets en cumulé, tous les travailleurs en grève... Et encore, nous, on finançait que ceux qui étaient en grève reconductible. Parce que s'il avait fallu financer tous les collègues qui avaient fait au moins une journée de grève, ta caisse en deux temps trois mouvements, c'est terminé, y avait plus rien. »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Malgré l'importance de la somme récoltée par la cagnotte (plus de 1,2 million d'€), Jean-Marc Salmon se base sur le même constat d'insuffisance pour expliquer la défaite de la grève des cheminots : « finalement, ce que [les donateurs] donnent, c'est pas si terrible que ça. Ça ne suffit pas à indemniser correctement les jours de grèves. Moi, ce que je vois, c'est aussi la moitié vide : c'est que, si au lieu d'avoir un million, on avait eu deux millions, la grève aurait peut-être tenu »¹⁹⁷.

A travers cette menace d'une caisse vide ou insuffisante, c'est toujours la contrainte financière qui pousse les grévistes à trouver d'autres ressources. Comme le dit Gael Quirante, « ce qui prévaut dans ces cas-là, c'est qu'on remet l'énergie et la priorité dans nos tâches dans le fait de collecter de l'argent »¹⁹⁸, et la collecte doit alors être « plus industrielle, plus organisée, plus massive ». Il explique même que la contrainte financière se transforme directement en contrainte temporelle pour les dirigeants de la grève : « le problème des collectes d'argent, c'est pas tant que l'argent ne rentre pas, c'est le temps que tu dédies à faire ça. Plus tu dédies du temps, du noyau de direction de la grève, du comité de grève, à ça, plus il y a d'argent qui rentre ». Stéphane Sirot décrivait déjà précisément le même phénomène dans les grèves du début du siècle : « les meneurs des conflits [...] utilisent ainsi une partie non négligeable de leur temps à rechercher les moyens de se soustraire au besoin que peut créer la suspension du versement de la paye par les patrons »¹⁹⁹.

196 Leroy Maxime, op. cit. p.639.

197 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

198 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

199 Sirot Stéphane, op. cit. p.187.

La contrainte financière a non seulement des conséquences sur la pratique quotidienne des grévistes et des dirigeants, mais aussi sur leur stratégie de lutte. L'une des dimensions les plus centrales dans la stratégie de plusieurs grèves étudiées est en effet la volonté d'étendre la grève à d'autres sites, pour augmenter la pression sur l'employeur et le forcer à céder. Gael Quirante insiste fortement sur cet aspect : *« la politique d'extension, dans le 92 et ailleurs, c'est pas une construction idéologique : c'est une obligation, pour pouvoir imposer un rapport de force important »*²⁰⁰. Mais cette stratégie d'extension dépend très directement des ressources disponibles dans la caisse (*« il y a des nouveaux grévistes. Super ! Mais donc ça veut dire plus de dépenses aussi »*²⁰¹). Après avoir tenté d'étendre la grève de manière très volontariste pendant plusieurs mois, c'est donc le manque d'argent qui a finalement forcé les postiers à y renoncer : *« il y a le bureau de Rueil-Malmaison qui est prêt à partir en grève, mais y a pas d'argent ! »*²⁰². Ainsi, si les grévistes ont réduit la fréquence des tournées de bureaux pour se concentrer sur des actions d'éclat, c'est donc surtout pour des raisons financières. Le syndicat CGT HPE a eu, quant à lui, le problème inverse : les animateurs ont tenté d'étendre la grève du Park Hyatt Vendôme au Hyatt Madeleine, mais les salariés n'étaient pas partants. Claude Lévy assure que les fonds disponibles dans la caisse auraient été suffisants : *« on aurait pu tenir les deux grèves sans problème. Et je pense que le patron aurait cédé encore plus vite avec deux fronts. C'est ce qui s'est passé sur la première grève commune qu'on a fait : en six jours c'était plié à Vendôme, et en neuf jours à Madeleine »*²⁰³. Mais l'autre permanente du syndicat met au contraire l'accent sur la difficulté d'indemniser de nombreux grévistes en même temps : la caisse *« n'est pas inépuisable. Et on peut pas non plus vider toutes les ressources du syndicat. [...] c'est pas la même chose de jouer une caisse de grève statutaire quand t'as une équipe de 12 ou de 15 ou de 20, et quand t'as une équipe de 60 ! »*²⁰⁴.

Des contraintes spécifiques à chaque secteur

En plus de ces contraintes communes aux différentes caisses étudiées, certaines contraintes sont au contraire spécifiques à certaines grèves. La mise en place d'une caisse de grève lors de la grève des Catacombes semble ainsi résulter, entre autres facteurs, de la configuration précise de l'équipe de travail et du lieu lui-même : c'est la division en deux équipes de travail et la plus faible motivation de l'équipe du matin qui poussent les animateurs de la grève à mettre en place un piquet de grève dès l'horaire d'ouverture. Ce piquet se situe logiquement à l'entrée du site, ce qui les confronte d'emblée aux visiteurs, à leurs interrogations et à leur potentiel soutien :

200 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

201 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, 2 octobre 2018 à la Bourse du travail.

202 Discussion avec l'un des animateurs de la grève, lors de la fête de soutien du 26 janvier 2019.

203 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

204 Entretien avec Tiziri Kandí, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

« En gros l'équipe la plus dynamique, c'était l'équipe du soir. Donc rendez-vous le matin à 8h30 pour chauffer les mecs du matin, parce qu'il y en a, si t'avais pas été là, ils auraient repris le boulot. Parce que t'avais quand même l'encadrant qui leur mettait un peu la pression... Donc on venait vérifier qu'ils fassent bien grève, et après on se rabattait sur le piquet : on se mettait à l'entrée, on ouvrait le site parce qu'on avait les clés, on faisait du café, on bouffait des trucs et tout, et puis on avait des tracts, on parlait aux gens, un petit pot pour la caisse de grève... »

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

La contrainte principale qui explique la mise en place d'une caisse de grève à l'université de Tolbiac est d'un tout autre ordre : il s'agit de la combinaison d'un usage discriminatoire concernant le décompte des jours de grève et d'une particularité locale en terme d'effectif. En effet, l'histoire des relations sociales à l'université a abouti à l'instauration d'un traitement différencié entre les catégories de personnel lors des grèves : les personnels des bibliothèques sont les seuls dont le salaire est effectivement prélevé par l'administration, les autres catégories pouvant se déclarer grévistes sans conséquence financière. Et si un agent des bibliothèques a donc proposé la mise en place d'une caisse de grève à Paris 1 (en 2003, lors du mouvement contre la réforme des retraites), c'est parce que cette situation discriminatoire concerne plus d'agents à Paris 1 qu'ailleurs :

« A Paris 1, c'est une des spécialité de l'université, ce qui n'est pas le cas partout. Dans cette université, la filière Bibliothèque est très étoffée, ce qui n'est généralement pas le cas, parce que Paris 1 chapeaute administrativement la bibliothèque de la Sorbonne, la bibliothèque Cujas et le Service Commun de Documentation dans lequel je travaille, qui est un énorme ensemble documentaire de l'université. Du coup, il y a presque 300 personnes qui travaillent pour les bibliothèques, donc ça fait un effectif assez important, ce qui n'est généralement pas du tout le cas dans les universités. »

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018

Pour la grève du Park Hyatt Vendôme, la caisse de grève étant statutaire et pérenne, c'est plutôt le moment de la grève qui est fortement contraint, avec un raisonnement très semblable aux situations décrites par Michelle Perrot à propos de la « conscience ouvrière de conjoncture ». En effet, les grèves y obéissent précisément au rythme de l'activité économique, et les moments clés sont donc ceux où le taux de remplissage de l'hôtel est le plus élevé. C'est ainsi que Tiziri Kandi explique le déclenchement d'une grève précédente au Park Renaissance Trocadéro : *« on a choisi le samedi parce que le taux d'occupation ce jour-là était de 100 % dans l'hôtel »*²⁰⁵. Certains dirigeants syndicaux font donc preuve d'une connaissance très précise des fluctuations de l'activité économique. Après la grève, la même Tiziri m'a ainsi montré un document qu'elle s'était procuré : normalement réservé à la direction d'un des palaces parisiens, il reprenait pour chaque mois de l'année le détail du chiffre d'affaire et du nombre de nuitées (« janvier : 93 000 € pour 48 nuitées »,

205 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

« mars : 537 000 € pour 514 nuitées »...). Au Park Hyatt Vendôme, les grèves sont systématiquement déclenchées au moment où l'exposition financière et médiatique de l'hôtel est la plus élevée : lors de la Fashion Week, à la fin du mois de septembre (« *c'est notre quatrième grève depuis 2013, toujours pendant le Fashion Week* »²⁰⁶).

La dimension de contrainte est également centrale dans la mise en place d'une caisse de solidarité par la CGT InfoCom, mais de manière très différente : ici, c'est la difficulté à mettre son propre secteur en grève qui pousse les organisateurs à chercher une autre manière de peser sur le rapport de force avec le gouvernement.

« On préconise toujours la grève comme la principale arme permettant de satisfaire nos revendications. Sauf qu'objectivement on peut préconiser ça, mais la réalité de nos champs et de nos secteurs, c'est qu'il n'y a pas... Dans les médias et dans la com', il faut qu'on soit lucide, il n'y a pas cette culture de la grève reconductible. C'est pas du tout comme les cheminots, ou comme d'autres secteurs qui ont une culture très forte là-dessus. [...] Même si on appelait, nous, à la grève à chaque fois. Mais on voyait bien qu'il n'y avait pas un suivi comme on souhaitait. Et donc, à un moment donné, sur un coup de tête, je dis, je lance l'idée « mais pourquoi on ferait pas une caisse de grève numérique ? »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Enfin, les différentes caisses de grève lancées lors de la grève des cheminots au printemps 2018 témoignent également d'une forte dimension de contrainte temporelle. Si la « cagnotte » lancée par le sociologue Jean-Marc Salmon obéit au même raisonnement que celle de la CGT InfoCom (permettre à ceux qui ne font pas grève de soutenir ceux qui le font), celles mises en place par la fédération SUD-Rail et par l'Assemblée Générale des grévistes de St Lazare semblent en revanche reposer sur des ressorts bien différents. Les dates de lancement de ces caisses suggèrent en effet que leur mise en place constitue principalement une réaction contrainte, faisant suite au lancement de la « cagnotte des intellectuels » : si l'appel lancé par Jean-Marc Salmon est publié sur Médiapart le 23 mars et connaît un succès immédiat, SUD-Rail ne lance sa propre caisse que la semaine suivante (le 28 mars), et ce n'est que le 18 avril qu'a lieu le vote de l'Assemblée Générale des grévistes de St Lazare pour la création d'une caisse locale (le 13 avril, un dirigeant syndical y était déjà intervenu pour souligner l'ampleur de la « cagnotte »). Cet enchaînement temporel laisse donc penser que les caisses de SUD-Rail et de l'AG de St Lazare constituent principalement des réactions au lancement de la « cagnotte des intellectuels ». C'est aussi l'opinion de Jean-Marc Salmon : « *On est les premiers. Nos camarades de la CGT et de SUD-Rail ont monté eux-mêmes une structure : ils ont bougé parce qu'on a démarré* »²⁰⁷.

206 Intervention de Claude Lévy lors de la table-ronde « Alliances en mouvement », organisée par la Plate-forme d'Enquête Militante à La Parole Errante le 20 octobre 2018.

207 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

Tous ces aspects permettent d'illustrer le caractère contraint des caisses de grève : leur mise en place obéit à chaque fois à des contraintes extérieures au groupe des grévistes, qu'il s'agisse de la pression financière qui s'exerce sur eux ou de contraintes spécifiques liées à leur environnement de travail. Il s'agit désormais d'étudier dans quelle mesure la mise en place de caisses de grève est également le résultat de l'endurance patronale et du rapport que les grévistes entretiennent avec l'État.

2. Les caisses de grève comme « co-construction » entre grévistes, patrons et État

On se rappelle que Tilly mettait au centre de sa définition du répertoire d'action collective le croisement entre les pratiques des acteurs et les « stratégies d'autorités », c'est à dire du capital et de l'État. Ce croisement permet également d'éclairer la mise en place des caisses de grève : il s'agit de prêter attention, d'une part, au rôle joué par l'État et ses représentants dans les grèves, et, de l'autre, aux conditions de l'inflexibilité patronale, car la grève est bien l'« histoire perpétuellement inversée de son refus et de sa résistance »²⁰⁸ comme l'écrit Michelle Perrot.

Les conditions de l'inflexibilité patronale

La contrainte financière qui pèse sur les grévistes, et sa transformation en contrainte temporelle, découlent de la capacité des patrons à endurer la grève sur une longue période. Pour qu'une grève dure longtemps, il faut en effet que la direction de l'entreprise ait les moyens et les raisons de résister. Michelle Perrot écrivait déjà à propos de la grève que « ce n'est pas seulement l'ouvrier qu'elle nous présente, mais, comme un miroir, le patronat, l'Etat, l'opinion, confrontés à lui. La grève est une relation dynamique »²⁰⁹.

Le contexte de crise économique peut jouer un rôle important puisque, contrairement aux périodes d'expansion, c'est dans les périodes de crise que les entreprises ont le plus de difficultés à dégager les marges suffisantes pour donner satisfaction aux grévistes. Dans la période actuelle, l'inflexibilité patronale semble toutefois moins relever d'une contrainte économique que d'une posture idéologique : les profits et dividendes battent en effet des records, et c'est donc plutôt par principe que les patrons opposent des fins de non recevoir aux revendications des grévistes. Dès les années 1980, cette inflexibilité idéologique était déjà au cœur du fameux « *There Is No Alternative* » lancé par Margaret Thatcher. Claude Lévy explique ainsi la différence d'approche qui

208 Perrot Michelle, art.cit.

209 Perrot Michelle, op. cit. p.14.

sépare les deux groupes hôteliers auxquels son syndicat a affaire :

« Chez Louvre Hôtels, ils ont une culture où, si on leur prouve par A + B qu'économiquement ils n'ont pas besoin de la sous-traitance, ils discutent sur l'internalisation. Contrairement au groupe Accor, qui lui est complètement fermé sur les possibilités d'internalisation. »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Le recours à la sous-traitance est une autre dimension fondamentale pour expliquer la dureté des grèves dans l'hôtellerie : elle permet au donneur d'ordre et à l'entreprise sous-traitante de se renvoyer la balle. C'est surtout le cas dans ce que Claude Lévy appelle le « pôle économique » du secteur (opposé au pôle luxe), et c'est même ce qui a motivé la création d'une caisse de grève :

« En pratique, les grèves où on a actionné la caisse de grève, c'était dans le pôle économique surtout. Parce que dans le pôle luxe, on est arrivé déjà à un bon statut, et il y a moins de grèves dures qui touchent à des problèmes idéologiques que dans l'économique. Quand, dans l'économique, tu demandes l'internalisation, c'est sûr que t'as à la fois le donneur d'ordre et le sous-traitant contre toi. Le sous-traitant parce qu'il va perdre un marché, et le donneur d'ordre parce qu'il économise du pognon et il externalise la pénibilité du travail. Donc ça va être des grèves dures, on le sait. Et c'est justement parce qu'on sait que ces grèves sont dures, et qu'on avait fait le constat, à travers les grèves dont on avait entendu parler, qu'elles étaient dures, qu'on s'est dit « il faut à tout prix une caisse de grève pour tenir ». C'est de là que c'est venu. »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Au-delà des postures idéologiques et de la sous-traitance, deux éléments matériels principaux permettent d'expliquer la longueur de ces grèves, du côté patronal. Il s'agit tout d'abord de la solidité financière nécessaire pour endurer des pertes lourdes et étendues. Ce critère est le plus souvent hors de portée des PME, ce qui restreint donc principalement le champ aux grandes entreprises. Depuis longtemps, le patronat de certaines branches a même mis en place des outils spécifiques pour renforcer sa capacité de résistance financière face aux grèves : les patrons ont parfois leurs propres caisses de grève. Michelle Perrot mentionne déjà cette pratique à propos des industriels du meuble et du textile à la fin du 19^e siècle. L'archétype des caisses patronales étant celle de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (UIMM) : mise en place dès le début du 20^e siècle, elle monte en puissance après la Première Guerre mondiale et fait encore parler d'elle lors d'un fameux procès en 2013²¹⁰. Cette caisse, d'un montant estimé à 600 millions d'€, a par exemple versé 550 000 € au Groupe PSA pour compenser les pertes engendrées par la longue grève des ouvriers de l'usine d'Aulnay-sous-Bois en 2008²¹¹.

Le deuxième élément matériel déterminant est la possibilité de réduire les pertes dues à la

210 https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/02/10/proces-de-l-uimm-denis-gautier-sauvagnac-condamne-a-un-an-ferme_4363379_3224.html

211 https://www.lemonde.fr/economie/article/2008/04/08/psa-a-recu-550-000-euros-de-l-uimm-a-la-suite-de-la-greve-de-l-usine-d-aulnay_1032269_3234.html

grève en assurant le maintien de l'activité de production, par le remplacement des grévistes. Cette pratique est ancienne, et se généralise lors du deuxième âge de la grève selon Stéphane Sirot : « alors que la grève est juridiquement tolérée mais considérée comme une rupture du contrat de travail, il est permis aux employeurs de recruter du personnel, soit le temps du conflit, soit durablement, en procédant au remplacement définitif des grévistes »²¹². A partir de 1950, la reconnaissance de la continuité du contrat de travail, et de la grève comme droit constitutionnel, rendent cette pratique plus compliquée, de même qu'en 1982, l'interdiction du recours à l'intérim ou au travail temporaire pendant une grève. « En revanche, les recours à un personnel de remplacement au moyen de la sous-traitance, de mutations ou de déplacement de la main d'oeuvre interne à l'entreprise sont des options légales parfois utilisées »²¹³. C'est en effet le cas dans les grèves examinées ici : cadres de la SNCF à qui on fait conduire des trains, femmes de chambres sous-traitantes qu'on déplace d'un hôtel à l'autre, intérimaires qu'on change de tournée postale... Bien sûr, réaffecter du personnel pour remplacer 70 femmes de chambre, 150 postiers ou plusieurs milliers de cheminots n'est pas à la portée de n'importe quelle entreprise. Et on comprend donc pourquoi les grèves aussi longues ont lieu presque exclusivement dans de très grandes entreprises : dans le classement 2018 des plus grands employeurs du pays, le Groupe SNCF (260 000 salariés) se classe en troisième position, La Poste (251 000) est quatrième, et le groupe PSA (208 000) sixième. Le Groupe Hyatt est quant à lui une multinationale (54 pays) avec plus de 100 000 salariés. Et le sous-traitant STN regroupe tout de même 4500 salariés, dont les contrats comportent tous une « clause de mobilité » qui permet à l'entreprise de les déplacer d'un hôtel à l'autre, après quelques jours de préavis. Cet enjeu du remplacement des grévistes a également pris une certaine importance lors des négociations, puisque si le représentant du groupe Hyatt a rejeté la proposition de la CGT (à défaut d'internalisation, créer une société de nettoyage indépendante de STN groupe, limitée au personnel travaillant au Park Hyatt Vendôme), c'était en disant « vous faites grève à chaque Fashion Week, et je ne pourrai plus vous remplacer ». Pour limiter les effets de la grève du 92, La Poste s'est quant à elle permis d'embaucher 88 personnes supplémentaires en CDI sur le département, contournant l'interdiction de remplacer les grévistes grâce à la durée de leur contrat. Et elle s'est également appuyée sur un service particulier qui existe depuis plusieurs années dans le département : le Centre d'Entraide Départemental (CTED), dont les agents sont en excédent et servent justement à remplacer les absents, que ce soit pour grève ou pour maladie. L'enjeu du remplacement des grévistes est donc bien au cœur de la plupart des grèves étudiées.

212 Sirot Stéphane, op. cit. p.206.

213 Ibid., p.209.

L'Etat, un adversaire supplémentaire ?

Un élément plus politique doit également être pris en compte pour expliquer l'endurance patronale : le rôle de l'État dans les grèves. Selon la nature de l'entreprise ou du service en grève, l'Etat peut être l'employeur direct (université de Tolbiac, Catacombes), l'autorité de tutelle (SNCF), le propriétaire de l'entreprise (La Poste), ou encore un acteur extérieur au conflit (Park Hyatt Vendôme). Pourtant, dans toutes les grèves étudiées, il est principalement perçu par les grévistes comme faisant partie du camp adverse : c'est sans doute parce que les interventions les plus fréquentes de représentants de l'État dans ces grèves sont les charges des CRS contre les piquets de grève et les manifestations, quand ils ne rentrent pas directement à l'intérieur des locaux de travail pour en déloger les grévistes. Dans le cas des entreprises du secteur public, non seulement les directions qui font face aux grévistes sont assimilées à des représentants de l'État, mais c'est l'issue même de ces grèves qui est en réalité décidée au niveau ministériel ou gouvernemental : pour les grévistes, la résistance patronale est donc permise par un soutien de l'État. Parmi les huit grèves étudiées, les postiers des Hauts-de-Seine sont ceux qui formulent cette idée avec le plus de force. Et alors même que le périmètre départemental de leur grève inciterait plutôt à localiser les responsabilités à un niveau moins élevé, cette localisation elle-même est perçue comme la source de la détermination patronale et gouvernementale :

« Les liens entre la direction nationale de La Poste et l'État sont relativement proches. Même si c'est une société anonyme, ça reste quand même une entreprise qui est subordonnée aux décisions politiques prise par l'État et le gouvernement. [...] Le fait d'avoir eu un impact sur des villes qui sont très bourges, où il y a une partie de l'appareil politique dirigeant - soit au parlement, soit au gouvernement, soit dans l'État - c'est aussi, de façon inédite, la prise au sérieux de la part de ces représentants-là, du fait qu'il faut aussi éradiquer ce cancer que représente la tradition syndicale de Sud Poste 92 et la détermination des facteurs du 92. Ça veut dire un projet de loi pour instaurer un service minimum à La Poste, qui est proposé par Christine Lavarde, sénatrice des Républicains ; c'est Gabriel Attal, qui est l'ancien porte-parole de La République En Marche et qui aujourd'hui occupe une place au gouvernement [...], qui singe en faisant le postier pour remplacer les grévistes et distribuer le courrier [...] Donc il y a une prise en compte de la part des représentants politiques de la bourgeoisie du département, en lien soit direct avec l'État soit avec ses institutions, qui prennent en main aussi la bagarre contre la grève. Le point de départ en fait de ça, c'est une réunion dans une salle de l'Assemblée nationale, organisée par Thierry Solère [...], qui est lui-même élu de Boulogne, une réunion avec des députés de droite et de La République En Marche pour essayer d'organiser et d'être un soutien politique à La Poste ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

En dehors des interventions policières et ministérielles, le rapport des grévistes à l'État passe principalement par les procédures juridiques. C'est tout d'abord le quotidien même des grèves étudiées qui en est rempli : référés patronaux pour interdire aux grévistes l'accès aux lieux de travail

(La Poste) ou pour obtenir l'expulsion d'un piquet de grève (Hyatt), dépôts de plaintes à l'encontre de grévistes ou de dirigeants syndicaux, convocations devant le juge... Mais il s'agit également d'histoires plus anciennes, qui constituent de véritables passifs entre syndicats et entreprises : les postiers du 92 se targuent ainsi d'avoir imposé à La Poste 22 décisions de justice en leur faveur (concernant le calcul de la charge de travail, le non-respect des procédures d'information des IRP²¹⁴ avant des réorganisations...) et même un jugement d'ampleur nationale en 2006 (forçant La Poste à respecter, dans le territoire, les règles de la représentativité syndicale avant de mettre en place une réorganisation). Cet échange de coups est toutefois réciproque : selon Gael Quirante, La Poste « *fait tout le temps recours, dès qu'il y a une décision qui lui est défavorable : elle dépense sans compter* »²¹⁵, ce qui contraste fortement avec les ressources financières très limitées du syndicat.

Deux syndicats en particulier donnent une place centrale aux procédures juridiques dans leur stratégie de construction de la grève : la CGT HPE et SUD Poste 92. Pour ce dernier, c'est la menace imminente d'un licenciement de Gael Quirante qui les a poussés à préparer la grève en investissant le niveau juridique :

« Depuis 2010 on a réfléchi juridiquement à comment pouvoir continuer d'avoir une intervention syndicale malgré le fait d'être licencié. [...] On essaie d'avoir une base un peu juridique qui permet de discuter avec les collègues, qui permet de discuter avec les représentants syndicaux. [...] Maintenir quelqu'un de licencié en tant que représentant syndical, c'est possible. [...] En gros, on utilise le fait d'avoir les éléments juridiques qui permettent d'argumenter sur la possibilité d'intervenir sur les centres et de continuer à être représentant syndical, pour mener la bagarre politique ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Dans le cas de la CGT HPE, l'articulation entre activité juridique et mobilisation par la grève est même simultanée : la pratique consiste à attaquer le patron sur plusieurs fronts en même temps, pour disposer d'un moyen de pression supplémentaire et renforcer le poids du syndicat dans les négociations :

« Il y a travail de syndicalisation qui a été fait, la grève qui a été déclenchée, et en même temps une saisie des Prud'hommes. En fait, c'est ce qu'on fait très régulièrement quand on fait des grèves, notamment quand on mène des grèves sur la question du paiement à la chambre, de la sous-traitance et tout ça : on lance une grève et on lance des procédures collectives aux Prud'hommes, pour mettre la pression sur les donneurs d'ordres et leurs sous-traitants ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

De manière générale, l'État est donc surtout perçu comme un adversaire et comme une ressource pour les patrons. Mais son versant judiciaire peut toutefois être intégré à la stratégie d'action de

214 Instances Représentatives du Personnel : Comité Social d'Établissement, anciennement Comité d'Entreprise, Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, et Délégués du Personnel.

215 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

certains syndicats, car plus susceptible de leur être parfois favorable, contrairement aux versants gouvernementaux ou policiers, par exemple.

Après avoir passé en revue les contraintes principales qui expliquent la mise en place des caisses de grève, ainsi que le rapport des grévistes au patronat et à l'Etat, il s'agit désormais d'éclairer dans quelle mesure les caisses de grève exercent elles-mêmes une contrainte sur les pratiques des grévistes.

3. Les caisses de grève comme génératrices de pratiques communes

Si, comme on l'a vu, les grèves qui mettent en place des caisses de grève diffèrent fortement les unes des autres (par leur échelle, leur temporalité, leur pérennité, les contraintes qui pèsent sur elles...), les pratiques qu'y mettent en œuvre leurs acteurs sont en revanche largement similaires. Il s'agira donc ici d'analyser les éléments qui composent ce répertoire d'action collective, de mettre en évidence à la fois ce qui les rapproche du répertoire gréviste « classique » et ce qui les en différencie, et de déterminer dans quelle mesure les moyens les plus spécifiques sont produits par la contrainte financière.

L'appropriation du répertoire classique

Les grèves étudiées partagent tout d'abord de nombreuses pratiques avec le répertoire d'action gréviste tel qu'il s'est imposé depuis la fin du 19^e siècle. Quand, par exemple, les grévistes des Catacombes ou du Hyatt tiennent un piquet de grève devant l'entrée du site, ils s'inscrivent (peut-être sans en avoir conscience) dans une tradition plus que centenaire. Et il en est de même des rassemblements et manifestations qu'ils organisent, même si ces formes « classiques » sont à chaque fois investies de manière spécifique par les participants de chaque grève : si les grévistes des Catacombes ont manifesté avec des agents d'autres musées et des « cataphiles »²¹⁶, ceux du Hyatt l'ont fait avec des salariés de la restauration et des collectifs de sans-papiers. Cette homologie permet de percevoir comment des modes d'actions communs peuvent refléter des propriétés sociales et des tactiques d'alliances différentes. De la même manière, toutes les grèves étudiées ont distribué des tracts, décoré des banderoles et posté des informations sur les réseaux sociaux, qui expriment à chaque fois des manières différentes de se présenter et de s'adresser à un public.

216 Les « cataphiles » sont les personnes qui visitent régulièrement les Catacombes, parfois de manière clandestine.

Si toutes les grèves étudiées ont également organisé des assemblées générales de grévistes, celles-ci ont en revanche pris des formes et des significations très différentes selon les grèves. Les observations ethnographiques menées sur trois de ces conflits permettent ainsi d'en distinguer quatre types, qui s'opposent et se complètent deux à deux : on pourrait les appeler, d'une part, « votes express » et « réunions plénières », d'autre part « meetings de grève » et « tours de table ». Si les grévistes du Hyatt ont bien voté chaque jour la reconduction de la grève, c'était pourtant dans des conditions peu propices au débat : les grévistes présents après une longue journée au piquet de grève étaient debout à l'arrière de l'hôtel, regroupés en rangs d'oignon autour des permanents syndicaux qui rangeaient en même temps le matériel, ce qui explique la brièveté de ces « votes express ». Mais ils ont également tenu un tout autre type de réunions décisionnelles : les assemblées générales mensuelles qui accompagnaient les versements de la caisse de grève étaient en effet des « réunions plénières », auxquelles assistaient également les grévistes peu présents au piquet, et qui se tenaient à la Bourse du travail, dans une grande salle où tous les grévistes étaient assis et pouvaient parler et exposer leurs problèmes et désaccord, chacun leur tour. La deuxième polarité oppose, d'une part, les « meetings de grève » des cheminots de St Lazare, où plusieurs centaines de grévistes font face à une tribune (improvisée sur le butoir du Quai 27) et écoutent passivement une dizaine de dirigeants syndicaux et de membres du comité de grève avant de voter chacune des propositions soumises par les intervenants, et, d'autre part, les « tours de table » des postiers, qui ont lieu à chaque fois dans une salle différente (au gré des interventions des grévistes dans d'autres centres postaux) et où les présents, assis en cercle, expriment chacun son tour leurs doutes et réflexions sur la journée et les suites. Ici encore, le même mode d'action est approprié de manière très différente dans chaque grève, exprimant les propriétés sociales des acteurs aussi bien que la stratégie des organisations syndicales ou les contraintes spatiales, par exemple.

Un autre élément du répertoire « classique » de l'action gréviste semble particulièrement intéressant à confronter aux expériences de caisses de grève : le paiement des jours de grève. Il s'agit d'une pratique ancienne, mais qui se fait apparemment de plus en plus rare, consistant à imposer au patron de ne pas prélever de salaire pour tout ou partie des journées de grève effectuées. Dans l'étude menée en 1975 par Claude Durand et Pierre Dubois, cette pratique semble fréquente et liée aux conditions de rémunération des salariés : « c'est dans les entreprises où les salaires sont les meilleurs qu'est le plus souvent lancée la revendication d'indemnisation des heures de grève ; elle est formulée et dans les deux tiers des entreprises qui payent bien et seulement dans un quart des entreprises dont le salaire est jugé moyen ou inférieur aux autres. Elle correspondrait donc à l'idée que le patron peut payer »²¹⁷. Dans la présente enquête, seule la grève du Hyatt semble en avoir fait

217 Durand Claude, Dubois Pierre, La grève : enquête sociologique, Armand Colin, Fondation nationale des sciences

un enjeu important : lors de l'assemblée générale de fin de grève, le responsable de l'Union Départementale 75 de la CGT, qui a participé aux négociations, fait le récit suivant aux grévistes :

« On a fait la demande pour le paiement des jours de grève. Ils ont fait des bonds ! « Jamais ! » Mais, au moins depuis le début des négociations sérieuses, Hyatt accepte de ne pas compter les jours de grève pour la Prime de Fin d'Année et les congés payés. Parce que le représentant de STN a d'abord dit en réunion « Ah non ! La grève m'a déjà coûté assez : j'ai embauché spécialement... euh... ». Rire. Alors on leur a sauté dessus : « Il faut savoir : soit vous avez embauché spécialement du personnel... et c'est illégal, soit vous n'avez pas embauché spécialement, et alors vous devez aux grévistes la PFA et les congés payés ! » Alors les représentants de STN et de Hyatt sont sortis et se sont engueulés dans le couloir, et en revenant ils étaient d'accord pour ne pas toucher à la PFA et aux congés payés »²¹⁸.

Extrait du journal de terrain

Cette pratique semble courante dans l'expérience du syndicat CGT HPE, puisque chacun des trois membres interviewés en a donné des exemples : Hawa et Claude à propos d'une grève précédente au Park Hyatt Vendôme (« on n'avait pas actionné la caisse de grève, parce qu'on avait obtenu le paiement et la récupération des jours de grève »), et Tiziri à propos d'une grève dans un autre hôtel (« au Campanile Tour Eiffel, par exemple, il y a une partie des jours de grève qui ont été payés par l'employeur, une autre partie qui a été récupérée en CP »). Lors de leurs grèves précédentes, les postiers du 92 ont également obtenu des arrangements similaires, notamment la neutralisation de toutes les journées de grève correspondant aux jours de négociation. De manière générale, cette pratique n'intervient qu'au moment des négociations finales, lorsque la grève est sur le point de se terminer. Pierre Augros exprime bien le dilemme qui s'est posé aux grévistes des Catacombes, et pourquoi ils n'ont finalement pas cherché à obtenir ce paiement :

« On l'avait dans un coin de notre tête depuis longtemps. On n'avait pas commencé à en parler en amont dans les premières négociations, et on essaie de l'amener sur la dernière négo. Simplement, eux, ils nous opposent une fin de non-recevoir nette et précise. En disant « Déjà, c'est même pas légal : vous n'avez pas travaillé, vous n'êtes pas payés. C'est comme ça et c'est pas autrement, donc arrêtez ! » On leur dit « Mais c'est pas grave ! Vous pouvez nous donner une prime exceptionnelle ou un truc, nous on sera pas regardant là-dessus... ». « Non, non : c'est mort ! » Donc on sort de là, on se dit... Moi j'expose le truc aux collègues, on dit « Ben qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on ré-embraye sur quelques jours [de grève] ? En disant « Nous on veut avoir le paiement des jours de grève ! », ou pas ? » Le problème, c'est que les collègues, ils étaient vraiment exsangues et fatigués de fou. Ils n'avaient qu'une envie, c'était que ça se termine ! »

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

politiques, Paris, 1975.

218 Intervention de Karl Ghazi à l'assemblée générale de fin de grève, le 21 décembre 2018 à la Bourse du travail.

Un répertoire spécifique ?

Au delà de ces pratiques « classiques », les grèves étudiées ont également eu recours à des modes d'action manifestement déterminés par le besoin de collecter de l'argent, et qui semblent de ce fait constituer un répertoire d'action spécifique.

Le plus élémentaire de ces modes d'action est la fabrication d'une « caisse de grève » physique, c'est à dire la transformation d'une (ou plusieurs) boîte(s) de conserve ou carton(s) à chaussure en réceptacle(s) pour l'argent : cette pratique requiert peu d'efforts et est commune à l'ensemble des grèves étudiées. Isabelle Calvet met en évidence la facilité de sa mise en place : « *le jour de l'AG, quand [la caisse de grève] a été décidée, il y a tout de suite des gens qui ont donné. Donc on a improvisé, avec une espèce de caisse qui traînait dans un coin. Et à chaque fois qu'on a eu des AG ou des rassemblements, il y avait la caisse de grève qui circulait* »²¹⁹.

Mais, en général, il ne suffit pas de créer un réceptacle pour que les dons y affluent. Dans le contexte relativement différent des ONG, c'est aussi ce que constate Sylvain Lefèvre : « la part des dons spontanés, c'est à dire reçus sans campagne de sollicitation préalable, est minime à l'échelle du volume total des dons »²²⁰. Pour garnir une caisse de grève, il faut en effet solliciter des dons, et il existe plusieurs manières de le faire : Isabelle Calvet mentionne ainsi les « appels à dons » envoyés sur les listes de diffusion syndicales. Sur une toute autre échelle, c'est également le rôle que Romain Altmann donne aux 50 000 tracts d'appel à don distribués par la CGT InfoCom dans les manifestations contre la Loi Travail.

Avec les meetings militants, les manifestations sont en effet le théâtre principal où les caisses de grève se rendent visibles : grévistes du Hyatt, de Tolbiac ou encore postiers, tous ont mis en place des « points fixes » visibles sur le bord des manifestations, pour solliciter les dons des manifestants. Mais, comme le dit bien Hawa, il ne s'agit pas d'une simple présence passive : « *les manif ça rapporte, mais il faut aller vers les gens : c'est une vraie action* », il faut savoir « *comment se positionner, comment aller en avant* »²²¹. Ainsi, si les grévistes du Hyatt récoltaient principalement l'argent au moyen d'un drapeau CGT tenu par plusieurs grévistes, ceux de Tolbiac et les postiers ont plutôt mis en place de véritables stands, avec banderoles, drapeaux, sono...

219 Entretien avec Isabelle Calvet, co-responsable de la caisse de grève de Paris 1 – Tolbiac, le 15 octobre 2018.

220 Lefèvre Sylvain, art. cit.

221 Entretien avec Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.



Sur leurs stands au bord des manifestations, les postiers recourent également à une pratique qui relève plus de l'échange commercial que du don : ils vendent des objets en soutien à la grève. Au fil du conflit, ils ont par exemple fait imprimer un calendrier de l'année 2019 (avec des photos de la grève et des messages de soutien de diverses personnalités) et deux modèles de t-shirt (« *En lutte avec les postiers du 92* », puis « *Ce qu'ils nous ont volé, on va le reprendre ! Notre arme c'est la grève ! Postiers et postières du 92* »). Plus récemment, ils ont également mis en vente des badges (« *Je défends le service public. Je soutien la grève des postier.e.s. Usager.e.s solidaires* ») et des DVD d'un documentaire réalisé sur leur grève par une militante du comité de soutien. Plus basiquement, les grévistes des Catacombes ont quant à eux vendu des cannettes de soda sur le piquet de grève.

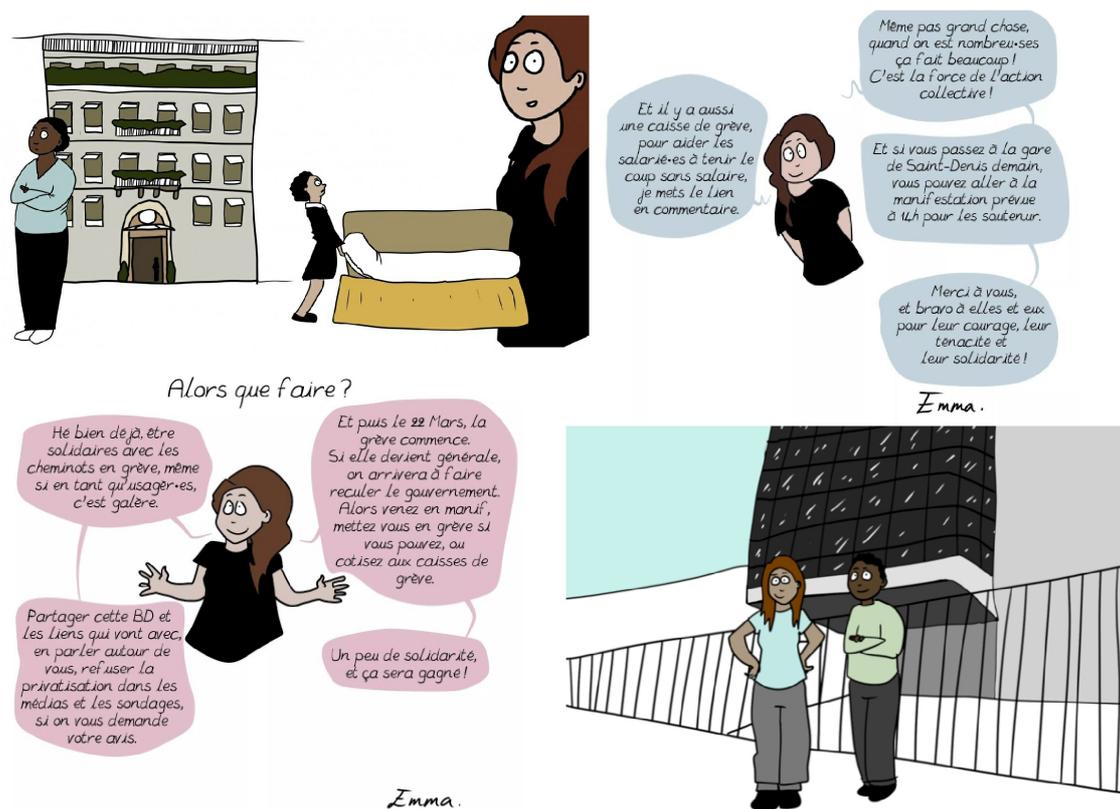
Un autre mode d'action, commun à plusieurs grèves étudiées, est la fête (ou le repas) de solidarité. Si les grévistes du Hyatt ont ainsi plusieurs fois invité leurs soutiens à les rejoindre sur le piquet de grève pour des repas festifs, les postiers ont quant à eux organisé des « fêtes de soutien » chaque samedi soir pendant 14 mois (ce qui fait plus d'une cinquantaine de fêtes...), parfois même en commun avec les grévistes des Catacombes. Cet usage des fêtes n'est pas nouveau, puisque, selon Stéphane Sirot, c'est dès la fin du 19^e siècle que « la fête devient, pour l'essentiel, un instrument entre les mains des organisations ouvrières qui l'inscrivent dans une panoplie d'actions destinées à servir la réussite du mouvement. Dès lors, trois dimensions majeures lui sont données, non cloisonnées, constamment superposées ou entremêlées : la collecte d'argent ; la popularisation du conflit ; le maintien ou la consolidation de l'unité du groupe gréviste et de sa combativité »²²². Tous ces aspects sont encore au cœur de la pratique des grèves étudiées. De manière plus routinière,

²²² Sirot Stéphane, op.cit. p.146.

les grévistes du Hyatt ont également organisé des repas collectifs tous les jours sur le piquet, ce qui les rapproche plus des « soupes communistes » déjà évoquées.

Un moyen plus novateur a également fait son apparition dans le répertoire de la plupart des grèves étudiées : la diffusion sur les réseaux d'une bande dessinée résumant les enjeux de la grève, et invitant les lecteurs à donner à la caisse de grève. Toutes ces BD sont été réalisées par la même artiste : Emma, une dessinatrice militante qui a connu une forte notoriété en 2017 avec une BD sur la « charge mentale ». Le procédé est identique pour chaque grève, mais avec des effets variables. Claude Lévy exprime ainsi son admiration devant les sommes que la BD aurait permis aux grévistes d'ONET / H.Renier²²³ de récolter : l'un des syndicalistes de SUD-Rail qui a le plus participé à cette grève attribue en effet l'essentiel des 80 000 € collectés au travail d'Emma²²⁴.

Illustrations n°6 à 9 : dessins d'Emma sur les grèves du Hyatt, d'ONET, des cheminots et de Tolbiac



223 Entreprise sous-traitante de la SNCF pour le nettoyage des gares, dont les 84 salariés sur le secteur de Paris-Nord ont mené une longue grève victorieuse en novembre-décembre 2017.

224 Intervention d'Anasse Kazib lors du débat organisé par la revue Ballast, au Lieu-dit le 5 décembre 2018.

Enfin, deux autres modes d'action se sont avérés beaucoup plus rares, puisque chacun n'a été mis en pratique que par l'une des grèves étudiées. Consciente de la faible efficacité de la démarche (« évidemment, on ne se faisait pas d'illusions »), la CGT InfoCom a tout de même envoyé un courrier d'appel à don « à tous les élus de la République » : moins de dix d'entre eux ont daigné répondre (« des maires et deux ou trois députés : c'était des cocos »²²⁵). Dans une démarche plus locale, les grévistes des Catacombes ont quant à eux fait le tour des commerçants du quartier pour solliciter des dons, avec un succès équivalent.

Au centre du répertoire spécifique : deux moyens anciens, remis au goût du jour

Comme on l'a déjà remarqué, la pratique la plus centrale pour toutes les caisses de grève récentes est la mise en place d'une « cagnotte », c'est à dire l'ouverture d'un compte sur les sites *Leetchi.com* ou *LePotCommun.fr*. Ce moyen présente en effet le double avantage d'être particulièrement simple à mettre en œuvre, et de permettre une diffusion immédiate et répétée sur les réseaux sociaux. On parcourant les pages Facebook des grèves étudiées, on peut en effet observer la manière dont les liens vers ces cagnottes sont mis en avant, et re-publiés à intervalle régulier. Sur les pages de SUD Poste 92 et du Comité de soutien à la grève des postiers du 92, on peut même constater qu'après plusieurs mois de grève, ce lien est répété après la plupart des publications, qu'il s'agisse d'images, de vidéos, de textes ou d'articles de presse.

L'usage de ces cagnottes varie toutefois selon plusieurs aspects. En terme de temporalité, par exemple, puisque si les grévistes des Catacombes ont ouvert un compte LePotCommun dès le premier jour de la grève, ceux du Hyatt ont en revanche attendu plusieurs semaines. Tiziri explique ainsi son désaccord avec Claude Lévy à ce propos :

« Claude, systématiquement il va être radical : « LePotCommun, tu ne vas pas le lancer dès le début d'une grève. Non ! Quand même pas ! » Il va te dire : « au bout de 2 semaines, 3 semaines, à ce moment là, on va le lancer ». Mais pour moi c'est une perte de temps. Pour lui, en fait, on sait pas... Peut-être que ça va durer moins de temps ? Ca a plus de sens pour lui de lancer ça 15 ou 20 jours après, alors que pour moi, non : tu démarres une grève, tu lances un PotCommun ! »

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

Claude Lévy explique en effet que l'ouverture du compte PotCommun lors de la grève du Hyatt n'est intervenue qu'au moment où la caisse statutaire de la CGT HPE n'a plus eu les ressources nécessaires pour indemniser les grévistes, et qu'il fallait donc chercher d'autres ressources.

Un autre facteur qui peut varier d'une grève à l'autre concerne les modalités choisies par les organisateurs pour étendre ou restreindre les informations visibles : certaines caisses décident ainsi

225 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

d'afficher un objectif de collecte à atteindre ou le montant total collecté, quand d'autres décident plutôt de masquer le montant des dons ou l'identité des donateurs. Toutes affichent en revanche le nombre de donateurs ainsi qu'un bref résumé de la cause qu'il s'agit de financer.

Tous ces éléments font des cagnottes en ligne une version actualisée des « listes de souscription », qui ont longtemps représenté le mode d'action central des caisses de grève, comme le rappelle Michelle Perrot dans son analyse des grèves survenues entre 1871 et 1890 : « l'appel à la générosité individuelle se fait surtout au moyen de listes de souscriptions, généralement imprimées et précédées de préambules exaltant la solidarité et dont certaines constituent de véritables manifestes »²²⁶.

Le second moyen central dans le répertoire des caisses étudiées est l'appel à don ciblé vers les structures syndicales. Il prend toujours les deux formes décrites par Pierre Augros à propos de la grève des Catacombes : mails et appels téléphoniques.

« On passe par les gars de la CGT pour avoir toutes les adresses de Paris. Moi, je récupère les adresses de toutes les structures : Unions Locales de la CGT, toutes les structures que je peux trouver. On fait un gros mail général, on balance. Et là, tu commences à avoir le syndicat des Maîtrises qui met 1500 balles. Du coup, la fédé, ils se disent « ah ils mettent 1500 balles... Il faut pas qu'on passe pour des cons ». Et ils mettent eux aussi 1500 balles. Le syndicat des cadres et techniciens, ils disent « mais on est des cons ! Nous on a toujours pas donné ! ». Finalement, ils donnent 300 balles.[...] Et en fait, ça afflue comme ça. Ça a débloqué pas mal de trucs. [...] Et après les mails, on passe des coups de fil aussi. Et t'as des Unions Locales, tu les appelles, tu dis « voilà, on est en grève ». Ils disent « OK, c'est pas moi qui décide. On va voir ». Ils te rappellent deux jours après : « on vous a débloqué 300 balles », « on vous a débloqué 150 balles »... Et ça c'était pas mal aussi, parce que t'as des collègues qui se sont pris au jeu : j'avais un collègue qui s'était retrouvé avec la belle-famille en vacances. Il se faisait chier. Il a commencé à appeler tous les CGT du 95 et cetera, et il a débloqué pas mal de thunes comme ça ! On a fait des ateliers au café, où on appelait, on appelait, on appelait »

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

Ici encore, ce sont les postiers du 92 qui témoignent du plus haut niveau de « professionnalisation ». Il ne se contentent pas, en effet, d'envoyer des mails ou de faire des rappels : ils rationalisent leurs pratiques, et créent des outils pour améliorer le rendement.

« - Il y a un fichier très détaillé, qui est mis à jour à chaque fois que les grévistes font des rappels, avec les réponses qui sont apportées par les organisations. Tous les syndicats, organisations politiques et syndicales du pays. Avec des feuilles de 10 rappels, qu'on donne par gréviste. C'est un travail assez peu aimé par les collègues grévistes. Mais qui est fait quand le comité de grève prend un peu une impulsion là-dessus. Donc ça veut dire qu'on peut se retrouver les matins avec 10 ou 15 grévistes qui font des rappels pendant 1h. [...] »

226 Perrot Michelle, op. cit., p.138.

- Est-ce que vous avez gardé des archives sur les caisses de grève précédentes ?
- Ouais, et des donateurs précédents aussi. Parce que c'est comme ça qu'on a constitué notre fichier, en fait. Et là, par exemple, on va rappeler ceux qui ont donné en mars-avril-mai, et qui n'ont pas redonné après »

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Bien qu'elles aient été apprises « sur le tas », ces techniques rappellent de manière très précise les savoir-faire professionnels des ONG en matière de collecte de fonds. Sylvain Lefèvre parle ainsi de « la construction de fichiers de prospects et/ou de donateurs à fidéliser ou relancer », et du « travail sur ces fichiers, pour distinguer des sous-populations, des moments charnières pour la sollicitation, ou des « cycles de vie » des donateurs, auprès desquels on ajuste les modalités de sollicitation selon la typification (les fidèles, les irréguliers, les gros donateurs...) »²²⁷. Un autre aspect témoigne aussi fortement de cet effort de rationalisation : pour permettre à n'importe quel gréviste de rappeler des organisations et des donateurs, les animateurs de la grève ont écrit un script-type pour la discussion, pour rappeler les éléments clés à ne pas oublier.

Illustration n°10 : « Speech caisse de grève » des postiers du 92

**A NE PAS LAISSER
TRAINER !!!**

Speech caisse de grève

Salut à vous,

Je me présente... postier gréviste des Hauts de Seine.

150 postiers du 92 en grève depuis le 26 mars (6 mois !) sur 3 revendications essentiellement :

- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- la titularisation de nos collègues précaires, essentiellement intérimaires ;
- la réintégration de notre Secrétaire Départemental Gaël Quirante.

Des pointes à 300 grévistes certains jours.

6 audiences de négociation seulement depuis le début du conflit (180 jours). Aucune ouverture de la part de la Poste : refus d'écrire une première version de protocole de sortie de conflit.

Payés de mai, juin, juillet, août et septembre séchées à zéro euro. —
Besoin de soutien financier pour maintenir une partie du salaire. Nous sommes déterminés à gagner cette grève.

3 possibilités pour nous soutenir :

- **CAISSE DE GRÈVE EN LIGNE** : <https://www.lepotcommun.fr/pot/kqmfl66>

- **CHEQUE** à SUD Poste 92
51 rue Jean Bonal
92250 La Garenne-Colombes
Mention « Solidarité grévistes » au dos

- Envoi du **RIB** de notre syndicat à votre adresse mail pour virement.

Nous vendons aussi un **calendrier de soutien (2019)** avec des signatures de personnalités comme Ken Loach, Elie Domota, Mickaël Wamen, Olivier Besancenot, François Ruffin, etc. 10 euros pièce, mais possibilité de donner plus ! On peut vous envoyer le bon de commande.

Contacts :

- Mail : sud-poste-92@wanadoo.fr
- Téléphones : Gaël 06 86 70 93 80 ; Xavier 06 22 05 28 42
- Page Facebook pour suivre l'actualité du conflit : <https://www.facebook.com/sudposte.hautsdeleine/>

Merci d'avance !

227 Lefèvre Sylvain, art. cit.

« Un processus itératif d'adaptation tactique »²²⁸

La constitution d'un répertoire d'action spécifique et les éléments de « professionnalisation » de la collecte attestent d'une pratique intensive des grèves longues et des caisses de grève. Et il n'est donc pas surprenant que quasiment tous les secteurs et syndicats concernés aient déjà connu plusieurs expériences de grèves longues avec caisse de grève. Il s'agit pourtant de pratiques très rares dans les champs professionnel et syndical, ce qui fait de cette « gréviculture » l'une des principales caractéristiques communes aux milieux étudiés.

Depuis la grève de 1995, les cheminots ont mené des grèves reconductibles nationales à sept reprises, ce qui en fait de loin le secteur national le plus « gréviculteur » : en 2003 (contre la réforme des retraites du gouvernement Fillon), en 2007 (contre une réforme des régimes spéciaux de retraite), deux fois en 2010 (contre la « séparation des activités » à l'intérieur de la SNCF, puis contre une nouvelle réforme des retraites), en 2014 (contre la réforme ferroviaire), en 2016 (contre la Loi Travail et la remise en cause de la réglementation du travail SNCF) et en 2018 (contre la privatisation). Et il faudrait encore ajouter à ces grands conflits nationaux une multitude de grèves locales, liées à divers enjeux d'effectif et de conditions de travail. Pourtant, après quelques expériences principalement locales en 1995, il faut attendre 2016 et surtout 2018 pour que la pratique des caisses de grève se généralise chez les cheminots. Les postiers du 92 détiennent quant à eux le record des grèves reconductibles locales : comme ils le rappellent dans un tract récent, ils ont mené des grèves de 78 jours en 2009, 66 jours au printemps 2010, 38 jours à l'hiver 2010, 64 jours en 2012, 174 jours en 2014, 93 jours en 2015, 36 jours puis 64 jours en 2016. Si l'on additionne ces durées avec les 14 mois de leur grève actuelle, on atteint un total supérieur à 1000 jours : en 10 ans, ils ont donc été en grève plus de 2 ans et demi ! Cette liste pourrait remonter plus loin encore, mais c'est en 2009 qu'ils ont mis en place pour la première fois une caisse de grève départementale. La CGT HPE a également multiplié les grèves reconductibles : en 2012 au Campanile Suresnes, en 2013 au Park Hyatt Vendôme, en 2016 au Campanile Tour Eiffel, en 2017 au Holiday Inn de Clichy, mais également au Renaissance Trocadero ou dans leur bastion du Concorde Lafayette. Malgré les grèves de 2003 contre la réforme des retraites, et de 2007 et 2009 contre la LRU, l'université de Tolbiac fait donc quasiment figure de novice... Parmi les grèves étudiées, les agents des Catacombes sont donc les seuls à avoir mis en place une caisse de grève dès leur première grève.

Ce que cette énumération permet d'illustrer, c'est le lien évident qui relie les caisses de grève à l'expérience répétée de grèves longues. La situation des secteurs concernés correspond en effet à celle décrite par Etienne Penissat et Baptiste Giraud : il y a « *plus de conflits là où il y a déjà du*

228 Fillieule Olivier, art. cit. p.90.

conflit »²²⁹. Cette répétition de grèves longues semble être à l'origine d'une accumulation d'expérience qui permet aux grévistes et aux syndicats de mieux préparer les grèves, et c'est précisément sur cette capacité de préparation qu'insiste Claude Lévy pour expliquer la rareté des caisses de grève :

« Il y a une espèce de discours révolutionnaire, qui est de dire « la grève, ça se planifie pas, ça se prépare pas. On part en grève, drapeau rouge en tête, et puis basta, et puis après on voit comment on gère... ». Alors que nous, on essaie de préparer des grèves vraiment en amont, réfléchies, avec une stratégie, à l'avance, en étudiant le groupe, comment on peut lui faire le plus mal en communication, il y a tout un travail préparatoire qui n'est pas habituel, je pense, dans le mouvement syndical »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Cette dimension d'accumulation d'expérience semble décisive pour expliquer la mise en place de caisses de grève : c'est en général après plusieurs grèves longues sans caisse que les grévistes ou les syndicats mettent en place une caisse. Et c'est souvent après un ou plusieurs essais de caisses « en amateur » qu'il finissent par mettre en place une caisse plus « professionnelle ». On est donc précisément dans le cadre du « processus itératif d'adaptation tactique » dont parle Olivier Fillieule à propos d'une autre pièce du répertoire, la manifestation.

C'est aussi le raisonnement que fait Claude Lévy : « dans notre syndicat, ça a été assez unanime. Ils étaient très favorables à la caisse de grève. Peut-être parce qu'on a mené pas mal de grèves »²³⁰. Et il relie même chacune des innovations tactiques de son syndicat (créer une caisse statutaire, syndiquer 50% des salariés avant de lancer une grève...) aux expériences précises de grève qui les ont suscitées. On est donc encore dans le cadre posé par Olivier Fillieule : « c'est en quelque sorte à l'épreuve de l'échange de coups que ces innovations peuvent modifier durablement tels ou tels répertoires tactiques et déboucher sur leurs éventuels diffusion et extension »²³¹. Ce raisonnement correspond également à l'expérience des postiers du 92 : si Gael Quirante a tendance à naturaliser cette pratique et à la transformer en « tradition » (« on a toujours fait de très longues grèves sur le département », « il y a toujours eu des caisses de grève »), il date en revanche très précisément la rationalisation de cette pratique : « Quand la boîte, en 2014, commence à mettre des paies à 0 € au bout du deuxième mois ou du troisième mois, et que ça dure aussi longtemps, on est obligés d'avoir une politique plus rigoureuse sur la question de la caisse de grève »²³².

229 Penissat Etienne, Giraud Baptise, art. cit.

230 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

231 Fillieule Olivier, art.cit., p.92.

232 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

La circulation des modes d'action

Ce développement de pratiques largement communes, lors de grèves impliquant pourtant des acteurs et des syndicats très différents, soulève une question importante : celle de la circulation des modes d'action entre groupes militants. Il s'agit d'une question classique en sociologie de l'action collective dont les enjeux sont bien résumés par Isabelle Sommier, en référence aux travaux de McAdam : à l'intérieur d'un « cycle de protestation » donné, il s'agit de distinguer les mouvements « initiateurs » des mouvements « suivistes », ce qui permet « d'envisager les mouvements sociaux sur un plan dynamique et relationnel. Les pionniers façonnent l'univers du pensable et le répertoire d'action dans lesquels vont nécessairement s'inscrire les suivants, en soutien et appui, ou encore en opposition »²³³.

Les caisses de grève remontant aux premières heures du mouvement ouvrier, il est difficile d'en identifier les « initiateurs ». Ce que Jean-Marc Salmon résume ainsi : « *c'est quand même un truc de base dans le mouvement ouvrier : quand il y a une grève, on fait toujours des collectes. Quand la grève dépasse un jour ou deux. Ça va de soi : il faut des collectes. Ça n'a rien d'extraordinaire comme idée* »²³⁴. Les huit caisses de grève étudiées ici permettent toutefois de mettre en évidence trois processus principaux, pour expliquer la diffusion des pratiques qui leur sont liées : le premier se présente comme une réinvention, le second correspond plutôt à forme d'imitation, et le troisième remonte aux origines transnationales de la solidarité ouvrière.

Dans la présente enquête, le processus de réinvention d'une caisse de grève est surtout incarné par la CGT HPE. La création d'une caisse statutaire, puis son usage répété, s'inscrivent en effet dans la séquence de grèves longues qui a touché le secteur de l'hôtellerie depuis les années 2000. Claude Lévy insiste tout d'abord sur les échecs qui l'ont précédé : « *c'est la conséquence de ce que j'ai pu observer sur des grèves du nettoyage, [...] où les mecs sont partis la fleur au fusil et se sont pris une raclée* ». Il présente ainsi la création de la caisse, en 2012, comme résultant de dynamiques internes au secteur, sans réussir à identifier un « mouvement initiateur » qui l'aurait inspiré. Dans son récit, la dimension d'imitation n'intervient que dans un second temps :

*« Le tournant ça a été en 2012, quand on a fait la fameuse grève du Campanile Première Classe de Suresnes. Une grève de la sous-traitance où on a réussi à impliquer les délégués. [...] Ça a été le point de départ de quelque chose : le tabou qu'on a levé sur l'internalisation. A partir de là, il y a de plus en plus d'hôtels qui se sont réveillés. On a été contactés, notamment au Hyatt Vendôme, par des salariées qui vivaient la misère dans un palace. Et par des grèves successives, on a réussi à leur avoir un niveau très correct de statut »*²³⁵.

233 Sommier Isabelle, art.cit., p.111.

234 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

235 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, 7 février 2019.

Selon lui, c'est donc la création de la caisse et la victoire au Campanile Première Classe Suresnes qui ont déclenché une vague de « mouvements suivistes », attirés par ces premiers succès.

Ce processus correspond précisément à celui privilégié par Tilly pour expliquer la diffusion des différentes pièces du répertoire d'action collective : « l'imitation d'autres groupes est la plus probable quand les membres d'une mobilisation observent qu'une autre mobilisation use avec succès d'un nouveau moyen, ou renouvellent avec succès l'usage d'un vieux moyen »²³⁶. Parmi les huit grèves étudiées ici, c'est ce processus qui semble le plus central pour expliquer la diffusion des pratiques. Des militants de différentes grèves se réfèrent ainsi aux postiers du 92 comme à des sources d'inspiration. C'est ce que fait Pierre Augros, à propos de la grève des Catacombes : il explique par exemple que c'est sur les conseils d'un postier en grève que les grévistes des Catacombes ont envoyé à tous les syndicats un mail d'appel à don, et qu'ils les ont ensuite rappelés un par un. Et il décrit le même processus à propos de l'adoption de règles d'indemnisation : « *pareil, on en parle avec les postiers, et ils nous expliquent comment ils font, et on se rend compte que ça va partir dans des calculs complètement impossibles* ». Si les postiers ont joué ce rôle de modèle pour les grévistes des Catacombes, c'est surtout grâce au degré de professionnalisation qu'ils ont atteint pour certaines pratiques : « *c'était en entendant parler des postiers : comme eux, ils avaient une bonne pratique de ça, moi j'étais allé plusieurs fois à des fêtes de soutien, donc je savais qu'ils le faisaient pour la thune et que c'était le nerf de la guerre* »²³⁷. Il mentionne également d'autres sources d'inspiration, mais en leur accordant moins de crédit : « *j'avais vu un peu à la fac : c'était des caisses de grève un peu à la con, pour acheter du matos ou des trucs comme ça, ou pour la répression. En général c'était perdu une fois sur deux, dans mon souvenir...* ». De manière moins explicite, les grévistes du Hyatt se sont également inspirés des postiers. L'idée de rappeler systématiquement les structures syndicales leur a ainsi été suggérée par l'un des secrétaires départementaux de SUD Poste 92, lors de la réunion du comité de soutien du 26 octobre : « *il faut harceler les syndicats, les UD, les UL. Deux ou trois jours par semaine, l'activité des grévistes c'est la collecte : on a un listing national, avec les téléphones et les mails. On envoie des mails, on appelle les structures une par une, avec un listing détaillé. C'est un boulot scientifique : plus il y a d'appels faits, plus il y a de chèques qui rentrent* »²³⁸. De manière plus concrète, certains d'entre eux ont aussi exprimé leur volonté de s'inspirer des cordons qui permettaient aux postiers d'accrocher leurs caisses autour du cou pendant les collectes. Quand Claude Lévy parle des collectes réalisées

236 Tilly Charles : op. cit., p.155. - traduction de l'auteur.

237 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

238 Intervention d'un secrétaire départemental de SUD Poste 92 au Comité de soutien à la grève du Park Hyatt Vendôme, le 26 octobre 2018 à la Bourse du travail.

dans les AG et meetings politiques, il dit même que c'est « *un peu sur le modèle de ce que font les postaux* »²³⁹. Enfin, la multiplication des cagnottes en ligne ces dernières années semble également correspondre à ce processus d'imitation, mais, là aussi, il est difficile d'identifier précisément les « mouvements initiateurs ». On peut toutefois remarquer que l'ouverture des sites *Leetchi.com* et *LePotCommun.fr* date de 2012, et que la cagnotte lancée par la CGT InfoCom en 2016 est bien la première à avoir acquis une telle ampleur.

Enfin, le troisième processus de diffusion des caisses de grève remonte aux origines mêmes de cette pratique : c'est la diffusion transnationale. Nicolas Delalande explique en effet que « les journaux et le congrès de l'AIT facilitent la comparaison des expériences et l'échange des savoir-faire »²⁴⁰, expliquant en partie la diffusion des pratiques de solidarité financière. Et cette inspiration internationale se manifeste aussi parmi les grèves étudiées ici : sans en faire explicitement leurs modèles, plusieurs militants mentionnent toutefois des exemples de grèves et de caisses de grève dans d'autres pays. Tiziri Kandi explique ainsi qu'elle est récemment allée en Angleterre pour rencontrer des militants :

« Je suis partie dernièrement à Londres, et je suis partie principalement pour rencontrer les camarades londoniens de United voices of the world. C'est une organisation syndicale qui s'occupe notamment des salariés du nettoyage, et qui a obtenu aussi des internalisations. Ils ont mené une grosse campagne qui s'appelle Justice for cleaners. Ils ont un fonctionnement à peu près comme le nôtre, c'est incroyable ! ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

Claude Lévy mentionne, quant à lui, une grève américaine, qui l'aurait peut-être inspiré au moment de créer la caisse statutaire de la CGT HPE :

« J'avais été impressionné, quand même, par une grève qui a duré à peu près un an, aux Etats-Unis. Ça a peut-être participé à ma réflexion. Ça avait lieu chez les livreurs de colis, et les mecs avaient tenu un an avec leur caisse de grève statutaire. Ça, ça m'avait quand même scotché. [...] C'était une grève UPS de mémoire, et les mecs avaient obtenu des choses intéressantes. Donc ça a certainement participé à ma réflexion ».

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Romain Altmann mentionne également plusieurs exemples internationaux, sans qu'il soit toutefois possible de déterminer si cette connaissance a précédé le lancement d'une caisse par la CGT InfoCom en 2016 :

« Par exemple, au Québec, le syndicalisme a des caisses de grève organisées, qui sont même statutaires, et une partie de la cotisation est prévue pour ça. Je crois que c'est aussi comme ça en Allemagne, en Belgique... T'as plusieurs pays européens, sans aller si loin, qui ont des systèmes de caisse de grève ».

239 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

240 Delalande Nicolas, op. cit., p.74.

Enfin, même si c'est plus ancien, la CFDT attribue également la création de la CNAS à une inspiration internationale : en se référant à l'historique publié à l'occasion de son 49^e congrès, Jean-Michel Denis écrit ainsi que « la demande originelle de mise en place d'une caisse de résistance part de syndicats du Nord de la France (en particulier du syndicat du textile d'Halluin) qui, en 1922, alerte la confédération française sur le fait que les ouvriers belges du secteur reçoivent, en cas de grève, une allocation largement supérieure à leurs homologues français qui disposent seulement des recettes de la solidarité locale ».

Que la source d'inspiration soit principalement historique ou contemporaine, locale ou internationale, la diffusion des caisses de grève, et des pratiques qui s'y réfèrent, semble donc s'expliquer surtout par un processus d'imitation.

4. La caisse de grève comme génératrice de « cadrages »

Si les caisses de grève contraignent les grévistes et les organisateurs de caisse à s'inscrire dans un répertoire d'action spécifique, elles les contraignent également à (se) formuler les enjeux de leur lutte d'une manière qui soit compatible avec la recherche du soutien financier. Autrement dit, les caisses de grève imposent à leur acteurs certains « cadrages », c'est à dire « des stratégies déployées délibérément par des entrepreneurs de mobilisation pour concevoir des représentations partagées du monde et d'eux-mêmes qui légitiment l'action collective et motivent à la rejoindre »²⁴¹, pour reprendre la définition qu'en donnent McAdam, McCarthy et Zald. L'imbrication des dimensions de persuasion et d'auto-persuasion qui est au cœur de cette idée est bien exprimée par Gael Quirante :

« Comme toujours, quand t'as construit une intervention, quand tu la formules, toi-même tu te convaincs de cette politique-là, et tu la bâtis. Tu passes à une autre étape, qui n'est pas que la question théorique des discussions : quand tu vas dans les services, quand tu vois comment les collègues réagissent, quand tu vois [...] que ça donne confiance, que ça donne envie, tu vois qu'il y a une crédibilité au fait de pouvoir défendre cette logique ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Cette partie portera donc sur les représentations dont les grévistes et les organisateurs de caisse cherchent à convaincre d'autres et dont ils se convainquent aussi eux-mêmes. Mais avant cela, il

241 McAdam Doug, McCarthy John D., et Zald Mayer, Comparative Perspectives on social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framing, University Press, Cambridge, 1996, p.6 – traduction en français par Jean-Gabriel Contamin, dans Penser les mouvements sociaux, op. cit. p.61.

s'agira de déterminer non seulement dans quelle mesure ces représentations sont déterminées par la contrainte de la recherche de financement, mais également ce qu'elles doivent aux différents contextes économiques et politiques dans lesquels s'insèrent les grèves étudiées et aux différentes ressources dont ces dernières disposent.

Un cadrage commun : inspirer confiance dans la capacité à gagner la grève

Le premier cadrage qui s'impose à toutes les caisses étudiées découle directement de la contrainte financière : au-delà d'un évident besoin de visibilité, il s'agit de la nécessité de convaincre les donateurs que leur don sera efficace et utile. C'est ce qu'affirment Sidonie Naulin et Philippe Steiner : « les organismes en charge du don organisationnel sont soumis à une contrainte d'efficacité »²⁴². Et dans le cadre des caisses de grève, cette efficacité est synonyme de capacité à gagner la grève : « *ce qui compte, c'est la bataille qui est en cours. Il y a une bataille, il y a des gens qui sont là, et il faut qu'ils gagnent* »²⁴³. C'est l'un des aspects qui distinguent les caisses de grève des démarches humanitaires, par exemple : il ne s'agit pas ici d'alléger la souffrance d'un groupe, ni même de permettre aux grévistes de manger, mais bien plutôt de leur donner les moyens de gagner leur combat. Jean-Marc Salmon le dit de manière très explicite : « *c'est pas une solidarité gnangnan, c'est pas « alors la vie est difficile, je donne ». Non. Non, c'est pas ça. C'est « il y a une bataille politique et on a compris que vous avez besoin d'argent pour tenir, donc on va mettre de l'argent pour que vous teniez ! »* »²⁴⁴. C'est pourquoi les objections auxquelles doivent faire face les organisateurs de caisses de grève portent principalement sur leur capacité à favoriser une issue positive aux conflits. Cet enjeu est déjà au centre du débat sur la caisse de grève de l'Union fédérale de la métallurgie en 1903 : si le délégué de l'Union du bronze demande sa suppression, c'est parce qu'il s'agit selon lui d'un « combat inégal », de « la lutte stupide du sou du prolétariat contre le million du capitalisme »²⁴⁵, autrement dit parce que la démarche est perdue d'avance. Plus récemment, Romain Altmann est confronté à une argumentation similaire à propos de la caisse lancée par la CGT InfoCom : selon certains militants, il faut s'opposer aux caisses de grève car, en demandant un soutien financier aux non-grévistes au lieu de chercher à les convaincre de faire grève, non seulement elles ne renforcent pas la grève mais elles affaiblissent même ses chances de succès.

« Dans la CGT, pour une partie des camarades qui animent les syndicats, le fait d'avoir une caisse de grève, c'est se donner bonne conscience : c'est déléguer une envie ou une nécessité de faire grève à d'autres que soi-même. [...] On considère

242 Naulin Sidonie, Steiner Philippe, op. cit. p.260.

243 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

244 Ibid.

245 Compte-rendu du congrès de l'Union Fédérale de la métallurgie, 1903, p.264 – cité par Maxime Leroy, op.cit. p.653.

que tout travailleur doit être en lutte pour défendre ses intérêts »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Il s'agit donc pour les organisateurs de caisses de rendre leur démarche la plus crédible possible, c'est à dire susceptible de faire gagner la grève. Cela passe notamment par l'affirmation d'une stratégie de lutte convaincante : par exemple, le lancement puis le succès de la cagnotte de soutien aux cheminots semblent directement liés à l'annonce d'une stratégie innovante. C'est ainsi que Jean-Marc Salmon explique la genèse du projet de cagnotte : « *quand les syndicats ont annoncé leur planning de grève sur 3 mois, avec 3 jours sur 5, je me dis « mon vieux, c'est costaud ! »* »²⁴⁶. Mais cette approche est à double tranchant, puisqu'une perte de confiance dans la capacité des grévistes à gagner peut immédiatement se traduire par une baisse des dons, qui peut les affaiblir encore plus : « *à un moment donné, les gens commencent à se dire « ils ne vont pas gagner, les cheminots », et c'est un facteur important de la décrue [des dons]* »²⁴⁷. Pour les organisateurs des caisses « externes », qui n'ont pas la main sur les stratégies mises en place par les grévistes et leurs syndicats, il s'agit donc non seulement de mettre en avant les effets concrets de la caisse (la quantité d'argent récolté, le nombre de grévistes aidés...), mais aussi ses effets plus idéologiques.

« Dans les médias, la notion de solidarité financière a été traitée comme un événement en soi, qui a en fait permis d'aider au rayonnement et au rapport de force, certes en terme de communication et de soutien financier, face à notre adversaire qui était le gouvernement avec son projet de loi. C'est là que c'est intéressant. »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Cette dimension idéologique est centrale parce que les organisateurs de caisses présentent (et se représentent) la caisse comme une incarnation du soutien populaire dont les grèves ont besoin pour gagner. Il s'agit de montrer aux grévistes qu'ils ne sont pas isolés : « *on veut qu'ils comprennent qu'il y a des gens derrière eux, qu'ils ne sont pas tous seuls* »²⁴⁸. Mais il s'agit également de montrer la même chose aux donateurs. Romain Altmann explique ainsi pourquoi il faut toujours laisser une certaine somme sur le compte : « *c'est un gage quand même qui rassure les gens, quand ils voient que d'autres donnent de l'argent* ». Concevoir la caisse comme l'incarnation du soutien populaire amène aussi à opérer un raisonnement par métonymie : les sommes collectées et le nombre de donateurs sont des enjeux décisifs parce qu'ils symbolisent de manière quasi proportionnelle la partie de l'opinion publique qui soutient les grévistes. Et c'est aussi ce qui permet de comprendre pourquoi les organisateurs accordent tant d'importance à la centralisation des fonds : plutôt que plusieurs caisses parallèles, ils mettent en avant l'utilité d'une caisse unifiée qui seule permet de

246 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

247 Ibid.

248 Ibid.

rendre visible l'ampleur de la solidarité.

« La fonction d'une caisse centralisée, je pense qu'elle reste posée, quand tu veux qu'elle ait un impact beaucoup plus large. [...] Il y a un truc à faire autour de ça, pour essayer de concentrer tous les moyens militants, humains,... sur une seule et même caisse qui permette de fédérer, plutôt qu'une multiplicité de caisses »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Pour attirer les dons, les organisateurs de caisses de grève sont donc contraints d'inspirer confiance aux donateurs potentiels, c'est à dire de les convaincre de leur utilité et de leur capacité à influencer sur le résultat des grèves. Mais cette dimension volontariste se heurte immédiatement à une limite importante : les chances de succès de chaque grève semblent en effet principalement déterminées par la configuration économique et politique spécifique dans laquelle cette dernière s'inscrit.

A chaque grève sa « structure des opportunités » politiques et économiques

Les travaux inspirés par le courant de la « mobilisation des ressources » abordent ces configurations à l'aide du concept de « structure des opportunités politiques » : « cette structure sera dit « ouverte » lorsque le contexte est favorable à un mouvement, spécialement lorsque le système politique se montre vulnérable ou réceptif devant ses revendications ; à l'inverse, elle sera considérée comme « fermée » lorsque ce même système politique oppose aux protestataires un refus intransigeant de toute négociation, voire choisit l'option de la répression »²⁴⁹, comme le résume Lilian Mathieu. Charles Tilly et Maria Koussis²⁵⁰ ont ensuite élargi cette approche, pour y inclure également les conséquences des fluctuations économiques sur l'action collective et sur les réactions qu'elle suscite : on peut ainsi parler de structure des opportunités économiques aussi bien que politiques. Ce que permet ce concept, c'est de prendre en compte non seulement les réactions du gouvernement et du patronat face aux grèves, mais également leur articulation avec les revendications formulées par les grévistes, et avec la conjoncture sociale et politique qui entoure la grève.

Ainsi, pour analyser la grève des cheminots du printemps 2018, il faut tenir compte de plusieurs facteurs : le contexte économique issu de la crise de 2008 et ses conséquences en terme d'austérité généralisée, le consensus entre États européens pour faire avancer la libéralisation des services publics et plus précisément des chemins de fer, la victoire électorale d'Emmanuel Macron sur un programme néo-libéral radical, les campagnes médiatiques à répétition sur le thème des « cheminots privilégiés »... Tous ces éléments témoignent clairement de la « fermeture » des

249 Mathieu Lilian, Contextes politiques et opportunités, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, 2010, p.48.

250 Koussis Maria, Tilly Charles, Economic and Political Contention in Comparative Perspective, Boulder, Colo. : Paradigm Publishers, 2006, 265p.

opportunités politiques pour les revendications portées par les cheminots : la grève du printemps 2018 a été fondamentalement défensive, tentant de sauvegarder des acquis (le Statut des cheminots et le statut d'EPIC²⁵¹ pour la SNCF) contre un pouvoir unifié et déterminé à libéraliser le secteur. La grève n'a donc pas reposé sur l'enthousiasme conquérant des grévistes mais bien plutôt sur une forme de fierté désabusée, de nombreux grévistes n'hésitant pas à dire que cette grève était « la der des der » et qu'il fallait la faire même sans espoir de gagner.

La grève des postiers du 92 partage plusieurs de ces éléments. Son contexte est en effet surdéterminé par le programme de libéralisation généralisé des services publics et par l'élection d'Emmanuel Macron, auxquels il faut ajouter la transformation de La Poste en Société Anonyme en 2010, la baisse du trafic postal consécutive à l'essor de la messagerie électronique et de services comme Amazon, la généralisation à marche forcée des réorganisations et des « nouveaux services » dans les autres départements, l'accord direct de la ministre du travail pour le licenciement de Gael Quirante... Là encore, le contexte semble profondément défavorable aux revendications des grévistes. Dans ce contexte, deux éléments simultanés ont toutefois permis à la structure des opportunités politiques de s'ouvrir un peu : l'annonce officielle de l'autorisation de licencier Gael Quirante, et le déclenchement de la grève des cheminots. Les possibilités ouvertes par le mouvement des cheminots ont en effet bousculé le calendrier des postiers et donné l'impulsion pour lancer la grève dans le 92 malgré les obstacles :

« On savait qu'il allait y avoir un affrontement avec les cheminots en 2018. Donc on avait prévu un départ en grève reconductible autour du 3 avril, ou en tout cas sur la période d'avril, qui coïncide avec une mobilisation interprofessionnelle qu'on savait existante sur la question du statut des cheminots. Et en fait, l'annonce de l'autorisation administrative de licencier accélère tout ce plan-là : on s'est dit « en fait notre 3 avril, c'est le 26 mars ». Et ça nous fait partir une semaine avant ce que nous avons prévu sur la question de nos conditions de travail. Donc on peut dire que les représentants locaux étaient en partie préparés à l'idée d'une mobilisation sur la période d'avril et mai. On est juste obligés de l'anticiper, mais en réalité le coup porté donne en fait un détonateur qui augmente et démultiplie l'ampleur et la force de la grève au début ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

En s'appuyant sur ces deux éléments du contexte, les animateurs de SUD Poste 92 ont donc déclenché la grève, malgré des obstacles importants. Ce faisant, ils illustrent précisément le « décalage structurel entre les conditions objectives et leurs perceptions » dont parle Jean-Gabriel Contamin : en se référant aux travaux de Gamson et Meyer, ce dernier présente en effet le « bon » militant comme étant condamné à « surestimer systématiquement le degré d'ouverture des

251 Établissement Public Industriel et Commercial, que la réforme a remplacé par le statut de Société Anonyme.

opportunités politiques » pour « créer les opportunités qu'il ne dit que constater »²⁵². Ces militants eux-mêmes ne renieraient sans doute pas ce raisonnement, même s'ils citent plus volontiers la maxime de Gramsci invitant à « allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté »²⁵³.

La grève des cheminots a également joué un rôle important dans le déclenchement de la grève des Catacombes, encore redoublé par l'irruption d'un puissant mouvement étudiant dans de nombreuses universités.

« On a plein de collègues qui habitent en banlieue lointaine, ou qui doivent prendre le train. Tous ces collègues-là, ils étaient très perturbés par la grève des cheminots. Ils en parlaient pas forcément dans des bons termes... Mais en tout cas, moi j'arrêtais pas de le dire [...] Quand tu parles, tu prends exemple sur ce qui se passe, ça c'est clair. C'était surtout les cheminots, mais je crois qu'il y avait aussi des facs qui étaient mobilisées. Et donc un peu les deux, on en parlait. Je me rappelle pas de collègue qui m'aurait dit « ouais, il faut faire comme eux », mais c'est sûr que ça jouait, au moins dans un coin des têtes ».

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

Mais la structure des opportunités politiques qui accompagne cette grève est toutefois assez différente des précédentes : on est en effet dans le cadre d'un établissement culturel public, qui a connu une forte hausse de fréquentation les années précédentes, ce qui s'est notamment traduit par un allongement des horaires d'ouverture et une hausse du chiffre d'affaire journalier... Dans ce contexte, demander la création de postes supplémentaires apparaît comme une revendication plutôt évidente et raisonnable.

La grève de l'université Tolbiac s'inscrit, quant à elle, dans une structure des opportunités politiques plus nuancée. Car, d'une part, si c'est bien l'austérité budgétaire qui domine dans le milieu universitaire, elle semble avoir peu joué ici : l'unique revendication des grévistes étant le renouvellement du contrat de deux salariés (qu'il aurait sinon fallu remplacer), elle n'impliquait aucun coût financier pour l'administration. Mais, d'autre part, cette revendication remettait tout de même en cause le pouvoir de décision de la direction, comme l'explique Isabelle Calvet :

« Ca a beaucoup crispé la situation : tant que ça restait des mouvements comme le CPE ou la LRU, ça ne touchait pas ce qui était interne à l'université. C'est des mouvements nationaux auxquels on s'associait, mais on ne remettait pas en cause la gestion interne de l'université. Alors que là, on remet en cause quelque part la gestion interne ».

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

252 Contamin Jean-Gabriel, Cadraiges et luttés de sens, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, 2010. p.65.

253 Gramsci Antonio, Cahiers de prison, Lettre du 19 décembre 1929, Paris, Gallimard, 1983.

Cette grève s'est également inscrite dans le prolongement direct du mouvement étudiant du printemps 2018, particulièrement puissant sur le site de Tolbiac (occupation de plusieurs mois et proclamation de la « Commune de Tolbiac »), ce qui impliquait sans doute pour la direction la menace diffuse d'une reprise des hostilités.

La grève du Hyatt est celle qui semble avoir bénéficié de la structure des opportunités la plus ouverte, en particulier au niveau économique. Tout d'abord parce que la grève a touché un palace, et que l'industrie du luxe est l'une des principales gagnantes de la crise de 2008 : les marges financières pour satisfaire les revendications des grévistes existaient donc de manière incontestable. D'autre part, parce que le Hyatt est le seul palace parisien qui fait appel à la sous-traitance, ce qui dessert plutôt son image en comparaison des quatre autres. Enfin, la présence du mouvement des Gilets Jaunes dans le contexte politique semble avoir joué un rôle déterminant :

« Je pense qu'on a été sauvés par les Gilets Jaunes sur le Park Hyatt Vendôme. Parce qu'ils ont quand même mis le feu à des sapins Rue de la Paix, ils ont envahi une fois le Park Hyatt Vendôme, et dans le débat sur rétablir l'ISF, je pense que la direction de Hyatt a pris peur en se disant « on va être la cible préférée des Gilets Jaunes ». Donc je pense que ça a donné un bon coup de main, cette histoire de Gilets Jaunes »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Enfin, les choses se posent différemment pour la caisse lancée par la CGT InfoCom, étant donné qu'il s'agit d'une caisse de solidarité « externe ». Un élément du contexte politique semble toutefois avoir lourdement pesé sur elle, plutôt dans un sens de fermeture des opportunités. Le lancement de la caisse au printemps 2016 a en effet correspondu à une période très compliquée pour la CGT, quelques mois à peine après l'épreuve qu'a représenté « l'affaire LePaon » : la destitution d'un secrétaire général, en outre pour des faits assimilables à de la corruption, a durablement affecté l'image de la centrale et a fait peser sur elle des suspicions difficiles à écarter. Cet élément a évidemment compliqué le lancement d'une initiative centrée sur des enjeux financiers, même si le bilan de la caisse en 2016 a tout de même été un succès. Plus récemment, les organisateurs de la caisse ont voulu relancer une campagne de dons dans le contexte du mouvement des Gilets Jaunes, mais ils se sont rapidement rendu compte que la situation ne s'y prêtait finalement pas.

« Une des difficultés qu'on rencontre par exemple, c'est d'alimenter la caisse de grève en dehors des temps de lutte. On l'a testé d'ailleurs. Pendant les Gilets Jaunes, où on espérait à un moment donné que les syndicats, notamment la CGT, partent sur des conflits reconductibles, ce qui n'a pas eu lieu... On avait lancé un appel au don à tous les donateurs, qui a été clairement un échec. [...] Les fois où on a testé le principe de demander aux donateurs de donner quand il n'y a pas de grèves reconductibles, en fait ça ne marche pas. Quelqu'un nous a fait la réflexion : « vous demandez de donner maintenant, alors qu'il n'y a pas d'exemple concret ». Et c'est

ça qui est dommage : c'est que t'essaies d'expliquer aux gens qu'il faut se préparer et qu'il faut mettre de l'argent de côté en vue des prochains mouvements, pour lutter... Et difficulté. Parce que, tant que t'as pas le mouvement, beaucoup plus de mal à avoir des fonds. C'est le paradoxe ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Cet extrait permet au moins de tirer la conclusion suivante : pour les caisses externes, l'ouverture de la structure des opportunités politiques dépend principalement de la présence et de la visibilité de mouvements de grève à soutenir.

La structure des opportunités politiques et économiques varie donc fortement d'une grève à l'autre, ce qui non seulement confronte à chaque fois les grévistes et les organisateurs de caisse à des chances de succès inégales, mais aussi inscrit leurs luttes dans des interactions spécifiques avec les autorités politiques et économiques. Et à ces deux différences s'en ajoute encore une troisième : de par le contexte précis dans lequel elle s'inscrit, chaque caisse de grève dispose de ressources particulières, qu'il s'agit pourtant à chaque fois de convertir en soutien financier.

Des ressources particulières à convertir

La ressource la plus évidente pour chaque grève est l'organisation syndicale : non seulement chacune des grèves étudiées a été soutenue et animée par un syndicat (parfois plusieurs), mais ces syndicats bénéficient également d'une influence et d'une implantation bien supérieures à la moyenne. La CGT HPE syndique ainsi plus de 70 % de l'effectif sous-traitant du Park Hyatt Vendôme, et a même posé comme principe de ne lancer une grève dans un hôtel qu'après avoir syndiqué 50 % de l'effectif. Le syndicat SUD Poste 92 a quant à lui récolté 51 % des voix aux élections professionnelles de 2018 (c'est à dire le score le plus élevé dans l'ensemble de l'entreprise). Quant aux grèves des cheminots, des Catacombes et du personnel de Tolbiac, elles ont été animées à chaque fois par des intersyndicales (à géométrie variable) qui représentent une large majorité des salariés. Dans le cas de la CGT HPE, il faut ajouter que la ressource syndicale est également synonyme de ressource financière : si les grévistes ont pu bénéficier de la caisse de grève statutaire du syndicat, c'est parce que cette dernière a pu être créée et financée grâce aux activités du syndicat :

« On a toujours eu une grosse activité prud'hommale, parallèlement : le juridique servant pour les luttes. Et donc on avait déjà pas mal de fonds en réserve, qui nous ont permis tout de suite de pouvoir lancer cette caisse de grève. C'est au vu d'ailleurs de ces réserves qu'on s'est dit « bon, on va pas thésauriser pour thésauriser. Il faut quand même développer l'activité », et que j'ai proposé ça. »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Au delà des organisations syndicales directement impliquées dans la grève, une autre

ressource que les grévistes peuvent convertir en solidarité financière est constituée par les réseaux militants dont ils disposent. Les postiers du 92, et dans une moindre mesure les grévistes du Hyatt, ont ainsi mis en place des comités de soutien à la grève : en réunissant des militants extérieurs (syndicalistes, étudiants, militants politiques...), les grévistes ont notamment réussi à se décharger de certaines tâches et à démultiplier les activités de collecte. Gael Quirante explique même que ce sont leurs grèves précédentes qui ont permis aux postiers du 92 d'accumuler un certain « capital militant »²⁵⁴ et de bénéficier cette fois-ci d'un « apport extérieur » :

« L'apport extérieur c'est ce qui a été les contacts et les réseaux constitués après la Loi Travail : avec la CGT Goodyear et la CGT InfoCom, dans le cadre de la constitution d'une caisse de grève commune, avec le Front Social, qui ont permis d'élargir le réseau de soutien et de solidarité. Des contacts en particulier au sein de la CGT, mais pas que, et qui sont un outil essentiel qui permet d'organiser la solidarité financière et la solidarité militante à notre grève ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Une autre ressource que les caisses de grève tentent systématiquement de convertir en soutien financier est leur accès aux médias. En effet, la possibilité de populariser leur lutte auprès d'un public large représente un enjeu central, et le plus court chemin pour cela est toujours d'obtenir une couverture médiatique. C'est par exemple l'un des premiers éléments que Pierre Augros met en avant pour expliquer le succès de la grève des Catacombes : « on a eu très vite la presse qui est venue, ce qui nous a énormément servi : on a eu d'abord Sud Radio qui est passée par hasard, on a eu France 3, on a eu France Bleu, on a eu BFM. Tout ça c'était dans les premiers jours ». Dans la plupart des cas, cet accès aux médias est plutôt le résultat de démarches actives : envoi de communiqués de presse, organisation de conférences de presse, démarchage ciblé de certains journalistes... Jean-Marc Salmon raconte ainsi avoir comparé les publics touchés par *Libération* et *Médiapart* avant d'envoyer l'appel pour la cagnotte des cheminots à ce dernier. Dans certains cas, cette préoccupation passe également par le contact avec des médias alternatifs : certaines actions menées par les postiers du 92 ont ainsi vu leur audience démultipliée sur les réseaux sociaux grâce à la présence du photographe et journaliste Nnoman. C'est également l'objectif de médiatisation qui explique les efforts faits par les grévistes pour obtenir le soutien de personnalités publiques. Le lancement de la cagnotte de soutien aux cheminots par le biais d'un appel de 30 personnalités est en effet l'une des raisons principales de sa médiatisation, de même que la publication d'appels de soutien pour les grèves du Hyatt et des postiers. Le même objectif peut également passer par l'organisation de visites d'élus : la présence des députés Eric Coquerel (LFI), Daniele Obono (LFI) ou Elsa Faucillon (PCF), par exemple, attire en effet systématiquement les caméras. Enfin, la grève

254 Matonti Frédérique, Poupeau Franck « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2004/5 (n° 155), p. 4-11.

des postiers a même été déclenchée suivant un rythme dicté par la couverture médiatique : si sa date de lancement a été avancée, c'était non seulement pour coller au calendrier de la grève des cheminots, mais surtout parce que l'écho médiatique autour du licenciement de Gael Quirante était à son maximum.

« De toute façon, on ne pourra pas repousser l'affrontement avec la direction départementale de La Poste très longtemps. Et autant le faire maintenant, c'est-à-dire quand il y a une couverture médiatique importante autour de la discrimination syndicale et de la répression anti-syndicale, avec l'autorisation de licencier de Pénicaud, et justement s'appuyer sur cet écho médiatique, sur cette fenêtre médiatique, pour mettre en avant les problèmes des postiers et postières du 92 de façon un peu plus large ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Quant à la cagnotte de soutien aux cheminots, son succès s'explique en partie par le fait qu'elle bénéficie d'une ressource très spécifique : l'antériorité. C'est en tout cas l'explication qu'en donne Jean-Marc Salmon : *« on est les premiers, et ça compte beaucoup sur Internet. Traditionnellement, pour n'importe quoi sur Internet : t'es le premier, tu peux rafler le marché »*²⁵⁵.

En plus d'une « structure des opportunités » spécifique, chaque grève a donc également des ressources spécifiques : il s'agit désormais d'étudier de quelle manière ces spécificités déterminent le « cadrage » qui permet à chaque grève d'attirer un soutien financier.

Un « cadrage » contraint par la solidarité financière

Le concept de « cadrage » permet d'analyser la manière dont les grévistes et les organisateurs de caisse décident de présenter leur démarche. L'un des animateurs de la grève des postiers du 92 exprime très clairement cette idée : en présentant la longue grève de 2014 (174 jours) comme une grève *« contre la précarité »* et qui avait de ce fait bénéficié d'un *« fort soutien extérieur »*, il en conclut qu'*« il faut formuler sa lutte pour qu'elle parle aux autres »*²⁵⁶. Dans un cadre à chaque fois contraint par la rareté des ressources disponibles et par une structure toujours particulière des opportunités, il s'agit pour les grévistes de modeler leur image de manière à attirer du soutien. C'est pourquoi on prêtera ici attention à la fois au récit d'ensemble qui donne cohérence et légitimité à la lutte, et aux tactiques de communication qui en découlent (appels de soutien, affiches, banderoles, slogans...). Ce second aspect correspond précisément au concept de « dispositif de sensibilisation », formulé par Christophe Traïni pour désigner « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui

255 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

256 Intervention d'un animateur de la grève des postiers du 92 lors de la table-ronde « Alliances en mouvement », organisée par la Plate-forme d'Enquête Militante à La Parole Errante le 20 octobre 2018.

prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue »²⁵⁷. Le besoin de faire appel à ces dispositifs est bien illustré par cette publication Facebook d'une militante du comité de soutien à la grève des postiers : l'appel au don y est présenté sur le mode de la justification, comme une tentative d'humaniser la démarche et de se défaire de l'image impersonnelle de l'argent.

Illustration n°11 : publication Facebook d'une militante du comité de soutien aux postiers du 92



Lors de la grève du Hyatt, le ressort principal dont les grévistes ont joué pour attirer du soutien repose sur leurs propriétés sociales : en mettant en avant la participation majoritaire de femmes de chambre africaines et sous-traitantes, la solidarité suscitée étaient principalement compassionnelle. On retrouve ici une dimension analysée par Nicolas Delalande à propos des rares grèves de femmes du 19^e siècle : « les femmes sont surtout présentées comme victimes, épouses ou mères, et font l'objet d'un langage compassionnel plus appuyé. [...] Les aides versés aux ovalistes lyonnaises sont présentées comme des actes répondant à un sentiment d'humanité, davantage qu'à une logique de réciprocité et de similarité »²⁵⁸. Dans le cas du Hyatt, il s'agissait ainsi d'aider un groupe surexploité et discriminé à plusieurs titres, ce qui était perceptible à la fois dans les slogans (« *Sous-traitance, maltraitance !* »), dans les manières de présenter la lutte (« *les invisibles du Hyatt sont devenues les visibles du Hyatt* »), dans les valeurs invoquées (une pancarte affichée sur le piquet réclamait « *Justice et Dignité* ») ou même dans un certain jeu autour des clichés (comme lors d'une manifestation en tenues africaines).

257 Traïni Christophe, *Emotions... Mobilisations !*, Paris, Presses de Sciences po, 2009. p.13

258 Delalande Nicolas, *op.cit.*, p.139.

Illustration n°12 : manifestation devant le Hyatt (12 octobre 2018)



Pour la grève des postiers, le cadrage repose sur deux axes principaux, qui semblent s'adresser à des publics différents : le premier axe est tourné vers un milieu militant assez restreint et joue sur le respect (voire l'admiration) pour la combativité et la ténacité exceptionnelles des grévistes, et le deuxième, qui s'est progressivement renforcé au fil de la grève, est orienté vers un public large et insiste sur la défense des services publics et du métier de facteur. Selon Gael Quirante « *la grève n'arrive pas à faire irruption sur le terrain politique à l'échelon national, mais fait irruption sur le terrain politique à l'échelon militant* », et le passage d'un cadre à l'autre semble donc répondre à un certain épuisement des ressources mobilisables dans le milieu restreint, contraignant les grévistes à reformuler en partie leur lutte pour toucher plus de monde. Ce phénomène correspond précisément à ce que Jean-Gabriel Contamin appelle « l'amplification de cadre » (*frame amplification*) et qui consiste à « clarifier ou développer un cadre pour montrer en quoi il est lié à des valeurs, croyances et mêmes émotions supposées partagées par les participants potentiels »²⁵⁹. Le premier axe est perceptible dans la présentation des enjeux de la grève par les animateurs. Par exemple :

« Bien évidemment, si dans les Hauts-de-Seine, la réponse qui est apportée à une répression syndicale, c'est celle de gagner sur des revendications de travail, ça veut dire que c'est aussi un formidable encouragement pour les uns et les autres. Donc à partir de là s'enclenche un bras de fer, qui n'est pas terminé encore à cette étape. Qui est la compréhension très nette de la part de la direction de La Poste, dans le 92 et nationale, qu'il y a un enjeu à éradiquer un foyer de résistance »

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Le second aspect est, lui, perceptible dans les tenues de postiers portées ostensiblement par les grévistes lors des collectes (constituant ainsi un « dispositif de sensibilisation » clairement

²⁵⁹ Contamin Jean-Gabriel, art. cit. p.58.

identifiable), dans les interventions médiatiques sur le thème de la « perte de sens du métier de facteur », ou encore sur certains objets vendus en soutien à la grève (comme ces badges).

Illustration n°13 : Badges de soutien à la grève des postiers du 92



A l'intérieur-même du cadre restreint, les postiers semblent avoir défini des frontières délimitant la solidarité financière qu'ils souhaitent solliciter. C'est ainsi qu'il faut comprendre leur approche différenciée à l'égard des manifestations : s'ils n'hésitent pas à mettre en place des dispositifs de collecte très visibles pour les manifestations syndicales et pour le climat, ils écartent dans d'autres cas l'idée même de collecter de l'argent (manifestations contre les violences policières appelées par le Comité Adama Traoré). Et pour la manifestation du 24 novembre contre les violences faites aux femmes, la question est soulevée en comité de soutien (« *on se demande si c'est correct d'aller collecter de l'argent dans la manif contre les violences faites aux femmes : on ne veut pas être des gratteurs par rapport à une cause qui est importante* »), mais une collecte est finalement organisée. D'autre part, leur présence lors de certaines de ces manifestations se traduit par un effort manifeste pour y porter un discours lié aux enjeux de l'événement. C'est ce qu'illustrent leurs nombreuses banderoles thématiques (contre les violences policières, pour l'égalité femmes-hommes...). Et c'est également pourquoi, lors de la manifestation du 24 novembre, ils distribuent des tracts aux manifestants tout en leur répétant : « *il faut savoir que la poste c'est une boîte qui protège les cadres qui harcèlent des femmes au travail* ». Ces éléments correspondent à une autre stratégie exposée par Jean-Gabriel Contamin, « l'extension de cadre » (*frame extention*), où il s'agit d'« étendre le cadre au-delà de ses intérêts originels pour y inclure des préoccupations, incidentes par rapport aux objectifs primaires, mais qui sont supposés avoir de l'importance pour des adhérents potentiels »²⁶⁰. Enfin, d'autres cadrages ont également été formulés au cours de la grève, en réaction à certains éléments de l'actualité économique, sociale ou politique. La publication suivante, sur la page

260 Ibid.

Facebook de SUD Poste 92, joue par exemple sur le contraste entre les besoins financiers des grévistes et l'abondance folle des plus riches de la planète. On perçoit aussi dans cette image l'écho de la lutte du « sou du prolétariat contre le million du capitalisme » dont parlait Maxime Leroy²⁶¹.

Illustration n°14 : Publication Facebook de SUD Poste 92



Pour la grève des cheminots en 2018, le cadrage repose sur les mêmes éléments que pour les postiers, mais la dimension nationale du conflit en modifie le principe même. En effet, s'il s'agit ici aussi de défendre un service public, ce n'est pas sur le mode de la solidarité de principe avec une grève locale, mais bien plutôt sur celui de l'intérêt commun entre cheminots et usagers. Pour éviter un isolement des grévistes face au gouvernement, l'élément central qui est mis en avant par les syndicats de cheminots est l'impact négatif de la réforme, aussi bien sur les cheminots que sur les usagers : il s'agit d'un raisonnement circulaire, où la dégradation des conditions de travail des cheminots produit plus de dégradation encore pour les conditions de transport des usagers.

Illustration n°15 : Affiche de SUD-Rail – printemps 2018



²⁶¹ Maxime Leroy, op.cit. p.653.

Ce raisonnement fait d'une victoire des grévistes aussi une victoire des usagers : la solidarité financière avec les grévistes comporte ici une dimension d'intérêt général. C'est également le cas pour le deuxième axe sur lequel repose le cadrage : comme pour les postiers, il s'agit de soutenir « le secteur le plus combatif », mais cette fois, ce secteur est perçu en même temps comme une sorte de rempart. En effet, l'idée centrale est ici que si les cheminots perdent, le gouvernement Macron pourra dérouler son programme de libéralisation radicale sans rencontrer d'obstacle. Alors qu'au contraire, une victoire de leur part améliorerait le rapport de force pour l'ensemble des salariés.

Ces deux dimensions de cadrage sont au centre de la démarche de Jean-Marc Salmon, ce qu'il résume de la manière suivante : « *ils vont attaquer les services publics, et les cheminots sont en première ligne. Évidemment, on se rappelle de 95. Il faut qu'ils tiennent, sinon c'est Thatcher !* »²⁶². Mais au-delà de ce cadrage général, cette cagnotte se distingue surtout par la maîtrise qu'elle manifeste quant à la temporalité et aux techniques de communication. Son lancement passe ainsi par un texte d'appel publié sur Médiapart, dont chaque aspect semble répondre à un enjeu de communication précis. Il s'agit tout d'abord de se distinguer des acteurs habituels de la solidarité financière aux grèves, pour apparaître « au dessus de la mêlée » : « *on n'est pas un parti, on n'est pas un syndicat, on est liés à personne : on est pour tout le monde* ». Mais cet effort pour modeler l'image de l'initiative se ressent surtout dans le contenu du texte et dans la liste des signataires :

« Je fais toujours des textes courts, avec pas de jargon. J'essaie de poser quand même quelques repères : il me semble qu'on a mis 68 et 95. Et puis je définis à chaque fois un périmètre de gens qui signent. [...] Je crois que le profil des signataires, c'est le bon profil : il y a des écrivains, des cinéastes, quelques avocats, quelques universitaires... Pour les gens, ça représente quelque chose, et je pense que j'ai fait une bonne délimitation. Je pense que les universitaires ont peu joué, ce qui a joué, c'est les écrivains et les cinéastes. Et le fait qu'il y ait quelques avocats, c'est bien : ça veut dire que c'est propre. [...] Je voulais qu'il y ait Negri, dans cette situation où on est avant l'anniversaire de 68 : avec Cohn-Bendit, Goupil et compagnie, je veux border les choses. Parce que je ne voudrais pas qu'ils parlent sur les cheminots, et c'est une façon de le leur dire gentiment : je ne veux pas qu'ils parlent, parce que s'ils parlent ce sera pour Macron. Donc j'ai mis Negri et Linhart ».

Entretien avec Jean-Marc Salmon, 19 novembre 2018.

Le rythme de lancement de l'appel est lui aussi pensé de manière maîtrisée : avant même le déclenchement de la grève des cheminots, Jean-Marc Salmon s'organise pour que la publication de l'appel ait lieu dès le lendemain de la première manifestation des cheminots (le 22 mars 2018). Comme il l'explique : « *les gens sont allés à la manif le 22, tu sors le texte le 23, et tu dis « eh bien*

262 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

*on continue à soutenir » : c'était implacable ! »*²⁶³. La maîtrise des aspects de communication est également perceptible dans les initiatives ultérieures. Ainsi, en profitant du fait que de nombreux signataires de l'appel sont écrivains, et que la grève s'étale sur plusieurs mois, Jean-Marc Salmon lance la publication d'un livre (*La bataille du rail*²⁶⁴) dont les droits doivent être « intégralement reversés » aux cheminots en grève. Les bénéfices financiers sont négligeables, mais cette démarche correspond surtout au souci de se démarquer de la solidarité militante routinière : « on a cherché à travailler sur l'imaginaire, on a cherché à mobiliser les affects, les émotions, les sentiments, les souvenirs »²⁶⁵. Ici encore, il s'agit clairement d'un « dispositif de sensibilisation » visant à « susciter des réactions affectives ». Cette maîtrise se manifeste jusque dans les sommes données aux grévistes : si la cagnotte est reversée aux syndicats de cheminots en deux fois, c'est pour permettre que les sommes soient rondes : « je voulais qu'on ait des sommes rondes. Si après, les gens posent des questions, c'est beaucoup plus facile si tu peux leur dire « j'ai un million », « j'ai 200 000 € » que si tu commences à dire j'ai « 958 064, 87 € » : ça devient opaque »²⁶⁶.

Enfin, le cadrage sur lequel repose la caisse de la CGT InfoCom est particulièrement intéressant, parce qu'il connaît plusieurs modifications au cours des deux premières années de la caisse. Le premier cadrage est bien résumé dans l'intitulé initial de la caisse : il s'agit de la « solidarité avec les salariés en grève reconductible ». Mais les organisateurs insistent toutefois pour préciser le sens qu'il faut donner à cette solidarité :

« Notre caisse de grève, elle a une fonction politique. C'est-à-dire : c'est pas simplement d'amener ta solidarité pour aider les collègues en grève. Non. C'est de dire clairement : c'est un élément structurant du rapport de force, dans lequel, au-delà de ta solidarité financière, ce que tu apportes c'est un message qui vise à construire des grèves reconductibles dans tous les secteurs ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Ce cadrage en appelle donc à la volonté de généraliser la grève en partant des secteurs déjà mobilisés. Au moment du lancement de la caisse au printemps 2016, si les raffineries et les cheminots sont bien en grève, c'est toutefois dans le cadre d'une lutte d'ensemble contre la Loi Travail. C'est pourquoi ce premier cadrage est assez général et indifférencié, ainsi que le visuel qui l'incarne sur les réseaux sociaux.

263 Ibid.

264 *La bataille du rail. Cheminots en grève, écrivains solidaires*. Paris, Éditions Don Quichotte, 2018.

265 Ibid.

266 Ibid.



Après la fin du mouvement contre la Loi Travail, ce cadrage est élargi pour tenir compte des conséquences du mouvement en terme de répression.

« La caisse de grève, on l'a élargie. C'est pour ça qu'on l'appelle après « caisse de solidarité » : parce qu'on y a mis la question de la répression, qui était l'autre grande donnée de la Loi Travail. En gros, ce qui est venu, c'est « comment on peut aider les copains, les camarades, qui sont réprimés, soit dans les poursuites juridiques par l'État, sur des interpellations, soit dans la répression patronale ? »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Puis ce cadrage est à nouveau modifié au printemps 2018, quand la CGT InfoCom relance une campagne de solidarité financière avec les grèves en cours (cheminots, postiers). Il devient alors beaucoup plus spécifique et « incarné », comme l'explique Romain Altmann à propos des visuels destinés aux réseaux sociaux : « on en a fait d'autres par secteur, pour personnaliser, humaniser ». Il s'agit donc, ici encore, d'un « dispositif de sensibilisation » visant clairement à mobiliser les affects pour susciter plus de soutien.



Ces créations graphiques sont au cœur de la stratégie de la CGT InfoCom : tout d'abord parce que ce syndicat organise les salariés de l'information et de la communication, mais surtout parce que c'est grâce à l'une d'entre elles que ce syndicat a acquis une visibilité nationale. En 2016, un procès lui a en effet été intenté par le ministère de l'Intérieur, après la diffusion d'un visuel contre les violences policières, et lui a permis d'acquérir une notoriété importante, au sein des syndicats CGT

comme en dehors.

Une dernière dimension relative au cadrage est commune à plusieurs grèves étudiées : il s'agit de la manière dont les grévistes et leurs syndicats s'efforcent de transformer la répression qu'ils subissent en ressource supplémentaire, notamment financière. On a déjà vu que la caisse de la CGT InfoCom a changé de nom pour inclure cet enjeu dans le cadrage. Les postiers ont également eu recours à cette démarche, à plusieurs reprises : tout d'abord en déclenchant la grève au moment de l'autorisation de licenciement, comme l'expliquait Gael Quirante, mais également en faisant des efforts spécifiques de communication (vidéos, réseaux sociaux) à chaque fois qu'ils subissaient des interventions policières, ou que l'un des grévistes était embarqué ou convoqué au tribunal. C'est également ce qu'explique Tiziri Kandi, à propos de l'agression de deux grévistes par des vigiles privés, sur le piquet de grève du Hyatt, au bout de 18 jours de grève : « *l'agression a été super violente, mais elle a donné une médiatisation à la grève. La preuve : il y a eu 150 personnes au rassemblement deux jours après, et la CGT énergie a même coupé le gaz dans l'hôtel pendant 45 minutes* »²⁶⁷. Cette conversion de la répression en ressource pour la grève est un processus ancien, et Nicolas Delalande en fait déjà état pour les grèves du 19^e siècle : « Lorsque des ouvriers sont victimes d'une injustice ou frappés par la répression, la compassion exige de leur apporter un secours immédiat. La fraternité militante se nourrit alors de l'indignation et d'une émotion partagée. Le registre du don, auquel on encourage à travers des souscriptions, des concerts ou des conférences, se substitue alors à celui du prêt, davantage lié aux structures pérennes de l'associationnisme ouvrier »²⁶⁸.

Tous ces éléments illustrent bien les idées suivantes : si la mise en place de caisses de grève répond aux contraintes qui pèsent sur les grévistes, elle les contraint en retour à adopter certains modes d'action ; et ces modes d'actions, ainsi que le « cadrage » proposé par les organisateurs de caisse, sont eux-mêmes déterminés par les ressources et la « structure des opportunités » propres à chaque grève. Pourtant, les modes d'action choisis et les ressources disponibles sont également déterminés par les propriétés sociales et les dispositions des acteurs. Et la mise en place de caisses de grève dépend également de la position qu'occupent les structures syndicales concernées au sein du « champ syndical ». Il s'agit donc à présent d'étudier ces acteurs, et l'espace social qu'ils constituent.

267 Intervention de Tiziri Kandi lors du débat organisé sur la grève du Park Hyatt Vendôme par le Groupe anarchiste Salvador Seguí, à la Librairie Politico le 17 janvier 2019.

268 Delalande Nicolas, op. cit ; p.141.

III : Acteurs et espace social des caisses de grève

Illustration n°21 : Expulsion du piquet de grève de l'hôtel Hyatt, 12 octobre 2018.



Vendredi 12 novembre 2018 - Première journée d'enquête sur le terrain

Je me rends sur le piquet de grève de l'hôtel Park Hyatt Vendôme pour la première fois, après avoir appris sur les réseaux sociaux que des grévistes venaient d'être agressés par des vigiles. En marchant depuis la station Opéra, ma première impression est très étrange : comment une grève peut-elle se dérouler au milieu des bijouteries ultra-luxueuses de la Rue de la Paix ? En arrivant, je m'installe sur le trottoir d'en face pour finir mon sandwich : devant l'entrée de l'hôtel, de grandes photos représentent des pompiers s'occupant de personnes étendues sur le sol, une pancarte affirme « La lutte des classes, c'est ici ! », une quinzaine de personnes (principalement des femmes africaines) agitent des drapeaux CGT et crient des slogans : « Frotter, frotter... Il faut payer ! J'ai mal au dos... Il faut payer ! J'ai mal aux pieds... Il faut payer ! ». Quelques minutes plus tard, trois fourgons de CRS se garent devant l'hôtel : leurs occupants sortent et commencent immédiatement à expulser les grévistes avec violence. Ne sachant pas vraiment comment réagir, je traverse la rue et je commence à les filmer de près. Les CRS me laissent faire, alors qu'ils embarquent les grévistes qui essaient de les filmer : on dirait que ma chemise et ma couleur de peau leur suffisent pour me distinguer d'eux... Des pots de fleurs sont brisés, des grévistes crient et pleurent, un homme est étendu au sol, inerte. Les CRS soulèvent les grévistes un par un, et les emmènent au coin de la rue des Capucines. Ils les parquent derrière des barrières de chantier : juste devant la vitrine de la bijouterie Bulgari, qui expose des montres à 30 000 €, des colliers à 70 000 €... Quelques militants, blancs, n'ont pas été embarqués et ramassent le matériel resté au piquet de grève. Depuis la nasse, quelqu'un lance à la cantonade : « Elle est où la caisse de grève ? ». Une femme ramasse une boîte à chaussure recouverte d'autocollants CGT et contenant des pièces et des billets, et l'amène à deux hommes en costard, très chics, de l'autre côté de la rue. Je m'approche. L'un d'eux dit : « On va pas la prendre comme ça ! ». Ils la mettent dans un sac plastique et s'en vont avec. Qui sont-ils ? Pourquoi prennent-ils la caisse ? Ils n'ont pas l'air militants...

Extrait du journal de terrain

Au milieu de la confusion causée par l'intervention policière, et sans connaissance du milieu impliqué dans la grève, je ne savais pas que les « hommes en costard » partis avec la caisse étaient en fait des délégués CGT : des salariés du Hyatt Madeleine, en tenue de travail, profitant de leur pause-déjeuner pour soutenir leurs camarades en grève. Cette scène permet de soulever de manière très concrète deux questions importantes, qui concernent l'ensemble des grèves étudiées : qui sont les acteurs impliqués dans la gestion des caisses de grève ? Et à quelles propriétés sociales doivent-ils ce rôle ?

Comme le rappelle Etienne Penissat, « les acteurs n'utilisent pas tous les modes d'action. [...] Comprendre les processus d'utilisation de formes d'action revient alors à chercher quels types d'acteurs en mobilisent telle ou telle, quelles sont leurs ressources, leurs dispositions sociales »²⁶⁹. Il s'agit ici de se pencher sur les acteurs qui mobilisent la forme caisse de grève : en analysant leurs parcours individuels pour tenter de mettre en lumière leurs dispositions sociales, en examinant leurs propriétés collectives pour tenter d'identifier l'influence des traditions professionnelles et syndicales par exemple, mais aussi en mettant en lumière les rapports que ces acteurs entretiennent entre eux pour tenter de caractériser l'espace social spécifique qu'ils forment ensemble. Selon Olivier Fillieule, « plus les acteurs sociaux ont en commun (culturellement, socialement, politiquement), plus il y a de chances que leur répertoire se ressemble »²⁷⁰. On peut donc se demander, à l'inverse, si le fait que différents acteurs sociaux mobilisent le même répertoire (les caisses de grève) suppose des ressemblances entre eux.

1.Des dispositions à gérer l'argent ?

L'argent, une responsabilité de dirigeant

Alors que la manipulation de l'argent est souvent associée au « stigmatisme du *dirty work* »²⁷¹, ce sont pourtant les principaux dirigeants de chaque grève étudiée qui semblent en avoir le monopole. Gael Quirante raconte ainsi qu'au cours de la grève des postiers, la gestion de l'aspect financier s'est progressivement déplacée vers les secrétaires départementaux de SUD Poste 92 : « *ça se discute dans le cadre du comité de grève, mais au fur et à mesure, de plus en plus ça se discute en fait avec deux membres de la direction du syndicat* »²⁷², dont lui. Pour la CGT HPE, ce sont les deux permanents du syndicat qui s'en chargent : Claude Lévy est trésorier et Tiziri Kandi trésorière-

269 Penissat Étienne, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : Processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action », *Genèses*, 2005/2 (n° 59), p. 71-93.

270 Fillieule Olivier, art. cit. p.83.

271 Lefèvre Sylvain, art. cit.

272 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 25 novembre 2018.

adjointe du syndicat, donc de la caisse statutaire. Cela correspond également à la perception qu'en a Hawa : Claude est celui « *qui gère tout ce qui est l'argent des grévistes* »²⁷³, et Tiziri assure l'intérim en son absence. Mais, au cours de la grève, Hawa a toutefois été amenée à gérer un aspect spécifique de la caisse : l'argent collecté sur le piquet de grève. Ce qui a d'ailleurs provoqué des tensions avec Tiziri. Pour la grève des Catacombes, si Pierre Augros mentionne la mise en place d'une « *commission caisse de grève, avec un membre de chacun des deux syndicats concernés et trois grévistes* »²⁷⁴, les absences et le manque d'investissement de certains ont finalement reporté cette responsabilité sur les animateurs principaux de la grève : le militant de la CGT et deux grévistes (dont Pierre). Pour la caisse de l'université de Tolbiac, Isabelle Calvet fait presque le même récit : le « *comité de suivi, où à l'époque il y avait 5 personnes, qui représentaient en gros les gens non syndiqués et puis la CGT et la FSU* »²⁷⁵, s'est rapidement réduit à deux personnes, après plusieurs mutations et départs. Ce qu'elle commente en riant : « *là, on rend des comptes plutôt à nos responsables syndicaux, en l'occurrence moi : je suis responsable de la section. Donc on ne va pas dire que je me rends compte à moi-même, mais bon...* »²⁷⁶. Enfin, la répartition est plus complexe pour la grève des cheminots : si l'argent de la cagnotte lancée par Jean-Marc Salmon est géré par les trésoriers nationaux des quatre fédérations syndicales qui ont appelé à la grève, les trésoriers des syndicats locaux gèrent quant à eux les fonds collectés et transmis directement par leur fédération, et un trésorier a également été désigné par l'assemblée générale des grévistes de St Lazare pour gérer sa caisse de grève locale (il s'agit de l'un des animateurs du comité de grève).

Dans toutes les grèves étudiées, ce sont donc les dirigeants qui gèrent l'argent, ce qui illustre clairement son caractère de ressource prioritaire.

Qui sont les dirigeants des caisses de grève ?

Les huit personnes interviewées au cours de cette enquête ont toutes exercé des responsabilités importantes dans le cadre de caisses de grève. De prime abord, elles semblent surtout se différencier par leur appartenance générationnelle : les trois sexagénaires ont une histoire militante liée à Mai 68 et aux luttes des années 70, les deux quadragénaires ont plutôt évolué dans les mouvements de jeunes des années 1990, et les deux qui ont moins de trente ans sont quant à eux issus des luttes des années 2000. La huitième personne, Hawa, se distingue assez fortement de tous les autres : le fait qu'elle ait vécu à l'étranger jusqu'en 1991, et n'ait commencé à s'impliquer au niveau militant qu'en 2013, empêche de la situer parmi ces générations militantes. Mais un examen plus précis de leurs

273 Entretien avec Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.

274 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

275 Entretien avec Isabelle Calvet, co-responsable de la caisse de grève de Paris 1 – Tolbiac, le 15 octobre 2018.

276 Ibid.

trajectoires permet de mettre en lumière d'autres facteurs de différenciation, ainsi que l'origine de leurs disposition militantes.

Comme il l'a lui-même évoqué pendant l'entretien, le parcours de Jean-Marc Salmon est largement abordé dans l'ouvrage de Patrick Rotman et Hervé Hamon²⁷⁷ consacré aux dirigeants étudiants de Mai 68. Né à Alger en 1943, il « rentre » en France en 1961. C'est à Nice qu'il commence à militer à l'UNEF, tout en préparant le concours d'HEC avec Max Gallo comme professeur d'histoire. En partant à Paris, il devient même l'un des dirigeants de l'UNEF, et entre également à l'Union des Étudiants Communistes. Il bascule ensuite vers le maoïsme et participe à la fondation de l'UJCML²⁷⁸. Il dirigera même son service d'ordre lors des événements de Mai 68. Après Mai, il rejoint l'université de Vincennes pendant un an, puis s'établit comme ouvrier dans une usine de textile à Elbeuf. Il passe brièvement à la Gauche Prolétarienne, mais arrête tout en 1970, après dix ans de militantisme à temps complet : « *j'ai vite compris qu'on allait pas faire la révolution. Il faut atterrir. Et moi j'ai arrêté, j'ai décompressé très tôt* ». Après cela, il voyage et s'installe aux États-Unis. À son retour en France, il travaille pour l'institut Ipsos, et ne recommence l'activité militante qu'en 1983, quand Max Gallo lui demande de venir l'aider au gouvernement Mauroy. C'est ainsi qu'il sert d'intermédiaire entre le gouvernement et les organisateurs de la « Marche des beurs », avant de s'investir à SOS Racisme. Il rejoint ensuite la Gauche Socialiste, qu'il quitte après quelques années. Puis il s'investit dans diverses causes, toujours « *de manière ad hoc* », en particulier dans la Marche des chômeurs et dans l'association de la rue du Dragon (avec Droit Au Logement). Il est alors chef de service aux Nouvelles Littéraires. Il s'investit ensuite dans le mouvement altermondialiste : il va à Seattle, Gènes, Florence, Porto Alegre... Puis interrompt à nouveau son activité militante. Il travaille alors dans une école de Télécom. Il reprend du service en 2013, en lançant un appel de soutien à l'écrivain Erri DeLuca. Puis un second en 2016, contre les flashballs. A chaque fois, ces appels sont minutieusement calibrés et leur publication répond à une stratégie précise : « *on pense qu'il risque d'y avoir des gros problèmes le premier mai [2016], donc je me dis « il faut que l'appel soit sorti avant »* ». La prédisposition de Jean-Marc Salmon à lancer la cagnotte de soutien aux cheminots semble donc s'expliquer surtout par son long parcours militant, et par sa maîtrise professionnelle des outils de communication. Parmi les huit personnes interviewées, il est sans doute celui qui correspond le plus à la figure de l'« entrepreneur de mobilisation » décrit par McAdam, McCarthy et Zald²⁷⁹.

Isabelle Calvet est née à Nantes en 1955, et a été élevée par sa mère, gérante salariée d'une papeterie. Son enfance a été marqué par le divorce de ses parents : « *famille monoparentale dans le*

277 Hamon Hervé, Rotman Patrick, *Génération*, Paris, Seuil, 1990.

278 Union des Jeunesses Communistes Marxistes-Léninistes.

279 McAdam, McCarthy, Zald, *op.cit.*, p.6.

Nantes des années 60 : [ma mère] a perdu tous ses amis ». Elle s'engage dans des activités militantes avant même de passer son bac en 1973, dans le contexte très mouvementé de l'après-Mai 68 à Nantes. Après deux ans de classe prépa littéraire à Paris, elle échoue au concours de l'ENS et s'inscrit à l'université Paris 4 - Sorbonne, où elle obtient une maîtrise de philosophie, tout en continuant à militer : *« tout de suite, je me suis syndiquée, et après j'ai gardé cette habitude-là. Et j'avais bien l'intention de m'impliquer dans une vie militante »*. Elle raconte d'ailleurs avoir rencontré son mari *« dans les grandes manifs des années 1970 »*. Elle réussit ensuite le concours des Bibliothèques (Catégorie B) et arrive en 1984 à Tolbiac, où elle fera toute sa carrière. Syndiquée d'abord à la FEN puis au SNASUB-FSU, elle accepte des mandats de représentation dans diverses instances paritaires, mais jamais dans les instances syndicales : *« je n'ai jamais demandé de décharge syndicale : j'ai toujours préféré rester proche des collègues [...] Je ne voulais pas être une militante institutionnalisée »*. Lors de la création de la caisse de grève en 2003, elle accepte de participer à sa gestion, et en reste l'une des deux responsables jusqu'à sa retraite en janvier 2019. La prédisposition au militantisme semble ici s'inscrire à la fois dans l'expérience de la stigmatisation consécutive au divorce de sa mère, et dans l'expérience d'une scolarité marquée par les mouvements sociaux de l'après-Mai 68. On peut également rattacher son rôle dans la caisse de grève aux mandats syndicaux qu'elle a exercés : ses responsabilités sont importantes mais toujours dans la proximité de ses collègues, et son refus des décharges syndicales génère une forte image de probité. Cela correspond d'ailleurs à son propre questionnement : *« je ne sais pas comment les collègues m'ont choisie, moi. Parce que je suis nulle en calcul (rire) et franchement, que très moyennement intéressée à la société de consommation (rire). Mais bon, il faut croire qu'ils ont confiance »*.

Le parcours de Claude Lévy est au centre d'un article du journal *Le Monde*²⁸⁰, qu'il a lui-même évoqué au cours de l'entretien. Il est né au Maroc en 1959, d'une mère institutrice qu'il a perdu très jeune, et d'un père peu présent. Il est élevé par sa grand-mère (postière) et son grand-père (commerçant), à Nice. Il a deux frères : l'un est très religieux et vit en Israël, l'autre est ingénieur commercial dans une grande entreprise américaine (donc *« plutôt capitaliste »*, comme il le dit en riant). Il est sensibilisé assez jeune à la politique, par des amis membres du Parti Communiste. Mais il s'intéresse surtout au jeu de go, qu'il pratique même dans des tournois internationaux. Après avoir obtenu le Bac, il monte à Paris et travaille dans une petite entreprise de presse : c'est là qu'il adhère à la CFDT et devient délégué. Il est ainsi amené à participer à des grèves et même à la séquestration de son patron. En tenant des permanence syndicales pour les agents du nettoyage, il commence à monter des dossiers pour les Prud'hommes. Mais il quitte son syndicat (*« soit-disant un peu*

280 https://www.lemonde.fr/emploi/article/2014/11/24/claude-levy-le-militant-cegetiste-qui-derange-les-patrons-d-hotels-et-la-cgt_4528577_1698637.html

opposant à la CFDT») en 1986, pour rentrer en même temps à la CGT et au Parti Communiste. Il devient ensuite permanent à l'Union Locale du 17^e arrondissement pendant dix ans, puis à celle du 14^e arrondissement, à nouveau pendant dix ans : selon lui, « *c'est vraiment les meilleures écoles de formation du syndicalisme, parce que tu vois de tout* ». En 2008, il quitte l'UL du 14^e pour devenir permanent du syndicat CGT Hôtels Concorde, qui deviendra peu après la CGT HPE (Hôtels de Prestige et Économiques). Sa « *particularité* », comme il le dit, est d'avoir été adhérent de la CNT²⁸¹ entre 2001 et 2012, en plus de son appartenance à la CGT : il présente cette double appartenance comme une protestation contre les pratiques corrompues de la CGT Nettoyage. Mais il quitte la CNT suite aux pressions de l'appareil CGT, tout en restant attaché à l'idée d'une CGT révolutionnaire (le local de la CGT HPE est décoré des drapeaux rouge et noir de la CGT espagnole). Il ré-adhère ensuite au PCF « *plus par romantisme que par conviction* ». S'il voit dans sa pratique du jeu de go l'origine de son sens tactique (« *ça m'a beaucoup servi dans le juridique, où il faut parfois lâcher des trucs secondaires pour emporter le gros morceau* »), sa prédisposition à la pratique des caisses de grève semble plutôt provenir de son passage à la CFDT pendant les années 1970-80. Il en garde notamment une certaine ouverture à la mise en place de services pour les adhérents. Sa double appartenance CGT-CNT témoigne également d'un mépris des usages et d'une radicalité peu communs parmi les permanents syndicaux. Son itinéraire semble illustrer l'hypothèse, formulée par Jean-Michel Denis et Sophie Bérourd²⁸², du rôle déterminant des appartenances syndicales antérieures dans la formation de l'« *habitus syndical* » des militants.

Romain Altmann raconte qu'il vient d'une « *famille contrastée, puisque père patron d'une imprimerie, « patron à tout faire » d'ailleurs, qui avait un don pour ça dans les affaires [...], mère, famille de cocos historiques, engagée elle-même au Parti Communiste et à la CGT et tout ce qui va avec* ». Il se définit ainsi comme un « *bébé formaté coco* ». En grandissant, il semble poursuivre les deux pistes ouvertes par ses parents : d'une part, il obtient un BEP et un Bac professionnel « *Métiers de l'imprimerie* », qui l'amènent à travailler à l'Imprimerie Nationale puis au journal *Le Monde* ; d'autre part, il s'engage très jeune, à l'UNEF Lycées et au PCF d'abord, puis à la CGT, où il s'occupe des activités Jeunes et où il devient rapidement permanent. « *Très vite, je me retrouve absorbé par l'appareil : je suis très vite monté au niveau confédéral, où je suis devenu responsable des Jeunes CGT au niveau de la confédération, de 2002 à 2005* ». Après avoir quitté la confédération (suite notamment à des désaccords politiques), il rejoint *Le Monde* et y monte une section du nouveau syndicat CGT InfoCom. Il participe ainsi au changement de statut des ouvriers du Livre dans les rédactions : ces derniers deviennent journalistes. Et son analyse des raisons de ce changement

281 Confédération Nationale du Travail, d'orientation anarcho-syndicaliste ou syndicaliste-révolutionnaire.

282 Bérourd Sophie, Denis Jean-Michel « *Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du « modèle » confédéral* », *La Revue de l'Ires*, 2012, p.67-92.

pourrait tout aussi bien s'appliquer à sa pratique syndicale à InfoCom, et au lancement de la cagnotte en ligne en 2016 : « *la réalité des choses, c'est que la technologie et l'informatique ont fait voler en éclats toutes les frontières* ». En 2010, il devient secrétaire du syndicat CGT InfoCom, et permanent en 2011. Il semble difficile de comprendre son rôle central dans le lancement de la cagnotte d'InfoCom sans le rattacher à l'« habitus clivé »²⁸³ issu de sa situation familiale : une combinaison en partie contradictoire entre les dispositions entrepreneuriales héritées de son père, et celles, militantes, héritées de sa mère.

Le parcours de Gael Quirante n'a pas été abordé lors des deux entretiens réalisés avec lui, mais est au centre du portrait que lui a consacré le journal *Ballast*²⁸⁴. Né dans une famille militante (son père milite dans la cellule parisienne d'une organisation maoïste espagnole), il rentre aux Jeunesses Communistes en 1994 et participe immédiatement au mouvement lycéen contre le CIP²⁸⁵. En arrivant à l'université de Nanterre l'année suivante, il rejoint l'Union des Etudiants Communistes et l'UNEF, et participe au mouvement de grève de 1995. Il bascule alors dans l'opposition interne de l'UNEF, et intègre les Jeunesses Communistes Révolutionnaires (l'organisation de jeunesse liée à la LCR), où il milite entre autres avec Olivier Besancenot. Pendant son long séjour à l'université, il obtient une licence d'histoire, et devient surtout dirigeant national des JCR. C'est en 2002 qu'il entre à La Poste, avec un CDD au terme duquel on lui notifie son licenciement, mais il réussit à obtenir sa titularisation (et celle de plusieurs collègues) en organisant une grève. Il participe activement à la grève du printemps 2003, puis prend des responsabilités à la CGT. Mais, face à sa pratique syndicale jugée trop combative, l'appareil de la CGT lui retire ses mandats au cours d'une grève locale, ce qui le pousse à rejoindre immédiatement SUD PTT. Au bout de quelques années, il en devient même secrétaire départemental et s'entoure d'une équipe de jeunes dirigeants radicaux. Depuis 2009, il est donc au centre des nombreuses grèves menées par les postiers du 92, même après son licenciement en mars 2018. Son engagement syndical s'accompagne toujours d'importantes responsabilités politiques, aussi bien dans l'exécutif du NPA que dans le regroupement international auquel ce dernier appartient (la *Quatrième Internationale – Secrétariat Unifié*). Sa prédisposition à l'engagement militant est là encore assez évidente, et son rapport aux caisses de grève semble largement déterminé par la revendication d'une continuité militante avec les expériences historiques du mouvement ouvrier révolutionnaire. Mais les pratiques mises en place dans le cadre de la caisse de grève des postiers du 92 ressemblent surtout aux activités de syndicalisme étudiant menées à l'université de Nanterre (où je militais avec lui à l'époque) : aux AG

283 Bourdieu Pierre, Science de la science et réflexivité, Cours du Collège de France 2000-2001, Raisons d'agir, p.214.

284 <https://www.revue-ballast.fr/montrer-que-la-lutte-paie/>

285 Contrat d'Insertion Professionnelle : réforme initiée par le gouvernement Balladur en 1994, surnommée « SMIC Jeunes » par ses opposants et abandonnée après une forte mobilisation.

de grévistes quotidiennes correspondaient alors les AG de sans-facs²⁸⁶ ; aux prises de parole quotidiennes dans les bureaux de Poste, les tours d'intervention quotidiens dans les TD et les amphis de Nanterre ; aux séances de rappels téléphoniques des syndicats, les rappels téléphoniques du fichier de sans-facs (déjà avec un « speech-type ») ; aux nombreuses occupations de sièges de la direction, les occupations à répétition du bureau du président de l'université... Le syndicalisme étudiant à Nanterre semble ainsi avoir été le lieu principal de formation de ce répertoire d'action spécifique, qui s'est ensuite diffusé à d'autres expériences de caisses de grève.

Pierre Augros est né en 1988, dans une famille intellectuelle : son père est professeur d'économie du cinéma à l'université, et sa mère professeure d'anglais retraitée. Il participe aux mouvements lycéens contre la loi Fillon en 2004 et contre le CPE l'année suivante. En arrivant à l'université de Nanterre, il poursuit cet engagement : en participant au mouvement contre la LRU, en rejoignant un groupe de militants récemment exclus de l'UNEF, en réalisant diverses collectes contre la répression, et en militant plusieurs années au NPA. Son père, militant de la Ligue Communiste Révolutionnaire dans les années 1970-80, avait également rejoint le NPA dès sa création. Après avoir été surveillant en lycée et avoir validé deux masters (en Arts du spectacle), Pierre est embauché d'abord comme vacataire au Musée Carnavalet, puis prolongé comme contractuel aux Catacombes, avant d'y être titularisé comme fonctionnaire territorial. Depuis la grève de 2018, il est devenu membre du bureau de la section Paris Musées de la CGT 75. Il participe également aux activités d'un club de supporters plutôt politisé : les supporters du Red Star²⁸⁷ ont de forts liens avec le milieu militant antifasciste. Sa participation à des mouvements de jeunes, et le militantisme d'extrême gauche de son père, rendent ses prédispositions à l'engagement plutôt évidentes. Quant à sa pratique des caisses de grèves, elle semble provenir principalement de ses liens avec les postiers du 92 et des expériences menées à l'université de Nanterre.

Tiziri Kandi est née en 1990 et a vécu jusqu'à ses 22 ans à Bejaïa en Algérie. Elle vient d'un « milieu ouvrier et conservateur » : un père ouvrier en usine, une mère au foyer, quatre frères et sœurs, et une place importante donnée à la religion. La violence de la condition ouvrière la marque fortement : « le premier grand choc que j'ai eu dans la vie, c'est quand j'avais huit ou neuf ans, où mon père est rentré à la maison sans ses quatre doigts... parce qu'il avait perdu ses quatre doigts sur une machine ». En grandissant, elle a du mal à supporter les injonctions (notamment religieuses) qui pèsent sur elles, et se réfugie dans les études. C'est en terminale qu'elle participe à son premier mouvement de jeunes, en devenant l'une des meneuses de la grève dans son lycée (« parce que je faisais partie de ces gens, bons élèves, qui savent parler, qui savent négocier »). Mais c'est lors d'un

286 Les luttes de « sans-facs » visent, lors de chaque rentrée universitaire, à obtenir l'inscription pour les centaines d'étudiants refusés par l'université de Nanterre.

287 Club de football de région parisienne.

mouvement étudiant à l'université de Bejaïa qu'elle découvre réellement l'engagement militant : elle rejoint alors un groupe de lecture lié au Parti Socialiste des Travailleurs²⁸⁸. Elle y découvre le marxisme, et se définit encore comme « *léniniste dans le fond* ». Elle part ensuite à Paris pour poursuivre ses études et continue à militer à l'extrême gauche : « *c'était hors de question pour moi de me perdre dans la nature, du coup j'ai rejoint le NPA* ». Mais, après plusieurs années de syndicalisme étudiant, elle quitte Paris 8 et le NPA. C'est en s'inscrivant en M2 d'études de genre à Paris 7 qu'elle commence à s'intéresser aux grèves des sous-traitants de l'hôtellerie : pendant la rédaction d'un mémoire sur la grève des femmes de chambre de l'hôtel Campanile Première Classe de Suresnes, Claude Lévy l'engage comme permanente à la CGT HPE. Sa situation de jeune femme algérienne en France, ainsi que son origine ouvrière et le traumatisme lié à la mutilation de son père, semblent être les ressorts principaux de son engagement : le secteur qu'elle a choisi se caractérise en effet par les conditions de surexploitation liées à la sous-traitance, et par une composition majoritairement féminine et immigrée. Mais c'est surtout son expérience du syndicalisme étudiant qui semble expliquer sa prédisposition à s'occuper d'une caisse de grève : durant ses années militantes à Paris 8, elle a participé à des collectes pour soutenir des grèves comme celle de PSA Aulnay. C'est ce qui amène Claude Lévy à dire d'elle : « *Tiziri, elle a un savoir faire précieux, de ses origines de syndicaliste étudiante, qui est quand même très intéressant* »²⁸⁹.

Enfin, Hawa a vécu à Dakar jusqu'en 1991, où elle était secrétaire de direction. Elle a ensuite suivi son mari diplomate à Paris, et s'y est consacrée à l'éducation de ses enfants. C'est en 1999 qu'elle suit une formation pour devenir gouvernante, et qu'elle commence à travailler dans l'hôtellerie. Elle est embauchée en 2005 par La française de service, une entreprise de nettoyage sous-traitante qui sera plus tard reprise par le groupe STN, et elle commence à travailler au Park Hyatt Vendôme en 2010, comme agent de Maîtrise. Elle y participe à son premier mouvement de grève en 2013, et devient secrétaire du CHSCT en 2015, puis Déléguée du Personnel. Parmi les huit personnes interviewées, c'est celle dont les expériences militantes sont les moins nombreuses : son engagement ne concerne qu'une période récente et semble limité à son environnement professionnel, et sa responsabilité dans la gestion de la caisse du Hyatt demeure modeste (uniquement l'argent collecté sur le piquet). Son parcours ne semblait pas du tout la prédisposer à exercer des responsabilités militantes, et on peut donc supposer que cet engagement répond en partie au déclassement qu'a représenté son entrée dans le salariat, après avoir occupé une position sociale relativement élevée et prestigieuse. Il faut toutefois ajouter que les dispositions sociales acquises précédemment ont probablement trouvé un terrain plutôt favorable dans le secteur du luxe.

288 Organisation algérienne d'extrême gauche, qui entretient des liens avec le NPA.

289 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, 7 février 2019.

Si ces itinéraires individuels semblent très différents, ils présentent toutefois certains traits communs, en dehors d'Hawa dont le parcours détonne fortement. Presque tous ont ainsi commencé à militer lors de mouvements de jeunes pendant leurs années de lycée, avant de faire du syndicalisme étudiant, de rejoindre le PCF ou une organisation d'extrême gauche et de participer à diverses expériences de dissidence militante (notamment syndicale). Ces expériences semblent déterminantes dans leurs parcours, et dans leur incorporation d'un habitus militant qui leur a ensuite permis de s'occuper d'une caisse de grève. C'est ce que le Tableau n°2 (ci-dessous) illustre de manière évidente. Leur parcours et leur multipositionnalité correspondent largement à ceux des militants altermondialistes dont parle Isabelle Sommier²⁹⁰ : des « outsiders [...] ayant connu des expériences antérieures de dissidence militante », c'est à dire, dans les termes de Michel Crozier et Erhard Friedberg, des « marginaux sécants », « partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et qui [peuvent] de ce fait jouer le rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes, voire contradictoires »²⁹¹.

Tableau n°2 : Synthèse du parcours militant des huit interviewés

	Première expérience militante au lycée	Expérience de syndicalisme étudiant	PCF ou organisation d'extrême gauche	Expérience de dissidence militante
Jean-Marc Salmon	X	X	X	X
Isabelle Calvet	X	X		
Claude Lévy	X		X	X
Romain Altmann	X	X	X	X
Gael Quirante	X	X	X	X
Pierre Augros	X	X	X	X
Tiziri Kandi	X	X	X	X
Hawa				

2. Une pratique déterminée par les propriétés sociales et syndicales

Au-delà du parcours des dirigeants, la mise en place d'une caisse de grève semble également déterminée par des dimensions plus collectives : les propriétés sociales des grévistes et les traditions militantes de leurs syndicats. Si, comme l'écrit Johanna Siméant, « un constat de la sociologie de l'action collective est que l'on ne peut pas totalement inférer le choix des modes d'action collective

²⁹⁰ Sommier Isabelle, art.cit., p.116.

²⁹¹ Crozier Michel, Friedberg Erhard, L'acteur et le système – Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1977, p.86.

des caractéristiques sociales des agents qui y ont recours »²⁹², on peut toutefois observer la manière dont ces caractéristiques sociales influent sur les modalités de mise en œuvre des modes d'action choisis, ici les caisses de grève. Ces éléments sont difficiles à percevoir pour les grèves des Catacombes et de Tolbiac (en l'absence d'observations ethnographiques et d'exploitation d'archives), mais on peut en revanche les mettre en lumière pour d'autres expériences de caisses.

La réticence des cheminots : un « trait aristocratique » ?

Pour les cheminots, ces enjeux peuvent être éclairés en retournant le problème : si les cheminots ont mis en place des caisses de grève en 2016 et surtout en 2018, pourquoi ne l'ont-ils pas fait lors des nombreuses grèves précédentes ? Depuis la grève de 1995, on ne trouve en effet que très peu de mentions de caisses de grève à la SNCF, malgré de nombreuses grèves longues²⁹³. Un premier élément de réponse tient précisément aux mauvais souvenirs laissés par l'expérience de 1995²⁹⁴ : comme me l'ont souvent dit les syndicalistes qui ont animé la grève de 1995 à St Lazare, l'opacité des comptes et l'inégalité des sommes versées leur ont laissé un goût amer et les ont dissuadé pour longtemps de renouveler l'expérience. Dans les discussions internes à SUD-Rail St Lazare, ces mauvais souvenirs constituaient même l'argument principal contre les caisses de grève, avec celui, déjà évoqué, de la « bonne conscience des non-grévistes ». Un autre obstacle souvent évoqué était la taille de la corporation : pour qu'une caisse de grève puisse être utile lors d'une grève nationale de cheminots, elle devrait être capable d'indemniser entre 50 000 et 100 000 grévistes potentiels, ce qui nécessiterait un montant astronomique (entre 2 et 4 millions d'euros par jour, pour une indemnisation de 40 € par jour par personne). Mais les deux ressorts les plus intéressants de l'opposition aux caisses de grève chez les cheminots étaient d'un autre ordre. Il s'agissait tout d'abord d'une tradition ancienne d'épargne individuelle : jusqu'à une période récente, toute nouvelle recrue s'entendait conseiller par les anciens de mettre au plus vite un mois de salaire de côté, en prévision des futures grèves. Lors de mon recrutement à la SNCF, j'ai moi-même eu droit à ce conseil de la part de plusieurs vétérans. L'usage en vigueur voulait ainsi que le principe des caisses de grève soit individualisé plutôt que pratiqué collectivement. Cette pratique semble avoir disparu progressivement, sous les effets combinés des défaites successives, du renouvellement générationnel, de l'affaiblissement des syndicats, et, surtout, de la baisse du pouvoir d'achat. Mettre un mois de salaire de côté est en effet de plus en plus difficile pour la majorité des cheminots. Et

292 Siméant Johanna, « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés contemporaines*, n° 31, 1998, pp. 59-79.

293 Chevandier Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

294 Ribeill Georges, *Le conflit des cheminots de novembre-décembre 1995 : les avatars politiques d'une grève corporative*. In: *Sociologie du travail*, 39^e année n°4, Octobre-décembre 1997.

c'est précisément de là que vient le second ressort principal de l'opposition aux caisses de grève : cette tradition d'épargne individuelle semble s'accompagner d'une forme d'orgueil, fortement perceptible dans l'idée que « les cheminots peuvent se payer leurs grèves par eux-mêmes ». Cette idée est surtout exprimée par des conducteurs de trains : ces derniers sont certes plus combattifs que la moyenne des cheminots, mais aussi mieux payés. L'opposition de nombreux cheminots aux caisses de grève semble en effet caractéristique d'une certaine « aristocratie ouvrière ».

Hyatt : « les salariés du luxe ont un autre rapport à l'argent »²⁹⁵

D'une manière différente, ce « trait aristocratique » semble être également à l'origine de certaines particularités de la caisse de grève de l'hôtel Hyatt. Bien qu'elles soient sous-traitantes, les femmes de chambre du Park Hyatt Vendôme n'en constituent pas moins une « élite professionnelle ». Comme l'analysent Pascal Guibert, Gilles Lazuech et Vincent Troger²⁹⁶, malgré un sentiment de déclassement important pour les plus anciennes, les femmes de chambre qui travaillent dans les cinq palaces parisiens se distinguent fortement du reste de leur profession : leurs salaires sont plus élevés, leur environnement de travail est luxueux et elles côtoient des clients riches et distingués. Et ces éléments de distinction se traduisent également dans leur *habitus* professionnel, leur *hexis* corporelle, et même leur rapport à l'argent. Amélie Beaumont explique ainsi que « les employés du luxe travaillent dans un segment dominant de l'espace social où les hiérarchies sociales et économiques sont très souvent confondues. Leur recherche de profits par le biais des pourboires, qui redoublent les hiérarchies transmises par l'établissement, orientent aussi les manières de dépenser leur argent »²⁹⁷. Ce « trait aristocratique » est aussi perçu par les dirigeants de la CGT HPE.

« C'est pas la même chose quand tu mènes des batailles dans le luxe ou dans l'économique. Dans l'économique, il y a un ras-le-bol clair, et quand il y a de la sous-traitance, c'est encore pire. Et dans le luxe, il y a d'autres enjeux : il y a la question des pourboires, par exemple, qui va rentrer en jeu ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

Si Claude Lévy rattache directement les conditions de travail dans le secteur du luxe aux luttes menées ces dernières années, il met également en évidence leur caractère paradoxal :

« Par des grèves successives, on a réussi à leur avoir un niveau vraiment très correct de statut. Aujourd'hui, elles ont arrivées, à coup de grève, au statut Palace.

295 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

296 Guibert Pascal, Lazuech Gilles et Troger Vincent, « Les femmes de chambre de l'hôtellerie de luxe ou le déclassement d'une élite invisible », *Formation emploi* [En ligne], 123 | Juillet-Septembre 2013, mis en ligne le 07 octobre 2015, consulté le 04 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/4035>

297 Beaumont Amélie, Tirer parti de l'ordre établi ?, *Les socialisations politiques au travail dans un hôtel de luxe*, Politix, 2018/2, n°122, pp.79 à 105.

Elles ont d'ailleurs un meilleur statut que les salariées en interne, c'est quand même assez incroyable ! Parce qu'elles sont vraiment très très combatives ».

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Et c'est également en se référant à ces conditions de travail qu'il explique le refus des femmes de chambre du Hyatt Madeleine de rejoindre celles du Park Hyatt Vendôme :

« On avait obtenu aussi une grosse grosse amélioration de leurs statuts et des salaires. Et elles ont l'air de s'en contenter. C'est à dire : quand on leur a demandé, là, de partir à nouveau en grève avec le Hyatt Vendôme, elles savent qu'il y a la caisse de grève, mais à la limite l'internalisation, elles s'en foutent. Elles sont arrivées à un statut, où elles se disent « moi, j'ai pas besoin d'être internalisée, je suis très bien avec ce que je touche dans ma boîte de nettoyage ».

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Ce « trait aristocratique » n'est pas seulement intéressant parce qu'il serait le résultat des luttes passées, mais aussi parce qu'il détermine la manière concrète dont ces salariées abordent la caisse de grève : selon Tiziri Kandi, la caisse exprime en effet la particularité de leur « rapport à l'argent ».

« Le problème aussi, c'est que les salariés du luxe ont un autre rapport à l'argent ! (Rire) Mais sérieusement ! Quand tu les vois, ils sont gentils... Ils font des photos, ils sont allés faire des grandes photos des agressions. C'est bien ! C'est cool ! Mais les quatre photos ont quand même coûté 180 € ! Ils font un repas, ils déboursent 250 ou 300 € ! Sérieux ! Ils ont quand même un rapport particulier à l'argent, honnêtement ! C'est super, ça dit quelque chose y compris sur ce prolétariat-là, qui est passé du paiement à la chambre à trouver un certain niveau de vie. C'est cool ! C'est génial ! C'est ce que tu veux... Mais quand tu vois la conjoncture, la situation, les grosses galères financières, t'as envie de dire « faisons un peu attention, quand même ! » ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

Elle a été encore plus explicite lors d'une discussion sur le piquet de grève : « ici ils ont des bons salaires : 1800 ou plus. Donc 1000 €, c'est rien pour eux. Alors que c'est la peau des fesses pour nous... »²⁹⁸.

InfoCom CGT : « on ne fait que revenir à nos origines »²⁹⁹

Enfin, l'expérience de la caisse de solidarité lancée par la CGT InfoCom soulève quant à elle des questions assez différentes : plutôt qu'un ensemble de propriétés sociales liées aux conditions de travail ou de rémunération, c'est surtout la tradition militante ancestrale du syndicat qui semble déterminer sa pratique, en partie à l'insu de ses dirigeants. On a en effet une surprenante impression de continuité en découvrant que le syndicat CGT InfoCom, qui a lancé la première cagnotte en ligne d'ampleur nationale en 2016, n'est autre que le nouveau nom de la vénérable Chambre Syndicale des Typographes de la Presse (CSTP).

298 Discussion avec Tiziri Kandi sur le piquet de grève du Hyatt, le 9 novembre 2018.

299 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

« InfoCom, c'est un très vieux syndicat, qui est né avant la CGT : qui ne s'appelait pas InfoCom CGT à l'époque, qui s'appelait la CSTP. Historiquement, on est les typographes de la presse. La structure syndicale, qui n'était pas d'ailleurs un syndicat (c'était ce qu'on appelle les chambres syndicales), est née en 1839. Cette année on va fêter nos 180 ans. Les typographes ont joué un rôle important dans l'histoire du mouvement ouvrier, à la fois dans la Commune de Paris mais aussi parce qu'à l'époque c'était... Alors c'est certes élitiste de dire ça, mais les ouvriers typographes étaient ceux qui maîtrisaient la lecture, l'écriture et donc le savoir. [...] Il y a eu un virage important en 2006. Les typographes, finalement, n'existant plus dans la presse, puisqu'ils ont été remplacés par l'informatique, par des vagues successives de modernisation..., on a décidé de complètement tout revoir dans le syndicat, à commencer par son nom, qui est devenu, le 17 mars 2006, InfoCom CGT ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Cette inscription dans une histoire qui remonte aux premières heures du mouvement ouvrier est omniprésente dans la pratique de la CGT InfoCom : des antiques cylindres de presse qui parsèment son local du 13^e arrondissement, jusqu'aux prises de position publiques lors du récent congrès confédéral de la CGT (un communiqué de presse était ainsi intitulé « *Le doyen des syndicats empêché d'intervenir* »). Or, comme le rappelle Michel Dreyfus, les ouvriers du Livre constituent l'« aristocratie ouvrière par excellence »³⁰⁰ : un haut degré d'instruction et des salaires relativement élevés permettent aux typographes de constituer l'une des premières sociétés de secours mutuel, dès la veille de la Révolution française, et ils sont ensuite à l'initiative de l'une des toutes premières caisses de grève, la « Caisse fédérative des 5 centimes » créé en 1866. Selon Pierre Rosanvallon, « les adhérents à la Fédération des ouvriers typographes étaient ceux qui payaient les cotisations les plus élevées. [...] Mais les contreparties étaient de taille : indemnités de grève consistantes »³⁰¹. Ce développement fort et précoce de la solidarité corporative s'accompagne également de penchants « aristocratiques » : François Jarrige raconte ainsi que, lors de leur grève de 1906, les typographes parisiens « ne veulent pas des soupes communistes, qu'ils jugent contraires à leurs aspirations à la respectabilité »³⁰². La pratique des caisses de grève est donc depuis longtemps au centre de la tradition syndicale des typographes. Mais si Romain Altmann m'a appris l'origine typographique de la CGT InfoCom lors de l'entretien, c'est moi, en revanche, qui lui ai fait découvrir les épisodes les plus anciens. La mise en place de la cagnotte en 2016 ne semble donc pas correspondre à une réactualisation consciente de ces traditions : « *Eh bien tu vois, je ne le savais même pas... C'est intéressant ! [...] Sans le savoir, on a renoué avec des traditions ancestrales ! C'est drôle !* »³⁰³. Pour Romain Altmann, l'histoire du syndicat du Livre avant 2006 semble même surtout caractérisée

300 Dreyfus Michel, op.cit., p.200.

301 Rosanvallon Pierre, op.cit., p.80.

302 Jarrige François, art.cit.

303 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

par la modération :

« On n'a pas une culture de syndicat très combatif. Puisque dans notre histoire, on a plutôt été habitués à avoir une approche du syndicalisme, qui s'appuie évidemment sur un rapport de force, mais qui était quand même tourné autour de ce qu'on appelle le paritarisme, donc de la cogestion. Parce que c'était lié à notre profession dans la presse, parce qu'on est issus du Livre CGT, et donc on avait un rapport de force naturel, de par le poids, qui ne nécessitait pas forcément une action syndicale virulente ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Il mentionne toutefois la caisse de grève mise en place pour les grévistes du *Parisien Libéré* en 1975 : *« c'est un conflit très connu, où on a laissé un peu de plumes d'ailleurs. En tout cas, sur la solidarité organisée, il y avait eu une vraie expérience, là, de la caisse »*. Sans remonter aussi loin que le 19^e siècle, la tradition syndicale joue donc bien un rôle important. Les ressources financières également, puisqu'il explique l'échec du projet initial d'InfoCom (réunifier les différents syndicats qui constituent le Livre CGT) par l'existence d'un *« bas de laine »* : *« le Livre avait aussi un certain trésor de guerre »*. Enfin, la forte volonté de renouvellement qui guide les dirigeants d'InfoCom plonge également ses racines dans la tradition : les affiches qui ont permis au syndicat d'acquérir une notoriété importante sont ainsi conçues comme renouant *« avec un style de l'affiche politique, comme en 68 »*, et le *« syndicalisme vivant »* qu'ils appellent de leurs vœux est en même temps un retour aux origines.

« Tout ça participe, comme la caisse de grève [...] de ce que j'appelle un syndicalisme vivant : un endroit où ça évolue. Quand tu regardes tout ce qu'on fait, on ne fait que revenir à nos origines, mais en les mettant au goût du jour. [...] C'est certainement pas d'évoluer vers un syndicalisme institutionnel ou réformiste, même si on l'a été dans le passé. En tout cas, dans la période actuelle, c'est certainement pas ce dont on a besoin. Mais par contre, c'est de redéfinir un syndicalisme utile, percutant, impertinent. [...] On se retrouve pleinement dans l'idée d'être, entre guillemets, les « enfants terribles de la CGT ». Parce qu'on est les héritiers d'un état d'esprit. [...] C'est un peu l'idée de dire : un syndicalisme nouveau, neuf, qui serait neuf sans oublier ses fondamentaux ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

3. L'espace social des caisses de grève

Avec ces propos, Romain Altmann illustre un autre aspect déterminant pour caractériser les acteurs des caisses de grève : leur positionnement dans les marges du *« champ syndical »*. En effet, d'une part, la quasi-totalité des caisses de grève étudiées est gérée par des dirigeants syndicaux particulièrement critiques à l'égard des bureaucraties syndicales, et, d'autre part, on peut également

observer des pratiques intéressantes de collaboration (et de concurrence) entre acteurs des différentes caisses. Ces éléments dessinent donc un « espace social » spécifique, qu'il s'agit ici de caractériser.

Une critique anti-bureaucratique radicale

Parmi les syndicats étudiés, trois en particulier incarnent de manière exacerbée la critique des bureaucraties syndicales : SUD Poste 92, la CGT HPE et InfoCom CGT. Il semble même que ce soit la raison principale de leur statut d'*outsiders* dans le champ syndical, malgré une forte implantation locale et, pour certains, une ancienneté vénérable. Leur pratique des caisses de grève représente une manière parmi d'autres d'affirmer une orientation syndicale : comme le dit Romain Altmann, « *c'est pas dénué d'un projet politique aussi, finalement, cette caisse de grève* ». On retrouve ici une dimension analysée par Sidonie Naulin et Philippe Steiner à propos du « don organisationnel » : « L'irruption des organisations pose la question des avantages que celles-ci peuvent attendre de la pratique du don organisationnel. [...] Mauss lui-même, puis Pierre Bourdieu, nous ont appris que le fait de donner procure du prestige, de l'honneur ou encore du capital symbolique »³⁰⁴. On peut en effet faire l'hypothèse que les syndicats qui mettent en place des caisses de grève en tirent un certain capital symbolique, qu'elles peuvent ensuite valoriser dans les luttes d'orientation internes au champ syndical. Car, comme le dit encore Romain Altmann à propos de la CGT InfoCom : « *Nous, on est un syndicat : on a d'autres choses à faire par ailleurs* »³⁰⁵.

Pour SUD Poste 92, cette critique s'ancre notamment dans les pratiques quotidiennes liées à la caisse de grève : Gael Quirante raconte ainsi l'effet que la séance quotidienne de rappels téléphoniques des structures syndicales peut avoir sur les grévistes.

« On peut se retrouver les matins avec 10 ou 15 grévistes qui font des rappels pendant une heure. Alors ça c'est rigolo, parce qu'il y a des habitudes qui se prennent. C'est-à-dire que tu te rends compte qu'en fait, si t'appelles les syndicats entre 12h30 et 14h, il y a personne ; après 16h, il y a personne ; et avant 9h30 ou 10h, il y a personne. (Rire) Donc c'est le premier truc assez rigolo, la façon dont les grévistes perçoivent l'activité des syndicalistes ».

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Cette critique est encore renforcée par le sentiment d'isolement ressenti par les grévistes après de nombreux mois de grève. Mais ce qu'elle reflète surtout, c'est une perception du syndicalisme et des enjeux de la grève déterminée par une grille d'analyse politique, en l'occurrence marxiste révolutionnaire. En adoptant ainsi une grille différente de celle en vigueur dans le champ syndical,

304 Naulin Sidonie, Steiner Philippe, op. cit. p.262.

305 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

Gael Quirante illustre bien l'analyse que fait Sophie Bérout des premières années de SUD-Solidaires³⁰⁶ : la position radicale de SUD Poste 92 correspond à celle du « nouvel entrant » qui prétend refuser les règles du jeu.

« La question essentielle aujourd'hui, c'est : pourquoi, alors que cette grève est exemplaire, par la durée, par le point de départ, par les méthodes d'action et d'organisation, par les liens avec d'autres secteurs professionnels, mais aussi par les liens intersyndicaux qu'elle génère à la base, pourquoi un si faible soutien de la part des directions syndicales et politiques, et en particulier des structures syndicales de la gauche radicale ou de la gauche révolutionnaire ? Pourquoi un si faible soutien ? Fondamentalement, c'est parce que cette grève renvoie toutes ces directions syndicales et politiques à leurs propres échecs, leurs propres errements en termes d'orientation dans le cadre des grèves. Il y a quelque chose qui est évident, c'est qu'une victoire de la grève des postiers et des postières du 92 ne sera pas qu'une défaite de la direction de La Poste et du gouvernement : ce sera aussi une défaite des stratégies perdantes menées aujourd'hui par les directions syndicales ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

Cette opposition aux directions syndicales a notamment pour conséquence une pratique intensive de « l'auto-organisation » : la mise en place de cadres *ad hoc* pendant les grèves, qui visent à la fois à impliquer les non-syndiqués et à « déborder » les directions syndicales. C'est même ainsi qu'il définit la « spécificité syndicale » de SUD Poste 92 :

« l'attachement à la construction de l'organisation syndicale, de manière permanente, en dehors des périodes de grèves et de mobilisations, mais surtout la compréhension qu'il faut permettre aux premiers concernés de se doter d'outils pour mener leurs grèves. Ça veut dire que le syndicat, il s'efface face aux formes d'auto-organisation que sont l'assemblée générale et le comité de grève ».

Entretien avec Gael Quirante, le 4 novembre 2018.

La position de SUD Poste 92 représente donc un équilibre subtil, qui consiste à la fois à se démarquer du champ syndical, en sortant des cadres statutaires et en menant des luttes exemplaires, et à tenter, malgré ces critiques, de valoriser tout de même la forme syndicale. C'est ce qu'illustre un échange observé lors d'une assemblée générale de postiers de région parisienne, le 30 octobre 2018 :

L'un des secrétaires départementaux de SUD Poste 92 conclue son intervention par : « l'obstacle pour une mobilisation « Île-de-France », c'est les syndicats ».

Plusieurs postiers non-syndiqués rebondissent et expriment une forte hostilité envers les syndicats.

Gael Quirante répond : « je suis critique des directions syndicales. Mais sans SUD Poste 92, on serait bien dans la merde ! C'est un outil pour lutter, pour s'organiser.

306 Bérout Sophie, Pour une sociologie politique du syndicalisme : structures, pratiques et représentations, Mémoire d'HDR soutenu en 2018.

Si on n'a pas de Méridienne et cetera sur le 92, c'est parce qu'on a un syndicat très radical et très largement majoritaire sur le département ».

Extrait du journal de terrain

Ce positionnement très critique suscite une forte hostilité de la part de militants plus intégrés au champ syndical, y compris dans SUD PTT. J'ai ainsi assisté à une scène tendue le 5 février 2019, lors de l'occupation d'un des sièges de La Poste : un face à face entre une cinquantaine de grévistes du 92 et un salarié du siège, qui s'est montré extrêmement agressif, les menaçant physiquement à plusieurs reprises et frappant du poing sur le mur. Il s'agissait d'un représentant local SUD PTT, qui ne semblait pas supporter que des membres de son propre syndicat aient des pratiques conflictuelles.

Pour la CGT HPE, la critique des bureaucraties syndicales consiste surtout en critiques visant les syndicats du nettoyage et en expériences de confrontation avec l'appareil de la CGT. Le point de départ de cette critique est en effet un fort rejet des pratiques de la CGT Propreté, que les deux dirigeants de la CGT HPE n'hésitent pas à qualifier de « mafieuse », y compris en public. Tiziri Kandi étend même la critique à l'ensemble des syndicats de la branche.

« Quand tu vois les ravages, et je te parle très sérieusement, les ravages que font les syndicats du nettoyage, tous syndicats confondus (à l'exception de la CNT SO³⁰⁷), c'est une catastrophe. En 2008, ils ont quand même signé un avenant à la convention collective qui allait au-delà des ordonnances Macron de 2017, qui dit que les salariés de la sous-traitance n'ont pas le droit, ni à l'éligibilité ni à l'électorat : ni le droit de vote, ni le droit de se présenter aux élections professionnelles sur le lieu de travail. Cet avenant a été annulé par les tribunaux ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

En raison de son opposition à la CGT Propreté, la CGT HPE a par exemple refusé de centraliser les cotisations à sa fédération de rattachement (« on a toujours refusé de payer des timbres aux Ports et Docks, ce qui nous vaut beaucoup d'ennuis : on est leurs ennemis mortels »³⁰⁸), préférant dépendre de la fédération du Commerce même si ce n'est pas statutaire. La dimension financière donne à cette volonté d'indépendance un caractère très concret : « ce qu'on essaie vraiment de tenir au maximum, c'est la question de notre autonomie économique : vis-à-vis du patronat, ça c'est clair et évident, mais aussi vis-à-vis des structures. C'est-à-dire : on n'est pas obligés de suivre la fédé parce qu'on ne dépend pas d'eux »³⁰⁹. Ce penchant à prendre une certaine latitude avec les règles de fonctionnement s'est également manifesté dans la stratégie d'implantation de la CGT HPE : syndicat

307 La Confédération Nationale du Travail – Solidarité Ouvrière est l'une des deux branches issues de la scission de la CNT en 2012. Elle a co-animé la grève du Campanile Première Classe Suresnes, avec la CGT HPE.

308 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

309 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

des hôtels du groupe Taittinger à l'origine, la revente du groupe à divers fonds d'investissement a brouillé ce périmètre, amenant le syndicat à tenter de s'implanter dans des hôtels situés dans plusieurs villes et appartenant à plusieurs entreprises (*« on revendique toujours d'être un syndicat d'entreprise, et en fait c'est pas de notre faute si les entreprises ont parfois des hôtels un peu partout »*³¹⁰). Et cette souplesse réglementaire a failli lui coûter cher : Claude Lévy raconte ainsi comment le syndicat a échappé de justesse à l'exclusion de la CGT en 2016.

« On s'est heurté sévèrement aux structures, de la CGT. On a même failli être éjectés de la CGT en 2016, dans une espèce de coalition UD de Paris, Fédé, Confédé. Et on a finalement échappé à la désaffiliation, parce qu'il y a un certain nombre de bases, à Paris, qui ont fait le constat qu'on faisait du bon boulot, même si on était toujours un peu borderline... Donc notre désaffiliation n'a pas été votée, par contre le fameux syndicat pourri de la propreté, la CGT Propreté, a été radié de l'UD de Paris ».

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Claude Lévy tire donc un bilan très acerbe sur la CGT (*« pour les structures, il vaut mieux qu'il y ait rien plutôt qu'une structure CGT combative »*³¹¹), et même sur l'ensemble du champ syndical (*« le principal obstacle aux luttes aujourd'hui, c'est les organisations représentatives : on y arrivera pas tant qu'on aura pas fait le ménage dans nos structures »*)³¹². Comme pour SUD Poste 92, on perçoit ici l'équilibre subtil qui consiste à critiquer les syndicats tout en voulant valoriser le syndicalisme.

Quant à la CGT InfoCom, bien que Romain Altmann ait connu au cours de son parcours plusieurs expériences malheureuses avec les appareils fédéraux et confédéraux de la CGT, la position critique de la CGT InfoCom semble plus récente. Il situe en effet en 2016 le « tournant » du syndicat vers plus de radicalité, comme conséquence de deux expériences liées au mouvement contre la Loi Travail : d'abord l'affiche déjà évoquée dénonçant les violences policières, puis la caisse de grève en ligne. L'affiche a suscité des désaccords d'orientation avec d'autres syndicats CGT, ce qui est plutôt courant dans le débat syndical. Mais c'est surtout l'expérience de la caisse qui a provoqué des réactions d'hostilité inattendues. Alors que le syndicat a déjà collecté plusieurs dizaines de milliers d'euros et veut les remettre aux grévistes des raffineries (le premier secteur à se lancer dans une grève reconductible), leur initiative est mal perçue par les premiers concernés : *« quand on a appelé la fédération de la Chimie, on s'est pris une douche froide, mais alors totale... »*³¹³. La CGT Chimie refuse que les fonds récoltés soient remis aux grévistes et répond par

310 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

311 Ibid.

312 Intervention de Claude Lévy lors de la table-ronde « Alliances en mouvement », organisée par la Plate-forme d'Enquête Militante à La Parole Errante le 20 octobre 2019.

313 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

une injonction brutale « *tu nous donnes l'argent, c'est nous qui allons gérer* »³¹⁴. La même réponse leur est ensuite opposée par la fédération des cheminots. Face au refus d'InfoCom, celle-ci fait même passer la consigne à ses structures d'envoyer des courriers officiels à InfoCom, lui demandant de remettre l'argent à la confédération. Ce courrier contient d'ailleurs une faute d'orthographe assez cocasse, s'agissant d'une caisse de grève : il reproche à InfoCom de mener « *une solidarité qui n'est pas pilotée par la confédération dans sa démarche et sur le fonds [sic]* »³¹⁵. Ces réactions d'hostilité amènent Romain Altmann à formuler une critique anti-bureaucratique semblable à celles de la CGT HPE et de SUD Poste 92 :

« C'est une vraie difficulté d'ailleurs dans la CGT, pas que autour de la question des caisses de grève d'ailleurs. C'est que finalement, le syndicat qui prend une initiative qui marche, qui a du succès... C'est comme l'histoire de l'affiche d'ailleurs... Plutôt que de s'en saisir pour dire « mais putain, mes camarades, c'est ça qu'il faut que tout le monde fasse, c'est ça l'exemple à suivre ! » Sans non plus en faire des tonnes... Eh bien en fait tu trouves un appareil grippé, dont la première fonction... alors pas de tout le monde, il faut pas non plus généraliser... est de casser ou de tenter de casser l'outil ou la nouveauté que t'as mis en place. C'est affligeant, mais c'est une réalité ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Ici, la critique anti-bureaucratique repose sur le rôle de « l'appareil » dans la CGT : s'il tend à empêcher les syndicats de base de mettre en place les initiatives nécessaires, notamment au niveau national, c'est surtout pour protéger ses prérogatives de toute concurrence potentielle.

« C'est l'idée de dire « vous êtes en train de prendre des prérogatives confédérales et donc on vous interdit de le faire ». Alors qu'on a pas du tout cette prétention ! Nous on leur dit « mais attends, fais ce que t'as à faire, ce sera déjà pas mal ! Nous on est pas là pour te remplacer : assumes déjà ton rôle comme il faudrait que tu l'assume ! ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

La prise de position anti-bureaucratique d'InfoCom semble donc en partie s'expliquer par une contradiction entre son périmètre national et sa situation de syndicat de base (« *le mec me prend de haut, parce qu'on est qu'un syndicat nous, dans l'échelon CGT : on est un syndicat, on n'est pas une fédération* »³¹⁶) : « l'appareil » désigne ainsi « *certaines échelons, et objectivement, je peux dire des fédés et de la confédé* »³¹⁷. Et c'est pourquoi InfoCom s'oppose à l'imposition d'un centralisme qui réduirait la capacité d'initiative des syndicats de base :

« Nous, on considère que ce qui fait vivre la CGT, c'est sa base. Et aujourd'hui, on va vers une sorte de centralisme quand même dans la CGT, [...] où on essaie de

314 Ibid.

315 Voir « Courrier du syndicat CGT des cheminots de Conflans-Jarny-Verdun », en Annexe, p.204.

316 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

317 Ibid.

concentrer les pouvoirs, principalement d'ailleurs en haut, comme tout échelon pyramidal qui se respecte. Et où finalement l'autonomie des syndicats, voire même leur avis et leur activité dans les questions dites nationales, aujourd'hui, deviennent presque des fois un problème. Alors que ça devrait être une de ses premières fonctions, au-delà de son activité dite d'entreprise ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Ici aussi, la critique des pratiques bureaucratiques s'accompagne d'une tentative de mettre en valeur une autre approche du syndicalisme, et même de « l'appareil » :

« Par rapport à la force de frappe que pourrait avoir une confédération, tu te dis... Tu vois toi, avec 800 mecs, ce que t'es capable de faire ou d'incarner... Imagine si l'appareil, avec pour le coup le sens vrai et noble de l'appareil... Pfff ! mais il défoncerait tout ! Bref ça c'est des rêves, peut-être... Pour moi c'est pas une utopie. Ça devrait être d'ailleurs sa fonction, ce qu'il ne fait pas »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

L'aboutissement (provisoire) du « tournant » de la CGT InfoCom est son implication récente dans la constitution d'une opposition à la direction confédérale. Lors du récent congrès confédéral de la CGT (du 13 au 17 mai 2019), InfoCom a en effet signé une plate-forme commune avec une trentaine de syndicats, affirmant notamment : « *dans la révolte sociale qui s'exprime, nous avons notre propre rôle de syndicat révolutionnaire à jouer* »³¹⁸.

Les prises de positions de ces trois syndicats sont donc à mettre en relation avec les positions qu'ils occupent, à la fois chacun dans sa confédération et au sein du champ syndical dans son ensemble. D'une part, on peut percevoir une forme d'homologie entre ces structures : on pourrait dire que SUD Poste 92 est à SUD PTT (et à l'Union syndicale Solidaires) ce que la CGT InfoCom et la CGT HPE sont à la CGT. Ils en sont chacun les « *enfants terribles* », pour reprendre l'expression de Romain Altmann. D'autre part, leur proximité au sein du champ syndical est attestée, par exemple, par le fait qu'ils jouent un rôle dirigeant dans le Front Social (ou gravitent autour de lui, en ce qui concerne la CGT HPE). Pour examiner plus précisément les ressorts de cette proximité dans le champ, il faut se pencher sur les liens de collaboration (et de concurrence) que les syndicats à l'origine des différentes caisses de grève entretiennent entre eux.

Des liens de collaboration, mais pas seulement

Plusieurs épisodes survenus au cours de l'enquête permettent d'étayer le constat d'une collaboration active entre les caisses de grève étudiées. C'est tout d'abord le cas des participations croisées aux initiatives des uns et des autres : présence et prise de parole de Gael Quirante et d'un autre secrétaire

³¹⁸ <https://www.notrecgt.fr/>

départemental de SUD Poste 92 au rassemblement de soutien organisé le 13 octobre 2018 devant le Hyatt, puis au comité de soutien du 26 octobre 2018, et, à l'inverse, présence et prise de parole de Claude Lévy et Tiziri Kandi de la CGT HPE lors de la fête de soutien aux postiers le 16 février 2019. C'est également le cas de plusieurs échéances militantes qui ont regroupé les acteurs de différentes caisses de grève : présence de postiers et de grévistes du Hyatt au débat organisé par la Plate-forme d'Enquête Militante le 20 octobre 2018 à La Parole Errante, ou à la réunion des « secteurs en lutte » organisée le 10 novembre 2018 à la Bourse du travail de Paris. Un autre épisode témoigne de ces forts liens d'interconnaissance : le 13 novembre 2018, une délégation de la CGT InfoCom est venue remettre un chèque de 27 000 € à SUD-Rail St Lazare (suite à la grève du printemps 2018), alors que j'assistais au même moment à une assemblée générale « Île de France » de postiers en grève dans le sous-sol du même local militant. Les postiers du 92 ont fait preuve d'une surprenante capacité à être présents partout, mais ces liens ne les impliquent pas toujours. Pierre Augros raconte ainsi comment il a croisé Romain Altmann lors d'un meeting :

« Je croise Romain de la CGT InfoCom, à un meeting où on était invités pour ramener notre caisse de grève. Un meeting, je crois, pour la grève générale, ou un truc comme ça, à la Bourse du Travail. Et donc il m'explique comment ça marche et tout. Après, on remplit les papiers. Et là, ils nous versent 4000 balles ! »

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

Comme l'illustre cet extrait, les liens de collaboration entre caisses passent à la fois par des rencontres lors d'échéances militantes et par des démarches d'aide financière. Avec sa caisse statutaire, la CGT HPE a ainsi fait plusieurs dons de 500 € aux postiers en grève. Et Tiziri Kandi m'a également raconté avoir vendu des calendriers de soutien à la grève des postiers sur le marché de Clichy. Le don n'est donc pas la seule forme d'entraide financière : les postiers du 92 ont par exemple relayé les appels à don d'autres grévistes, comme l'illustre cette publication sur la page Facebook de SUD Poste 92.

Illustration n°22 : Publication Facebook de SUD Poste 92



Pierre Augros raconte aussi que les grévistes des Catacombes ont récolté 500 € suite à un fête coorganisée avec les postiers, ce qu'il présente même comme un don : « *on commence à faire des fêtes avec les postiers, donc il nous mettent bien : ils nous filent 500 balles sur la première fête* »³¹⁹. Une somme qu'ils se sont empressés de rendre dès qu'ils ont en eu la possibilité : « *on a rendu 500 balles aux postiers, les 500 balles qu'ils nous avaient filés* »³²⁰. Si cet échange illustre parfaitement les liens de réciprocité qui fondent la pratique des caisses de grève depuis leur origine, la plupart des dons entre caisses correspondent toutefois à une autre configuration : ils impliquent le plus souvent un don unilatéral, par exemple en provenance de la CGT InfoCom. La caisse lancée par ce syndicat joue en effet le rôle de « dispositif d'appariement » dont parlent Sidonie Naulin et Philippe Steiner : les dons individuels y transitent avant d'être transmis à leurs bénéficiaires, faisant de la CGT InfoCom l'organisation la plus centrale dans l'espace social des caisses de grève.

Cette centralité d'InfoCom est bien illustrée par sa brochure de bilan de la caisse en 2016 : on y apprend, de manière détaillée et chiffrée, que les 8811 dons individuels et les 134 dons d'organisations reçus (totalisant 554 668,85 €) ont été reversés à des syndicats impliqués dans 35 grèves différentes, et à près de 10 000 grévistes. Parmi les 5 grèves étudiées ici, 3 ont ainsi reçu un (ou plusieurs) chèque(s) d'InfoCom en 2016 et 2018 : les postiers du 92, les grévistes des Catacombes et les cheminots de St Lazare. Et, au-delà même de ces dons, un nouveau projet exposé par Romain Altmann vise à convertir les ressources du syndicat (en l'occurrence les compétences graphiques de ses militants) pour renforcer cette place centrale : la Camarade Agency est en effet une « *agence de com' en vue d'aider les structures associatives et syndicales* » :

« On a créé une structure qui relève de l'économie sociale et solidaire : on avance petit à petit, et donc on devient une agence de com', en plus de ce qu'on fait nous en tant que syndicat, mais à disposition des syndicats, pour les aider à mieux communiquer. Parce que c'est une cata quand-même globalement. [...] On fait des sites web, on fait les trucs classiques : tracts, affiches, tout ce qui relève de la com' en général. Communiquer de manière beaucoup plus trash, plutôt que de longs discours, ça peut être aussi une influence sur la ligne politique des syndicats, même si on respecte ce qu'ils nous demandent. [...] La réflexion qu'on avait, c'était de dire : dans les travaux de com' que nous donneraient les syndicats pour les aider, une partie, évidemment minime mais ça peut être 5 % 10 %, pourrait aller financer la caisse de grève ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Cette initiative incarne donc plusieurs démarches en même temps, toutes constitutives de la centralité d'InfoCom dans l'espace social des caisses de grève : il s'agit non seulement de financer la caisse de grève et de mutualiser les ressources professionnelles qui ont fait la renommée d'InfoCom

319 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

320 Idem.

(affiches et visuels), mais aussi de les convertir en capital militant pour défendre une ligne politique à l'intérieur du champ syndical. Si elle est formulée plus explicitement dans ce projet d'agence de com', l'idée de convertir des ressources au bénéfice d'une ligne politique est déjà au centre de la caisse de grève. C'est par exemple en se référant à cette ligne politique que Romain Altmann explique la proposition faite à Mickael Wamen³²¹ de co-gérer la caisse :

« On était petit à petit sur la même longueur d'ondes politique : ce qu'on voulait incarner comme combat dans la CGT, et comme combat dans la classe ouvrière. Ce qui a fait que, naturellement, avec les liens qu'on a créés, c'est venu sur l'idée de lui proposer d'être co-gestionnaire de cette caisse ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Les liens de collaboration entre caisses de grève se basent en effet à la fois sur des principes de mutualisation et de réciprocité, et sur une orientation politique commune (centrée sur la critique des directions syndicales). Et c'est pourquoi la question des liens reliant la caisse de grève d'InfoCom au Front Social semble délicate. Si Romain Altmann écarte d'office tout lien entre les deux (*« ce n'était pas l'outil du Front Social. D'ailleurs t'as jamais vu une affiche signée du Front Social sur la caisse de grève »*³²²), la distinction semble moins claire pour Gael Quirante (*« les contacts et les réseaux constitués après la Loi Travail, avec la CGT Goodyear et la CGT InfoCom dans le cadre de la constitution d'une caisse de grève commune, avec le Front Social... »*³²³). Ce flou à propos des liens reliant la caisse de la CGT InfoCom au Front Social est également audible dans la réaction de Claude Lévy :

« - Le Front Social, ils nous ont pas aidé sur cette grève. On les a sollicité, mais Tiziri n'a pas réussi à avoir un rond. Je pense que leurs finances ont du partir beaucoup avec la grève des cheminots, peut-être. Je sais pas vraiment comment ils fonctionnent.

- La caisse d'InfoCom, c'est ça ?

- Oui, InfoCom. Je crois qu'ils se sont dit « HPE, ils ont des ronds, qu'ils nous fassent pas chier » (rire). »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Comme le reflète également ce passage, les liens reliant les différentes caisses de grève ne sont pas faits que de collaboration, mais aussi d'attentes déçues, de tensions ou de concurrence. C'est en particulier le cas entre les démarches les plus semblables : par exemple entre la caisse d'InfoCom et les souscriptions lancées par la CGT confédérale ou la cagnotte lancée par Jean-Marc Salmon. Dans un premier temps, Romain Altmann affirme ainsi que ces démarches ne lui posent « pas de souci » :

321 Dirigeant de la CGT Goodyear, emblème des luttes contre les délocalisations, et co-gestionnaire de la caisse.

322 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

323 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

« La confédération avait ouvert, après notre initiative d'ailleurs, un compte pour les grèves reconductibles. Et en plus nous, pas de souci pour tout ça, on n'a jamais considéré que les caisses de grève des fédérations et de la confédération, on était contre. C'est juste que bon, on avait dégoupillé avant eux, et qu'ils n'ont pas eu l'idée... »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Mais il procède ensuite à une comparaison systématique avec la caisse confédérale de la CGT et avec la cagnotte « des intellectuels », qui met en lumière à chaque fois les avantages de la caisse d'InfoCom. L'enjeu, comme il le dit, est de mettre en évidence *« ce qui fait notre différence, si tant est qu'on doive avoir une différence »*.

« La CGT avait anticipé, ce qui se défend d'ailleurs : elle avait mis en place très rapidement une caisse de grève. Enfin c'est pas une caisse de grève, elle appelait même pas ça une caisse : c'était « solidarité luttés » ou quelque chose comme ça. Très rapidement au début du printemps 2018. Ce qui, du coup, a justifié un certain nombre de structures à ne pas nous donner : comme il y en avait une confédérale, ils ont préféré donner à la confédé. [...] Et eux, quand ils disent « solidarité », ça peut financer par exemple des actions syndicales : tu dois emmener 500 salariés en bus pour aller manifester quelque part, et ils considèrent que ça, ça peut faire l'objet d'une aide. Nous, c'était que de l'aide directe aux collègues sur la perte de salaire »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

Dans cet extrait, et dans le suivant, on perçoit l'idée selon laquelle le succès d'une caisse implique nécessairement l'échec relatif des autres : les caisses de grève forment un champ concurrentiel.

« C'est vrai que cette année, de par le succès de la caisse des intellectuels, le succès de la caisse de grève que nous on avait lancé a été quand même moins important. [...] On a merdé parce qu'on a lancé la nôtre 10 jours après celle des intellectuels. [...] La caisse des intellos, elle a connu un succès terrible : parce que ça a été un pot Leetchi, avec texte d'accroche qui est en plus beaucoup moins visuel que celui qu'on avait pu faire. Mais par contre, ils ont eu effectivement la même couverture médiatique que nous en notre temps, qui a permis de la faire connaître et très vite à ce qu'elle devienne un succès. [...] Ça la caisse des intellectuels ne l'a pas. [...] Le processus a été beaucoup plus long. [...] Sur un certain nombre de critères, elle a pas tout à fait la même fonction, la même vocation »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019

L'espace social des caisses de grève est donc constitué par des liens de solidarité, de réciprocité et de collaboration, mais il est aussi traversé par des tensions et des rapports de concurrence.

Après avoir étudié le parcours et les propriétés sociales des acteurs, les traditions militantes de leurs syndicats et les rapports existants entre eux, cette analyse de l'espace social des caisses de grève aurait du se conclure sur un examen des donateurs. Ils constituent en effet l'autre pôle de cet

espace social, et il aurait été intéressant de mettre en relation leurs profils avec ceux des grévistes et des organisateurs de caisses. Ainsi, on aurait peut-être pu mettre en lumière une forme d'homologie reliant un certain type de donateur à un certain type de caisse de grève. Malheureusement, cet aspect de l'enquête n'a pu être réalisé : des problèmes techniques ont empêché l'administration d'un questionnaire en ligne³²⁴ aux 40 000 donateurs des principales caisses (InfoCom, postiers et cagnotte pour les cheminots), malgré l'accord des organisateurs.

324 Voir « Questionnaire à destination des donateurs », en Annexe, p.198.

IV : L'argent, ce « nerf honteux de la guerre sociale »³²⁵

325 Pigenet Michel, art. cit.

AG de « versement » des grévistes du Hyatt, Bourse du travail, 9 novembre 2018

Une cinquantaine de personnes présentes, surtout des femmes africaines. À la tribune : trois responsables de la CGT HPE (Claude, Tiziri, la trésorière), une déléguée locale du Hyatt, deux dirigeants de l'US CGT Commerce de Paris.

Un gréviste dit : « j'ai entendu dire, c'est peut-être une rumeur, que vous n'allez pas payer tous les grévistes pareil. Il paraît que les plus motivés auront plus ». Réponse de Claude : « on a décidé de payer le premier mois d'indemnisation sans faire d'abattement en fonction de l'assiduité : tout le monde va recevoir la même chose. Sauf pour la déduction des cotisations en retard. La décision du bureau du syndicat c'est de reconduire l'indemnisation en novembre, mais avec un pointage rigoureux pour une présence assidue au piquet ». Intervention d'une gréviste : « si on a le même montant qu'on soit là ou pas, pourquoi venir ? ». Réponse de Claude : « si on reste à 30, et pas avec les 50 qui sont présents aujourd'hui pour récupérer le chèque de la caisse de grève, si vous n'êtes pas là 7 heures par jour au piquet, c'est-à-dire le temps que vous auriez dû travailler, c'est pas la peine de continuer la grève ! On ne fait pas du tourisme syndical ! [...] Il y a eu un dépassement du budget de la caisse de grève en novembre : ça va être très dur en décembre ».

Didier de la CGT Commerce : « le paiement des jours de grève pour les neuf salariés de Hyatt, c'est 300 € pour le mois d'octobre par HPE. L'US Commerce complète pour arriver à 1000 € pour octobre. Mais en novembre... On a cinq permanents, 3000 syndiqués, 220 sections et plusieurs grèves à venir.. Donc en novembre, on ne pourra pas verser 9000 € pour les neuf salariés de Hyatt ». Un gréviste du Hyatt dit : « les neuf, on ne va pas tenir si on est pas payés ! ». Claude : « la caisse de grève HPE statutaire est réservé à nos adhérents HPE. Les neuf de Hyatt sont adhérents à l'US Commerce ». Tiziri : « il faut aller chercher l'argent ! C'est peut-être trop optimiste ce que je vais dire, mais La Poste ils tiennent en grève depuis 7 mois, à 150 grévistes, et sans caisse statutaire ! [...] Les structures ne vont pas donner sans effort : il faut faire des équipes pour aller chercher de l'argent, faire des collectes, aller récolter dans les manifs ! » Les neuf salariés du Hyatt quittent la salle pour faire une réunion entre eux. Une gréviste dit : « c'est grave, la réunion des neuf du Hyatt derrière la porte ! Il faut trouver l'argent pour eux en novembre ! » Une autre gréviste rebondit : « oui, c'est la même division qu'entre Hyatt et STN ! » Sofiane : « le compte-rendu de la réunion du personnel du Hyatt : s'ils ne sont pas payés, ils monteront travailler ! » De nombreux grévistes lancent à la cantonade : « moi aussi je monte avec eux ! » Claude : « je propose de limiter l'aide HPE à 800 €, pour que les camarades de Hyatt puissent avoir aussi 800 € ». Brouhaha dans la salle. Il poursuit : « Il faut partager les contributions de HPE avec tous les camarades, et aller chercher de l'argent dans les structures comme a dit Tiziri, pour essayer d'arriver à 1000 € ». Nombreux applaudissements.

Tiziri annonce la tenue d'une initiative à la Bourse du travail « avec tous les secteurs en lutte, dont les postiers. Il faudrait monter une délégation pour y aller, pour y faire circuler une caisse de grève, et aussi pour parler du mouvement et réfléchir aux actions, et apprendre des autres secteurs : La Poste, ils ont des bonnes techniques ! » Les présents vont à tour de rôle à la tribune, où Claude remet des chèques, contre signature d'un reçu. Quelqu'un dit qu'untel n'est pas là, et demande s'il peut prendre son chèque à sa place. Claude répond fermement « Non ! On prend pas à la place ». Et il continue à appeler les présents un par un à la tribune. Des grévistes font des blagues sur leur chèque « j'ai eu 30 000 € ! Tu veux voir ? »

Extrait du journal de terrain

Cette scène illustre bien la centralité de l'argent dans les expériences de caisses de grève, et on y perçoit quatre dimensions importantes, qu'il s'agira ensuite d'éclairer plus précisément. Il y est tout d'abord question de l'origine des fonds (caisse statutaire, collectes, dons syndicaux...) ainsi que de leur destination (versement aux grévistes) avec une préoccupation notable pour la transparence financière (signature de reçus). On y repère également certaines règles censées encadrer l'utilisation de l'argent (« abattement en fonction de l'assiduité »), ainsi que la manière dont les organisateurs adaptent ces règles en fonction des situations (abattement en novembre mais pas en octobre). Cette scène illustre également la notion de « marquage social » de l'argent : l'argent y est catégorisé en fonction de son origine (caisse HPE, don de l'US Commerce...) et de son usage (distinction entre les adhérents HPE et les 9 autres). Enfin, l'événement observé illustre en lui-même un souci de mise en scène du rapport à l'argent (versement collectif, appel des grévistes à la tribune, blagues entre grévistes). Il s'agit donc d'examiner successivement ces quatre dimensions du rapport à l'argent.

1. D'où vient l'argent ?

La provenance des fonds collectés est l'un des principaux aspects abordés par les travaux pré-existants sur les caisses de grève. Dans son étude sur les grèves survenues entre 1871 et 1890, Michelle Perrot identifie ainsi « trois dominantes : de classe, de profession, de lieu. Les secours sont d'origine ouvrière dans 75 % des cas [...]. La profession même des grévistes en donne plus de la moitié ; enfin, 66 % des secours sont récoltés dans la localité, sur les lieux mêmes de la grève »³²⁶. Le ressort principal de la solidarité financière semble donc être la proximité, qu'elle soit locale ou professionnelle. Perrot établit en effet que seules 6 % des grèves ont bénéficié d'une solidarité interprofessionnelle, et 3 % d'une solidarité extérieure à la localité. Mais cette solidarité très circonscrite semble ensuite s'étendre, accompagnant la forte croissance du mouvement syndical et l'essor de la presse ouvrière. Stéphane Sirot parle ainsi d'une « extension progressive de la provenance des secours [qui] résulte d'un double mouvement : la volonté des organes dirigeants des conflits d'élargir le champ de leur quête ; l'insertion grandissante de la grève dans le tissu social »³²⁷. C'est ainsi qu'en 1913, après le regroupement des syndicats en fédérations et la fondation de la CGT, Maxime Leroy estime que « les grévistes reçoivent deux sortes de secours : les secours de la fédération à laquelle appartient leur syndicat, les secours des autres professions »³²⁸. Qu'en est-il un siècle plus tard ?

326 Perrot Michelle, op. cit., p.134.

327 Sirot Stéphane, op.cit.p.140.

328 Leroy Maxime, op.cit., p.681.

Des fonds d'origines diverses

En 2019, les caisses de grève fédérales n'existent plus et la presse ouvrière a disparu : la solidarité semble donc avoir largement changé de forme. Dans les grèves étudiées, les fonds récoltés proviennent en effet le plus souvent de six sources : collectes sur le piquet de grève, lors des manifestations, et en ligne, dans des structures syndicales, dans des cagnottes (InfoCom ou « intellectuels ») et caisse statutaire.

Pierre Augros mentionne ainsi cinq de ces sources pour les fonds récoltés par les grévistes des Catacombes, qu'il distingue par ordre d'importance : tout d'abord les dons des visiteurs sur le piquet de grève (« *les gens donnent un peu les fonds de poche [...] par jour, on devait pas récolter plus de 50 balles sur les piquets* »³²⁹), puis l'argent récolté dans les manifestations (« *tu pouvais récolter 700 ou 800 balles dans une seule manif* »³³⁰), et les dons de structures syndicales (« *la maîtrise, ils mettent 1500 balles ; du coup la fédé [...] ils mettent eux aussi 1500 balles* »³³¹). La caisse d'InfoCom a également fait un don de 4000 €, qui n'a finalement pas été encaissé. Enfin, si les grévistes ont d'emblée mis en place une collecte en ligne, son montant semble toutefois être demeuré assez modeste.

Pour la grève du Hyatt, la répartition est encore plus déséquilibrée. Hawa estime ainsi la collecte sur le piquet de grève à « *100 ou 140 €* » par jour (« *c'est les passants, ils sont généreux : y a des 50 €, des 10 €, des 20 €* »³³²) : si on multiplie cette somme par les 87 jours qu'a duré la grève, on peut estimer le total entre 8000 et 10 000 €. C'est à peu près dix fois moins que le budget 2018 de la caisse statutaire de la CGT HPE : si sa comptabilité concerne plusieurs grèves menées par la CGT HPE en 2018, celle du Hyatt semble avoir été la plus coûteuse. Claude Lévy fait le calcul suivant : « *pour la caisse de grève, on a distribué en tout 94 700 €. Et via les caisses de grève en ligne et autres dons des structures, on a rentré 46 000. Ce qui veut dire qu'on a sorti à peu près 50 000 € des ressources du syndicat* »³³³. L'essentiel de cette somme provient des dossiers Prud'hommes gagnés par le syndicat. La collecte en ligne a quant à elle totalisé près de 26 000 €, et les dons des structures syndicales autour de 15 000 €.

Pour les cheminots de St Lazare en 2016, les fonds provenaient de quatre sources : les dons en provenance des structures syndicales (500 € de l'UL CGT du 8e arrondissement et 1200 € de la CGT cheminots de St Lazare), la caisse en ligne (300 €), un don de la CGT InfoCom (25 000 €) et quelques dizaines d'euros récoltés dans des boîtes en cartons lors des manifestations. En 2018, la situation est plus complexe : aux sommes reversées par la cagnotte « des intellectuels » et par la

329 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

330 Ibid.

331 Ibid.

332 Entretien avec Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.

333 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

caisse d'InfoCom, il faut ajouter l'argent collecté par la caisse nationale de SUD-Rail, celui reversé par la CNAS aux adhérents de la CFDT, celui collecté directement par les syndicats locaux, et celui de la caisse lancée par l'assemblée générale (financée par des collectes dans les manifestations).

Enfin, l'analyse est plus difficile pour la grève des postiers : le fait que la grève soit toujours en cours explique les réticences des dirigeants à dévoiler le détail de la comptabilité. Mais, sur une somme globale avoisinant 1,5 million d'euros, on peut toutefois identifier plusieurs sources : la collecte en ligne (qui affiche 110 000 € en juin 2019), les dons et prêts de structures syndicales (de 250 € pour l'Union syndicale Solidaires, à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour la CGT InfoCom), les gains juridiques liés aux recours contre les réorganisations (plus de 100 000 €), les collectes lors des manifestations (probablement autour de 50 000 €), les fêtes (chacune rapportant entre 1000 et 2000 €), les ventes d'objets (calendriers, t-shirts, badges, DVD...).

Comme le montre synthétiquement le Tableau n°3, l'essentiel des fonds semble provenir de deux sources : les dons de structures syndicales et les collectes en ligne (propres ou via InfoCom et la cagnotte « des intellectuels »). Si les formes et les proportions de la solidarité financière ont donc varié au cours de l'histoire, il semble toutefois que ses fondements soient demeurés les mêmes : la solidarité de classe (dons des syndicats) et l'appel au soutien public (souscriptions, puis collectes en ligne).

Tableau n°3 : Présentation synthétique de l'origine des fonds

	Dons syndicaux	Dons des cagnottes (InfoCom, intellectuels)	Collecte en ligne	Collecte manifestations	Collecte piquet	Caisse statutaire
Cheminots St Lazare 2016	Peu	Beaucoup	Peu	Peu	Non	Non
Cheminots St Lazare 2018	Beaucoup	Beaucoup	Peu	Peu	Non	Beaucoup (CFDT)
Poste 92	Beaucoup	Beaucoup	Beaucoup	Beaucoup	Non	Non
Catacombes	Beaucoup	Beaucoup	Peu	Peu	Peu	Non
Hyatt	Beaucoup	Non	Beaucoup	Peu	Moyen	Beaucoup
Tolbiac	Non	Non	Peu	Peu	Beaucoup	Non

Pour tenter de saisir les évolutions récentes de la solidarité avec les grèves, on peut mettre en rapport cette répartition dans l'origine des fonds collectés avec le portrait que dresse Stéphane Sirot pour la grève du Joint Français en 1972 : « dans le cas du Joint Français, l'argent des syndicats représente 36,9 % des subsides. Plus du quart (27 %) des sommes reçues provient de dons individuels et non identifiés ; 13,2 % ont été collectés par les comités de soutien, tandis que 5,2 %

émanent de subventions municipales et 5 % des partis politiques, surtout du PCF et du PSU »³³⁴. Quarante-cinq ans plus tard, la répartition des fonds semble donc à peu près la même : si les dons syndicaux sont toujours aussi centraux, les cagnottes en ligne semblent avoir canalisé les dons individuels et remplacé les collectes des comités de soutien.

Derrière les dons des cagnottes, les dons aux cagnottes

Si la cagnotte de soutien aux cheminots et la caisse de la CGT InfoCom ont fait des dons importants à de nombreuses caisses de grève, il est également important de se pencher sur la provenance de leurs fonds : car en plus d'être les principales contributrices de la plupart des caisses mentionnées plus haut, ces deux initiatives sont aussi celles qui témoignent du plus fort aspect novateur et qui ont pris la plus grande ampleur dans la période récente.

Jean-Marc Salmon avance des chiffres très précis sur la cagnotte de soutien aux cheminots : 1 278 780 € récoltés, dont 1 253 780 € reversés aux cheminots grévistes (la différence constituant la commission du site *Leetchi.com*) ; 31 276 participations (« *ce qui ne veut pas dire 31 276 donateurs* »³³⁵, certains donateurs ayant donné plusieurs fois) ; un don moyen un peu supérieur à 40 € ; un don de 10 000 € (par l'Interco CFDT Hauts de Seine), « *un ou deux dons de 2000 €, plusieurs dons de 1000 €, et quelques dons entre 500 et 1000 €* »³³⁶. Mais c'est surtout son analyse de la provenance des dons, et des messages qui les accompagnent, qui est intéressante :

« T'as des gens qui sont de famille cheminote : ils donnent, et c'est normal. C'est ce qu'il leur reste de l'esprit cheminot (« on se serre les coudes et cetera »). Donc t'as un message sur 10 ou sur 20 : « mon grand-père était cheminot », « mon père était cheminot »... C'est un type de démarche particulier, qui renvoie à tous ces trucs des colonies de vacances ensemble et tout. [...] T'as un autre vecteur, qui est quand même le vecteur très largement dominant : la question, c'est le service public, et c'est une bataille (ils vont durer trois mois...). Et donc t'as plein de gens, dès le début, qui ont dit « tous les mois, je donnerai ». Il y a des gens qui ont dit « je peux donner ça : je suis retraitée, je n'ai pas beaucoup d'argent. Et le mois prochain, je serai là aussi et je donnerai ». [...] Les gens qui ont mis les 1000 ou 2000 €, ça vient d'une analyse politique. C'est : il y a une chance qu'on gagne, il faut gagner ! « Moi je peux mettre 1000 €, je mets 1000 € ». C'est pas des cheminots : j'ai regardé ce qu'ils disent, c'est pas des cheminots. C'est des gens qui ont les moyens : ils sont profs de fac, ils ont hérité... On a un type qui a donné 600 € : chirurgien-dentiste d'une petite ville en France. [...] Ce qui m'a frappé aussi, c'est la disparité des dons : t'as des gens qui donnent 1 €, 2 €. Et t'as des gens qui donne 2000 €. C'est « à chacun selon ses moyens », comme disait l'autre. Et ça ne pose pas de problème. C'est-à-dire que les gens qui donnent 5 €, il ne mettent pas particulièrement des pseudos : ils disent « voilà, je peux donner ça, je donne ça ». Le type qui donne 1000 € ou 2000 €, il ne ramène pas sa caisse : il donne 1000 €, il dit « Salut ! Voilà,

334 Sirot Stéphane, op. cit., p.141.

335 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

336 Ibid.

il faut continuer ! » J'ai trouvé ça très sain ! J'étais épaté : des gens qui donnent 1 €, 5 €, ou des gens qui donnent des centaines ou des milliers d'euros ! »

Entretien avec Jean-Marc Salmon, 19 novembre 2018.

Cette analyse divise les donateurs en quatre catégories : les organisations (peu nombreuses mais parfois très généreuses), les donateurs issus de famille cheminote (qui donnent par attachement affectif), ceux issus de milieux populaires (dont les dons modestes et les messages de soutien témoignent d'une forme actuelle de solidarité ouvrière), et enfin ceux dont les dons sont plus élevés (témoignant d'une position sociale assez éloignée des cheminots, et d'une motivation exclusivement politique). Ce long extrait soulève également une question difficile à trancher. Si les motivations principales des donateurs semblent correspondre précisément au cadrage que Jean-Marc Salmon a mis en place (défendre le service public et aider les cheminots à tenir), cela peut signifier soit que le cadrage a fonctionné de manière remarquable et a réussi à attirer les donateurs qui partageaient son analyse, soit que Jean-Marc Salmon prête aux donateurs des motivations qui sont en réalité les siennes.

La caisse lancée par la CGT InfoCom semble partager de nombreux aspects avec la cagnotte pour les cheminots. Le bilan présenté par Romain Altmann (et dans une brochure spécifique éditée par la CGT InfoCom³³⁷) est également chiffré, et encore plus précis : 554 668,85 € récoltés (dont 12 930,70 € versés à *LePotCommun.fr* comme commission) ; 8 945 donateurs, dont 8 811 dons individuels (représentant 82,5 % du total), 106 dons de syndicats CGT (15 % du total), 9 dons de syndicats hors CGT (1,1 % du total) et 19 dons d'associations et partis politiques (1,4 % du total). Romain Altmann met également en perspective le montant des dons et les secteurs aidés :

« Paradoxalement, c'est aussi beaucoup des gens qui sont parmi les plus précaires. Alors que c'était des grèves de secteurs organisés (cheminots, raffineries, dockers...), enfin des secteurs où on va pas dire que t'es dans les bas salaires, même si je sais que ça s'est dégradé. Et donc on voit, par les messages qu'on reçoit des gens qui nous font un don, que dans les publics, y a effectivement des contributions qui vont de 2 € à 5000 €, le maximum qu'on a eu, par un individuel ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Comme Jean-Marc Salmon, Romain Altmann se base sur le montant des dons pour évaluer la position sociale des donateurs : les faibles contributions sont réputées provenir de milieux populaires, et les contributions plus importantes de milieux plus aisés et politisés. C'est déjà ce que faisait Michelle Perrot en affirmant l'origine principalement ouvrière des « secours de grève » en 1871-1890 : « la modestie des cotisations confirme ce diagnostic ; les versements dépassant quelques francs proviennent de socialistes convaincus ou d'hommes politiques de gauche qui, soucieux de popularité, se nomment volontiers ; mais il n'abondent pas. En petites oboles de

337 Voir le document « Point d'étape » de la CGT InfoCom, en Annexe, p.205.

quelques sous (10, 20, 50 c... rarement 1 F), c'est l'argent ouvrier, en tout cas populaire, qui est drainé »³³⁸. Au-delà de leur montant, Romain Altmann tire également des conclusions politiques à partir du support des dons :

« Trois quarts des dons ont été en numérique, mais un quart a été quand même fait de manière traditionnelle : des petites mamies, papis, ou pas d'ailleurs, qui t'envoyaient le chèque... [...] La somme qu'on avait obtenue en papier, en chèques, c'est 149 192 €. C'est 860 personnes, en plus de tous ceux qui avaient fait un don sur la caisse de grève digitale. Et dedans, alors j'avais fait une petite analyse, c'était intéressant, dans ces 860 papiers, traditionnels on va dire, t'en avait 28 qui avaient donné en liquide et 832 en chèque. Ce qui est intéressant, c'est de voir la décomposition : 740 individuels, 100 structures CGT, comme quoi ça avait quand même suivi dans la CGT, sur plein de syndicats qui avaient préféré nous donner à nous qu'à la caisse de grève confédérale ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

L'enjeu de la transparence

Si les organisateurs des caisses de grève étudiées ont tous pu décrire (au moins partiellement) l'origine des fonds récoltés, c'est parce qu'une injonction puissante pèse sur eux : leur responsabilité sur la caisse les oblige à la transparence. Cette obligation accompagne systématiquement la manipulation de l'argent et constitue une réponse directe au « stigmatisme du *dirty work* »³³⁹. C'est ce que suggèrent les propos d'Isabelle Calvet : « *bien sûr, dès qu'on touche à l'argent, il faut que ce soit hyper cadré, quand même* »³⁴⁰. Mais cette obligation répond également à certaines dimensions spécifiques des caisses de grève : si l'argent est le « nerf honteux de la guerre sociale »³⁴¹, c'est parce qu'il fait souvent défaut dans les milieux ouvriers, particulièrement parmi les grévistes, et parce qu'il suscite des tensions dans les organisations ouvrières. C'est aussi ce qu'affirme Romain Altmann : « *c'est des questions de pognon, donc tout de suite, forcément... ça devient très tendu quand tu parles d'argent dans les organisations collectives... je pense qu'il n'y a pas qu'à la CGT, objectivement* »³⁴².

Chacune des huit personnes interviewées a donc abordé cet enjeu de la transparence financière, mais à chaque fois de manière adaptée à ses responsabilités. Pour Hawa, il s'agit surtout de se prémunir contre de possibles accusations : « *Toutes les factures sont avec moi. Si vous voulez les factures, je vous donne les factures depuis le début. J'ai les factures, toutes les factures !* »³⁴³. Alors qu'Isabelle Calvet formule plutôt des doutes à l'égard de certains bénéficiaires : « *On a été*

338 Perrot Michelle, op. cit. p.141.

339 Lefèvre Sylvain, art.cit.

340 Entretien avec Isabelle Calvet, co-responsable de la caisse de grève de Paris 1 – Tolbiac, le 15 octobre 2018.

341 Pigenet Michel, art.cit.

342 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

343 Entretien avec Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.

*très transparents, très clairs. [...] On avait mis au point une procédure [...] pour récolter des informations : qui était gréviste, qui a eu des retraits... Que l'on puisse voir sur les feuilles de paie. Il ne faut pas croire les gens sur parole non plus. Bien que les neuf dixièmes sont des gens honnêtes, mais bon, quand même. Il faut que ce soit irréprochable ! »³⁴⁴. Claude Lévy semble, quant à lui, plutôt préoccupé par la comptabilité du syndicat : « on débloque le pognon, la comptable fait les reçus, on fait signer les reçus... On en a besoin pour la comptabilité... C'est très carré ! »³⁴⁵. Gael Quirante met l'accent sur la différence entre supports monétaires : « tout est transparent [...] toutes les entrées qui viennent par le compte, les chèques, sont extrêmement bien référencés. Tout ce qui est le cash c'est un peu plus... versatile »³⁴⁶. Alors que Jean-Marc Salmon fait plutôt référence à des exigences de transparence extérieures à la caisse : il mentionne par exemple le site *Leetchi.com*, qui exige une pièce d'identité (« ils veulent des preuves, ce qui est normal vu le montant des sommes »³⁴⁷), et surtout le site *CheckNews*³⁴⁸ qui se porte garant de la transparence de la cagnotte (« *CheckNews*, c'est extrêmement important en termes de crédibilité. C'est très important parce que, dans le milieu média, journalistes... c'est une référence. Donc si *CheckNews* dit « c'est propre », c'est fini : il n'y a plus un seul journaliste qui va te dire... »³⁴⁹).*

Pour Romain Altmann, l'obligation de transparence qui pèse sur la caisse d'InfoCom est encore renforcée par le contexte de l'« affaire LePaon » :

« En une semaine, on avait eu 100 000 € déjà. Et là on a eu un peu peur, parce que le problème c'est que, comme on avait pas prévu ce succès là, on s'est demandé comment on allait répartir l'argent. Et là on était un peu dans la merde. Parce que, là où on voulait surtout pas faire de gaffe, surtout dans un contexte, quand même [...] où le scandale de l'affaire Le Paon à la CGT avait fait beaucoup de bruit... Il était pour moi, en tant que secrétaire général de ce syndicat, et tout le monde était d'accord, il était hors de question qu'il y ait la moindre suspicion sur l'utilisation de l'argent, ou sa répartition d'ailleurs. Et ça c'était important pour nous, parce que quand t'as connu [...] un traumatisme, objectivement, sur une crise comme celle qu'on a connu sur l'affaire Le Paon, qui n'est pas qu'une affaire liée à l'homme... Autant te dire que, quand t'as les médias, surtout un mois et demi après l'affaire de l'affiche, qui te surveillent au plus haut niveau... Autant te dire qu'on a mis un point d'honneur à ce que la gestion de cette caisse de grève soit exemplaire de A à Z ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

L'injonction à la transparence pèse d'autant plus fort sur InfoCom que la caisse confédérale de la CGT semble s'y être complètement soustraite :

344 Entretien avec Isabelle Calvet, co-responsable de la caisse de grève de Paris 1 – Tolbiac, le 15 octobre 2018.

345 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, 7 février 2019.

346 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

347 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

348 https://www.liberation.fr/checknews/2018/03/29/la-cagnotte-pour-les-cheminots-grevistes-sur-leetchicom-est-elle-une-arnaque-si-non-comment-sera-red_1653456

349 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

« Ce qui serait intéressant d'ailleurs, ce serait de savoir où l'argent a été donné, à qui, comment... Parce que tout ça, tu ne le sais pas ! [...] Moi, je suis un secrétaire de syndicat de la CGT, je suis donc en théorie l'un des 15 000 syndicats. Et je n'ai aucune information sur comment l'argent est utilisé. Quand je dis aucune, c'est qu'on considère que c'est pas ton rôle de le savoir ! Et ça, je pense que c'est un problème, aujourd'hui, si on a une fonction de caisse de grève sans un certain nombre de critères d'application, à commencer par le premier d'entre eux : la question de la transparence financière. [...] Parce que ça veut dire « pourquoi tu veux pas dire ? » Même toi, dans la CGT, tu peux pas le savoir. C'est quand même un truc de dingue, quand t'y pense ! »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Si la transparence financière représente un tel enjeu pour les caisses de grève, c'est bien sûr parce que la gestion de l'argent charrie toujours des soupçons de corruption ou de détournement (il est d'ailleurs arrivé à plusieurs reprises que le trésorier d'une caisse de grève disparaisse « avec la caisse »). Mais c'est aussi parce que les responsables des caisses doivent rendre des comptes aux grévistes : sur l'utilisation de l'argent récolté, et surtout sur sa répartition entre les bénéficiaires. C'est pourquoi, après la grève des cheminots du printemps 2018, les quatre fédérations impliquées dans la grève ont sorti un tract commun, mettant en avant les éléments chiffrés du bilan comme gage de transparence : « 12 034 dossiers, soit 36 102 fiches de paie et 106 555 jours de grève ont été contrôlés et comptabilisés pour redistribuer l'ensemble des sommes collectées, soit 1 266 513,75 €. Chaque dossier a été vérifié par l'ensemble des membres du bureau, à l'occasion de plus de 50 heures de réunion. Il est à souligner le sérieux, l'exemplarité et le respect du règlement intérieur... »³⁵⁰. En dehors des bilans chiffrés, ce tract illustre aussi la manière principale dont les responsables de caisses répondent à l'injonction à la transparence : en adoptant un corpus de règles. Il s'agit donc d'examiner ces règles, de les confronter entre elles pour mettre en lumière leurs différentes interprétations du principe d'équité, et de confronter chacune à son application réelle pour éclairer les contraintes spécifiques auxquelles font face leurs responsables.

2. Des règles faites pour être « bricolées »

Les règlements qui encadrent les caisses de grève sont largement déterminés par la nature de chaque caisse : si les règles des caisses éphémères se caractérisent par une certaine improvisation, celles des caisses statutaires sont au contraire mûrement réfléchies et relativement rigides. En effet, l'institutionnalisation de certaines caisses se traduit directement dans leurs règlements, et, ici encore,

³⁵⁰ Voir tract « Caisse de solidarité Grève 2018 » en Annexe, p.212.

c'est la CNAS de la CFDT qui incarne l'étape la plus avancée de ce processus. Ses règles, citées par Jean-Michel Denis, surprennent par leur degré de précision, voire de complexité bureaucratique :

Extrait des Conditions générales d'intervention de la CNAS (branche grève), 1974³⁵¹

CAS DE NON INDEMNISATION

- Grève générale se situant dans le cadre d'un mot d'ordre confédéral
- Moins de 6 mois d'adhésion de l'adhérent
- Moins de 6 mois d'existence d'une section syndicale
- Trois mois de retard dans le paiement de la cotisation mensuelle par l'adhérent
- Absence de l'adhérent pour repos, congés, maladie pendant la grève
- Reprise du travail par l'adhérent sans décision du syndicat (ou de la section)
- Non respect des consignes données par le syndicat pour : le pointage de la carte de grève – l'assistance aux réunions d'information et assemblées générales du syndicat

GREVE INDEMNISÉE EN PRESTATIONS COMPLETES

Dans le cas de grève continue :

Tous les jours ouvrables ou fériés non payés de la période de grève (1 semaine = 6 prestations journalières) jusqu'au 24ème jour ouvrable - Tous les jours (y compris le dimanche) à partir du 25ème jour

Dans le cas de grèves successives ou tournantes :

Dans un mois de date à date, chaque tranche complète de 8 heures ouvre droit à une prestation journalière (...) Le nombre d'heures sera transformé en nombre de jours pour le calcul du nombre de prestations : - de 8h à 15h : 1 jour ; de 16h à 23h : 2 jours ; de 24h à 31h : 3 jours, etc.

[...]

GREVE INDEMNISÉE EN PRESTATIONS RÉDUITES

- La grève d'une journée isolée et la première période de 8 heures de grève successives ou tournantes dans un mois de date à date n'ouvrent droit qu'à une prestation réduite, sauf si dans les trois mois qui précèdent, une grève a déjà eu lieu.
- La dernière grève, quelle que soit sa durée, ouvre la période des trois mois statutaires

Ce règlement détermine donc qui a le droit d'être indemnisé, dans quelles situations, pour quel montant... en envisageant tous les cas de figure possibles, et en laissant peu de place à l'interprétation.

Qui peut bénéficier de la caisse ?

La plupart des caisses étudiées ici ne sont pas dotées de règles aussi précises. Elles correspondent plutôt à ce que Michelle Perrot écrivait à propos des caisses du 19e siècle : « à qui attribuer des

351 Cité par Denis Jean-Michel, art.cit.

secours ? Très généralement, à quiconque fait grève. L'improvisation ici garantit l'égalitarisme : on vit à la fortune du pot, hâtivement garni »³⁵². Parmi les caisses étudiées, il suffit en général de faire grève pour avoir droit à la caisse. Cette évidence représente pourtant un enjeu important, en particulier par rapport au critère de l'appartenance à un syndicat. Jean-Marc Salmon en a même fait la condition centrale de la cagnotte de soutien aux cheminots : avant de remettre les fonds récoltés aux organisations syndicales cheminotes, il a exigé d'elles l'engagement que les non-syndiqués y auraient droit dans les mêmes conditions que les membres de chaque syndicat. Et on retrouve la même logique dans le raisonnement de Romain Altmann :

« Ça c'est important dans la philosophie de la caisse : on a refusé aucun don. C'est-à-dire qu'on a pas jugé [...] qui était le bon ou le mauvais lutteur. Parce que dans cette polémique qu'on a eu, notamment des fois dans la cégète, c'est « tiens, mais vous osez donner à SUD, c'est scandaleux ! » [...] Et nous, on a tout de suite dit « mais qui t'es, toi - et qui je serais, moi - pour considérer que, parce que c'est un mec de SUD, ou un mec d'ailleurs qui n'est pas syndiqué, qu'il ne pourrait pas prétendre à une caisse de grève ? C'est quoi le délire ? C'est quoi le concept idéologique derrière ça ? D'où tu peux te permettre, toi, même si tu t'appelles la CGT ? »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Cette question est également au cœur de la caisse statutaire de la CGT HPE, mais de manière inverse : comme le résume Tiziri Kandi, « le syndicat verse à chaque syndiqué à jour de cotisations depuis au moins un an »³⁵³. Ce critère exclut donc non seulement les non-syndiqués (car « l'argent du syndicat c'est l'argent des syndiqués »³⁵⁴), mais aussi les syndiqués en retard de cotisation (car « verser de l'argent pour des camarades qui ne sont pas à jour de cotisation, c'est verser de l'argent pour des gens qui ne sont pas syndiqués »³⁵⁵). Claude Lévy donne une explication très politique à cette règle, où la cotisation reflète directement le « niveau de conscience » : « je leur ai dit aux délégués : « si la grève a été si dure, c'est que vous avez laissé trop longtemps les gens flotter un peu, et ils ne payaient même plus leurs cotiz', donc il n'y avait plus le niveau de conscience qu'on avait eu dans les premières grèves »³⁵⁶. Tiziri Kandi voit dans le déroulement de la grève une confirmation claire de ce principe : « c'est pas pour rien que ceux qui ont repris le travail, c'étaient principalement des gens qui n'étaient pas à jour de cotisation »³⁵⁷. Mais, malgré ces fondements politiques et cette confirmation pratique, la règle n'a pas été appliquée de manière rigide dans la grève du Hyatt.

352 Perrot Michelle, op.cit., p.150.

353 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

354 Ibid.

355 Ibid.

356 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, 7 février 2019.

357 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

« Théoriquement, il faut être syndiqué depuis un an, à jour de ses cotisations. Mais on fait souvent des exceptions... Par exemple, au Hyatt Vendome, comme il y avait des retardataires sur les cotiz', ils nous ont fait des chèques à déposer plus tard, qu'on a finalement déduit de la dernière caisse de grève... Ce qui ne devrait pas se faire, hein ! [...] Mais là, c'était difficile de leur dire « on ne vous paye pas parce que vous êtes en retard de cotisation »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

De la même manière, Tiziri Kandi explique que le syndicat fait *« quand même des petites dérogations »*, qu'*« il y a toujours de petits arrangements »*³⁵⁸. Et parfois, ces dérogations ne sont pas si « petites », comme lors de la grève du Holiday Inn de Clichy en 2017 :

« On a dérogé au fonctionnement de notre caisse de grève. Parce qu'on avait un seul syndiqué là-dedans. Et en fait, on était intervenus dans cette grève uniquement parce que ça se passait à 300 mètres de chez nous. Et pour nous, il était inconcevable qu'on soit à 300 mètres et qu'on n'intervienne pas ! Avec la grève du Holiday Inn, on a joué les finances du syndicat, mais vraiment sur tous les plans : c'est-à-dire qu'on a même pris un autocar pour aller à Londres, ça c'était l'argent du syndicat ; on a pris un autocar pour aller à Toulouse, ça c'était l'argent du syndicat ; on était partis à Genève... On a joué l'argent du syndicat ! On a versé quand même 500 € par personne gréviste (parce que la CNT SO versait aussi 500 € par personne gréviste) pendant les 4 mois, donc chaque mois pour les 12 grévistes... »

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

En réalité, cette règle semble surtout incitative, et elle est à chaque fois adaptée à la situation réelle de la grève. C'est ce qu'explique Claude Lévy : *« c'est un fonctionnement sur le papier qui est très strict, histoire de cadrer un peu nos adhérents. Mais bon, ça déborde rapidement sur les gens qui ne sont pas à jour... Si on sent que c'est une grève qui part bien, en gros, on est un peu plus souples »*³⁵⁹.

Ces débats sur les règles d'attribution ne concernent pas que les caisses organisées par les grévistes ou leurs syndicats, mais également les cagnottes qui leur reversent des dons. Jean-Marc Salmon raconte ainsi comment les règles prévues au lancement de la cagnotte pour les cheminots ont du être modifiées en cours de route : alors que la première idée était de *« verser à chaque syndicat au pro rata de ses voix »* aux élections professionnelles, les organisateurs ont finalement suivi la proposition de la CGT Cheminots.

« Ils ont dit : « il y a qu'à faire une association, par l'intersyndicale. Et comme c'est une association, elle a le droit de recevoir de l'argent de qui on veut ». Et donc nous, on lui donne l'argent et l'association va redistribuer évidemment à tous les gens. Pour nous, c'était un gros avantage : ça veut dire que chaque syndicat regarde l'autre syndicat, et les choses deviennent complètement légales. [...] Et après tout, un

358 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

359 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, 7 février 2019.

syndicat fait 25 % des voix mais il ne va pas forcément avoir 25 % des dossiers, donc on aurait forcément eu des disparités entre ce que donnait tel syndicat et tel autre syndicat. Là, au moins, tout le monde va toucher la même paye : le même critère va être appliqué à tout le monde, donc il y a un principe d'égalité ; il y a un principe de transparence ».

Entretien avec Jean-Marc Salmon, 19 novembre 2018.

Enfin, la CGT InfoCom s'est posé un problème similaire pour la redistribution des fonds collectés : Romain Altmann explique ainsi que « *la condition sine qua non, c'était que l'argent soit remis à la structure ou une des structures qui anime le conflit* ». Mais ici, l'objectif est moins la transparence ou l'équité, que la mise en valeur des syndicats locaux :

« On n'a pas voulu jouer le rôle de percepteur uniquement, ou de donateur. On a donné l'argent aux structures qui organisaient l'action collective, donc ça valorisait aussi, finalement, le syndicat local, quel qu'il soit, quelle que soit son étiquette, qu'il soit sudiste, cégétiste ou autre. Et c'est ça qui est intéressant : c'est qu'au final, on a valorisé le rôle que joue le syndicat ou la structure syndicale ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Les règles encadrant la caisse d'InfoCom ont également connu des modifications importantes. En « *élargissant les critères d'attribution* »³⁶⁰, ses organisateurs ont voulu s'adapter à une nouvelle situation politique : la décrue du mouvement interprofessionnel contre la Loi Travail s'est en effet accompagnée de grèves plus locales et de nombreux cas de répression.

« Au départ, c'était pour les salariés en grève reconductible sur la Loi Travail. Ensuite c'était : pour une grève reconductible dans le cadre d'un mouvement interpro, pour aider des camarades victimes de la répression, et l'autre critère qui avait été validé c'était : grève reconductible dans une boîte locale qui combat un des aspects de la Loi Travail ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Enfin, une autre règle d'attribution mérite d'être mentionnée, même si elle est plus implicite : l'interdiction pour les syndicats gestionnaires de la caisse d'en bénéficier pour leurs propres grèves. Romain Altmann affirme ainsi « *Nous, on a pas eu 1 € de cette caisse de grève, même pour un de nos conflits. [...] Je sais pas comment dire... C'est une morale. Comme on sait qu'on peut être attaqués, [...] on veut vraiment que l'expérience soit exemplaire. Et par exemple, la CGT Goodyear n'a pas touché 1 € non plus de la caisse* »³⁶¹. Mais là encore, les règles sont faites pour être bricolées : si SUD Poste 92 a pu bénéficier de la caisse tout en faisant partie des syndicats co-gestionnaires, c'est, d'une part, parce que la grève de plusieurs mois des postiers du 92 constitue un « *cas de force majeure* »³⁶², et, d'autre part, parce que cette grève force l'admiration des

360 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

361 Ibid.

362 Ibid.

organisateur de la caisse (« on ne sera jamais capable de faire ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font »³⁶³). De manière intéressante, l'interdiction de bénéficier de la caisse que s'impose la CGT InfoCom ne concerne pas seulement les grèves de son secteur, mais aussi les frais de gestion de la caisse. Ces frais, que Romain Altmann estime à 8000 €, correspondent à ce que décrivent Sidonie Naulin et Philippe Steiner : « Les « coûts de gestion » des organisations, ou « frais généraux » induits par la logistique du don sont problématiques à double titre pour l'organisation chargée du don. D'une part parce qu'ils doivent être couverts (problème du financement), et d'autre part parce qu'ils déroutent une partie de ce qui est donné de sa destination originelle (problème de la confiance des donateurs). Le travail de l'organisation consiste donc aussi [...] à se construire une réputation »³⁶⁴. Ces deux dimensions problématiques correspondent précisément aux raisons invoquées par Romain Altmann :

« La caisse de grève, il n'y a pas 1 € qui est revenu au syndicat. C'est-à-dire que tous les frais [...] ont été payés sur notre budget d'activité, sans toucher 1 € de la caisse de grève. C'est-à-dire qu'on n'a pas pris de commission, on n'a pas pris quoi que ce soit. Tout ce qui a été fait à la caisse de grève, c'est nous : par exemple l'édition de la plaquette, les envois postaux... [...] Tout ça a été imputé à notre budget de fonctionnement du syndicat, et pas du tout dans les sous qui avaient été donnés par les gens, hormis la commission du Pot Commun, pour qu'ils aillent directement dans les poches des grévistes ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Comment déterminer le montant des versements ?

La question était posée par Michelle Perrot à propos des grèves du 19^e siècle : « Comment fixer le taux de l'allocation journalière ? Doit-elle être uniforme ou progressive selon les besoins réels de chacun ? Volontiers, les corporations aisées optent pour la première solution, plus discrète et pudique, et distribuent aux « adhérents » à la grève une « indemnité » plus ou moins élevée. [...] Ce système convient à l'anonymat de la grande ville qui ne connaît que l'individu, et valorise les relations de travail, au détriment des rapports familiaux et de quartier. Par contre, au village, [...] on détermine les secours en tenant compte des disponibilités, et de la situation des grévistes »³⁶⁵. Si les grèves étudiées ici ont toutes lieu en région parisienne, elles ne procèdent pourtant pas toutes de la même manière pour déterminer le montant à verser aux grévistes : les distinctions obéissent aux

363 Ibid.

364 Naulin Sidonie, Steiner Philippe, op. cit., p.260.

365 Perrot Michelle, op. cit., p.151.

trois critères définis par Stéphane Sirot, « la qualification, les charges familiales et la durée du conflit »³⁶⁶.

En 2016, la caisse des cheminots de St Lazare avait ainsi mis en place un système de coefficients différenciés en fonction de la situation familiale : le nombre de journées de grève à indemniser était multiplié par un coefficient de 1,3 pour « *les couples de cheminots grévistes et les parents isolés* »³⁶⁷. Les postiers du 92 ont, en revanche, refusé ce genre de critères. Selon Gael Quirante, c'est parce qu'il y aurait alors trop de facteurs à prendre en compte : « *la distance où tu es, le kilométrage, la baraque, le chauffage, est-ce que tes parents t'aident ou pas...* »³⁶⁸.

La caisse de grève du Hyatt a plutôt mis en place une distinction sur la base du temps de travail, ce qui semble surtout refléter la fréquence du temps partiel dans les entreprises sous-traitante du nettoyage. Tiziri Kandi mentionne ainsi un salarié « *qui bosse deux jours à l'hôtel. Il passe deux jours sur le piquet de grève. On lui a filé 600 € je crois, mais pas 1000 €* »³⁶⁹. Elle s'empresse immédiatement d'ajouter : « *mais on ne fait pas de différence sur les catégories, selon que t'es agent de maîtrise ou employé de base* ». Alors que les postiers du 92 ont justement introduit cette distinction lors de leur grève actuelle :

« C'est notre première grève dans laquelle on a des collègues qui ne sont pas de simples agents d'exécution, mais des gens un peu plus gradés. [...] Ils touchent 1700, 1800. Bien évidemment, quelqu'un qui a un budget qui est à 1700, ou quelqu'un qui a un budget à 1300, si on donne à tout le monde 1000 €, c'est un manque à gagner plus important pour les plus gradés. Et donc ce qui avait été déterminé, c'est que par tranche de grade, tu ais 50 € de plus. [...] Donc ça monte à 1050, 1100 et 1150 ».

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Isabelle Calvet raconte également comment le critère de qualification a été pris en compte lors d'une grève à la Sorbonne en 2016, mais de manière inverse.

« Il y avait une somme pour les Catégorie C, une somme pour les Catégorie B. Mais supérieure pour les Catégorie C, et un peu inférieure pour les Catégorie B. Et rien pour les Catégorie A. Parce qu'on essaie quand même de prendre en compte le fait qu'il y a des collègues qui sont nettement moins bien payés que d'autres. Donc les Catégorie A, qui sont des conservateurs de bibliothèque, sont pas mal payés et ils peuvent se permettre d'assumer quelques jours de grève. Ce qui n'est pas le cas des Catégorie C, dont le niveau de salaire est très indigent ».

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

Le dernier critère central pour déterminer le montant des versements est la durée du mouvement. Tout comme la CNAS, les caisses étudiées refusent ainsi d'indemniser les journées

366 Sirot Stéphane, op. cit. p.137.

367 Voir « Caisse de grève des cheminots de St Lazare : propositions de la commission élue », Annexe, p.213.

368 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 4 novembre 2018.

369 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

d'action interprofessionnelles. Isabelle Calvet explique que c'est « *parce qu'il y en a régulièrement tous les ans. Deux ou trois fois par an, on a ces grandes journées qui sont un mouvement particulier. Donc ça, on ne les indemnise pas, ça c'est clair. On est plutôt dans des mouvements, qui peuvent être nationaux, mais dans la durée* »³⁷⁰. Toutes les caisses étudiées visent donc à indemniser les grèves reconductibles. Mais la durée du mouvement peut également se traduire de manière plus complexe : lors de la grève des ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay sous Bois en 2013, les responsables de la caisse de grève ont ainsi fixé un taux d'indemnisation progressif (plus un salarié faisait grève longtemps, plus le taux d'indemnisation pour chaque journée augmentait). Il s'agissait d'une mesure incitative, pour pousser les salariés à participer à la grève jusqu'au bout. Les grévistes des Catacombes ont tenté de fixer une règle similaire : « *au prorata, une espèce de truc où si t'as moins de cinq jours, tu touches 20 % d'une journée de grève. Et si t'as plus de vingt jours, tu touches tant de pourcents* »³⁷¹. Mais ils ont finalement renoncé devant la complexité des calculs (et sur les conseils des postiers du 92), pour adopter un système plus simple : « *en gros, ceux qui font une reconductible, on les indemnise. C'est-à-dire : ceux qui avaient fait moins de six jours, on ne les indemnise pas, parce qu'on considère qu'ils ne font pas vraiment partie des grévistes en reconductible* »³⁷².

La situation est encore plus complexe pour la grève des cheminots, car plusieurs caisses existaient simultanément, chacune obéissant à des règles d'indemnisation différentes. Les trésoriers fédéraux qui gèrent l'argent de la cagnotte « des intellectuels » ont ainsi fixé un nombre minimum de journées de grève : « *il faut au moins 4 jours de grève dans le mois* ». Ce qui convient à Jean-Marc Salmon, « *parce que c'est vrai qu'éponger deux ou trois jours de grève dans un budget, c'est pas pareil que s'il y en a dix à éponger. Après tout, c'est normal que ça aille à ceux qui font le plus grève* »³⁷³. Pourtant, c'est en suivant le même raisonnement que SUD-Rail St Lazare refuse justement ce critère : au lieu d'indemniser ceux qui ont suivi la grève perlée (même avec un minimum de quatre jours de grève par mois), la décision prise est d'indemniser de la même manière ceux qui suivent le calendrier de la grève perlée et ceux qui sont en grève reconductible tous les jours, quitte à diminuer le montant des indemnités journalières pour tous. Romain Altmann explique quant à lui que la caisse d'InfoCom n'a pas pu verser un montant équivalent à tous les grévistes, en particulier pour les cheminots :

« Sur le volume, c'est vrai que, là, c'était des fois un peu plus compliqué. [...] Évidemment qu'on pouvait pas assurer une somme égale à tous... En fait, on a pu le

370 Entretien avec Isabelle Calvet, co-responsable de la caisse de grève de Paris 1 – Tolbiac, le 15 octobre 2018.

371 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

372 Ibid.

373 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

faire pour tout ce qui est hors cheminots. Mais les cheminots, le problème c'est que, comme t'avais des milliers de collègues en grève... On avait dû indemniser entre 7 et 20 € par jour de grève et par personne ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

À travers la question du montant des indemnités, on retrouve ici un enjeu déjà mentionné : celui de la temporalité des caisses de grève. Isabelle Calvet explique ainsi que pour pouvoir calculer les versements et être équitables, il faut attendre la fin de la grève. Mais ce n'est pas toujours possible. Et, ici encore, les responsables doivent s'adapter à des situations particulières.

« On a toujours essayé que ce soit à la fin, pour qu'on ait vraiment un état le plus complet possible, pour pouvoir décider du versement en connaissance de cause. Mais là, les collègues vont être en difficulté, puisque c'est pratiquement la moitié de leur salaire qu'ils risquent de ne pas voir. [...] Donc on leur versera sans attendre d'avoir toutes les retenues sur les payes, parce que sinon, ils vont avoir peut-être deux mois avec des salaires minables ».

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

Jean-Marc Salmon a fait exactement le choix inverse avec la cagnotte de soutien aux cheminots : l'objectif politique d'aider la grève à tenir a primé sur la recherche d'équité, poussant les organisateurs à verser les indemnités avant la fin du conflit, même si cela suscitait des inégalités.

« Il y a un gros différentiel entre ce qui a été donné, par heure de grève, fin juin et fin juillet. C'est du simple au double, ou quelque chose comme ça. [...] Si on intervenait tout à fait à la fin de la grève, évidemment que les camarades ils auraient pu dire « il y a tant de jours de grève, il y a tant d'argent », tac tac, c'est fini. Mais évidemment, comme nous, on donne de l'argent au fur et à mesure... [...] Le résultat, il est clair : si t'as un million fin juin, et 250 000 en août, tu ne peux pas donner la même chose ».

Entretien avec Jean-Marc Salmon, 19 novembre 2018.

Un problème similaire se pose pour la grève des postiers. Un dirigeant départemental expliquait ainsi lors du comité de soutien du 9 octobre 2018 : « on n'a pas les moyens de payer tout le monde au moment de la paye, donc on échelonne en fonction des besoins »³⁷⁴. Comme l'explique Gael Quirante, c'est ici le moment du versement des indemnités qui pose un problème d'équité, plus que leur montant.

« Au début, quand on avait beaucoup d'argent dans la caisse de grève, les versements se faisaient quelques jours après la paye. [...] Mais en réalité tout le monde n'a pas forcément la capacité de pouvoir tenir le même temps, sans avoir ce versement de la caisse de grève. Donc là, en septembre et octobre, après 8 mois de grève, on s'est retrouvé dans la situation où il y a des gens qui n'avaient pas encore perçu octobre. Et où on s'est posé le dilemme de verser directement à certains pour novembre... Ça, ça nous a posé quand même un problème politique, d'équité vis-à-vis des collègues. [...] D'avoir plus qu'un mois de retard pour certains... »

374 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, Bourse du travail de Paris, 9 novembre 2018.

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Face à ce dilemme, une réponse possible consisterait à réduire le montant des indemnités pour l'adapter aux fonds disponibles dans la caisse. Mais si la question a bien été abordée par la direction du syndicat, elle a aussitôt été écartée, car un autre critère primait sur celui de l'équité : « *On a tranché sur le fait que réduire, c'était faciliter les possibilités de reprise. [...] Donc la question c'est : comment combiner le fait qu'il n'y ait pas de reprise avec quelque chose qui soit le plus juste possible* »³⁷⁵.

Prioriser les plus tangents ou les plus présents ?

L'objectif de toutes les caisses étudiées est de permettre à la grève de « tenir », et cet objectif a pour corollaire direct la lutte contre les reprises individuelles du travail. Gael Quirante explique bien pourquoi la reprise ne constitue pas seulement une menace abstraite, mais bien un risque incarné : « *on sait qu'il y a des gens, pour le dire clairement, qui vont te casser les oreilles dès la veille, ou deux trois jours avant la paye. Et tu sais que s'ils n'ont pas le versement deux ou trois jours après, il y a un risque potentiel de reprise* »³⁷⁶. C'est également ce que montre la scène de l'AG de « versement » des grévistes du Hyatt : les neuf salariés dépendant directement de l'hôtel menacent de reprendre le travail si aucune aide ne leur est versée par la caisse de grève. Michelle Perrot décrivait déjà une situation similaire survenue en 1888 : « au quinzième jour de la grève des terrassiers, un gréviste se lève pour déclarer : « Si nous n'avons pas cinq francs par jour pour faire la grève, je recommence demain à travailler » »³⁷⁷. Face à cette menace, formulée plus ou moins explicitement selon les situations, les responsables des caisses de grève semblent répondre de deux manières très différentes. En effet, si les dirigeants de la grève des postiers acceptent d'indemniser en priorité ceux qui sont le plus tangents, quitte à renoncer au principe d'équité dans le rythme des versements, les responsables de la caisse du Hyatt expriment l'idée exactement inverse : « *la menace de « Si tu me donnes pas mes 500 €, je vais reprendre le travail ! »... Eh ben vas-y ! On fait du syndicalisme, pas de la charité !* »³⁷⁸. Cette posture de fermeté est d'autant plus forte qu'elle renvoie la posture inverse à une « charité » jugée infamante. Mais, ici encore, il est difficile de traduire ces principes généraux dans la pratique réelle, et les dirigeants de la CGT HPE ont finalement trouvé un arrangement pour indemniser les neufs salariés du Hyatt qui menaçaient de reprendre le travail, quitte à diminuer le montant des indemnités pour tous les autres grévistes.

Si des désaccord existent donc parmi les responsables des caisses de grève, sur la manière de

375 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 25 novembre 2018.

376 Ibid.

377 Perrot Michelle, op.cit.,p.116.

378 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

répondre à une menace de reprise, leur réaction est par contre unanime face à une reprise effective : comme le dit abruptement Hawa, « *les gens qui ont été lâches, on ne les paye pas* »³⁷⁹. La reprise du travail équivaut en effet à une rupture de l'accord tacite qui ouvre droit au versement d'une indemnité. Tiziri Kandi mentionne ainsi, en riant, l'exemple d'une gréviste qui réclamait son indemnité après avoir repris le travail : « *elle avait repris le travail trois jours avant qu'on ait même fait l'AG, sans discuter avec personne. Je lui ai dit « Eh ben, ma chérie, non ! Moi, je ne vois pas pourquoi je vais sortir 1000 € pour toi. Non !* »³⁸⁰. Et Pierre Augros fait quasiment le même récit pour la grève de Catacombes, en assimilant très clairement la reprise du travail à une trahison : « *le collègue qui a repris le travail, en assumant le truc et en dénonçant ses collègues grévistes auprès de la direction, on a dit « lui, il va se faire foutre »* »³⁸¹.

Plusieurs responsables de caisses de grève établissent également un lien direct entre la lutte contre les risques de reprise et le degré d'activité des grévistes : plus les grévistes sont actifs et impliqués dans la grève, moins ils risquent de reprendre le travail. Gael Quirante formule cette idée à propos du rythme de versement des indemnités : « *plus t'es militant, plus t'es actif, plus, comme par hasard, il y a la possibilité d'avoir une situation de détente* »³⁸². Une activité militante intensive permettrait donc aux grévistes de limiter les effets de la contrainte financière : on retrouve ici l'importance donnée au volontarisme dans la grève des postiers du 92. Pour la grève du Hyatt, Tiziri Kandi formule plutôt cette idée à l'inverse : c'est le manque d'investissement militant qui favorise la reprise du travail.

« Pendant cette grève, il y a une salariée qui est venue me voir, et qui m'a dit : « il paraît que tu m'appelles « la touriste » ». Et je lui ai dit : « Non ! Écoute camarade, il n'y a pas que toi que j'appelle « la touriste ». Vous êtes un groupe de touristes ! » Et c'est ce même groupe de « touristes » qui a repris le travail. Donc, à un moment donné, la question de l'implication, elle est vraiment centrale si tu veux gagner un mouvement ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

L'implication des grévistes est tellement centrale pour la CGT HPE qu'elle trouve même une traduction directe dans le règlement de sa caisse statutaire : l'indemnité n'est versée aux grévistes que « *sous réserve de la présence sur place lors de la grève* »³⁸³. Cette règle est très fréquente dans les règlements des *strike funds* anglo-saxons (c'est le *picket duty*), mais extrêmement rare parmi les expériences de caisses de grève en France. Elle semble traduire une conception de la grève comme travail, où l'indemnité constitue la contrepartie d'une activité normée. On perçoit aussi cette idée

379 Entretien avec Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.

380 Entretien avec Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE, le 21 novembre 2018.

381 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

382 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 25 novembre 2018.

383 Voir « Règlement caisse de grève – Congrès du 16 mars 2018 », Annexe, p.214.

dans l'une des interventions de Claude Lévy lors de l'AG de « versement » : « *si vous n'êtes pas là 7 heures par jour au piquet, c'est-à-dire le temps que vous auriez dû travailler, c'est pas la peine de continuer la grève ! On ne fait pas du tourisme syndical !* »³⁸⁴. Dans le règlement de sa caisse statutaire, la CGT HPE a donc formulé un dispositif précis pour appliquer cette règle : « *un pointage des adhérents au syndicat susceptibles de bénéficier de la caisse de grève sera effectuée chaque jour de grève* »³⁸⁵. Mais, ici encore, les règles doivent être adaptées aux situations réelles de grève : Tiziri Kandi reconnaît que cette règle n'a pas été appliquée aux grévistes du Hyatt pour le premier mois de grève, et c'est même ainsi qu'elle explique les reprises du travail.

« Les délégués, surtout, n'ont pas réellement tenu rigoureusement un cahier de pointage. Et surtout, ils ont joué la carte de l'unité et tout ça... Mais on a vu où est-ce que ça nous a amené : parce que finalement on a donné les 1000 € à tout le monde, et le lendemain il y a onze personnes qui ont repris le travail ».

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

C'est pourquoi Claude Lévy expliquait à l'AG de « versement » que le bureau du syndicat avait décidé de « *reconduire l'indemnisation en novembre, mais avec un pointage rigoureux pour une présence assidue au piquet* »³⁸⁶. Mais cette règle n'a finalement jamais été appliquée au cours des trois mois qu'a duré la grève du Hyatt, contrairement à la grève du Campanile Suresnes.

« Là, on a ramé. Parce qu'il y avait des mecs et des filles qui ne venaient pas. Alors dans ce cas là, le problème c'est que tu ne sais même pas si elles font pas des « extras » ailleurs. Et donc, vis à vis de ceux qui se déplacent, c'est dégueulasse. Pour ça, la présence sur le piquet de grève, on les a fait chier longtemps... La grève de Suresnes, t'avais un copain, mais très sérieusement, qui notait tout. [...] Il avait un cahier tous les jours. Et si t'avais pas une excuse pour ne pas être venu ce jour là, on ne payait pas. [...] Mais là, Hyatt, ça déconnaît. À la fin, ils étaient 20 ou 30, alors qu'il y avait 50 grévistes qui faisaient on ne sait quoi... Et c'est pas juste pour les autres. Il y en a d'ailleurs qui s'en plaignaient ».

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Cette règle du *picket duty* a également été envisagée par les postiers du 92 mais finalement rejetée : d'une part en raison, là encore, de l'objectif central d'éviter les reprises et, d'autre part, du fait de la durée exceptionnelle de la grève.

« Il y a eu aussi des discussions, sur le fait de savoir si on devait donner plus à ceux qui étaient présents ou pas. C'est arrivé au bout d'un mois de caisse de grève. Et ce truc-là a toujours été repoussé... Enfin, repoussé par le syndicat, et repris par la majorité des collègues, mais impulsé par le syndicat. Au critère qu'en réalité, on avait besoin de tout le monde dans la grève. Qu'il fallait effectivement inciter sur la présence, mais que mettre un critère de présence pouvait aussi faire reprendre un

384 Intervention de Claude Lévy à l'assemblée générale de « versement », le 9 novembre 2018 à la Bourse du travail.

385 Voir « Règlement caisse de grève – Congrès du 16 mars 2018 », Annexe, p.214.

386 Intervention de Claude Lévy à l'assemblée générale de « versement », le 9 novembre 2018 à la Bourse du travail.

certain nombre de collègues. Et que faire reprendre un certain nombre de collègues, en fait, ça fragilisait l'ensemble. [...] Cette question-là, elle revient de façon lancinante, mais aujourd'hui elle polarise beaucoup moins les discussions. Parce qu'en fait, comme la grève dure depuis très longtemps, personne ne peut... ou en tout cas c'est qu'une petite minorité qui peut se targuer d'être présente tout le temps. Donc tout le monde a eu des petits moments où il n'était pas là. Donc ça devient un peu compliqué de pouvoir argumenter là-dessus. »

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Mais Gael Quirante exprime toutefois un bilan mitigé de cet aspect de la grève : il se réfère à d'autres expériences de caisses de grève pour formuler des pistes d'amélioration, en se projetant déjà sur les prochaines grèves.

« Je pense qu'il faudrait, dans le cadre d'une prochaine grève, être dès le début plus clair sur la question de la présence. Pas faire forcément comme sur la grève des travailleurs sans-papiers, où t'avais une carte de présence. Mais avoir un niveau d'exigence sur la présence. Et une discussion un peu plus serrée là-dessus. Parce que c'est vrai que ça dépense une énergie... Et que c'est un facteur de bordel. »

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Si cette question de l'implication dans la grève semble si importante pour les responsables des caisses de grève, c'est aussi parce qu'elle incarne à l'extrême le risque d'une rupture d'équité entre les grévistes. C'est ce que la sociologie de l'action collective appelle le paradoxe du *free rider*, en référence aux travaux de Mancur Olson³⁸⁷ : le « passager clandestin » est en effet celui qui jouit des bénéfices de l'action collective sans s'y impliquer, c'est à dire sans en encourir les risques ni en subir les contraintes. Dans le cas des caisses de grève, ce rôle correspond aux salariés qui font grève mais ne participent pas aux activités quotidiennes des grévistes : ils ne se rendent donc ni au travail, ni sur le piquet de grève, mais reçoivent tout de même une indemnité mensuelle. Ils sont donc littéralement « payés à ne rien faire ». Gael Quirante reconnaît leur existence dans la grève des postiers du 92 :

*« - Il y a des grévistes qui ont complètement disparu ?
- Ouais. Il y en a pas simplement qui ont complètement disparu : il y en a, en fait, on les a jamais vus. C'est une toute petite minorité : sur 150, il y en a peut-être trois ou quatre, mais que tu vois pas.
- Mais ils viennent chercher leur paye tous les mois ?
- Ils la reçoivent. Mais par contre, on vérifie qu'ils soient vraiment prélevés, et des choses comme ça. Le comité de grève vérifie tout ça. »*

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Si l'impossible application du *picket duty* lors de la grève du Hyatt aboutissait paradoxalement à indemniser des grévistes passifs sur le point de reprendre le travail, l'objectif

387 Olson Mancur, Logique de l'action collective, Paris, PUF, 1978.

d'éviter les reprises du travail parmi les postiers aboutit à un autre sérieux paradoxe : ce sont les grévistes les moins investis qui sont favorisés par rapport aux plus militants.

3. Les « marquages sociaux » de l'argent

En s'inspirant des travaux de Viviana Zelizer sur la « signification sociale de l'argent »³⁸⁸, on peut également analyser les rapports à l'argent que révèlent les caisses de grève en mettant en lumière la manière dont leurs acteurs opèrent des distinctions entre les fonds récoltés. Pour cela, il s'agit tout d'abord de prêter attention à la distinction qui s'impose avec le plus d'évidence : celle qui différencie l'usage monétaire de l'argent de son usage « en nature » (en particulier sous forme de nourriture). On peut ensuite analyser la place particulière qu'occupe l'argent liquide dans les expériences de caisses étudiées, pour finalement se pencher sur les « marquages sociaux » qui permettent aux acteurs de catégoriser les fonds récoltés, en fonction de leur provenance et de leur destination.

La centralité de la « bouffe » dans la caisse du Hyatt

La distinction entre les usages monétaires et « en nature » des caisses de grève n'est pas nouvelle. Elle est déjà présente dans les travaux de Michelle Perrot, par exemple : « les secours sont distribués en numéraire, en nature (pain notamment) et, plus souvent, les délégués se défiant des tentations du cabaret, sous forme de bons libellés en argent ou en quantité de marchandises (pain, épicerie, viande aussi) »³⁸⁹. Pourtant, les usages « en nature » sont extrêmement rares parmi les caisses étudiées ici, puisqu'ils ne semblent concerner que deux grèves. Pour la grève des Catacombes, si Pierre Augros relate ainsi une expérience qui a duré quelques jours, il précise aussitôt que c'était le résultat de l'initiative individuelle d'un gréviste et exprime sa forte réprobation :

« Au début, il y a un collègue qui ramène petit-déj', café et tout. Les deux ou trois premiers jours. Après il dit « Ouais, il faudra d'ailleurs m'indemniser avec la caisse de grève pour ça. J'en ai eu pour 50 balles ». Et je lui dis « Mais toi t'es un fou, toi ! Arrête tout de suite d'acheter ça ! Qu'est-ce que tu fais ?! » Le mec, il ramenait des paquets comme ça de viennoiseries, il dépensait plein de thunes, et après il voulait qu'on l'indemnise ! Je lui dis « Non, non, non ! On arrête de manger sur le piquet ! Ça va pas ?! »

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

388 Zelizer Viviana, op. cit.

389 Perrot Michelle, op. cit., p.152.

C'est surtout la grève du Hyatt qui donne une place centrale à la forme alimentaire de la caisse. C'est sans doute lié à la composition très majoritairement féminine de l'effectif gréviste : il serait intéressant d'en faire une analyse à partir de la notion de *care*, ce qui n'a malheureusement pas été possible dans le cadre de ce mémoire. Dans l'expérience du Hyatt, on retrouve chez les dirigeants la même réprobation que dans la grève des Catacombes : c'est ce que l'on peut percevoir dans le « marquage social » que Claude Lévy applique aux différents fonds collectés lors de la grève.

« Il y avait plusieurs choses. Il y a eu la caisse de grève, effectivement, qui servait à alimenter les repas qu'elles [les grévistes] faisaient sur place : c'est à dire en gros, les passants qui donnaient, elles gardaient pour les repas. Il y a eu, bien sûr, la caisse de grève statutaire et la caisse de grève en ligne, qu'on gérait nous. Et il y a eu les caisses qu'on a fait sur les manifés ou sur les initiatives style « Cantine du 20e », des choses comme ça, où parfois, les grévistes demandaient à ce qu'on leur en file un peu pour la bouffe. Ce qui a des fois créé un peu de tensions, parce qu'en principe c'est plutôt pour la caisse de grève... comme on ne savait pas combien de temps allait durer cette grève »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

La destination des fonds (nourriture ou versements de la caisse de grève) semble ici précisément déterminée par leur origine et par leur mode de collecte : les seuls fonds dédiés à la nourriture sont ceux directement collectés par les grévistes, sur le piquet de grève ou lors d'initiatives militantes, alors que ceux gérés par le syndicat sont entièrement dédiés aux versements. C'est pourquoi l'argent des repas est tellement central dans le récit d'Hawa.

« Quand on a commencé la grève, le premier jour, bon on n'a pas mangé. C'est bon, on a laissé. Après, le lendemain, on s'est dit qu'on allait manger, qu'on allait préparer le repas, et Tiziri m'a dit « il faut aller au Leclerc, au magasin le moins cher, pour pouvoir acheter des sandwichs pour les grévistes ». Nous étions, je crois, 58 personnes au début de la grève. On était quand même nombreux. Après, elle ne m'a pas donné d'argent : je suis partie avec une collègue et j'ai pris ma carte bleue. Et c'est là que j'ai acheté des sandwichs pour une valeur de 148 €. [...] Le deuxième jour, je crois qu'on a commencé à mettre en place les repas. Mais des vrais repas. Et comme on connaît un collègue, qui s'appelle Camara, qui habite dans les foyers [de travailleurs africains], on commence à lui dire « Camara, tu ramènes du thiep³⁹⁰ du foyer ! ». Le thiep, là, au début, ça nous coûtait je crois 40 €. Plus, nous on achetait nos boissons, donc en tout on avait un budget par journée de 100 € ».

Entretien avec Hawa, le 8 janvier 2019.

L'arrangement décrit ici s'est ensuite poursuivi pendant les trois mois de grève : chaque jour, un gréviste amenait un plat différent pour la trentaine de présents sur le piquet de grève. Mais même après plusieurs mois, la tension à ce sujet n'a pas disparu entre les grévistes et les responsables

390 Le thiep est un plat traditionnel sénégalais à base de riz et de poisson.

syndicaux. Fin novembre 2018, lors d'une collecte des grévistes du Hyatt dans une manifestation, Tiziri m'a ainsi fait la remarque suivante, sur un ton désapprobateur : « *avec elles, c'est toujours pareil : « on va l'utiliser pour manger... » »*. Hawa raconte même que les fins de manifestations donnaient souvent lieu à une négociation avec Tiziri sur le partage des fonds récoltés : « *je lui dis « Fifty-Fifty ! ». Elle me dit « Non ! ». Je lui dis « Pourquoi ? ». Elle me dit « C'est pour le syndicat ! ». Je lui dis « Oui, mais nous, aussi, il faut qu'on mange ! Donc on partage ! » »*³⁹¹.

Ces fonds dédiés aux dépenses « en nature » étaient d'autant plus nécessaires qu'ils ne concernaient pas que la nourriture : ils ont aussi financé le transport de la nourriture, l'impression de grandes photos représentant les grévistes agressés par des vigiles, l'achat de couvertures pour les jours d'hiver sur le piquet de grève... Et cette familiarité avec des formes non-monétaires (en particulier alimentaires) de la caisse de grève est sans doute aussi ce qui permet d'expliquer la réaction d'une gréviste face à une situation délicate : alors que les collectes pour les caisses de grève sont toujours soigneusement distinguées de la charité (« les ouvriers prennent soin de marquer leurs distances vis-à-vis de la mendicité »³⁹² écrit Michelle Perrot), une gréviste m'a raconté qu'un jour où elle était assise derrière l'hôtel en attendant l'assemblée générale, un homme est passé devant elle, a cru qu'elle faisait la manche et lui a donné des gâteaux. Elle a conclu, en riant : « *j'ai rien dit, j'ai gardé !* ».

Supports monétaires et contraintes administratives

Au-delà des formes non-monétaires, les expériences étudiées opèrent également une distinction nette entre les différents supports monétaires : argent liquide, chèques, dons en ligne... Cette distinction peut correspondre à des contraintes de type administratif, dont les conséquences peuvent aller jusqu'à modifier la destination des fonds : Jean-Marc Salmon explique ainsi que le syndicat Interco CFDT des Hauts-de-Seine voulait donner 10 000 € à la cagnotte de soutien aux cheminots, « *mais comme ils n'avaient pas de carte de crédit, ils ne pouvaient pas le donner à Leetchi. Et nous, on n'avait pas de compte en banque. Donc ils les ont viré directement par chèque à l'association* »³⁹³ créée par les trésoriers des quatre fédérations syndicales cheminotes.

La distinction entre les supports monétaires des dons est importante car elle peut également avoir des conséquences sur la structuration même de la caisse de grève, comme l'explique Isabelle Calvet à propos de la caisse de Tolbiac :

391 Entretien avec Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme, le 8 janvier 2019.

392 Perrot Michelle, op.cit., p.155.

393 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

« D'un point de vue technique, on ne savait pas trop comment faire, parce qu'on avait de l'argent liquide ou des chèques. Et on s'était dit « mais qu'est-ce qu'on fait ? » (rire). Donc la collègue enseignante a dit « on va ouvrir un compte ». Sauf que ouvrir un compte... on n'avait pas d'assoc', on n'avait rien. C'était très impromptu. Donc on a ouvert un compte à son nom à elle, avec un chéquier à son nom à elle, pour lequel elle reçoit des relevés de compte, et pour lequel j'ai la signature. Donc en fait, moi j'ai le chéquier, je peux faire les chèques, et elle, elle reçoit les relevés de compte. »

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018

Cet impact du support monétaire des dons sur la structuration de la caisse est également ce qui explique la division des responsabilités de gestion de la caisse dans la grève du Hyatt.

« Un jour, on se dit « maintenant, la caisse de grève du piquet, on gère ». Personne ne la gérait. C'est là que c'est venu. Et moi, on m'a dit « Hawa, tu gères ». [...] On prend notre caisse, j'encaisse et je mets dans mon portefeuille parce que je peux pas ouvrir un compte. Mais je gérais. C'est à partir de là que tout ce qui est piquet de grève, tout ce qui est l'argent du quotidien, je gérais. »

Entretien avec Hawa, le 8 janvier 2019.

En catégorisant l'argent liquide récolté sur le piquet comme « argent du quotidien », Hawa illustre parfaitement la notion de « marquage social » proposée par Zelizer. Dans plusieurs expériences de caisses, l'argent liquide est en effet distingué des autres supports monétaires pour la « souplesse » d'usage qu'il permet. Pierre Augros explique ainsi que l'argent liquide récolté a permis d'effectuer des versements d'urgence aux grévistes qui en avaient le plus besoin, ou qui préféraient éviter les contraintes fiscales des versements bancaires : « avec le liquide, [...] il y a un premier versement pour les gens vraiment dans la merde et, peut-être dix jours plus tard, un versement en chèque pour les autres. [...] Il y avait aussi des collègues qui avaient des problèmes avec les impôts, donc on a privilégié de leur filer du liquide à eux »³⁹⁴. Gael Quirante fait le même raisonnement, mais en donnant à cette souplesse une vertu très politique :

« Il y a beaucoup de cash, qu'on a dépensé sur des trucs courants. Des fois, il y a un mec qui a besoin d'argent, tu lui files le billet. Ça peut arriver ça. [...] Très franchement, le cash, c'est juste que ça nous permet une certaine souplesse, dans les trucs à faire. Et puis on part d'un principe simple, c'est : moins il y a de transparence sur tout ce qu'on fait, pas par rapport aux collègues mais par rapport à la banque, à la boîte, au syndicat fédéral... mieux on se porte ! »

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Loin d'être un moyen « absolument fongible, qualitativement neutre, infiniment divisible et totalement homogène »³⁹⁵ comme le prétend souvent la science économique, l'argent devient ici, dans sa forme liquide, un instrument d'indépendance politique. Et cette forme liquide est d'autant

394 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

395 Zelizer Viviana, op.cit. ,p.40.

plus valorisée que les formes bancaires (chèques, virements) ont l'effet inverse sur les caisses de grève : elles les soumettent à un contrôle étatique plus marqué. Jean-Marc Salmon raconte ainsi que la création d'une association pour recevoir les dons destinés aux cheminots fait suite à une proposition des responsables syndicaux : ces derniers lui expliquent en effet que « *c'est un problème que les syndicats reçoivent l'argent : ça pose un problème comptable, légal* »³⁹⁶. Et Gael Quirante explique de la même manière les conséquences de la cagnotte en ligne sur la comptabilité de SUD Poste 92 : « *on va avoir un problème, parce que ça dépasse très largement les montants. Ça va nous obliger à avoir, je crois, des trucs de Cour des comptes* »³⁹⁷. Au-dessus d'un certain budget annuel, les syndicats sont en effet obligés de faire certifier leurs comptes, ce qui implique un coût financier et des contraintes administratives.

La dimension fiscale a également été abordée lors d'une réunion du comité de soutien à la grève des postiers, mais cette fois du point de vue des bénéficiaires de la caisse : un militant a ainsi demandé s'il n'y avait pas de risque que les versements de la caisse aux grévistes soient imposables, mais personne n'a répondu à cette question. Romain Altmann fait aussi référence à cette dimension fiscale des caisses de grève, mais du point de vue des donateurs : pour lui, cette question représente surtout une piste d'amélioration de la caisse.

« Ce n'est pas notre intention au départ, mais des gens te posent la question : « Est-ce que c'est déductible des impôts ? ». Et c'est là que c'est plus compliqué... Parce que ce serait une revendication à porter : exiger que les dons aux caisses de grève soient éligibles, au même titre que les dons aux syndicats. Ce qui est reconnu aux syndicats, c'est le fait que tu cotises à un syndicat, ce qui te donne droit à un crédit d'impôt de 66 %. Les dons aux associations d'utilité publique donnent droit au même crédit. Mais il faut que tu aies cette reconnaissance d'utilité publique quand toi tu proposes une caisse de grève. Il faudrait peut-être qu'on y travaille, ça fait partie des projets, de la faire reconnaître d'utilité publique ».

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Du « marquage social » au marquage politique ?

Au-delà des effets du support monétaire ou des contraintes fiscales, la notion de « marquage social » de l'argent permet également de saisir comment des sommes d'argent peuvent avoir un sens. On a déjà souligné le rapport étroit qu'entretiennent l'argent collecté par les caisses et la dimension temporelle de la grève, ce qu'on pourrait résumer par l'idée que « l'argent, c'est du temps ». Cette idée permet par exemple de comprendre le calcul effectué par Pierre Augros : « *1400 balles, c'est*

396 Entretien avec Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots, 19 novembre 2018.

397 Entretien avec Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, le 25 novembre 2018.

deux jours de grève par agent, puisqu'on était chaque jour à peu près 14 grévistes »³⁹⁸. Elle permet aussi de saisir l'urgence temporelle derrière les propos de l'un des secrétaires départementaux de SUD Poste 92 : « *on est en vraie galère financière. Pour certains grévistes, le dernier versement remonte à août ou septembre. Peu de grévistes ont eu une paye en novembre. Pour rattraper le retard, il nous faut 70 000 € avant la fin de la semaine, plus les 150 000 pour novembre* »³⁹⁹. Ces sommes d'argent précises représentent donc à la fois des dettes temporelles et des délais supplémentaires pour la grève. Et on retrouve cette ambivalence des sommes d'argent dans l'analyse de Jean-Marc Salmon : selon lui, les dons à la cagnotte de soutien aux cheminots ont commencé à décroître sérieusement à partir du cap symbolique du million d'euros récoltés. « *Le problème, c'est le million : c'est tellement inattendu qu'il y ait un million... Les gens pensent que c'est beaucoup, alors que c'est pas beaucoup !* ». Ici aussi, des sommes apparemment abstraites ont en réalité un sens politique, et des conséquences très concrètes.

En plus de leur montant, ces sommes ont aussi un sens différent selon le marquage qui leur est fait, en entendant cette fois-ci le marquage au sens d'une appropriation symbolique (comme on marquerait un animal). Cette dimension est même au centre du récit que fait Romain Altmann du conflit qui a opposé InfoCom et la confédération CGT à propos de la caisse :

« Pour eux, c'était de l'argent qui nous avait été donné... Alors que c'était pas l'argent d'InfoCom, loin de là : c'était l'argent des donateurs, dans lesquels il n'y a pas que des gens de la CGT, sur les 10 000 qui avaient donné... Pour eux, il y avait une exigence à considérer que c'était notre argent, et donc comme c'est notre argent, ça revient aux syndiqués CGT »

Entretien avec Romain Altmann, le 22 janvier 2019.

Ici, les deux marquages divergents du même argent sont immédiatement synonymes d'usages contradictoires. On est donc précisément dans le cadre de l'une des définitions que Zelizer donne du « marquage social » : « restreindre les usages des monnaies, [...] distinguer des monnaies en établissant un lien entre la provenance d'une somme et son usage »⁴⁰⁰. Cette détermination de l'usage d'une somme d'argent par sa provenance apparaît encore plus clairement dans la catégorisation que fait Claude Lévy des différents financements de la grève du Hyatt :

« La caisse de grève, statutairement, ça nous dégage à peu près 50 000 € par an. Et là, par exemple, au Vendôme, les 50 000 €, on les avait bouffé après le premier mois de grève. Et la grève a duré trois mois... [...] On a eu 52 grévistes dès le départ, donc... Du 25 septembre au 31 octobre, ça nous a fait à peu près 1000 balles par gréviste, donc on avait bouffé la caisse de grève. Ce qui fait que [...] au bout d'un mois de conflit, on a lancé une caisse de grève en ligne, où Tiziri a fait un gros

398 Entretien avec Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes, le 20 février 2019.

399 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, 20 novembre 2018 à la Bourse du travail.

400 Zelizer Viviana, op.cit., p.322.

boulot. Et on a pu à la finale récolter 26 000 €, plus on a fait pas mal de tamtam dans les structures, là aussi c'est Tiziri qui a beaucoup bossé. On a eu à peu près 15 000 € des structures. Ce qui a fait qu'on a pu assurer le deuxième mois de grève. Et le troisième mois de grève, il était convenu qu'entre guillemets, ils se payaient la grève avec le 13e mois. »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Ici, chaque provenance détermine un usage différent de l'argent, dans une succession chronologique précise. Et on retrouve le même type de détermination dans la distinction que fait Tiziri Kandi, entre l'argent de la caisse statutaire et les dons collectés :

« Quand on reçoit des dons, c'est pour la grève. Donc ça va être partagé sur l'ensemble des grévistes. [...] La question c'est simplement sur notre caisse statutaire, qu'on ne peut pas faire jouer pour tous. Mais tout ce qui est sur LePotCommun par exemple, tout ce qui est les chèques à la caisse de grève, moi je vais pas dire « Ah ! C'est moi qui ai appelé telle fédération qui nous a donné 5000 €, donc ça va être réparti seulement sur les salariés de la sous-traitance ». Ça n'a pas de sens ! Les gens, quand ils donnent, ils donnent à la grève, donc ils donnent à l'ensemble des grévistes. La question c'est simplement : quand t'as une caisse de grève du syndicat, tu la fais jouer pour tes syndiqués. Ça paraît logique, mais ça ne l'est pas aux yeux de tout le monde... »

Entretien avec Tiziri Kandi, le 21 novembre 2018.

La tonalité de justification de cette explication s'explique par les débats survenus lors de l'AG de « versement » déjà évoquée : bien qu'étant adhérents de l'US Commerce 75, les neuf salariés du Hyatt pensaient bénéficier de la caisse statutaire de la CGT HPE. Ce qui paraît évident à Tiziri ne l'est donc pas tant que ça, et il est même pour le moins paradoxal qu'un syndicat comme la CGT HPE, dont la « *marque de fabrique* »⁴⁰¹ est le combat contre la sous-traitance et pour « *la reconstitution de la communauté de travail* »⁴⁰², reproduise sur le terrain de la caisse de grève la division entre salariés du donneur d'ordre et de la sous-traitance.

Parmi les expériences de caisses étudiées, c'est celle des cheminots en 2018 qui soulève le plus clairement les enjeux politiques du marquage de l'argent. Dans les deux messages suivants, tirés d'un fil de discussion WhatsApp de cheminots grévistes, le syndicat SUD-Rail de Paris St Lazare tente de convertir le marquage de l'argent en affirmation d'une orientation politique, et même en source de prestige distinctif :

401 Entretien avec Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE, le 7 février 2019.

402 Ibid.

Illustrations n°23 et 24 - Messages WhatsApp de SUD Rail St Lazare



Cette démarche s'est également traduite par la distribution d'un tract intitulé « Caisses de grève » aux cheminots de la région : le syndicat y conteste les règles d'indemnisation des autres caisses, et y affirme son orientation politique en procédant à un nouveau marquage de l'argent.

« "Caisses de grève" au pluriel car le syndicat SUD-Rail de Paris Saint-Lazare a fait le choix de la solidarité, de la mutualisation et de la transparence. En effet, alors que la caisse nationale des intellectuels lancée sur Leetchi différencie les dossiers des grévistes en fonction de la date de réception de ceux-ci, entraînant ainsi un différentiel conséquent pour la même grève, pour un même nombre de jours de grève entre les grévistes et ceci sans prendre en compte les jours de grève hors calendrier de la "perlée" tout en limitant également le nombre de journées de grève à un maximum de 9 jours par mois et sans prendre en compte les journées de grève du mois de juin, SUD-Rail Paris Saint-Lazare fait le choix fort et assumé de prendre en charge la totalité des jours de grève, d'avril à juin, des demandeurs quelle que soit la date du dossier ou les modalités de grève, perlée et/ou reconductible. Mais nous ne nous arrêtons pas là et conformément à nos principes militants démocratie ouvrière directe, nous avons également fait le choix de mutualiser l'ensemble des sommes versées au titre de la solidarité avec les grévistes donc la caisse "Leetchi" mais aussi des dons parvenus directement à notre syndicat et notre fédération syndicale. »

Tract « Caisses de grève » de SUD-Rail Paris St Lazare⁴⁰³

Comme le montrent ces exemples, le « marquage social » de l'argent est non seulement déterminé par les supports (monétaires ou non) des fonds, mais également par l'orientation politique des responsables de chaque caisse, et par leur position dans le champ syndical.

⁴⁰³ Document entier en Annexe, p.215.

4. Les mises en scène du rapport à l'argent

Après avoir étudié l'origine des fonds récoltés, les règles d'attribution de l'argent et les « marquages sociaux » de l'argent, il s'agit désormais de mettre en lumière les manières dont les différentes expériences de caisses de grève inscrivent le rapport à l'argent dans des configurations spatiales, sociales et narratives spécifiques, c'est à dire dans des mises en scène s'adressant à un public. Pour cela, on se penchera tout d'abord sur les mises en scène relatives aux donateurs et aux bénéficiaires des caisses de grève. Puis on interrogera la manière dont ces mises en scène s'intègrent à la stratégie de lutte des grévistes.

Mises en scène du don et du versement

Parmi les caisses étudiées, c'est celle de Tolbiac qui semble accorder le moins d'importance à la mise en scène du don. C'est probablement la conséquence de son périmètre de solidarité particulièrement restreint : cette caisse fonctionnant surtout comme un mécanisme de redistribution entre les personnels des différents services de l'université, l'interconnaissance généralisée y permet des relations individuelles directes entre donateurs et percepteurs.

« Via les listes de diffusion syndicale, on a fait appel à des dons. Donc on donnait nos adresses, et on recevait par la Poste, ou alors les gens passaient dans les bureaux. Moi, ils passaient me voir dans mon bureau. Ou quand ils croisaient [l'autre responsable de la caisse], ils lui donnaient les chèques. C'était un peu de bric et de broc, mais c'était comme ça. De temps en temps, je voyais débarquer trois ou quatre personnes, qui me disaient « c'est bien toi la caisse de grève ? » : « oui, oui ! » (rire) »

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

La configuration est très différente pour la grève du Hyatt, par exemple, puisque les passants de la rue de la Paix qui donnent à la caisse sont de parfaits inconnus : c'est la présence du piquet de grève qui semble provoquer leur geste. Mais Hawa raconte également comment l'organisation de repas festifs sur le piquet de grève constitue un moyen d'attirer activement les dons :

« Moi, je vois que les Français, quand on leur dit de venir pour une manifestation, là, le piquet de grève, on dirait que le repas, ils peuvent pas partir sans donner quelque chose. Et je me dis « mais pourquoi ? ». Mais quand ils mangent, on dirait

qu'ils sont obligés de mettre 10 €, ils sont obligés de mettre 20 €. Là aussi, ça rapporte : on peut avoir 400 € ou 500 €».

Entretien avec Hawa, le 8 janvier 2019.

Illustration n°25 : repas festif sur le piquet de grève du Hyatt, 8 octobre 2018 (crédit Taha Bouhafis)



Hawa raconte également une anecdote qui permet de percevoir des éléments de mise en scène du rapport à l'argent de la part des donateurs.

« Au début de la grève, il y a quelqu'un qui est venu et qui nous a donné un chèque de 20 000 € ! Tout le monde était content ! 20 000 € ! [...] Claude Lévy était tellement content que le lendemain, il a mis le chèque à la banque. Parce que tout le monde disait « Oui ! Vive la grève ! Vive la grève ! » Et après, Lévy dépose le chèque : sans provision... »

Entretien avec Hawa, le 8 janvier 2019.

Les caisses de grève étudiées semblent se distinguer de la même manière en ce qui concerne la mise en scène du versement des indemnités aux grévistes. En effet, la caisse de Tolbiac se caractérise là aussi par une relation individuelle entre les gestionnaires et les bénéficiaires de la caisse.

« C'était individuel. Moi, je demandais aux collègues s'ils voulaient que je passe les voir, s'ils étaient là. Sinon, on donnait des rendez-vous. [...] Donc c'était pas cérémoniel : je faisais le chèque de la somme, et j'arrivais juste avec mon chéquier et mon stylo ».

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

Le contraste est donc encore très fort avec la caisse du Hyatt, qui procède au contraire à des versements collectifs et très cérémoniels :

« En général, c'est un rassemblement : on appelle les salariés un par un à la tribune... C'est toujours le même mode opératoire. Avec ou sans musique : des fois on arrive à avoir des petits orchestres qui viennent »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

Illustration n°26 : AG de « versement » du Hyatt, 9 novembre 2018, Bourse du travail



Cette mise en scène collective permet non seulement une forme de communion du groupe mobilisé, mais également un certain jeu autour du rapport à l'argent. Lors de ces AG de « versement », j'ai ainsi pu observer une gréviste se rendre à la tribune pour récupérer son chèque en simulant la démarche d'un défilé de mode, une autre faire mine de tendre son chèque à un collègue avant de retirer son bras brusquement, ou encore un groupe de grévistes échanger des moqueries relatives à l'argent (*« ils sont où nos chèques-cadeaux ?! »*, *« y a rien pour toi aujourd'hui ! »*, *« toi, t'aimes bien les chèques ! »*...).

Montrer que « la grève paie mieux que les patrons ! »⁴⁰⁴

Mais les mises en scène du rapport à l'argent ne s'adressent pas qu'aux grévistes ou aux donateurs : ils s'adressent aussi, et même surtout, aux adversaires de la grève : c'est pourquoi ils sont à chaque

404 Titre du tract de bilan de la grève du Hyatt par la CGT HPE.

fois constitutifs d'une stratégie de lutte. Trois options tactiques se présentent ainsi aux organisateurs de caisses : le silence, la manipulation des chiffres, la démonstration de force publique.

Michel Pigenet présente ainsi la première option : selon lui, la « répugnance à parler d'argent répond aussi à un souci tactique. L'état des caisses pèse sur la combativité et la capacité de manœuvre syndicales. *« Il ne faut pas crier trop haut ce que l'on possède et encore moins ce que l'on ne possède pas »*, argue un militant de Roubaix opposé à la communication des bilans »⁴⁰⁵. Ce silence tactique est censé assurer un avantage à la grève, en privant ses adversaires de la connaissance des ressources disponibles. On retrouve la même idée dans la « *leçon de communication* » qu'un responsable fédéral de SUD PTT donne aux grévistes du 92 : *« c'est pas bien de dire aux journalistes que vous avez une caisse de grève qui permet de tenir »*⁴⁰⁶. Les dirigeants de la grève se sentent pourtant obligés de répondre aux interpellations des journalistes : *« les journalistes nous demandent « comment vous tenez ? ». Alors on fait quoi ? On répond qu'on vend du shit ?! »*⁴⁰⁷. Dans un contexte de forte médiatisation des grèves longues, le silence ne semble pas représenter une option crédible pour les caisses de grève actuelles.

La deuxième option, qui s'adresse plutôt aux donateurs, consiste à sur-évaluer ou sous-évaluer les ressources disponibles pour motiver les dons. Nicolas Delalande mentionne ainsi la tactique de l'AIT en 1871 : « la surmédiatisation de l'élan de solidarité provoque un décalage entre les fonds supposés arriver, annoncés en grande pompe, et les rentrées effectives, beaucoup plus restreintes. Marx reconnaît, comme d'autres, que les sommes déclarées le sont parfois par anticipation, pour « inciter d'autres personnes à souscrire » »⁴⁰⁸. Mais parmi les caisses étudiées, seule la démarche inverse a pu être observée : lors d'un comité de soutien à la grève des postiers, un dirigeant du syndicat annonce ainsi *« on a gagné au tribunal : la réorganisation d'Antony est annulée et on gagne 50 000 € d'astreinte, qui ont été payés. Mais c'est à garder discret, pour ne pas démobiliser : parce qu'on a toujours besoin d'accélérer pour la caisse de grève »*⁴⁰⁹. Si la démarche de sur-évaluation a bien été pratiquée par la caisse du Hyatt, c'est plutôt en direction des grévistes : selon Hawa, la caisse statutaire de la CGT HPE ne disposait pas des fonds nécessaires pour faire face à une grève longue, et c'est donc un « bluff » qui a permis de donner confiance aux salariés pour commencer la grève.

« Ils ont tenu un mois, ils ont tenu deux mois, mais c'était des promesses ! Parce que eux, peut-être aussi c'était du bluff, parce qu'ils croyaient que ça n'allait pas durer.

405 Pigenet Michel, art.cit.

406 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, Bourse du travail de Paris, 16 octobre 2018.

407 Ibid.

408 Delalande Nicolas, op.cit., p.162.

409 Comité de soutien à la grève des postiers du 92, Bourse du travail de Paris, 30 octobre 2018.

Parce que nous, on fait toujours deux jours [de grève], et après les patrons disent « oui c'est bon ! ». Mais là, ça a duré trois mois... Et ils ont même pris le budget de 2019 pour nous payer au mois de novembre »

Entretien avec Hawa, le 8 janvier 2019.

La ressemblance est frappante avec un épisode de la grève des mineurs d'Anzin en 1884, décrit par Michelle Perrot : Basly, le dirigeant principal de la grève (qui a servi de modèle à Zola pour le personnage d'Etienne Lantier) se promène « durant toute la grève une bourse à la ceinture pour rassurer les mineurs ». Mais il ne s'agit pourtant que d'une mise en scène : après la défaite, il est « sommé de s'expliquer sur la fonte de ce mirifique magot »⁴¹⁰.

La troisième option tactique, la démonstration de force, est de loin la plus fréquente. Sa logique est bien exposée par Nicolas Delalande : afficher l'étendue des ressources disponibles permet « d'impressionner les patrons et de leur montrer que, en cas de conflit majeur, les ouvriers peuvent tenir plusieurs semaines, voire plusieurs mois »⁴¹¹. En réalité, c'est surtout pour cette raison que la CGT HPE procède à des versements cérémoniels :

« À chaque fois, on fait une remise officielle pour foutre les boules au patron. [...] Symboliquement, c'est important pour casser le moral des tauliers. C'est très très important. [...] Parce qu'au début, ils n'y croient pas, les tauliers. Ils disent « Oui, ça c'est un coup d'esbroufe de la CGT ». Mais quand tu fais un rassemblement spécial où tu remets les chèques de la caisse de grève, ça les fait chier, ça leur donne un coup au moral. »

Entretien avec Claude Lévy, le 7 février 2019.

La mise en scène du versement constitue donc surtout un coup tactique. Les cagnottes de soutien « extérieures » suivent le même raisonnement : si Jean-Marc Salmon raconte avoir remis un chèque géant aux dirigeants syndicaux cheminots (« on avait remis un chèque en bois où il y avait écrit « 1 000 000 € » »), et si Romain Altmann raconte avoir passé beaucoup de temps à remettre de tels chèques aux grévistes en juin 2016 (« pendant le mois de juin, on a fait que ça, d'aller à droite à gauche remettre les chèques »), c'est à la fois pour rendre public le soutien dont bénéficient les grévistes et pour impressionner les patrons.

410 Perrot Michelle, op. cit., p. 152.

411 Delalande Nicolas, op.cit., p.86.

Illustration n°27 : Remise du chèque d'un million d'euros aux syndicats cheminots, 3 mai 2018



C'est ce qu'exprime clairement Pierre Augros à propos de la remise du chèque géant d'InfoCom aux grévistes des Catacombes :

« Remise de chèque sur le piquet, avec des photos et tout. On a bien fait exprès de les mettre sur le Facebook dans la foulée, parce que la direction, elle nous suivait : pour qu'ils voient qu'on avait du pognon. [...] On l'a mis exprès pour qu'ils le voient, pour qu'ils sachent qu'on allait tenir. »

Illustration n°28 : remise du chèque d'InfoCom à SUD-Rail St Lazare, 13 novembre 2018



Cet examen du rapport à l'argent dans les expériences de caisses de grève permet de tirer plusieurs conclusions. Ainsi, si l'importance accordée à l'origine des fonds collectés découle de l'impératif de transparence qui pèse sur les responsables de caisses, cette origine détermine en retour les usages qui peuvent être faits de ces fonds. Ces usages sont également déterminés par la position des responsables dans le champ syndical et par les règles qui régissent les caisses, aboutissant parfois à des situations paradoxales de rupture d'équité. Enfin, la mise en scène du rapport à l'argent donne un rôle central aux apparences plutôt qu'aux ressources réelles, et elle découle toujours d'une stratégie de lutte.

Conclusion

L'ambition de cette recherche a été de répondre à plusieurs questions soulevées par la réapparition paradoxale des caisses de grève dans un contexte de déclin des grèves. Elles pourraient se décliner de la façon suivante : Comment comprendre que la centralité des caisses de grève dans le répertoire d'action gréviste fluctue aussi fortement depuis la fin du 19^e siècle ? Parmi les contraintes qui pèsent sur les grévistes, quelles sont celles qui suscitent la mise en place des caisses de grève, et quelles sont celles qui en découlent ? Quelles sont les propriétés sociales (individuelles et collectives) qui disposent certains acteurs à organiser ces caisses, et quelles positions occupent-ils au sein du champ syndical ? Quelles formes prend le « marquage social » de l'argent dans ces expériences, et comment le rapport à l'argent y est-il mis en scène ? L'analyse de huit expériences récentes de caisses de grève a permis de faire émerger quelques éléments de réponse à ces questions.

Les résultats principaux

L'approche socio-historique a tout d'abord permis de mettre en évidence la succession des sources qui permettent d'analyser les expériences de caisses de grève, provoquant à chaque fois des biais différents : les sources judiciaires ont ainsi laissé la place aux sources administratives, puis aux sources syndicales, médiatiques, et enfin aux réseaux sociaux. Parallèlement, les expressions désignant les caisses de grève ont elles-mêmes connu d'importantes mutations, charriant à chaque époque des conceptions différentes de la solidarité financière : le « sou des grèves » est ainsi devenu « secours de grève » puis « caisse de résistance », avant que l'expression « caisse de grève » ne finisse par s'imposer, puis être récemment concurrencée par celle de « cagnotte ». L'examen des rapports entre l'usage des caisses de grève et les cycles économiques a permis de déplacer la focale vers la perception qu'ont les acteurs de la conjoncture économique et politique qui les entoure, constituant une forme inversée de « conscience ouvrière de conjoncture ». Enfin, un effort de périodisation a mis en évidence cinq « âges » distincts dans l'histoire des caisses de grève : le dernier, depuis une dizaine d'années, étant surtout caractérisé par leur renouveau, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication.

L'analyse des caisses de grève du point de vue de leur inscription dans un « répertoire d'action collective » a permis d'identifier les contraintes auxquelles répond leur mise en place : il s'agit notamment des contraintes relatives aux rôles de l'État et du patronat, constitutives d'une « structure des opportunités politiques » spécifique à chaque grève. Cette analyse a également mis en évidence la manière dont ces caisses produisent en retour de nouvelles contraintes qui pèsent sur leurs organisateurs : en particulier des contraintes financière, temporelle et en termes de « cadrage ». Cette idée est bien résumée par Maxime Leroy : « au salaire est substitué l'aide

pécuniaire des autres corporations ; au contremaître et au patron, la discipline que les circonstances imposent au groupe des grévistes [...] ; à la dépendance patronale et économique, la dépendance des grévistes à l'égard de tous les autres ouvriers qui leur viennent en aide »⁴¹². En étudiant le répertoire d'action spécifique qui accompagne le recours aux caisses de grève, on a aussi pu établir l'existence d'une véritable « gréviculture » dans les secteurs concernés, et éclairer les modes de circulation de cette forme d'action entre les collectifs militants.

En se penchant sur les itinéraires et les propriétés sociales de leurs acteurs, on a pu établir que l'animation des caisses de grève actuelles est intimement liée, d'une part, à un engagement politique précoce à l'extrême gauche et à l'expérience du syndicalisme étudiant, d'autre part, à des traditions syndicales ancestrales et à des secteurs constituant souvent des « élites professionnelles ». Analyser la situation de ces acteurs au sein du champ syndical a aussi permis de mettre en évidence non seulement une certaine marginalité, résultant notamment de l'importance qu'ils accordent à la critique des bureaucraties syndicales, mais également de forts liens d'interconnaissance et de collaboration militante, constitutifs d'un espace social spécifique. Ce qu'éclairent surtout ces différentes dimensions, c'est donc la centralité d'une perspective politique, ce que Romain Altmann résume bien à propos de la caisse d'InfoCom : « *in fine, au-delà de la solidarité qu'on apporte, qui est réelle, [...] on s'est rendu compte au fil du temps, qu'elle a eu d'autres fonctions : tout simplement, elle incarne finalement une forme d'idéologie ou de ligne politique* »⁴¹³.

Enfin, l'étude du rapport à l'argent et des « marquages sociaux » a mis en lumière l'injonction à la transparence financière qui pèse sur les organisateurs de caisse, et le bricolage pratique (parfois relativement paradoxal) qui accompagne nécessairement la formulation de règles de fonctionnement. Les usages de l'argent ainsi décrits sont également apparus comme principalement déterminés par la provenance des fonds et par l'orientation politique des organisateurs. Tous ces éléments se matérialisant, enfin, dans des mises en scène qui témoignent à la fois des stratégies de lutte qui guident les dirigeants des grèves, et des rapports sociaux qui relient donateurs, organisateurs et bénéficiaires des caisses.

De la réciprocité à l'institutionnalisation ?

Comme on l'a mentionné en introduction, les travaux précédents sur les caisses de grève ont mis au centre de leur analyse la notion de réciprocité. C'est en particulier le cas pour l'ouvrage récent de Nicolas Delalande, qui écrit : « la solidarité ouvrière n'est pas un droit absolu et universel : elle ne prend sens que dans le cadre d'une relation de réciprocité, où chacun occupe tour à tour le rôle de

412 Leroy Maxime, op.cit., p.667.

413 Entretien avec Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom, le 22 janvier 2019.

contributeur et de bénéficiaire »⁴¹⁴. La question se pose donc de ce qu'il peut advenir de ce principe de réciprocité, dans un contexte où la forte raréfaction des grèves rend très improbable pour les contributeurs des caisses de grève d'en devenir un jour les bénéficiaires. De manière assez surprenante, l'enquête a justement montré que cette réciprocité demeurerait absolument centrale au sein de l'espace social des caisses de grève. C'est ce qu'illustrent, de manière concrète, les nombreux échanges de dons constatés entre les caisses étudiées, mais aussi, de manière plus volontariste, l'appel vibrant lancé par Tiziri Kandi lors de la dernière assemblée générale des grévistes du Hyatt :

« Il faut aller à la rencontre des secteurs en lutte, à la rencontre des nouveaux soutiens : tous ceux qui ont fait circuler une caisse de grève dans leur boîte, tous ceux qui ont organisé une cantine de solidarité, tous ceux qui ont organisé des événements pour verser à la caisse. [...] La lutte continue dans les autres boîtes ! Il faut perpétuer cette tradition de solidarité, car la solidarité va dans les deux sens ! C'est une véritable expérience de solidarité syndicale et de solidarité politique, de solidarité de classe ! »⁴¹⁵

Intervention de Tiziri Kandi, le 21 décembre 2018

On retrouve ici, avec une précision assez surprenante, la définition que Pierre Rosanvallon donnait des caisses de grève : des « institutions permettant de socialiser l'action revendicative pour faire de chaque lutte ponctuelle un épisode articulé sur un combat de classe global »⁴¹⁶. Et cette définition soulève d'emblée une autre interrogation qui a traversé cette recherche : les caisses de grève relèvent-elles d'une stratégie de lutte éphémère ou d'une institution syndicale de service aux adhérents ? La pérennisation des caisses de grève représente en effet un enjeu décisif pour les grèves à venir : elles en représentent même l'enjeu central, si l'on en croit le sociologue Dominique Andolfatto⁴¹⁷. Mais si les caisses étudiées ici semblent, à première vue, se répartir de part et d'autre de ce clivage, on gagne, en réalité, à envisager la question de manière plus dynamique. Il s'agit en effet de saisir la tension qui relie ces deux pôles, et qui contraint la plupart des caisses étudiées à évoluer dans un entre-deux temporaire et mouvant. Les dirigeants de la grève des Catacombes ont ainsi envisagé de pérenniser leur caisse, mais se sont immédiatement heurtés aux préoccupations contradictoires des grévistes :

« À partir du moment où on se dit « on a de quoi garder de l'argent », [...] le mec de la CGT se dit « il faut penser à la suite, il faut penser à mettre de l'argent de côté pour une caisse de grève, pour le futur ». Et donc les collègues, eux, ils commençaient à se dire « on va s'indemniser à 100 % ». Il y en a même qui disaient « on va se mettre à 120 % ! » ou des trucs comme ça, « on va faire du bénéf' ! ». Lui, il était plutôt dans la dynamique de se dire « non, on va garder de l'argent de côté », et c'était bien, mais c'était peut-être trop loin des préoccupations, du niveau de

414 Delalande Nicolas, op. cit., p.111.

415 Intervention de Tiziri Kandi lors de la dernière assemblée générale des grévistes du Hyatt, le 21 décembre 2018 à la Bourse du travail.

416 Rosanvallon Pierre, op. cit., p.183.

417 <https://www.capital.fr/economie-politique/les-caisses-de-greve-une-arme-de-dissuasion-massive-1136533>

conscience des collègues ».

Entretien avec Pierre Augros, le 20 février 2019.

Et si la caisse de Tolbiac est demeurée relativement informelle pendant plus de douze ans, le départ à la retraite de sa responsable principale semble avoir été suffisant pour l'engager dans une dynamique d'institutionnalisation partielle :

« Je me suis engagée à créer une assoc' pour gérer ça. Parce que là, ça ne va plus être possible (rire). Mais depuis toutes ces années, on n'a pas réussi à formaliser la chose : parce qu'on a tous été pris dans des tas de trucs, que ça fonctionne quand même pas mal, et qu'on a jamais été contestés sur nos décisions. Mais après, je ne vais plus m'occuper de tout ça. Donc je vais créer l'association, et ce sera géré avec un trésorier, un président... Bref ce sera plus clair et officiel. Ça nous paraît mieux. »

Entretien avec Isabelle Calvet, le 15 octobre 2018.

Si la forme associative est ici envisagée surtout comme un moyen d'assurer la continuité de la caisse et d'officialiser sa comptabilité, elle joue en revanche un tout autre rôle dans le projet des postiers du 92. « L'Association des Ami.e.s de SUD Poste 92 », créée en janvier 2019 (donc en plein milieu de leur grève actuelle), vise en effet à constituer des réserves financières en vue des futures grèves.

« Malgré la volonté, on n'a jamais réussi à avoir une véritable caisse de grève antérieure au conflit. C'est toujours le conflit qui génère cette caisse de grève, avec un petit apport d'origine du syndicat. Par exemple dans cette grève, le syndicat a dû apporter 10 000 ou 12 000 € au début, pour permettre d'avoir un petit matelas de début. Ce qui est ridicule. Là, ce sur quoi on cogite, en partie par la mise en place d'une association des Ami.e.s de SUD Poste 92, c'est, avant même les conflits, d'avoir une caisse de grève conséquente, importante, qui permette de pouvoir s'affronter à la boîte et à la direction. [...] Là, on a eu les statuts de l'assoc', et le compte qui est ouvert. Donc normalement, dans la semaine, l'idée c'est de rendre publique l'association, avec l'objectif, d'ici trois mois, d'avoir au moins 500 adhérents »

Entretien avec Gael Quirante, le 25 novembre 2018.

Une plaquette de présentation présente la démarche de la manière suivante : « Nous avons créé l'association « Les Ami.e.s de SUD Poste 92 », ouverte aux postiers et non postiers, afin d'aider à la mise en place d'une caisse de solidarité permanente en cas de futurs conflits et pour faire face à la répression ». L'objectif est ainsi de faire adhérer les soutiens extérieurs, et de transformer leurs contributions à la caisse de grève en cotisations mensuelles : il s'agit donc bien, de manière originale, de créer une « institution permettant de socialiser l'action revendicative ».

La question de la pérennisation des caisses de grève demeure donc largement ouverte à l'issue de cette enquête : si les caisses statutaires de la CFDT et de la CGT HPE, la cagnote pérenne de la CGT InfoCom et l'Association des Ami.e.s de SUD Poste 92 semblent être des expériences concluantes, elles ne semblent pas, en revanche, avoir été jusqu'à présent en mesure d'enclencher un

« cycle de protestation » s'accompagnant d'une imitation massive de leur démarche.

Quelques limites et pistes de recherche

Pour finir, ce mémoire présente certaines faiblesses, auxquelles je n'ai pas réussi à remédier dans le temps imparti. La principale est sans doute la place exagérée accordée aux extraits d'entretiens : une part importante du *verbatim* aurait en effet dû laisser la place à une approche plus synthétique, ce qui aurait peut-être également permis de réduire la taille (peut-être excessive) du mémoire. Une autre faiblesse consiste en l'absence de travail sur archives syndicales, ce qui a limité l'ambition socio-historique de la première partie. Pour les parties suivantes, ce manque se ressent surtout en ce qui concerne la comptabilité des caisses : l'absence de données issues des archives m'a amené, pour ainsi dire, à « prendre pour argent comptant » les déclarations des personnes interviewées. L'enquête aurait aussi gagné à inclure des responsables syndicaux fédéraux et confédéraux parmi ces personnes interviewées : la compréhension des logiques nationales de la CFDT, de la CGT et de l'Union syndicale Solidaires en aurait été grandement améliorée. C'est également le cas des dirigeants patronaux : si le rôle décisif des patrons a bien été souligné, il n'a été abordé qu'au travers du regard que les grévistes portaient sur eux. Enfin, l'étude de la « chaîne de solidarité » qui relie les grévistes aux organisateurs de caisse et aux donateurs est incomplète en l'absence d'une analyse de ces derniers : à l'issue de cette enquête, les propriétés sociales des donateurs et les ressorts de leur don demeurent encore relativement mystérieux. Toutes ces limites constituent en même temps des pistes pour une future recherche, de même que la perspective d'une comparaison internationale, notamment avec des pays où les caisses de grève s'inscriraient dans des traditions syndicales radicalement différentes.

Bibliographie

Les thèmes centraux de la bibliographie sur laquelle s'est appuyée cette recherche sont : la sociologie de l'action collective, la sociologie et l'ethnographie économiques, l'anthropologie du don, la sociologie et l'histoire du mouvement ouvrier, du syndicalisme et de la grève.

- Andolfatto Dominique, Labbé Dominique, « La transformation des syndicats français. Vers un nouveau « modèle social » ? », *Revue française de science politique* 2006/2 (Vol. 56), p. 281-297.
- Andolfatto Dominique, Labbé Dominique, *Les syndiqués en France (1990-2006)*, Nancy – Grenoble : Institut d'études politiques de Grenoble-PACTE, 2007.
- Andolfatto Dominique, Labbé Dominique, *La CGT, organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997.
- Baret Paul. Journal de grève [Notes de terrain], *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 115, décembre 1996. Les nouvelles formes de domination dans le travail (2) pp. 3-26.
- Beaud Stéphane et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- Beaumont Amélie, Tirer parti de l'ordre établi ?, *Les socialisations politiques au travail dans un hôtel de luxe*, *Politix*, 2018/2, n°122, pp.79 à 105.
- Becker Howard, Whose side are we on ?, *Social Problems*, vol.14, 1967
- Bergeaud Antonin, Cette Gilbert, Lecat Rémy, Le produit intérieur brut par habitant, sur longue période en France et dans les pays avancés : le rôle de la productivité et de l'emploi, *Economie et Statistique* n°474, 2014.
- Bérout Sophie, Pour une sociologie politique du syndicalisme : structures, pratiques et représentations, Mémoire d'HDR soutenu en 2018.
- Bérout Sophie, Denis Jean-Michel « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du « modèle » confédéral », *La Revue de l'Ires*, 2012, p.67-92.
- Beroud Sophie (dir.), *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Croquant, 2008.
- Bérout Sophie, Denis Jean-Michel « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du « modèle » confédéral », *La Revue de l'Ires* 2012/4 (n° 75), p. 67-92.
- Bérout Sophie et Yon Karel : « Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites : une analyse des contradictions syndicales », *Modern and contemporary France*, 20 (2), 2012, p. 169-183.
- Bérout Sophie, Yon Karel, « Institutionnalisation et bureaucratisation du syndicalisme : pour une lecture dialectique », in D. Mezzi (dir.), *Nouveau siècle, nouveau syndicalisme*, Paris, Syllepse, 2013.

- Béroud Sophie, « Piste pour une lecture marxiste des enjeux syndicaux contemporains », *Contretemps*, n°28, 2016, pp. 81-91.
- Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Bonelli Laurent, Carrié Fabien, *La fabrique de la radicalité*, Paris, Seuil, 2018.
- Bouffartigue Paul, Bouteiller Jacques, Giraud Baptiste. *L'émiettement et la localisation des conflits du travail. Le cas des grèves de facteurs (2013-2018)*. Journées Internationales de Sociologie du Travail, Jul 2018, Paris, France. <halshs-01813871>.
- Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Cours du Collège de France 2000-2001, Raisons d'agir.
- Bourdieu Pierre. *La grève et l'action politique*, in Pierre Bourdieu *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.
- Bourdieu Pierre. *La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique]*. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 36-37, février/mars 1981. *La représentation politique-1*. pp. 3-24.
- Brochard Delphine, *Evaluation des statistiques administratives sur les conflits du travail*, DARES, 2003.
- Broqua Christophe, *L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant*, Genèses, n°75, 2009.
- Caire Guy, *La grève ouvrière*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1978.
- Camard Sophie, *Comment interpréter les statistiques des grèves ?*, Genèses, 2002/2, n°47, p.107-122.
- Chevandier Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.
- Contamin Jean-Gabriel, Cadrages et luttes de sens, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Crozier Michel, Friedberg Erhard, *L'acteur et le système – Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.
- Delalande Nicolas, *La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.
- Denis Jean-Michel, *Une approche de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) par sa branche grève*, Rapport IRES, 2019.
- Denis Jean-Michel. *The case of SUD-Rail: The limits of 'radical political unionism'*. *European Journal of Industrial Relations*, SAGE Publications, 2012, pp.267-272.
- Denis Jean-Michel, *Le groupe des dix : un modèle syndical alternatif?*, Documentation française, Paris, 2001.
- Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations*

multisectorielles. Presses de Sciences Po, 2009

- Dreyfus Michel, Liberté, Egalité, Mutualité, Paris, Editions de l'Atelier, 2001.
- Dubois Pierre, « La grève en France », in Kesselman Mark, Groux Guy, « 1968-1982 : Le mouvement ouvrier français », Paris, Editions Ouvrières, 1984.
- Dufy Caroline, Weber Florence: L'ethnographie économique, Paris, La Découverte, 2007.
- Feller Henri, Physionomie d'un quotidien: le Cri du Peuple (1883-1889), *Le Mouvement social*, No. 53 (Oct. - Dec., 1965), pp. 69-97.
- Durand Claude, Dubois Pierre, La grève : enquête sociologique, Armand Colin, Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1975.
- Fillieule Olivier, Tombeau pour Charles Tilly, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, 2010.
- Furjot (D.), *L'information sur les conflits collectifs du travail. Étude comparée des données recueillies au niveau régional dans la presse et dans les fiches conflits*, Rapport de synthèse, Service des études et de la statistique, ministère du Travail, 1980.
- Geay Bertrand, « Engagement et réflexivité », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pour un dialogue épistémologique entre sociologues marocains et sociologues français, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 27 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5146>
- Giraud Baptiste, Yon Karel, Bérout Sophie, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, Armand Colin, 2018.
- Giraud Baptiste, « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique », *Politix* 2009/2 (n° 86), p. 13-29..
- Giraud Baptiste, Penissat Etienne, Grèves et conflits du travail en France, un état des lieux, Terrains de luttés, dossier n°20, 2016.
- Giraud Baptiste: Les apports d'une approche ethnographique et mosaïque des conflits du travail pour reconstituer le « puzzle des grèves », Actes du Colloque MSH Dijon, Approches croisées de la conflictualité, XVIIIe siècle à nos jours.
- Gramsci Antonio, Cahiers de prison, Lettre du 19 décembre 1929, Paris, Gallimard, 1983.
- Groux Guy, Pernot Jean-Marie, La grève, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2008.
- Guibert Pascal, Lazuech Gilles et Troger Vincent, « Les femmes de chambre de l'hôtellerie de luxe ou le déclassement d'une élite invisible », *Formation emploi* [En ligne], 123 | Juillet-Septembre 2013, mis en ligne le 07 octobre 2015, consulté le 04 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/4035>
- Guillaume Cécile, Pochic Sophie, « La professionnalisation de l'activité syndicale : talon d'Achille de la politique de syndicalisation à la CFDT ? », *Politix*, 1/2009 (n° 85), p. 31-56.
- Hamon Hervé, Rotman Patrick, Génération, Paris, Seuil, 1990.
- Harrisson Alan, Stuart Mark, « Cyclical Fluctuations in Strike Durations », *The American Economic Review*, 1989.
- Hogan Richard, Political Opportunity and Capitalist Crisis, in Maria Kousis and Charles Tilly, *Economic and Political Contention in Comparative Perspective*. Boulder, CO, Paradigm Publishers, 2005.

- Hugues (E.C.), « Studying the Nurse's Work », *American Journal of Nursing*, 51, 1951 - traduction française dans *Le regard sociologique. Essais choisis, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulie*, Paris, EHESS, 1996).
- Jarrige François: *L'invention des « soupes communistes » (France, 1880-1914) - Actes du Colloque MSH Dijon, Approches croisées de la conflictualité, XVIIIe siècle à nos jours.*
- Jounin Nicolas, « Le caché de La Poste. La genèse de temps virtuels pour organiser le travail des facteurs », *La Revue de l'Ires* 2017/3 (n° 93), p. 25-50.
- Julliard Jacques, Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe, Paris, Seuil, 1971.
- Kousis Maria, Tilly Charles, *Economic and Political Contention in Comparative Perspective*, Boulder, Colo. : Paradigm Publishers, 2006, 265p.
- Lefèvre Sylvain, *Le sale boulot et les bonnes causes, Institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG*, « *Politix* », 2007/3 n° 79, pages 149 à 172.
- Leroy Maxime, *La coutume ouvrière*, Paris, Editions CNT-RP, 2007.
- Mandel Ernest, *Les ondes longues du développement capitaliste*, Paris, Syllepse, 2014.
- Mathieu Lilian, Contextes politiques et opportunités, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Mathieu Lilian, « Sociologie des engagements ou sociologie engagée ? », *SociologieS*[En ligne], Dossiers, Pour un dialogue épistémologique entre sociologues marocains et sociologues français, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 27 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5150>
- Matonti Frédérique, Poupeau Franck « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2004/5 (n° 155), p. 4-11.
- Mauss Marcel, *Essai sur le don*, Paris, PUF, 2012.
- McAdam Doug, McCarthy John D., et Zald Mayer, *Comparative Perspectives on social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framing*, University Press, Cambridge, 1996.
- Mischi Julian, *Le Bourg et l'Atelier : Sociologie du combat syndical*, Paris, Agone, 2016.
- Naulin Sidonie, Steiner Philippe, *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, PUM, 2016.
- Noiriel Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.
- Offerlé Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe- XXIe siècles) », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 81 (1), 2008, p. 183-204.
- Olson Mancur, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.
- Perrot Michelle, *Jeunesse de la grève*, Paris, Seuil, 1984.
- Perrot Michelle, « Grèves, grévistes et conjoncture. » *Le Mouvement Social*, n° 63, 1968.
- Penissat Étienne, « Mesure des conflits, conflits de mesure. Retour sur l'histoire des outils de quantification des grèves », *Politix* 2009/2 (n° 86), p. 51-72.
- Penissat Étienne, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : Processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action », *Genèses*, 2005/2 (n° 59), p. 71-93.

- Pigenet Michel, « Les finances, une approche des problèmes de structure et d'orientation de la CGT (1895-1914) », *Le mouvement social*, 1995 (n°172), p. 63-88.
- Rehfeldt Udo, « Cycle des grèves et cycle économique », *Chronique Internationale de l'IRES*, n°36, septembre 1995.
- Ribeill Georges, *Le conflit des cheminots de novembre-décembre 1995 : les avatars politiques d'une grève corporative*. In: *Sociologie du travail*, 39^e année n°4, Octobre-décembre 1997.
- Rosanvallon Pierre, *La question syndicale*, Paris, Calmann-Lévy, 1988.
- Sawicki Frédéric, Siméant Johanna, *Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français*, *Sociologie du travail*, 2009.
- Scheper-Hughes Nancy, *The Primacy of the Ethical : Propositions for a Militant Anthropology*, *Current Anthropology*, vol. 36, 1995.
- Schwartz Olivier, *L'empirisme irréductible*, postface de Anderson Nels, *Le Hobo*, Paris, Nathan, 1993.
- Siméant Johanna, *Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants*, in Hamman Philippe, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*. Paris, L'Harmattan, 2002.
- Siméant Johanna, « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés contemporaines*, n° 31, 1998, pp. 59-79.
- Sirot Stéphane : *Le syndicalisme, la politique et la grève*, Nancy, Editions Arbre bleu, 2011.
- Sirot Stéphane : *La grève en France*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Sommier Isabelle, *Diffusion et circulation des mouvement sociaux*, in Fillieule Olivier, Agrikoliansky Eric, Sommier Isabelle : *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Tilly Charles, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande- Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4 (4), 1984, p. 95-103.
- Tilly Charles, Shorter Edward, « Les vagues de grève en France, 1890-1968 », *Annales ESC*, 1973.
- Tilly Charles, *From mobilization to revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley Publishing, 1978.
- Tilly Charles, *La France conteste : de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
- Traïni Christophe, *Emotions... Mobilisations !*, Paris, Presses de Sciences po, 2009.
- Vigna Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 68*, Rennes, PUR, 2007.
- Weber Florence, *Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage*. Genèses, 41, 2000.
- Weber Max, Kalinowski Isabelle, *La science, profession et vocation, suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Marseille, Agone, 2005.
- Zelizer Viviana, *La signification sociale de l'argent*, Seuil, coll. « Liber », 2005.
- Zola Emile, *Germinal*, Paris, Flammarion, 1989 [1885].

Table des matières

Introduction

1. Les caisses de grève, un objet paradoxal

La multiplication des caisses de grève	p.5
Des caisses sans grèves... aux grèves sans caisses ?	p.6
De la « mobilisation des ressources » à la mobilisation <i>par</i> les ressources ?	p.8
L'argent, une ressource particulière	p.9

2. Qu'est-ce qu'une caisse de grève ?

Une enquête comparative et participante	p.10
Un rapide survol des grèves étudiées	p.11
« <i>Les sapins, les couettes, les photos, le gâteau d'anniversaire... : tout ça, ça fait partie de la caisse de grève</i> »	p.13
La caisse de grève comme matérialisation de rapports sociaux	p.15

3. Un objet d'étude à défricher

Les caisses de grève comme élément du « répertoire d'action collective »	p.17
L'histoire des grèves : une périodisation problématique	p.18
La morphologie des grèves actuelles	p.19
Grèves et caisses de grève : une histoire syndicale ?	p.21
Le « marquage social de l'argent »	p.23
Le don : au-delà du rapport de domination ?	p.24
La solidarité comme institutionnalisation d'une pratique réciproque ?	p.26
Une institutionnalisation productrice de hiérarchies sociales	p.27

4. De la pratique militante à l'enquête sur une pratique militante : un retour réflexif

Une recherche aux racines militantes ?	p.28
--	------

Neutralité ou « libido politique » ?	p.30
La relation d'enquête comme transaction militante ?	p.32
Une enquête déterminée par mes caractéristiques sociales ?	p.33
Observation passive, observation participante, participation observante ?	p.35

I : Pistes pour une socio-histoire des caisses de grève

1. « Comprendre comment le passé pèse sur le présent »

Comment les sources successives ont modifié la perception des grèves	p.40
<i>Les mots et les choses</i>	p.42

2. Un destin rythmé par les cycles économiques ?

Un déterminisme économique ?	p.46
La durée des grèves comme indicateur ?	p.47
Articuler les facteurs économiques et politiques	p.50
Plutôt que la conjoncture, la perception de cette dernière par les acteurs	p.52

3. Un essai de périodisation de l'histoire des caisses de grève

Du mutualisme au syndicalisme	p.54
L'âge des expérimentations (1848-1895)	p.55
L'âge de la systématisation (1895-1940)	p.56
L'âge de l'institutionnalisation (1945-1975)	p.57
L'âge de la disparition (1975-2008)	p.59
L'âge du renouveau (2008-...)	p.59

II : La caisse de grève comme élément contraint et contraignant du répertoire d'action collective

1. Les caisses de grève comme réponses aux contraintes

Le temps et l'argent	p.65
« Dans la caisse de grève, il y a vraiment pas assez »	p.66
Des contraintes spécifiques à chaque secteur	p.68

2. Les caisses de grève comme « co-construction » entre grévistes, patrons et État

Les conditions de l'inflexibilité patronale	p.71
L'Etat, un adversaire supplémentaire ?	p.74

3. Les caisses de grève comme génératrices de pratiques communes

L'appropriation du répertoire classique	p.76
Un répertoire spécifique ?	p.78
Au centre du répertoire spécifique : deux moyens anciens, remis au goût du jour	p.82
« Un processus itératif d'adaptation tactique »	p.85
La circulation des modes d'action	p.87

4. La caisse de grève comme génératrice de « cadrages »

Un cadrage commun : inspirer confiance dans la capacité à gagner la grève	p.91
A chaque grève sa « structure des opportunités » politiques et économiques	p.93
Des ressources particulières à convertir	p.97
Un « cadrage » contraint par la solidarité financière	p.99

III : Acteurs et espace social des caisses de grève

1.Des dispositions à gérer l'argent ?

L'argent, une responsabilité de dirigeant	p.111
Qui sont les dirigeants des caisses de grève ?	p.112

2. Une pratique déterminée par les propriétés sociales et syndicales

La réticence des cheminots : un « trait aristocratique » ?	p.120
Hyatt : « les salariés du luxe ont un autre rapport à l'argent »	p.121

InfoCom CGT : « *on ne fait que revenir à nos origines* » p.122

3. L'espace social des caisses de grève

Une critique anti-bureaucratique radicale p.125

Des liens de collaboration, mais pas seulement p.130

IV : L'argent, ce « nerf honteux de la guerre sociale »

1. D'où vient l'argent ?

Des fonds d'origines diverses p.139

Derrière les dons des cagnottes, les dons aux cagnottes p.141

L'enjeu de la transparence p.143

2. Des règles faites pour être « bricolées »

Qui peut bénéficier de la caisse ? p.146

Comment déterminer le montant des versements ? p.150

Prioriser les plus tangents ou les plus présents ? p.154

3. Les « marquages sociaux » de l'argent

La centralité de la « bouffe » dans la caisse du Hyatt p.158

Supports monétaires et et contraintes administratives p.160

Du « marquage social » au marquage politique ? p.162

4. Les mises en scène du rapport à l'argent

Mises en scène du don et du versement p.166

Montrer que « *la grève paie mieux que les patrons !* » p.168

Conclusion

Les résultats principaux p.174

De la réciprocité à l'institutionnalisation ? p.175

Quelques limites et pistes de recherche

p.178

Bibliographie

p.179

Annexes

p.190

Annexes

Liste des documents en Annexe

1. Liste des entretiens réalisés
2. Liste des journées de terrain
3. Liste des graphiques et tableaux statistiques
4. Liste des illustrations
5. Guide d'entretien
6. Questionnaire à destination des donateurs
7. Soutien à la grève des cheminots de St Lazare
8. Courrier du syndicat CGT des cheminots de Conflans-Jarny-Verdun
9. Point d'étape de la CGT InfoCom
10. Caisse de solidarité Grève 2018
11. Caisse de grève des cheminots de St Lazare : propositions de la commission élue
12. Règlement caisse de grève – Congrès du 16 mars 2018
13. Tract « Caisses de grève » de SUD-Rail Paris St Lazare

1. Liste des entretiens réalisés

- Isabelle Calvet, co-responsable de la caisse de grève de Paris 1 – Tolbiac : entretien réalisé le 15 octobre 2018.
- Gael Quirante, secrétaire de SUD Poste 92 : entretiens réalisés le 4 et le 25 novembre 2018.
- Jean-Marc Salmon, initiateur de la cagnotte de soutien aux cheminots : entretien réalisé le 19 novembre 2018.
- Tiziri Kandi, permanente de la CGT HPE : entretien réalisé le 21 novembre 2018.
- Hawa, participante de la grève du Park Hyatt Vendôme : entretien réalisé le 8 janvier 2019.
- Romain Altmann, secrétaire général de la CGT InfoCom : entretien réalisé le 22 janvier 2019.
- Claude Lévy, secrétaire de la CGT HPE : entretien réalisé le 7 février 2019.
- Pierre Augros, animateur de la grève des Catacombes : entretien réalisé le 20 février 2019.

2. Liste des journées de terrain

- 2 octobre : comité de soutien aux postiers, Bourse du travail
- 3 octobre : local de SUD Poste 92, La Garenne Colombes
- 4 octobre : distribution de tract devant la Poste de La Chapelle
- 5 octobre : distribution de tract devant la Poste de Gambetta
- 9 octobre : manifestation interprofessionnelle (points fixes des postiers et des grévistes de Tolbiac)
- 9 octobre : comité de soutien aux postiers, Bourse du travail
- 11 octobre : distribution de tract devant la Poste de Gambetta
- 12 octobre : piquet de grève du Hyatt
- 13 octobre : rassemblement devant le Hyatt
- 13 octobre : manifestation pour Adama Traore (cortège des postiers)
- 15 octobre : entretien avec Isabelle Calvet
- 16 octobre : comité de soutien aux postiers, Bourse du travail
- 18 octobre : comité de soutien aux grévistes du Hyatt, Bourse du travail
- 19 octobre : Assemblée Générale des grévistes du Hyatt et manifestation avec les sans papiers
- 20 octobre : table-ronde « Alliances en mouvement », organisée par la Plate-forme d'Enquête Militante à La Parole Errante

- 23 octobre : distribution de tract devant la Poste de Gambetta
- 25 octobre : repas festif pour les 1 mois de grève devant le Hyatt
- 26 octobre : comité de soutien aux grévistes du Hyatt, Bourse du travail
- 27 octobre : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 28 octobre : collage nocturne devant les bureaux de poste parisiens
- 30 octobre : manifestation de l'UD CGT 75 avec les grévistes du Hyatt et du Café Étienne Marcel
- 30 octobre : Assemblée Générale Région Parisienne de Postiers, Bourse du Travail
- 30 octobre : comité de soutien aux postiers, Bourse du Travail
- 3 novembre : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 4 novembre : entretien avec Gaël Quirante
- 4 novembre : collage nocturne des bureaux de Poste du 92
- 6 novembre : comité de soutien aux postiers, Bourse du Travail
- 7 novembre : intervention avec les grévistes du 92 dans les centres de Pantin et du Pré-St-Gervais
- 8 novembre : distribution de tracts devant la Poste Montreuil
- 9 novembre : manifestation devant le Hyatt et AG de « versement » à la Bourse du Travail
- 10 novembre : rencontre nationale des secteurs en lutte, Bourse du Travail
- 10 novembre : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 12 novembre : collecte avec les postiers lors de la manifestation de l'Éducation Nationale
- 13 novembre : Assemblée Générale Région Parisienne des postiers à SUD-Rail St Lazare, et rassemblement devant le siège de la Poste
- 16 novembre : repas de solidarité devant le Hyatt
- 19 novembre : entretien avec Jean-Marc Salmon
- 20 novembre : comité de soutien aux postiers, Bourse du Travail
- 21 novembre : entretien avec Tiziri Kandi
- 24 novembre : manifestation contre les violences faites aux femmes (point fixe des postiers)
- 24 novembre : fête de soutien aux postiers, aux Vignoles (local de la CNT)
- 25 novembre 20h : second entretien avec Gaël Quirante
- 1 décembre : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 5 décembre : rencontre organisée par la revue Ballast au Lieu Dit
- 7 décembre : Assemblée Générale de « versement » du Hyatt, Bourse du Travail
- 14 décembre : collecte avec les postiers lors de la manifestation de la CGT
- 21 décembre : piquet du Hyatt, Assemblée Générale de victoire +
- 21 décembre : vente des t-shirts de soutien aux postiers, galerie Treize
- 8 janvier : entretien avec Hawa

- 17 janvier : débat sur la grève du Hyatt à la librairie anarchiste Publico
- 19 janvier : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 22 janvier : entretien avec Romain Altman
- 26 janvier : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 29 janvier : comité de soutien aux postiers, Bourse du travail
- 30 janvier : occupation du Siège de la Poste
- 5 février : occupation des bureaux Appolonis de la Poste à Malakoff, puis réunion de la CGT HPE et don aux postiers, puis collecte avec les postiers lors de la manifestation de la CGT
- 7 février : entretien avec Claude Lévy
- 16 février : fête de soutien aux postiers
- 20 février : entretien avec Pierre Augros
- 16 mars : fête de soutien aux postiers, galerie Treize
- 23 mars : fête de soutien aux postiers, galerie Treize

3. Liste des graphiques et tableaux statistiques

Graphique n°1 : Durée moyenne des grèves en France et taux de croissance annuel du PIB par habitant (1875 à 2011)

Tableau n°1 : Comparaison synthétique des caisses de grève étudiées

		CGT HPE	Postiers du 92	Cheminots St Lazare	CGT InfoCom	Cagnotte cheminots	Catacombes	Paris 1 Tolbiac	CNAS CFDT
Organisateurs	Interne	X	X	X			X	X	X
	Externe				X	X			
Pérennité	Permanente	X			X				X
	Intermittente							X	
	Récurrente		X						
	Ephémère			X		X	X		
Echelle	Interprofessionnelle				X				X
	Branche nationale	X				X			
	Locale		X	X			X	X	
Périmètre	Ouverte aux non-syndiqués		X	X	X	X	X	X	
	Réservée aux syndiqués	X							X
Financement	Cotisations obligatoires	X							X
	Souscriptions publiques	X	X	X	X	X	X	X	
Temporalité	Avant la grève	X						X	X
	Pendant la grève	X	X		X	X	X	X	
	Après la grève			X	X	X	X	X	X
Usage	Argent	X	X	X	X	X	X	X	X
	En nature (bouffe)	X							
Matérialité	Caisse physique	X	X		X		X	X	X
	Caisse en ligne	X	X	X	X	X	X	X	

Tableau n°2 : Synthèse du parcours militant des huit interviewés

Tableau n°3 : Présentation synthétique de l'origine des fonds

4. Liste des illustrations

Illustration n°1 : « Soutien aux grévistes », Université autonome et populaire de Caen, Mai 1968

Illustration n°2 : Appel au soutien financier, fédération SUD-Rail, mars 2018

Illustration n°3 : collecte avec les postiers du 92

Illustrations n°4 et 5 : Collectes des grévistes du Hyatt (12 novembre 2018) et de Tolbiac (9 octobre 2018)

Illustrations n°6 à 9 : dessins d'Emma sur les grèves du Hyatt, d'ONET, des cheminots et de Tolbiac

Illustration n°10 : « Speech caisse de grève » des postiers du 92

Illustration n°11 : publication Facebook d'une militante du comité de soutien aux postiers du 92

Illustration n°12 : manifestation devant le Hyatt (fin octobre 2018)

Illustration n°13 : Badges de soutien à la grève des postiers du 92

Illustration n°14 : Publication Facebook de SUD Poste 92

Illustration n°15 : Affiche de SUD-Rail – printemps 2018

Illustration n°16 : Visuel de la CGT InfoCom pour la caisse de grève – printemps 2016

Illustration n°17 à 20 : Visuels de la CGT InfoCom pour la caisse de solidarité – printemps 2018

Illustration n°21 : Expulsion du piquet de grève de l'hôtel Hyatt, 12 octobre 2018

Illustration n°22 : Publication Facebook de SUD Poste 92

Illustrations n°23 et 24 - Messages WhatsApp de SUD Rail St Lazare

Illustration n°25 : repas festif sur le piquet de grève du Hyatt, 8 octobre 2018 (crédit Taha Bouhafis)

Illustration n°26 : AG de « versement » du Hyatt, 9 novembre 2018, Bourse du travail

Illustration n°27 : Remise du chèque d'un million d'euros aux syndicats cheminots, 3 mai 2018

Illustration n°28 : remise du chèque d'InfoCom à SUD-Rail St Lazare, 13 novembre 2018

5. Guide d'entretien

Gréviste / syndicaliste

Grève

Description milieu / syndicat

Déclenchement

Revendications

Participation (qui, combien ?)

Activités

Prise de décision

Bilan / perspectives

Grèves précédentes ?

Caisse de grève

Proposition

Vote / mise en place

Proposée / décidée après combien de jours de grève ?

Synonyme de préparation a une grève longue ?

Qui gère ?

Règles

Picket Duty ?

Montant

Origine des fonds

Activités / Collectes

Moments versement

Litiges

Rôle syndicat

Caisses précédentes (archives ?)

D'où vient idée ? Inspiration historique ?

Parcours personnel

Rôle dans la grève

Responsabilités syndicales

Boulot

Études

Famille

Engagements

Organisateur de caisse

Principes

Idée de base
Préparation a une grève longue ?
Quelle ambition au départ ?
Quelle signature pour lancement ?

Activite

Lancée avant ou pendant grève ?
Plateforme internet
Popularisation
Collecte
Livre

Fonctionnement

Charte
Règles
Intermédiaires // Versement
Choix des bénéficiaires

Bilan

Utilité sur issue de la grève
Montant collecté
Nombre de grévistes indemnisés ?
Litiges

Parcours individuel

Famille
Études
Travail
Engagements
Caisses de grève précédentes ?

6. Questionnaire à destination des donateurs

Questionnaire anonyme pour les donateurs de la caisse de soutien aux cheminots sur Leetchi.com

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter car vous avez effectué un don à la caisse de soutien aux cheminots sur Leetchi.com. Je réalise actuellement une analyse sociologique des caisses de grève, d'une part en étudiant leur organisation et leur fonctionnement dans la grève, et d'autre part en tentant de dresser un portrait d'ensemble des donateurs. C'est l'objectif de ce questionnaire anonyme, et je vous remercie d'avance pour le temps que vous y consacrerez.

Gabriel ROSENMAN

I : Les détails de votre don

1) Combien de fois avez-vous donné à cette caisse ? Une fois Deux fois
Trois fois Plus

2) Quel est le montant total de votre (vos) don(s) à cette caisse ?€

3) Par rapport à la moyenne des dons, pensez vous que le vôtre est : Dans la moyenne
 Au-dessus de la moyenne En-dessous de la moyenne Ça ne vous intéresse pas

4) Dans votre budget mensuel, y-a-t-il un montant maximum pour les dons de ce type ?
 Non Oui. Si oui, lequel ?

5) Votre (vos) don(s) étai(en)t-il anonyme(s) ? Non Oui. Si oui, pourquoi ?
.....
.....
.....

6) Avez-vous accompagné votre (vos) don(s) d'un message ? Non Oui. Si oui, pourquoi ?

.....
.....

7) En quelques mots, qu'est-ce qui vous a motivé à donner ?

.....
.....
.....
.....

II : Vos autres dons

8) En plus de ce(s) don(s) sur Leetchi, avez-vous aussi fait un ou plusieurs dons en liquide ou en chèque à cette caisse de grève ? Non Oui. Si oui, combien de dons ?

Et pour quel montant total ?€

9) Avant cette grève, avez-vous déjà fait un ou plusieurs dons à d'autres caisses de grève ?

Non Oui. Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....

10) Pour vous, quel est l'objectif d'une caisse de grève ?

.....
.....
.....

11) Avez-vous déjà fait un ou plusieurs dons à des causes, des associations ou des ONG ?

Non Oui. Si oui, lesquelles ?

.....
12) Avant ce don, avez-vous déjà utilisé une plate-forme de don en ligne comme Le Pot Commun ou Leetchi ? Non Oui. Si oui, à quelle(s) occasion(s) ?

.....
III : Votre rapport à la grève

13) Connaissez-vous personnellement un ou plusieurs grévistes ? Non Oui.

14) Comment avez-vous entendu parler de la grève ?.....

.....
15) Comment avez-vous trouvé le lien vers la caisse de Leetchi.com ?.....

.....
16) Avez-vous participé à des activités de soutien à la grève (manifestations, rassemblements, fêtes...) ? Non Oui. Si oui, lesquelles ?.....

.....
17) Vous sentez-vous solidaire des grévistes ? Non Oui. Si oui, comment définissez-vous cette solidarité ?.....

.....
.....
.....

IV : Votre rapport à l'engagement

18) Diriez-vous que vous êtes militant ? Non Oui.

19) Êtes-vous syndiqué ? Non Oui. Si oui, dans quel syndicat ?
.....

20) Êtes-vous ou avez-vous été membre d'une organisation politique ? Non Oui.
Si oui, la(les)quelle(s) ?
.....

21) Êtes-vous membre d'une (ou plusieurs) association(s) ? Non Oui. Si oui,
la(les)quelle(s) ?
.....

22) Avez-vous déjà participé à une grève reconductible ? Non Oui. Si oui,
la(les)quelle(s) ?
.....

23) Avez-vous déjà bénéficié vous-même d'une caisse de grève ? Non Oui. Si
oui, à quelle(s) occasion(s)?
.....
.....

V : Vos caractéristiques socio-professionnelles

24) Quel est votre année de naissance ?

25) Vous êtes ? Un homme Une femme Autre genre

26) Dans quelle ville vivez-vous ?

27) Quelle est votre profession ?

28) Quel est le montant de vos revenus mensuels ? Moins de 800 € /mois Entre 800 et 1600 € /mois Entre 1600 et 2400 € /mois Plus de 2400 € / mois

29) Quel est votre niveau de diplôme ? Aucun diplôme CAP-BEP Bac Bac +2 Supérieur à Bac +2

30) Quelle est (ou était) la profession de vos parents (avant leur retraite) ?

Père : Mère :

31) Vos parents sont-ils ou ont-ils été membres d'un syndicat et/ou d'une organisation politique ?

Non Oui. Si oui, lesquels ?

.....

32) Quel est votre pratique religieuse ? Pratique régulière Pratique irrégulière Sans pratique

VI : Pour finir

Avez-vous des choses à ajouter ?

.....

Merci d'avoir répondu !

7. Soutien à la grève des cheminots de St Lazare



Soutien à la grève des cheminots de St Lazare

Bonjour,

Les cheminots de la Gare St Lazare, avec la CGT, SUD-Rail et FO, ont fait grève du 18 mai au 16 juin, contre la loi Travail et sa déclinaison à la SNCF, le décret-socle ferroviaire.

Face à la direction de la SNCF, face au MEDEF et à son gouvernement, nous avons choisi la lutte !

Nous savons que c'est tous ensemble que nous pouvons gagner : cheminots, raffineries, dockers, aérien, éboueurs, privé, public...

C'est pourquoi nous en appelons à la solidarité de tous : pour soutenir la grève, nous avons lancé une « Caisse de solidarité des cheminots de St Lazare ».

C'est dans ce cadre que nous sollicitons votre soutien, sous la forme d'un don à cette caisse.

Merci

C'est tous ensemble qu'on peut gagner !

Les cheminots de Paris St Lazare

***Pour faire un don : <https://www.lepotcommun.fr/pot/vwmjsg0>
« Caisse de solidarité des cheminots de St Lazare »***

Contacts :

Amélie (CGT) : amelie.nobrega@gmail.com
Gabriel (SUD-Rail) : gabriel.rosenman@gmail.com
Hélène (FO) : elenp78@hotmail.com
Marine : marine.pieplu@hotmail.fr

8. Courrier du syndicat CGT des cheminots de Conflans-Jarny-Verdun



Syndicat Cheminots
Conflans-Jarny-Verdun
Et leurs environs

Syndicat des Cheminots
de Conflans-Jarny-Verdun
et leurs environs

Conflans-Jarny le 29 juin 2016

Aux Syndicats Info-Com
FILPAC
263 Rue de Paris
Case 426
93515 Montreuil Cedex
Pour info :
A la Confédération
A l'avenir social

Objet : Solidarité financière.

Camarade,

Nous vivons, depuis 4 mois, un mouvement social important dans notre pays contre la loi « Travail ».

Il faut poursuivre, accentuer et élargir le rapport de forces pour imposer un code du travail du 21^{ème} siècle.

Ce courrier est plus particulièrement lié à la façon dont la solidarité financière autour de ce mouvement est gérée par la CGT.

En ce sens, notre Fédération CGT des cheminots nous a sollicités pour mettre en place des caisses de solidarité pour venir en aide aux grévistes les plus en difficulté.

Nous avons été également informés que la Confédération avait ouvert un compte pour également aider les organisations les plus engagées dans la grève reconductible.

Par contre, nous sommes surpris et ceci de mauvaise manière, que ton syndicat, mène une solidarité qui n'est pas pilotée par la Confédération dans sa démarche et sur le fonds.

Il en est ainsi du versement de sommes conséquentes à des syndicats ciblés sans que nous sachions les critères d'attribution de ces fonds.

Cette situation nous paraît tout au moins anormale, nous vous interpellons afin que l'ensemble de cette solidarité soit reversé à la caisse de solidarité confédérale.

C'est l'unique moyen de respecter les donateurs par une attribution équitable et transparente aux grévistes.

Sachant pouvoir compter sur ton engagement sur le sujet.

Bien fraternellement.

HANRIOT Denis

Le Secrétaire du Syndicat.

9. Point d'étape de la CGT InfoCom

ILS ONT DONNÉ

Total des dons versées au 7 janvier 2017 : **554 668,85 €**
(dont **12 930,70 €** de frais de gestion Lepotcommun.fr, soit 2,3%)

Origine des dons :

- dons individuels (8811 dons s'étalant de 2 € à 5000 €) : **457 448,18 € (82,5%)**
- syndicats CGT (106 dons) : **83 456,50 (15,0%)** répartis comme suit :

CGT Chancelleries et services judiciaires	5000,00 €	STEA CENG CGT Sections retraités	500,00 €
CGT Aviation civile	5000,00 €	CGT Musées et domaines	500,00 €
CGT Imprimeries parisiennes	4630,00 €	Union locale CGT Arbois-Poligny-Salins	500,00 €
CGT Aéroports de Paris	3000,00 €	Union locale CGT Le Plessis-Robinson	500,00 €
CGT Hôtels de prestige et économiques	3000,00 €	CGT Éducation nationale	500,00 €
Info'Com-CGT Sacijo (Journaux officiels)	3000,00 €	CGT Hôpital Albert-Chenevier Créteil	450,00 €
CGT Institut Pasteur	3000,00 €	CGT Merial Toulouse	442,50 €
Union locale CGT Paris 10e	2500,00 €	CGT Hélio-Corbeil	400,00 €
CGT Danone	2000,00 €	Union locale CGT Pays d'Uzès	365,00 €
CGT Préfecture de police Paris	2000,00 €	CGT Thales	320,00 €
Union départementale CGT Val-de-Marne	2000,00 €	CGT Avel Mor	300,00 €
CGT Personnels ministère de l'Intérieur	2000,00 €	CGT Banque Populaire Lyon 2	300,00 €
CGT Postes et télécommunications Bas-Rhin	1500,00 €	CGT Continental	300,00 €
CGT Syac	1500,00 €	CGT CPAM Deux-Sèvres	300,00 €
CGT TDF	1500,00 €	CGT Fondation John Bost	300,00 €
CGT Transport urbain clermontois	1500,00 €	CGT Louis Gatignon	300,00 €
CGT Santé	1500,00 €	CGT Syndex	300,00 €
CGT Action sociale Bègles	1290,00 €	Ufict-CGT Saint-Etienne	300,00 €
CGT Renault Lardy	1200,00 €	Union locale CGT Onnaing et environs	300,00 €
CGT CHRU Brest-Carhaix	1040,00 €	CGT Santé et action sociale Charente	300,00 €
CGT FAPT Val-de-Marne	1000,00 €	CGT Santé et action sociale Gironde	260,00 €
CGT Andra	1000,00 €	CGT Base de défense Draguignan	250,00 €
CGT Pôle emploi Bretagne	1000,00 €	CGT Pers. hospitaliers Bourges Beauregard	250,00 €
CGT Police Paris	1000,00 €	CGT Cheminots Retraités Melun	200,00 €
CGT Retraités Renault Billancourt	1000,00 €	CGT Conseil départemental du Val-d'Oise	200,00 €
CGT Sapeurs-pompiers	1000,00 €	CGT CSD Val-de-Marne	200,00 €
CGT Tembec Tartas	1000,00 €	CGT Direccte Sarthe	200,00 €
CGT Ugict Hewlett-Packard	1000,00 €	CGT Fondation Idys	200,00 €
CGT VL Amiens ZI	1000,00 €	CGT SDIS Isère	200,00 €
Info'Com-CGT	1000,00 €	CGT Simply Market logistique Amiens	200,00 €
Union locale CGT Molsheim et environs	1000,00 €	Indecosa-CGT	200,00 €
Union locale CGT Guéret	800,00 €	Union départementale CGT Maine-et-Loire	200,00 €
CGT Sopra Steria	750,00 €	CGT Éducation nationale Aube	200,00 €
CGT Prévention Sécurité	700,00 €	CGT Éducation nationale Languedoc-Roussillon	200,00 €
CGT Macif Rhône-Alpes	600,00 €	CGT ABB France Chassieu	150,00 €
CGT Territoriaux Vitry-sur-Seine	600,00 €	CGT Fedex	150,00 €
Union locale CGT Abbeville	550,00 €	CGT TF 1	150,00 €
CGT Altran	500,00 €	CGT ISAE	130,00 €
CGT Banque Populaire de l'Ouest	500,00 €	CGT Arcelor-Mittal	100,00 €
CGT Centre hospitalier Sainte-Anne Paris	500,00 €	CGT Hôpital de Périgueux	100,00 €
CGT Cheminots Nantes	500,00 €	CGT Kraftwerk	100,00 €
CGT CHRU Lille	500,00 €	CGT Orange	100,00 €
CGT CHU Rennes	500,00 €	CGT Papillons blancs	100,00 €
CGT CNP Assurances	500,00 €	CGT Pôle emploi Picardie	100,00 €
CGT BNP-Paribas	500,00 €	CGT Sagem	100,00 €
CGT Educ'action Ain	500,00 €	CGT UTC Est	100,00 €
CGT Europac papeterie Rouen	500,00 €	CGT Equipement et environnement Morbihan	100,00 €
CGT Finances	500,00 €	Union locale CGT Grasse	100,00 €
CGT Hôpital Purpan Toulouse	500,00 €	CGT Xpo	80,00 €
CGT Presse Médias Dauphiné Libéré	500,00 €	CGT Inra Versailles	66,00 €
CGT Spercrif	500,00 €	Union locale CGT Guingamp	53,00 €
CGT Éducation, Grenoble 2	500,00 €	CGT Isochem Gennevilliers	50,00 €
SMICT CGT Institut Gernez Rieux	500,00 €	CGT ARS DT Gers	30,00 €
Total			83 456,50 €



- syndicats hors-CGT (9 dons) : **6240,00€ (1,1%)** répartis comme suit:

GEW (syndicats de l'éducation) de Hesse du Nord (Allemagne)	3500,00 €
SUD Commerces juridique	1000,00 €
SUD Education Etablissements français de l'étranger	1000,00 €
FSU Nièvre	270,00 €
FSU Val-de-Marne	200,00 €
SNUIPP-FSU Aube	100,00 €
Solidaires Assurance assistance	100,00 €
CNT	50,00 €
SUD Hôtellerie restauration	20,00 €
Total	6240,00 €

- associations et partis politiques (19 dons) : **7524,17€ (1,4%)** répartis comme suit:

Parti de gauche	2000,00 €
PCF Deuil-Montmagny	2000,00 €
PCF Meurthe-et-Moselle	522,00 €
Association Les élus de Boussois	500,00 €
Réseau salariat	500,00 €
Attac Centre-Essonne	300,00 €
Front de gauche du Boulonnais	290,00 €
Attac La Ciotat	250,00 €
Collectif du 18-Mars	200,00 €
Comité de défense sociale (CDDS)	200,00 €
Association pour de nouvelles perspectives à gauche	100,00 €
Attac Haut-Doubs	100,00 €
Collectif unitaire pour une gauche alternative (Cuga)	100,00 €
Ensemble Calvados-Orne	100,00 €
Les Amis du Front de gauche	100,00 €
PCF Kremlin-Bicêtre	86,17 €
NPA Isère Comité Voiron	86,00 €
Observatoire de la langue française	60,00 €
Mais où va le web?	30,00 €
Total	7524,17 €

Charte d'utilisation co-élaborée avec les donateurs : une garantie pour des indemnisations justes et assurer la transparence

I. Signataires

La présente charte est signée entre le syndicat Info'Com-CGT, au titre de collecteur de la caisse de «solidarité financière avec les salariés en grève», d'une part, et _____, structure participant à une grève reconductible dans le cadre de la lutte contre la loi Travail, d'autre part.

II. Nature de la caisse de solidarité

Une caisse de solidarité financière a été lancée, le lundi 23 mai 2016, par Info'Com-CGT, avec le Syndicat des imprimeries parisiennes-CGT (SIP-CGT), la CGT Air France et la CGT Goodyear. L'appel aux dons était rédigé ainsi :

«La protestation contre la loi Travail a pris, ce lundi 23 mai, une nouvelle dimension. Avec des grèves et mobilisations dans les raffineries françaises, nos camarades de la CGT Pétrole donnent une nouvelle impulsion au mouvement qui doit se propager dans de nombreux secteurs d'activités contre la loi Travail. D'autres secteurs se mettent également en grève reconductible : l'aviation civile, la RATP, la SNCF, les routiers, les dockers... sans oublier les étudiants, lycéens qui continuent de se mobiliser malgré les examens.

Leurs revendications ne sont pas spécifiques à un secteur d'activité : il s'agit d'une grève reconductible afin d'obtenir le retrait de la loi Travail, véritable régression sociale qui veut supprimer de nombreux droits !

Plus de deux Français sur trois se déclarent aujourd'hui opposés à cette loi.

Pour soutenir nos camarades grévistes jusqu'au retrait de la loi, Info'Com-CGT avec le Syndicat des imprimeries parisiennes-CGT (SIP-CGT), la CGT Air France et la CGT Goodyear lancent ce jour un appel à la solidarité financière.

L'ensemble des sommes récoltées sera reversé à partir du 30 mai aux salarié.e.s en grève reconductible selon les modalités déterminées par leurs représentants.

Aidons-les à tenir. Faites un don en ligne sur

<https://www.lepotcommun.fr/pot/solidarite-financiere>, site sécurisé, ou renvoyez votre chèque à l'ordre d'Info'Com-CGT en remplissant le bulletin papier.

Sur demande, vous pourrez recevoir un reçu. Les noms des donateurs

(sauf celles et ceux qui souhaiteront rester anonymes) seront répertoriés sur le site internet de notre syndicat.»

III. Principes de versement des fonds

A l'exception des frais prélevés par le site lepotcommun.fr, Info'Com-CGT s'engage à reverser l'intégralité des sommes reçues à des structures d'aide aux salariés en grève reconductible : syndicats d'entreprises, unions locales, etc.

Ces fonds, remis au secrétaire ou au trésorier de l'association concernée, sont destinés à apporter une compensation aux salariés grévistes.

Pour bénéficier du versement effectif, les structures choisies devront accepter de signer la présente Charte d'utilisation de la caisse de «solidarité financière avec les salariés en grève».

IV. Structures récipiendaires

Info'Com-CGT s'engage à publier sur son site internet les noms des structures récipiendaires des fonds, et les montants versés pour chaque entité.

V. Modalités d'utilisation des fonds

La structure bénéficiant d'une aide au titre de la caisse de solidarité s'engage à utiliser cette somme au profit des salariés en grève reconductible, selon les modalités qu'elle aura définies de façon démocratique et transparente.

VI. Non-discrimination

La structure bénéficiant d'une aide au titre de la caisse de solidarité s'engage à ne pas réaliser de discrimination dans l'utilisation des fonds, notamment entre syndiqués et non syndiqués, sauf si les grévistes concernés sont déjà aidés par leur propre organisation syndicale.

VII. Utilisation effective

La structure bénéficiant d'une aide au titre de la caisse de solidarité s'engage à ce que les fonds soient utilisés pour le conflit en cours et non mis de côté pour une action ultérieure.

VIII. Transparence

La structure bénéficiant d'une aide au titre de la caisse de solidarité devra réaliser un compte rendu sur l'utilisation effective des fonds et le communiquer à Info'Com-CGT, qui s'engage à le diffuser auprès des donateurs, à l'exception des informations personnelles ou confidentielles.

IX. Objectif

La présente charte, signée en deux exemplaires, l'un pour Info'Com-CGT, l'autre pour la structure locale, a pour but de faire vivre la solidarité pour obtenir le retrait de la loi Travail. Elle a pour seul objectif la définition d'engagements réciproques pour l'utilisation de la caisse de solidarité avec les grévistes.

X. Montant

Le montant de l'aide apportée à _____, structure participant à une grève reconductible dans le cadre de la lutte contre le loi Travail, est de _____ euros.

Le don, réalisé par chèque ou par virement, peut être renouvelé. Dans ce cas, il conviendra de modifier ce document qui tient lieu de reçu.

Signé à _____, le _____

Pour Info'Com-CGT
Romain Altmann
Secrétaire général

Pour _____
Nom-Prénom _____
Secrétaire ou trésorier



LA SOLIDARITÉ EN CHIFFRES

23 MAI 2016 : UN PROJET SPONTANÉ DE SOLIDARITÉ

Le 23 mai 2016, les grèves contre la loi Travail accélèrent, notamment sous l'impulsion des salariés CGT des raffineries. Info'Com-CGT lance officiellement une caisse de solidarité, immédiatement soutenue par le Syndicat des imprimeurs parisiens (SIP)-CGT, par la CGT Goodyear et par la CGT Air France. Ensemble, ces quatre syndicats décident d'identifier les structures susceptibles d'aider les salariés en grève reconductible et de déterminer le montant de l'aide pouvant être apportée à chacune.

149 614 € COLLECTÉS LA PREMIÈRE SEMAINE

En une semaine, 149 614 € sont collectés sur le site web Lepotcommun.fr, auxquels il faut ajouter 16 350 € de chèques reçus au siège du syndicat. Les versements aux structures participant au mouvement peuvent commencer. Les premiers sont le syndicat CGT des cheminots de Versailles (Yvelines) et la CGT Amazon logistique, à Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire).

554 668,82 € REÇUS

Au total, 554 668,82 € nets ont été reçus (chiffres arrêtés à janvier 2017), qui se répartissent entre les dons sur le site Lepotcommun.fr et des chèques. Il s'agit, à notre connaissance, de la plus importante collecte réalisée pour une grève cette année en France. Pas moins de 8 936 donateurs, personnes physique ou morale, ont participé.

...CAP VERS UNE CAISSE DE SOLIDARITÉ PERMANENTE !

1. UNE PÉRENNISATION CONFIRMÉE

A présent que la loi travail est en vigueur et que, dans toutes les entreprises, des accords particuliers commencent à démanteler les conventions collectives, l'heure est plus que jamais à la solidarité. Sur proposition des syndicats organisateurs, l'ensemble des donateurs a donc été appelé à pérenniser la caisse. A la quasi majorité (plus de 95 % des personnes ayant répondu à notre courrier électronique), les donateurs ont validé cette pérennisation.

2. TROIS CRITÈRES D'AIDE

Trois critères ont été définis pour la nouvelle version de la caisse :

- a) les participants à une grève d'au moins deux jours consécutifs contre une loi touchant tous les salariés ou un accord national interprofessionnel, afin de nous préparer à combattre les régressions et de soutenir les mouvements sociaux ;
- b) les participants à une grève d'au moins deux jours consécutifs dans une entreprise isolée luttant contre l'application de la loi Travail ;
- c) les victimes de discrimination syndicale ou les militants poursuivis pénalement pour une action syndicale, afin de participer aux frais juridiques.

3. DES DÉMARCHES SIMPLES ET RAPIDES

Les informations demandées sont : le nombre de jours de grève consécutifs, le nombre de grévistes, le nombre total de journées de grève, le nombre total de salariés relevant de la structure demandeuse, les aides reçues par ailleurs. A partir du moment où toutes les informations sont reçues et où la charte est signée, l'aide est envoyée sous quarante-huit heures à l'adresse postale de la structure. En ce qui concerne la discrimination syndicale, l'ensemble des éléments permettant aux organisateurs de se faire leur opinion sont à transmettre dès que possible.

4. UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

A partir des orientations décidées par les donateurs, les syndicats organisateurs décident de l'affectation des fonds, en fonction des données fournies par les structures souhaitant être aidées. Dans la « charte d'utilisation de la caisse de solidarité financière avec les salariés en grève », la structure demandeuse s'engage à déterminer les critères d'aides « de façon démocratique et transparente », et « à ne pas réaliser de discrimination dans l'utilisation des fonds, notamment entre syndiqués et non-syndiqué, sauf si les grévistes concernés sont déjà aidés par leur propre organisation syndicale ».

5. UNE TRANSPARENCE ASSURÉE

Le nom des structures aidées et le montant versé sont rendu publics au fur et à mesure. Concernant la répartition, la charte précise : « La structure bénéficiant d'une aide au titre de la caisse de solidarité devra réaliser un compte rendu sur l'utilisation effective des fonds et le communiquer aux organisateurs qui s'engagent à le diffuser auprès des donateurs, à l'exception des informations personnelles ou confidentielles. » Ces données sont communiquées au public par les organisateurs.

DES MILLIERS DE SALARIÉS AIDÉS

Action sociale Gironde

Département : Gironde (33)
Destinataires des dons : Association des œuvres girondines de protection de l'enfance (AOGPE)
Nombre de grévistes : 10
Nombre de jours de grève reductible sur la loi travail : 10
Nombre total de salariés : 300
Montant versé : 500€
Critères de distribution retenus : situation sociale
Nombre de salariés aidés : 1



Air France sol

Département : Seine-Saint-Denis (93)
Destinataires des dons : Air France sol
Nombre de grévistes : 15
Nombre de jours de grève reductible sur la loi travail : 45
Nombre total de salariés : 25
Montant versé : 2 000€
Critères de distribution retenus : égalitaire
Nombre de salariés aidés : 15



Amazon Logistique Chalon-sur-Saône

Département : Saône-et-Loire (71)
Destinataires des dons : Amazon Logistique, Chalon-sur-Saône
Nombre de grévistes : NC
Nombre de jours de grève reductible sur la loi travail : NC
Nombre total de salariés : NC
Montant versé : 10 000€
Critères de distribution retenus : perte de salaire
Nombre de salariés aidés : 53



10. Caisse de solidarité Grève 2018



CAISSE DE SOLIDARITÉ GRÈVE 2018

L'ensemble des Organisations Syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT tient à remercier, dans un premier temps, les artistes et les intellectuels ayant impulsé cet élan de solidarité envers les grévistes, dans ce conflit contre une réforme ferroviaire synonyme de casse du Service Public Ferroviaire.

Les Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT félicitent le travail titanesque de l'association et notamment du Bureau. 12 034 dossiers, soit 36 102 fiches de paie et 106 555 jours de grève ont été contrôlés et comptabilisés pour redistribuer l'ensemble des sommes collectées, soit 1 266 513,75 €. Chaque dossier a été vérifié par l'ensemble des membres du bureau, à l'occasion de plus de 50 heures de réunion.

Il est à souligner le sérieux, l'exemplarité et le respect du règlement intérieur de l'association par les camarades de toutes les organisations syndicales impliqués au sein de l'association et plus largement, l'ensemble des militants ayant participé à ce dispositif (du syndicat en passant par les Fédérations jusqu'au Bureau de l'association).

La répartition effectuée lors des bureaux de l'Association Solidarité Cheminots Grévistes 2018 en fonction des dossiers remontés par les Fédérations Syndicales est la suivante :

	CGT	UNSA	SUD-RAIL	CFDT	TOTAL
Dossiers	9 076	383	1 474	1 101	12 034
Jours de grève	75 588,205	2 935,875	16 033,85	8 997,75	106 555,68

Il est à noter que le nombre de dossiers remontés a été 3 fois plus important que celui qui était envisagé.

Également, les membres du Bureau remercient les organisations syndicales qui ont mis gracieusement à disposition du personnel et des moyens techniques.

L'association, qui a rempli son rôle, sera dissoute prochainement.

11. Caisse de grève des cheminots de St Lazare : propositions de la commission

CAISSE DE GREVE DES CHEMINOTS DE ST LAZARE (propositions de la commission élue)

4 caisses physiques sont mises en place, ainsi qu'un compte en banque et un compte sur « pot commun.fr » : on peut ainsi accepter liquide, chèque et virements.

Un point sera fait à chaque AG sur l'état de la caisse de grève, en toute transparence. Versement fin juillet

Cheminots éligibles : sur demande, et à partir de 10 jours de grève depuis le 18 mai (sur présentation des fiches de paye et/ou des fiches individuelles)

Répartition : division de la somme globale par le nombre de cheminots demandeurs et éligibles, où chacun compte pour 1, sauf les cas suivants (qui comptent pour 1,3) : couples de cheminots grévistes, parents isolés.

Vidéo à faire et à poster sur FB + flyer pour les collectes

Collectes sur des marchés, en manif, opérations « péages gratuits »

Demandes de soutien (lettre ci-jointe):

Mairies : Nanterre, Gennevilliers, Clichy, Paris (+ 17^e, 8^e, 9^e), Asnières, Courbevoie, Suresnes, Argenteuil, La Garenne Colombes, Bois-Colombes, Colombes, Levallois, Sannois

Syndicats : Conf' CGT, FO, Solidaires ; Fédés : CGT Cheminots, FO Cheminots, SUD-Rail, InfoCom CGT, Retraités ; UD CGT, FO, Solidaires : 75, 92, 95 ; UL : 17^e, 8^e, 9^e, Nanterre, Gennevilliers, Clichy, Paris (+ 17^e, 8^e, 9^e), Asnières, Courbevoie, Suresnes, Argenteuil, La Garenne Colombes, Bois-Colombes, Colombes, Levallois, Sannois

Partis politiques (national et 75-92-95) : PCF, PG, NPA, LO, POI, POID

12. Règlement caisse de grève – Congrès du 16 mars 2018

Règlement caisse de grève congrès du 16 mars 2018

Comme chacun a pu le constater en lisant le bilan financier et l'état des comptes du syndicat est correct.

Nos réserves nous assurent 3 années de fonctionnement normal du syndicat.

Le bureau du syndicat propose de maintenir la caisse de grève réservée aux adhérents du syndicat CGT-HPE à jour de leurs cotisations depuis au moins un an ou faisant partie d'une section syndicale créée il y a moins d'un an, sous réserves d'y avoir adhéré au moins 3 mois avant le début de la grève.

Le budget de cette caisse de grève ne devra pas excéder 1/3 des recettes du syndicat (dons juridiques + cotisations – COGETISE) de l'année civile précédant le démarrage du (des) conflit.

Il est fait la proposition suivante :

- **Maintien de l'indemnité de 42 € net par jour qui aurait dû être travaillé à compter du 2^{ème} jour de grève complet, dans la limite du salaire net journalier de base habituel, sous réserves de la présence sur place lors de la grève.**

Un pointage des adhérents au syndicat susceptibles de bénéficier de la caisse de grève sera effectué chaque jour de grève.

Le vote de la grève et sa reconduite seront décidées chaque jour par l'assemblée des adhérents de la CGT-HPE.

En cas de vote négatif, sauf avis contraire du bureau du syndicat, les salariés décidant de façon minoritaire de se mettre en grève ou de poursuivre la grève ne pourront pas ou plus bénéficier de la caisse de grève pour la grève en cours.

La caisse de grève ne pourra bien évidemment être sollicitée si les grévistes obtiennent le paiement et/ou la récupération de tous les jours de grève.

Le paiement des indemnités de la caisse de grève se fera sur présentation du bulletin de paye en fin de mois en prenant en compte uniquement les jours de grève réellement effectués par chaque adhérent présent dans le conflit.

Le bureau pourra étudier les demandes de solidarité exprimées par d'autres entreprises en lutte du secteur de l'hôtellerie.

13. Tract « Caisse de grève » de SUD-Rail Paris St Lazare

Syndicat de
Travailleurs du Rail
SUD-Rail
Paris Saint-Lazare

Paris, le
mardi 28 août 2018

Objet :
Participation aux caisses
de grève

190 bis avenue de Clichy
Bâtiment D - 75017 Paris

www.sudrailpsl.com
pslasud@gmail.com

☎ 30.47.05 - 01.44.85.01.84
☎ 30.47.04 - 01.44.85.31.09

CAISSES DE GRÈVE

Cher-e collègue,

Tu as fait le choix de faire confiance à SUD-Rail pour traiter ta demande de solidarité aux caisses de grève et nous tenons à te remercier de cette confiance.

« Caisse de grève » au pluriel car le syndicat SUD-Rail de Paris de la région de Paris St Lazare a fait le choix de la solidarité, de la mutualisation et de la transparence. En effet, alors que la caisse nationale des intellectuels lancée sur Leetchi différencie les dossiers des grévistes en fonction de la date de réception de ceux-ci, entraînant ainsi un différentiel conséquent pour la même grève, pour un même nombre de jours de grève entre les grévistes et ceci sans prendre en compte les jours de grève hors calendrier de la « perlée » tout en limitant également le nombre de journées de grève à un maximum de 9 jours par mois et sans prendre en compte les journées de grève du mois de juin, SUD-Rail Paris Saint-Lazare fait le choix fort et assumé de prendre en charge la totalité des jours de grève, d'avril à juin, des demandeurs quelle que soit la date du dossier ou les modalités de grève, perlée et/ou reconductible.

Mais nous ne nous arrêtons pas là et conformément à nos principes militants d'une démocratie ouvrière directe, nous avons également fait le choix de mutualiser l'ensemble des sommes versées au titre de la solidarité avec les grévistes donc la caisse « Leetchi » mais aussi les dons parvenus directement à notre syndicat et notre fédération syndicale. Ce faisant, alors que le traitement des dossiers « Leetchi » n'est pas encore arrivé à son terme et donc que l'argent n'a toujours pas été versé, cette mutualisation nous permet de verser d'ores et déjà 7,20 euros par journée de grève aux grévistes de la région, en accord avec les quelques grévistes qui avaient déposés leur dossier avant la fin mai qui ont vu leur dossier pris en charge par la caisse « Leetchi » à hauteur de 21 euros par journée de grève (les dossiers parvenus ultérieurement ne devraient être pris en charge qu'à hauteur de 7 euros par jour). Nous en profitons pour saluer l'esprit de Solidarité qui les a animés puisque ils/elles ont décidé de fusionner ces sommes perçues avec l'ensemble des grévistes. Ils/elles nous ont tous fait les mêmes témoignages : « Pour la même grève, la même somme pour toutes et tous ! Pas de différence entre les grévistes ! [...] Cette lutte nous l'avons menée ensemble, c'est ensemble que nous partageons ! ». Cet esprit est à saluer puisque la très grande majorité des grévistes ne devrait, au final, percevoir que les quelques miettes restantes par la caisse « Leetchi » ce qui est contraire au fondement de la Solidarité qui anime SUD-Rail et qui nous a animé collectivement durant ce conflit.

Les dons que nous avons reçus directement se montent à 18220,85 euros auxquels se rajoutent 1220,62 euros mis au pot commun par les premiers dossiers « Leetchi » soit aujourd'hui un total 19441,47 euros. Les 173 dossiers qui nous ont été confiés représentent un total de 2700 jours de grève soit un premier versement 7,20 euros par journée de grève avant que « Leetchi » indemnise l'ensemble des dossiers. Dès que nous aurons reçu l'argent de la caisse « Leetchi », nous procéderons à un second versement.

Personnellement, tu as fait 36 jours de grève. Un premier chèque de solidarité de _____ euros te sera remis contre émargement. Pour cela, il te faudra passer au local syndical du 190 Bis avenue de Clichy - Paris 17^{ème} avant le 15 octobre 2018. Passé cette date, les sommes non-réclamées seront redistribuées à des associations caritatives proches des idéaux que nous avons défendus tous ensemble durant ce conflit historique.

Encore une fois, nous te remercions de la confiance que tu nous as témoignée.

Avec nos chaleureuses salutations sudistes,
Pour SUD-Rail Paris Saint-Lazare,
Le Secrétaire David MICHEL